ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 17 avril 2019 — Vol. 45 N° 8

Étude des crédits du ministère de l'Économie et de l'Innovation (1) : volet Économie et volet Investissement Québec

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 17 avril 2019 — Vol. 45 N° 8

Table des matières

Économie 1
Remarques préliminaires 1
M. Pierre Fitzgibbon 1
Mme Dominique Anglade 3
Discussion générale 3

Investissement Québec 17
Remarques préliminaires 18
M. Pierre Fitzgibbon 18
Discussion générale 19
Document déposé 49

Économie (suite) 50

Adoption des crédits 75

Documents déposés 75

Autres intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

M. Monsef Derraji
Mme Chantale Jeannotte
Mme Ruba Ghazal
M. Vincent Caron
Mme Catherine Fournier
M. Gilles Bélanger
M. Luc Provençal
M. Martin Ouellet
Mme Nancy Guillemette

* M. Alexandre Sieber, Investissement Québec

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Le mercredi 17 avril 2019 — Vol. 45 N° 8

Étude des crédits du ministère de l'Économie et de l'Innovation (1) : volet Économie et volet Investissement Québec

(Onze heures vingt-quatre minutes)

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Alors, bonjour, tout le monde. On constate qu'il y a donc le quorum. Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie et Innovation pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de cinq heures a été allouée à l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Provençal (Beauce-Nord) remplace M. Allaire (Maskinongé); Mme Guillemette (Roberval) remplace Mme Blais (Abitibi-Ouest); Mme Picard (Soulanges) remplace Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); M. Caron (Portneuf) remplace M. Lévesque (Chauveau); Mme Ghazal (Mercier) remplace M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve); et M. Ouellet (René-Lévesque) remplace Mme Richard (Duplessis).

Économie

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Nous allons débuter par les remarques préliminaires, puis nous allons procéder ensuite à une discussion d'ordre générale par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, c'est-à-dire ce soir, quelques minutes avant 22 h 30.

Puisque nous avons débuté nos travaux à 11 h 25 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ces crédits ce matin, y a-t-il consentement que la durée du retard, soit, donc, nos 25 minutes, soient réputées écoutées... c'est-à-dire réputées écoulées sur le temps du gouvernement? Est-ce qu'il y a consentement? Parfait.

Remarques préliminaires

Alors, nous y allons par... Nous allons débuter avec les remarques préliminaires. M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation, vous disposez de 12 minutes.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente. Bienvenue, tout le monde.

Alors, dès mon entrée en poste comme ministre de l'Économie et de l'Innovation, la vision que j'avais pour le Québec était tout a faite claire. Le Québec doit être partie prenante de cette nouvelle économie du XXIe siècle. Bien sûr, l'économie québécoise se porte bien, mais on souhaite lui donner un nouvel élan afin qu'elle puisse évoluer en fonction des besoins d'aujourd'hui et du contexte économique mondial. Entre autres, l'écart de productivité des PME, qui, pour moi, est un gros problème, doit être résolu.

À cet égard, on ne compte pas faire table rase des stratégies et des plans déployés par le gouvernement au cours des dernières années, mais on doit avoir l'audace de faire les ajustements requis et les changements qui s'imposent. Je l'ai mentionné à maintes reprises, trois objectifs déterminent maintenant les orientations et les actions du gouvernement en ce qui a trait au développement économique.

Le premier objectif est d'accélérer les investissements des entreprises. C'est essentiel pour augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises québécoises. De 2012 à 2017, la productivité des entreprises au Québec a augmenté de 0,8 %, alors qu'en Ontario elle a progressé de près de deux fois plus rapidement, avec une augmentation annuelle de 1,4 %.

Les PME les plus productives sont celles qui ont réussi à intégrer les nouvelles technologies, à s'adapter plus vite aux changements et qui sont présentes dans les grandes chaînes d'approvisionnement. Elles sont aussi des entreprises qui versent des salaires plus élevés, tout en offrant de meilleures conditions de travail à leurs employés. De plus, les gains de productivité qu'on va chercher avec l'automatisation, la transformation numérique et l'innovation constitueront une réponse concrète à la rareté de la main-d'oeuvre actuelle.

Quand on parle d'innovation, on parle aussi de brevets. Même si, de 2007 à 2016, le nombre d'inventions brevetées par le Québec a plus que doublé, on a encore de la difficulté à convertir nos efforts de recherche en innovation. En 2016, le Québec comptait 1 000... je m'excuse, 177 inventions brevetées par million d'habitants, ce qui est bien en dessous de la moyenne canadienne, qui compte 222 inventions par million d'habitants.

On a également du retard dans la valorisation de nos idées et, ultimement, dans la commercialisation de nos innovations. C'est pourquoi je veux bâtir davantage de ponts entre les milieux scientifiques, les universités, les collèges et les

PME. D'ailleurs, avec les zones d'innovation qu'on souhaite implanter dans toutes les régions, on va renforcer notre capacité d'innovation en rassemblant les forces entrepreneuriales du Québec et celles de la recherche.

Le deuxième objectif est d'attirer davantage d'investissements étrangers au Québec. Dès le début de notre mandat, le gouvernement a envoyé un signal clair. On veut encourager et augmenter les investissements étrangers au Québec. Depuis 2013, les investissements étrangers au Québec stagnent malgré les bonnes nouvelles économiques qui se multiplient. Je veux convaincre des filières étrangères déjà présentes sur notre territoire de choisir le Québec pour leurs projets d'investissement. Le Québec doit devenir le meilleur endroit au monde pour investir, innover et performer.

En ce sens, je vise à ce que nos leviers commerciaux, Investissement Québec, le Réseau des représentations du Québec à l'étranger et la Caisse de dépôt et placement du Québec, travaillent plus conjointement et en collaboration avec le gouvernement dans leurs efforts de prospection d'investissements étrangers.

Le troisième objectif vise à accroître les exportations et à diversifier surtout leur destination. L'économie du Québec dépend fortement de l'accès aux marchés extérieurs. On doit donc diminuer notre dépendance au marché américain et diversifier, notamment sur le marché européen et dans le marché de la zone transpacifique.

• *(11 h 30)* •

Mme la Présidente, j'aimerais faire ressortir des mesures de développement économique significatives qui ont été annoncées dans le budget du gouvernement du Québec 2019-2020 et qui faciliteront l'atteinte de ces trois objectifs.

Nous allons favoriser l'investissement et la croissance des entreprises. La capitalisation d'Investissement Québec passera de 4 à 5 milliards, ce qui lui permettra d'intervenir davantage auprès des entreprises à partir de ses fonds propres, notamment sous forme de prêts et de prises de participation.

Également, pour appuyer plus efficacement le développement économique, le gouvernement révisera le rôle d'IQ et l'outillera dans la réalisation de sa mission. Je veux qu'IQ priorise le développement économique et non plus le rendement pur du capital investi, qu'elle comble les carences dans la chaîne des capitaux, qu'elle joue un rôle de leader et de complément dans l'économie du Québec et qu'elle devienne une accompagnatrice pour les entreprises étrangères et québécoises qui ont des projets d'investissements importants. Je veux qu'IQ, avec la collaboration de mon ministère, devienne également un guichet unique afin que les entreprises obtiennent rapidement tous les permis requis pour la réalisation de leurs projets.

1 milliard a été accordé pour assurer la croissance des entreprises et le maintien des sièges sociaux au Québec. À cet effet, une équipe sera mise en place qui aura pour mandat de développer l'intelligence d'affaires dans le domaine de la protection des sièges sociaux.

35 millions sur cinq ans seront aussi alloués pour la bonification du programme Exportation afin d'augmenter le nombre d'entreprises exportatrices québécoises et soutenir la diversification et la consolidation des marchés d'exportation. Pour assurer sa croissance, l'économie du Québec doit compter sur la performance de ses entreprises sur les marchés internationaux.

5,5 millions sur cinq ans sont prévus dans le but d'améliorer l'offre de service des bureaux du Québec au Canada en appui aux entreprises québécoises qui cherchent à développer leurs affaires dans les autres provinces canadiennes.

36,4 milliards, de 2020 à 2023, seront prévus dans le but d'élargir le programme Essor à un plus grand nombre d'entreprises dans différents secteurs d'activité. Ce programme offre du financement aux entreprises pour l'acquisition d'immobilisations et d'équipement permettant d'augmenter leur productivité et vise notamment à faciliter la transition numérique et verte des PME.

La transformation numérique constitue une véritable occasion de développement des entreprises de tous les secteurs pour accélérer la croissance économique du Québec. L'économie mondiale amène les entreprises à innover, à se moderniser et à renforcer leur compétitivité en misant sur l'immense potentiel qu'offre l'industrie 4.0. Pour assurer la réussite de cette transformation numérique incontournable, le Québec a besoin de toutes ses ressources et de tous ses talents. Il doit pouvoir compter sur des entreprises prêtes à passer à l'action et sur un écosystème d'affaires qui collabore en toute synergie pour appuyer les entreprises.

Le Québec s'est ainsi donné une feuille de route pour devenir une économie d'excellence numérique attrayante, ouverte et reconnue sur les marchés mondiaux pour son savoir, son écosystème et ses innovations. La transformation numérique des entreprises est une priorité gouvernementale. 11,5 millions sur cinq ans ont été accordés afin de bonifier le programme Audit industrie 4.0, destiné aux entreprises du secteur manufacturier, pour l'élargir et en faire profiter les entreprises provenant de d'autres secteurs. Ce programme propose aux entreprises une démarche unique et structurante pour qu'elles puissent analyser leur performance globale et se doter d'un plan stratégique.

5 millions sur cinq ans sont prévus pour le développement du Réseau des centres d'expertise industrielle 4.0 et l'embauche de personnel. Le réseau proposera des solutions numériques afin d'en faciliter l'intégration pour les entreprises manufacturières et conseillera et accompagnera les entreprises manufacturières dans quatre centres d'excellence... d'expertise industrielle, plutôt, 4.0, situés à Montréal, Longueuil, Drummondville et Québec.

Le gouvernement souhaite offrir aux chantiers maritimes québécois la possibilité de réaliser leurs projets à l'intérieur d'une structure de financement plus souple et accessible. Ceci leur permettra de libérer des sommes pour moderniser leur équipement et accroître leur productivité. 200 millions de dollars pour des prises de participation à des projets de chantiers navals québécois seront disponibles pour les années 2019-2020 et 2020-2021. L'enveloppe est ouverte à tous les chantiers maritimes québécois.

Pour soutenir l'exploitation et la transformation de l'ensemble des ressources naturelles, on prévoit élargir la portée du Fonds Capital Mines Hydrocarbures aux projets liés à toutes les ressources naturelles ainsi qu'au développement énergétique. Doté d'une capitalisation de 1 milliard, le fonds sera renommé Capital Ressources naturelles et Énergie. Les modifications apportées au fonds permettront notamment d'appuyer des projets dans les marchés... dans les secteurs, plutôt, miniers, forestiers, énergie verte et de la transition énergétique.

Les entreprises du Québec peuvent désormais bénéficier d'importantes mesures fiscales visant à stimuler leurs investissements, notamment l'augmentation à 100 % du taux d'amortissement et l'introduction d'une nouvelle déduction additionnelle permanente de 30 % additionnelle à l'égard du matériel informatique, du matériel de fabrication et de transformation, de l'équipement de production d'énergie propre et de la propriété intellectuelle. Annuellement, 90 000 entreprises au Québec profiteront de ces nouvelles initiatives mises en place, lesquelles se traduiront par une hausse supplémentaire des investissements des entreprises, évaluée à plus de 6 milliards de dollars d'ici 2025.

Pour attirer des projets d'investissements majeurs, il faut réduire les délais d'approbation. 34,3 millions sur cinq ans sont prévus afin d'assurer le traitement diligent des demandes d'autorisation environnementales et de mieux accompagner les promoteurs de projets, et ce, dans le respect des exigences environnementales.

Mme la Présidente, nous allons stimuler l'innovation pour créer les emplois de demain. Pour demeurer compétitif, le Québec compte sur l'économie du savoir, l'innovation et la créativité. Dans une économie de plus en plus concurrentielle et complexe, la recherche et développement de l'innovation qui en découlent constituent les moyens privilégiés pour assurer la création de richesse collective et la bonne santé de l'économie. C'est pourquoi le gouvernement déploie des efforts répétés pour stimuler la recherche publique, la recherche industrielle et l'innovation dans toutes ses formes.

C'est en étant une société innovante que les entreprises québécoises réussiront à aller chercher les meilleurs talents et attirer des investissements internationaux. C'est avec l'innovation que les entreprises québécoises pourront se forger un avantage concurrentiel et prendre une longueur d'avance dans leur marché.

Mme la Présidente, voici quelques mesures qui permettront aux entreprises québécoises d'être plus innovantes.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre, je vous invite à conclure parce qu'il vous reste 30 secondes.

M. Fitzgibbon : Alors, Mme la Présidente, le ministère de l'Économie et de l'Innovation a pour mission de soutenir la croissance des entreprises, de l'entrepreneuriat, de la science, de l'innovation, de l'exportation, de l'investissement. Et je peux vous confirmer avec fierté et confiance que je suis à la tête d'une équipe chevronnée, ici présente, solide et engagée, qui travaille quotidiennement à mener à bien cette situation.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. le ministre. J'invite maintenant la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de huit minutes.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Merci, Mme la Présidente. Et je vous dis d'entrée de jeu que ne prendrai pas les huit minutes.

Alors, permettez-moi de saluer le ministre de l'Économie d'abord parce que c'est la première fois qu'il va faire des crédits. Alors, je lui souhaite du plaisir, et je nous souhaite du plaisir, dans ces échanges que l'on veut constructifs. Je salue également les députés de Soulanges, Portneuf, Beauce-Nord, Roberval, Labelle, Orford, du côté du gouvernement, également le député de René-Lévesque, qui... on n'a pas le droit de mentionner les absences, mais il s'en vient, et la députée de Marie-Victorin.

Et une petite salutation spéciale à la fonction publique, et particulièrement à tous ceux avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler dans les dernières années. Donc, ça me fait plaisir de revoir ces visages avec lesquels nous avons travaillé et obtenu de bons résultats finalement puisque, pour reprendre les mots du ministre, l'économie du Québec se porte bien. Et donc je pense que les jalons et les gestes que nous avons posés ont livré la marchandise.

Bien entendu, lorsqu'on regarde l'économie du Québec, on veut qu'elle aille plus loin. On veut que des gestes forts continuent d'être posés, basés sur ce qui a été fait. Je suis contente d'entendre le ministre dire qu'il veut aller dans le sillon qui a déjà été tracé, de mettre une emphase particulière sur toute la question de l'innovation. Je suis contente d'entendre le ministre parler de sciences parce que le mot «sciences» avait disparu du nom du ministère, ce qui, ma foi, était un peu inquiétant. Mais je suis contente qu'il le rementionne parce que cet élément-là également, il est fondamental, et on va vouloir en parler plus en détail.

Je vais avoir des questions plus spécifiques par rapport au ministre et ce qu'il souhaite faire. Je préfère, tout de suite, d'entrée de jeu, aller dans la période de questions. Donc, je vais reporter mon temps sur la période des échanges, si vous me permettez, Mme la Présidente.

• *(11 h 40)* •

La Présidente (Mme IsaBelle) : Tout à fait. Je vous remercie. Comme les deux porte-parole du deuxième groupe et du troisième groupe ne prendront pas leurs minutes de remarques préliminaires, nous allons procéder immédiatement à l'étude des crédits budgétaires.

Discussion générale

Alors, je suis maintenant prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange, que nous allons calculer rapidement... 20 minutes, ça vous donne 20 minutes, à Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. La parole est à vous.

Mme Anglade : Parfait. Et je partagerai la parole avec mon collègue le député de Nelligan également, donc, qui sera présent avec nous pendant toute la période de l'étude des crédits.

Alors, d'entrée de jeu, j'aimerais revenir sur des propos qui ont été tenus par le premier ministre au sujet des emplois payants. On veut créer des emplois payants. Alors, j'aimerais entendre le ministre sur la manière dont on crée les

emplois payants, et ce que ça signifie par rapport à la stratégie de financement de nos entreprises. Est-ce que ça signifie, par exemple, que des entreprises qui vont créer des emplois à 18 $ de l'heure ou à 20 $ de l'heure ne seront plus financées par le gouvernement ou est-ce que ça signifie qu'on va investir de manière importante dans les technologies, dans l'innovation, en se disant que c'est finalement la bonne manière d'approcher la création d'emplois payants?

M. Fitzgibbon : Comment ça marche? Combien de temps j'ai... Je réponds...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Pour répondre, vous avez...

M. Fitzgibbon : Bien là, c'est beau. Si je parle trop longtemps, vous m'arrêtez.

Alors, je pense qu'il y a deux choses. Le premier ministre, effectivement, a une obsession sur les salaires moyens. Mon obsession à moi, qui est en corrélation avec la sienne, c'est que je pense qu'il faut combler l'écart de productivité que nous avons au Québec par rapport à l'Ontario et les États-Unis, et je pense que, pour combler cet écart-là, il faut mettre beaucoup de moyens disponibles dans les programmes d'Investissement Québec ou du MEI pour accélérer l'investissement en soit numérisation ou soit 4.0.

Et, d'après moi, en comblant l'écart de productivité... Sur 250 000 entreprises au Québec, pas toutes ces entreprises-là sont éligibles à ces programmes-là, mais, si on en prend 20 % qui ont réussi à investir 1 ou 2 milliards dans les prochaines années, je pense que ça va causer une migration de la main-d'oeuvre dans les emplois plus payants. Donc, je vais en même temps réduire... On va réduire l'écart de productivité puis, en même temps, je pense qu'on va satisfaire les objectifs du premier ministre, qui veut effectivement combler l'écart de salaire moyen ou de revenu disponible. Je pense que ça va passer par, fondamentalement, donner aux PME plus de moyens pour accélérer leur développement numérique ou 4.0.

Mme Anglade : Parfait. Ça fait plusieurs fois que le ministre me rassure, en fait, parce que, là, il a parlé de l'industrie 4.0. Le premier ministre parlait de l'industrie 2.0 cette semaine. J'étais un peu inquiète. Je me suis dit : Pourvu que ce ne soit pas ça que nous décidions de faire. Alors, lorsqu'on parle d'emplois payants, je vous entends très bien. On va investir sur des éléments qui sont fondamentaux, qui vont faire en sorte qu'ultimement les emplois vont être mieux rémunérés. Donc, il n'y a pas de stratégie à l'interne, dans ce que vous proposez, qui soit de ne pas nécessairement soutenir des entreprises qui ont des emplois qui sont moins rémunérés. C'est ce que j'entends?

M. Fitzgibbon : Effectivement, il n'y a pas un paradoxe, mais on parlait du fameux chiffre de 118 000 emplois non comblés au Québec. Alors, j'ai eu la chance finalement d'avoir la segmentation de ces 118 000 emplois là, et il faut admettre qu'il y en a probablement plus que la moitié qui sont en bas du salaire moyen. Alors, c'est sûr qu'on ne peut pas, comme gouvernement, ne pas se préoccuper de ces salaires-là aussi. Mais je dois avouer que les programmes que je mets en place vont privilégier la partie supérieure des postes à combler. Mais on ne peut pas fermer les yeux sur les emplois de base, au salaire minimum, parce que c'est quand même l'économie globale qui va en bénéficier. Mais c'est clair que le focus va être plus sur les emplois payants, mais on ne peut pas laisser...

Mme Anglade : Mais, dans le fond, quand vous parlez...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oui, allez-y.

Mme Anglade : Excusez-moi, Mme la Présidente, je dis «vous», mais je dis «vous» à vous, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est parfait, vous pouvez y aller.

Mme Anglade : Dans le fond, ce que vous dites, c'est : On continue de faire la robotisation, l'automatisation, la numérisation de nos entreprises. On continue à investir dans ce qui va représenter toute l'intelligence artificielle, etc. On poursuit des stratégies, et c'est ces stratégies-là, à terme, qui vont nous mener aux résultats. L'obsession du premier ministre de parler d'emplois payants ne se traduit pas par ne pas considérer les 60 000 emplois qui sont vacants aujourd'hui comme étant des emplois pour lesquels on ne va pas prendre de mesures particulières.

M. Fitzgibbon : En même temps, je pense, il faut aussi regarder les investissements directs étrangers, par exemple, qui est un focus du gouvernement. C'est sûr qu'on va focaliser sur la partie supérieure de l'axe des salaires. Mais on ne va pas laisser tomber les gens qui sont présentement en bas des salaires moyens. On va les aider, si on peut, à croître. Est-ce qu'on peut imaginer des robots chez Starbucks? Peut-être. À ce moment-là, il y aura moins de personnes... puis ils vont être plus payants. Alors, je pense qu'il faut être conséquent, mais c'est clair qu'on ne peut pas laisser tomber la partie inférieure.

Mme Anglade : Est-ce que, dans l'évaluation que l'on fait des projets qui sont financés... Traditionnellement, on dit tout le temps... Et ce n'est pas quelque chose qui est typique à l'ancien gouvernement, c'est quelque chose que l'on fait depuis 50 ans au Québec, que de dire : La création d'emplois, elle est essentielle, elle est fondamentale. Et on évalue les projets en fonction de la création d'emplois qui est faite. Est-ce que, dans la manière de procéder à l'interne, vous allez modifier ça et dire : Bon, la création d'emplois, certes, mais ce n'est pas les critères que je vais utiliser d'abord et avant tout? Et, si oui, de quelle manière vous allez le faire, de quelle manière vous allez-vous vous y prendre à l'interne?

M. Fitzgibbon : Bien, comme vous le savez très bien, quand les projets arrivent soit chez IQ ou soit MEI, ou FDE, fonds propres, peu importe, on a des matrices d'évaluation, et c'est sûr que la création d'emplois est encore là. On rajoute — puis il n'est pas encore formalisé — les salaires moyens de ces emplois-là. Or, c'est sûr que créer des emplois dans un contexte où il y a une pénurie de main-d'oeuvre, il faut faire attention. Je pense qu'on est capables, avec la bonne adéquation, par exemple, de l'éducation supérieure, qui est un des enjeux qu'on a au Québec... de faire l'adéquation supérieure avec les besoins d'emploi, je pense qu'on est capables de maintenir un niveau de création d'emplois à salaires supérieurs. Mais c'est sûr que le fondamental en termes des retombées économiques... Ils vont être aussi valorisés si les salaires existants augmentent de par le fait qu'on remplace de la main-d'oeuvre moins qualifiée par de la main-d'oeuvre plus qualifiée.

Alors, c'est complexe, ce que je dis, mais on ne peut pas éliminer complètement la création d'emplois. Mais c'est clair qu'il faut la contextualiser parce que, sinon, on va créer un problème additionnel à ce qu'on a déjà.

Mme Anglade : Est-ce que le seul critère que vous allez modifier, c'est de dire : Voici les salaires moyens? Parce que, techniquement parlant, pour évaluer les projets, évidemment, vous allez devoir dire : Est-ce que j'ai un retour sur mon investissement, un retour sur investissement, évidemment, bien, calculé, parce qu'on est le gouvernement, par les salaires des gens qui vont bénéficier de cette aide-là? Et c'est d'autant plus important que vous voulez revoir le rôle d'Investissement Québec. Donc, est-ce qu'officiellement vous allez revoir les critères dans l'évaluation de projets? Il va y avoir une grille qui va être déposée, qui va dire : À partir de maintenant, voici de quelle manière nous avons évalué le projet. Est-ce que vous allez rendre cette grille-là publique?

M. Fitzgibbon : La grille, elle est faite informellement, puis il va falloir évidemment la rendre plus accessible. Par exemple, on parle des brevets. Moi, je pense qu'on a un enjeu, au Québec, par rapport au nombre de brevets qui sont... Le brevet n'est pas la corrélation parfaite à la création de richesse, mais je pense que plus on a de brevets, plus on a des chances d'être innovateurs.

Deuxièmement, l'efficience dans la productivité. Je pense que l'écart de productivité, ça se mesure aussi. On veut voir comment les entreprises peuvent avoir une «throughput» par rapport à leur... le nombre d'employés.

Alors, ces critères-là, on les a déjà indiqués. On a déjà... On les regarde. Mais, vous avez raison, on va devoir les formaliser parce que les entreprises vont devoir le savoir avant d'appliquer. Ça va permettre d'avoir une plus grande efficience dans notre allocation du capital. Alors, oui, il va falloir être plus large.

Mme Anglade : Alors, j'allais dire... M. le ministre, mais en fait, Mme la Présidente, j'ai un vif intérêt à avoir des informations qui vont concerner la manière dont on va vouloir évaluer les projets à terme. On va parler un peu plus tard d'Investissement Québec. Mais j'ai un vif intérêt pour voir de quelle manière ça va être fait, ça va être mesuré, quels vont être les critères, parce que c'est un changement important de paradigme dont il s'agit, le contexte dans lequel on se trouve, avec la pénurie de main-d'oeuvre, et je pense qu'il faut avoir une vision de long terme qui va nous permettre de bien faire ces analyses-là.

Le ministre, à plusieurs reprises, a parlé des brevets. Les brevets, effectivement, ont une importance notable lorsque l'on parle d'innovation. Toute la question de la propriété intellectuelle, ce n'est pas la seule manière d'évaluer la question de l'innovation. Et bien des entreprises aujourd'hui font fi des brevets parce que l'innovation est tellement rapide qu'on passe rapidement d'une étape à l'autre en termes de création puis d'innovation. Alors, au-delà des brevets, est-ce qu'il y a des éléments que vous allez vouloir mesurer quant à l'innovation qui est faite au Québec?

M. Fitzgibbon : Oui. Bien, écoutez, par exemple, pour donner l'exemple d'hier, c'était dans le journal, on a parlé de AP&G, la société de Laval qui fait de la poudre pour la création 3D. Bon, on a donné une subvention de 9,5 millions — ça me surprend que je n'ai pas eu de question parce que c'est beaucoup d'argent — pour une filiale de GE. Bien, d'un côté, moi, je pense que... J'étais très content de donner cette subvention-là parce que ça va créer, au niveau de l'aérospatial, une perspective ou une... Ça va solidifier l'écosystème puis ça va solidifier la valeur de la chaîne d'approvisionnement, qui va peut-être permettre à des «tier 1» dans le monde de venir s'installer au Québec.

Alors, je pense que c'est un exemple, ça, où... Bien, il n'y a pas de brevet comme tel. Il y a des procédés industriels, par contre, qui sont valables. Dans ce cas-là précis, si je me rappelle bien, il n'y a pas de brevet, mais le «time to market» puis l'avantage concurrentiel qu'ils ont permet de solidifier une grappe industrielle qui est performante pour nous autres. Alors, dans ce cas-là, particulièrement, il n'y a pas eu de brevet. Vous avez raison. Mais il y avait un avantage comparatif, puis j'ai dit : On va mettre de l'argent. On a mis 10 % du projet, de CAPEX, en subvention non remboursable. Alors, c'est un exemple, je pense, qui fait qu'on...

• *(11 h 50)* •

Mme Anglade : Je mentionne au ministre que, s'il n'a pas de question, c'est parce qu'on pense que les gestes qui sont posés sont bons. On se réserve des questions là où on voit qu'il y a de l'errance au sein du gouvernement.

Sur la question des brevets puis de l'innovation, encore une fois, ce qui va être intéressant de voir, c'est, dans les critères que vous allez établir pour le financement des projets, de quelle manière ça va être évalué. Moi, je vous recommande fortement que ça ne soit pas seulement l'aspect des brevets parce qu'encore une fois toutes les technologies qui se développent au Québec se développent à une vitesse grand V, partout dans le monde également... et donc d'utiliser différents critères.

Parlons un petit peu des investissements directs étrangers. J'aimerais entendre le ministre sur les éléments sur lesquels il compte insister en matière d'investissements directs étrangers pour attirer les entreprises ici, au Québec.

M. Fitzgibbon : Bien, je pense que, pour moi, c'est très, très relié à la productivité qui est déficiente, à mon avis, au Québec. Et, au Québec, l'écosystème, c'est un écosystème de PME. On a quoi, 250 000 PME, là? Je peux me tromper

de 10 000 ou 15 000. Et je pense que la formation des grappes, les «clusters», peu importe, là, c'est un concept qui date de très longtemps, je pense qu'il est très pertinent.

Puis je regarde l'aérospatial, dans lequel je suis très impliqué présentement, puis il y en a d'autres, évidemment, je pense que de pouvoir attirer des joueurs internationaux qui vont donner de la légitimité à nos grappes et qui vont aussi permettre à nos PME, dans l'écosystème, d'être plus performants, parce que, souvent, ces gens-là sont très exigeants...

Je vais parler d'Airbus. C'est un exemple que je connais très bien maintenant. Je ne retournerai pas dans le passé, la transaction, je vais parler du futur en termes de... Hein?

Mme Anglade : ...

M. Fitzgibbon : Bien, en tout cas, ça, je ne suis pas d'accord, mais ce n'est pas grave, elle est là. Airbus est là. Et, Airbus, je les aime beaucoup, maintenant. Alors, Airbus va permettre à nos PME québécoises... De par la rigueur qu'ils ont dans leurs processus qu'ils importent de Toulouse, qu'ils importent de Hambourg — j'y étais récemment — je pense qu'ils vont permettre à nos PME de pouvoir grandir.

Alors, moi, je pense que les investissements étrangers ne seront pas dans un contexte uniquement de création d'emplois payants, mais d'aider à nos PME de pouvoir s'améliorer. Puis je pense qu'au Québec on est privilégiés d'avoir ce bassin d'entrepreneuriat. Je suis très perturbé par l'écart de compétitivité, mais je suis enthousiasmé de voir que c'est des entrepreneurs, des gens qui sont... Si on met les moyens, comme gouvernement, pour mettre de l'argent pour la numérisation, pour le 4.0, puis qu'on a des grandes... qui sont là pour remonter nos compagnies, bien, je pense que, dans quatre ans, on va avoir un écart qui va être comblé. On ne peut pas le résorber en quatre ans, mais je pense qu'on est capables de faire des choses.

Alors, moi, je pense que, bon, pour répondre à votre question, il faut cibler des donneurs d'ordres qui vont aider nos PME — pour moi, c'est ce qui est le plus important — et, dans d'autres secteurs, peut-être leur donner des connaissances que nous n'avons peut-être pas.

Mme Anglade : Je vais poursuivre, Mme la Présidente, parce que ma question est assez spécifique sur quels sont les éléments qu'on va mettre de l'avant pour attirer ces investisseurs-là. Les investisseurs étrangers viennent, de manière générale, pour trois raisons : l'accès au marché, le talent et, bien sûr, les coûts. Alors, lorsque le gouvernement doit se positionner en fonction de ces éléments-là, quels sont les éléments que vous voulez mettre en valeur? Évidemment, il y a les secteurs. Alors, vous pouvez prendre le secteur pharmaceutique, etc. Mais, sans entrer dans les secteurs, est-ce qu'il y a des éléments particuliers que vous voulez mettre de l'avant?

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, premièrement, pourquoi les gens veulent venir au Québec présentement, je pense qu'on est accueillants. On a 18 universités. On a de la main-d'oeuvre qualifiée. Même si elle est rare, on en a de qualifiée, et je pense qu'on a des travailleurs compétents.

En plus, je pense que, dans plusieurs des situations qu'on fait face, puis j'en ai quatre, cinq qui me viennent à l'esprit, les donneurs d'ordres internationaux ont le choix de différents pays. Donc, on compétitionne contre d'autres pays. Moi, je suis très, très à l'aise qu'on a tous les attributs qu'il faut. On est très attractifs. Alors, il va falloir être plus agressifs au niveau du financement. Et comment on va évaluer le financement qu'on va offrir à ces compagnies-là? Ce n'est pas juste de dire un rendement sur le capital investi. Il faut regarder les répercussions économiques sur nos PME, sur la productivité, l'exportation.

Alors, je pense que... pas je pense, mais nous allons devoir être plus aguerris au niveau du financement, promouvoir, par exemple, tout le bénéfice que les compagnies vont avoir avec l'intelligence artificielle. On a beaucoup d'éléments attractifs. Alors, il s'agit de la «packager» comme il faut et de s'assurer que les gens le réalisent. Alors, ce n'est pas si compliqué que ça.

Mme Anglade : Mme la Présidente, le ministre a dit : On est accueillants. Soit, c'est sympathique, mais ce n'est pas nécessairement ce qui va convaincre des investisseurs étrangers. Vous avez parlé du talent. Comment est-ce que vous arriver à réconcilier la position actuelle du gouvernement de réduire le nombre d'immigrants, l'image que ça envoie à l'étranger... Vous avez vous-même été à l'étranger dans les dernières semaines, les derniers mois. Comment vous arrivez à réconcilier cette image-là à l'international quand vous savez que, justement, on fait une compétition avec l'ensemble du globe?

M. Fitzgibbon : Je pense que le message que je véhicule, et je suis totalement confortable avec notre politique gouvernementale, c'est qu'on veut reculer avant d'avancer. Je pense qu'on a été publics à l'effet qu'on vient mieux intégrer nos immigrants. Je pense que... Bon, je suis allé dans des pays comme la Suède, je suis allé en Allemagne. Bien, eux ont eu d'autres enjeux que l'immigration. Alors, je ne veux pas aller dans ce sujet-là nécessairement. Mais je n'ai pas eu une remarque négative à l'effet que nous aurions de la difficulté de s'implanter au Québec et d'avoir de la main-d'oeuvre au niveau de l'immigration. Je pense que nous avons été très clairs qu'au Québec on veut combler les enjeux de pénurie de main-d'oeuvre avec une meilleure adéquation éducation et emploi. Ça va prendre quelque temps, c'est sûr.

Deuxièmement, l'immigration économique peut être accélérée, ce qu'on fait présentement. Donc, pendant la période, on va s'ajuster par rapport à l'immigration permanente, mais on peut, je pense, combler les besoins spécifiques. Je pense, entre autres, à l'intelligence artificielle. Je pense, entre autres, à l'aérospatial. On a ouvert les portes sur des chemins temporaires comme ça. Puis, de toute évidence, on a fait des choses au niveau aussi des gens à la retraite qui pourraient revenir travailler.

Alors, je pense que les donneurs d'ordres internationaux ne voient pas négativement ce qu'on a fait parce qu'ils nous voient sensibles au fait qu'on est ouverts à l'immigration ciblée, intégrée.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je donne la parole au député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Je vais revenir à la question de la productivité et aller combler l'écart avec l'Ontario. Je pense, Mme la Présidente, le ministre le sait aussi, c'est qu'un des points importants qui nous différenciaient par rapport à l'Ontario, c'est la disponibilité de main-d'oeuvre. Donc, l'Ontario, en termes d'immigration, si on se compare, le facteur humain est très important. J'aimerais bien savoir c'est quoi, le point de vue du ministre par rapport à ce point.

M. Fitzgibbon : Écoutez, je pense qu'on peut mesurer l'écart de plusieurs façons, les causes, et l'écart, puis la façon. Moi, j'ai une statistique que je regarde présentement devant moi, ce qui m'importe beaucoup, c'est l'investissement non résidentiel privé dans les entreprises.

Et, quand je compare le Québec à l'Ontario, on parle de l'Ontario spécifiquement, bon, les statistiques, j'ai... depuis 2010, là, je peux tout vous réciter les chiffres, mais vous les connaissez probablement autant que moi, c'est des sources qui viennent de Statistique Canada, je constate qu'au Québec, en 2010, je prends une année comme ça, l'investissement était de 30 milliards. Il est monté de 7 % depuis 2010, alors qu'en Ontario il a monté de 29 %. Bon, ce n'est pas le seul corrélateur de la productivité, mais, je pense, l'investissement, d'après moi, est un des facteurs les plus importants.

Alors, pourquoi l'Ontario a investi trois fois plus que nous sur une période de huit ans? Si je vais en 2013, c'est un peu moins élevé, mais... Alors, je pense que... pas je pense, selon moi, les investissements des entreprises est le corrélateur le plus important. La main-d'oeuvre, c'est sûr, s'il n'y a pas de main-d'oeuvre, les gens n'investiront pas, vous allez me dire, mais c'est relativement récent.

M. Derraji : Justement, c'est dans ce sens... parce qu'en fait, même dans l'énoncé même du budget, hein, de cette année, je ne sais pas si vous l'avez devant vous, mais il y a une information vraiment pas rassurante. Et l'information la moins rassurante, pour moi, et qui me préoccupe, c'est pour cela je vous ai posé cette question, l'investissement des entreprises en machines et matériel au Québec, pour les prochaines années, on va passer de 10,7 % en 2017 à 4,8 % en 2020.

Donc, prenons cette baisse en investissements, hein, prenons cette baisse en investissements en matériel, parce que c'est ça, le souhait, c'est ce que je viens d'entendre, je rajoute sur ça la rareté de main-d'oeuvre, 110 000 postes à combler à court terme, sur une prévision de 10 ans, on parle de 1 million en main-d'oeuvre, pensez-vous que vous avez les ingrédients nécessaires quand vous partez à l'extérieur?

Moi aussi, les quatre dernières années, j'ai fait au moins une dizaine de missions sur les trois continents. L'élément le plus important, c'est vraiment la main-d'oeuvre. Oui, les investissements en technologie... Mais comment vous naviguez dans ce système avec les éléments que vous avez, je peux ajouter le projet de loi n° 9, je peux ajouter d'autres projets de loi, qui vous handicapent dans vos démarches à l'international?

M. Fitzgibbon : Non, mais, encore une fois... Bien, à quelle page vous vous référez, là, les chiffres que vous...

M. Derraji : ...que je réfère, c'est G.13, et c'est le graphique G.9 qui présente l'investissement des entreprises en machines et matériel au Québec, donc, qui passe...

M. Fitzgibbon : Je vais laisser David analyser ça. Je vais vous répondre... Je vais revenir tantôt.

M. Derraji : Oui, pas de problème, parce que ce graphique vient en contradiction avec votre volonté.

M. Fitzgibbon : O.K.

• *(12 heures)* •

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je tiens à mentionner que ça nous prend le consentement si ce n'est pas le ministre qui répond et je vous mentionne qu'il reste 26 secondes. M. le...

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : On peut revenir après?

M. Fitzgibbon : Non, c'est correct, non, il vient de me l'expliquer. C'est une projection que le ministère des Finances a faite basé sur Monte-Carlo, je ne sais... sur un programme. Alors, écoutez, c'est sûr qu'Investissement Québec, on va à l'inverse de ça, là. D'où les chiffres viennent? Du système financier, je ne sais pas, là, mais ce n'est pas ça qui est dans nos plans.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je vous remercie. Le temps est écoulé, le 20 minutes est écoulé. Merci pour cet échange respectueux.

Alors, nous allons maintenant avec un bloc de 15 minutes, parti du gouvernement, avec la députée de Labelle.

Mme Jeannotte : D'accord. Merci, Mme la Présidente. M. le ministre, chers collègues députés de l'opposition et chers collègues députés au gouvernement.

Oui, en effet, parler de la vision économique... j'aimerais parler de la vision du développement économique au Québec. Au fond, je crois que c'est important de remettre sur la table, là, la croissance mondiale qui se poursuit. Nous sommes heureux de ça et que le Québec s'inscrit dans cette tendance.

L'économie du Québec garde de cap sur la croissance. En 2018, le produit intérieur brut réel par industrie a augmenté de 2,1 %. Le portrait de l'entreprise du marché du travail demeure positif. Le Québec, en moyenne, compte 38 900 emplois de plus. Le taux d'emploi s'est maintenu à un niveau élevé alors qu'il a atteint un nouveau sommet à 61 %, ce qui témoigne d'une forte proportion de personnes qui travaillent, au sein de la population âgée de 15 ans et plus. Le taux de chômage s'établit à 5,5 %, soit le plus bas taux de chômage sur une base historique. La vigueur de l'emploi renforce la confiance des consommateurs. La consommation et la construction résidentielle sont en hausse. Les ventes au détail sont en hausse de 3,2 % par rapport à 2017. Le niveau de mises en chantier s'est maintenu au-dessus de 45 000 unités pour une deuxième année d'affilée. Les PME constituent une force économique majeure pour le Québec. Ainsi, plus de 50 % du PIB est attribuable à des entreprises de moins de 200 employés.

Bref, il n'y a rien de nouveau dans ce que je viens de dire là, mais je pense que c'était important quand même de le dire, c'est notre contexte économique, en effet, qui va bien. Les PME ont aussi un impact considérable sur les emplois, et ce, dans tous les secteurs d'activité. Plus de 60 % des emplois salariés se situent au sein d'entreprises comptant moins de 250 employés. En moyenne, environ 70 % de la création brute d'emplois provient des entreprises de moins de 250 employés.

Donc, bien que l'économie du Québec se porte bien, on s'entend là-dessus, le désir profond de notre gouvernement est de mettre en place des conditions gagnantes pour permettre à nos entrepreneurs, à nos PME de créer davantage de richesse tout en s'assurant que cela profite à l'ensemble du Québec.

M. le ministre de l'Économie, à plusieurs reprises vous dites qu'il y a trois objectifs et que vous comptez... poursuivez pour faire progresser le Québec. Personnellement, j'habite dans une circonscription éloignée, la circonscription de Labelle, deux MRC, MRC Antoine-Labelle, MRC des Laurentides. J'aimerais que vous nous parliez de votre vision non seulement pour faire progresser le Québec, mais pour atteindre vos objectifs également. Si vous en avez le temps, là, j'aimerais ça que vous abordiez également qu'est-ce que vous allez faire pour les régions éloignées. Si vous en avez le temps. Merci.

M. Fitzgibbon : Merci. Alors, merci, chère collègue députée de Labelle. Je pense que le programme, justement, qu'on met en place au ministère se veut d'aider nos régions parce que je pense qu'un des enjeux qu'on a par rapport à la sous-productivité vient probablement de programmes qui ne sont peut-être pas aussi bien adaptés pour les régions qu'ils le sont pour la grande région de Montréal, par exemple.

Alors, comme j'ai dit tantôt, je pense qu'il y a trois axes importants de focus pour le ministère : le premier, c'est de donner des programmes pour accélérer l'investissement des PME en numérisation et en 4.0; permettre aux investisseurs étrangers d'être plus attirés vers le Québec, parce qu'ils vont, de par leur présence, aider nos PME à grandir; et, important, tantôt, je n'ai pas eu le temps d'en parler beaucoup, comment on va permettre aux PME de mieux exporter. Parce que le problème de la productivité, c'est une question du nombre de produits qu'on peut faire, et plus on va vendre à l'extérieur, plus on va être productifs avec des outils soit de fabrication, soit d'intelligence artificielle, soit de numérisation, bien, forcément, on va avoir besoin de moins de main-d'oeuvre pour plus de produits, donc on va avoir un double effet bénéfique sur les régions. Alors, moi, je crois forcément ça.

Si je suis plus spécifique, sur la question de l'innovation, je l'ai mentionné tantôt, je ne vais pas me répéter, mais nous avons, je pense, une sous-évaluation, en termes des investissements non résidentiels privés, et je pense qu'on doit avoir des programmes... Les programmes, ça va être quoi? Je vais être un peu plus explicite. Moi, je pense qu'on doit avoir beaucoup de gens qui vont faire des audits technologiques et audits de processus dans nos entreprises, dans les PME du Québec, et je pense qu'on va devoir payer pour ça au gouvernement. Et après ça, quand on va avoir identifié les vecteurs où on peut accroître la productivité, l'investissement qui va être requis, moi, je vais être prêt à aller agressivement puis en financer la très grande partie.

J'ai eu beaucoup de discussions avec des entrepreneurs, dans les régions, où je disais : Si on trouve un projet, une patente, là, où on peut investir puis être plus productifs, moi, je suis prêt à payer 100 %, mais ça va être un partage de risques; donc on va mettre de l'argent, ça va être un prêt; si le projet ne fonctionne pas, je perdrai mon argent comme gouvernement, mais, s'il fonctionne, bien, on va partager le risque ensemble. Il n'y a pas une personne qui m'a dit non, parce que ceux qui vont répondre non à ça ne devraient pas avoir notre argent en partant.

Alors, moi, je pense que je suis très confiant qu'avec... tu sais, on a des gens compétents, là, à mon avis, à Investissement Québec aussi. Si on est plus agressifs, si on est plus généreux sur l'aide qu'on va donner aux PME, tout le monde en sort gagnant. Mais, pour y arriver, ça prend de la compétence au niveau des ressources humaines pour être capable d'identifier les PME et d'identifier quels sont les projets qui vont les rendre plus performantes. Puis le problème qu'on a au Québec... ce n'est pas un problème, c'est le défi que nous avons, nous avons 250 000 PME. Ce n'est pas vrai que toutes les PME du Québec vont bénéficier de l'intelligence artificielle. C'est complètement fou de penser ça. Mais il faut les trouver, puis il y en a, des gazelles. Alors, moi, je veux mettre beaucoup d'efforts là-dedans pour qu'on puisse les trouver.

L'autre objectif, là, j'ai pas mal parlé de l'investissement, là, je vais aller ailleurs, l'autre objectif, c'est d'avoir aussi... toute la question d'investissements directs étrangers. Je l'ai dit tantôt, là, je pense que c'est important qu'on ait des donneurs d'ordres qui ont des pratiques d'affaires, qui vont venir nous aider ici au Québec. J'arrive de la Côte-Nord, je suis allé voir... j'ai fait quatre villes en trois jours, là, j'ai vu un paquet de monde, là-dedans, puis il y a plusieurs PME qui sont là, qui sont heureuses de voir... les Mittal, les Tata qui sont là, puis ces gens-là, aussi, il faut leur donner des incitatifs pour qu'ils fassent de la formation dans nos entreprises.

Alors, moi, je pense qu'on est capables de bien cibler. Puis c'est vrai que dire qu'on est attirant, ce n'est pas suffisant. C'est socialement acceptable, mais on est plus que ça. Je pense que les gens au Québec... les étrangers aiment venir au Québec, puis, malgré le fait qu'on parle beaucoup d'immigration, puis tout ça, je n'ai pas eu grand-monde qui m'ont dit : Ah! le Québec, vous êtes un peu contraires que ce qui se passe dans le monde. Les gens veulent venir ici. Alors, nous, comme

gouvernement, si on met des outils pour que ces gens-là viennent ici et aident nos PME, moi, je vais... on va être encore plus contents.

Je pense aussi que, pour aider nos PME, il faut avoir des fonds dédiés de capital. Et je pense qu'une des faiblesses que nous avons, chez Investissement Québec, c'est que la prise de risques n'a pas été au rendez-vous. Alors, quand on parle d'une PME qui veut investir, il faut prendre des risques. Alors, moi, je pense qu'on va devoir se servir de fonds d'investissement. Là, je pense à Teralys, qui est un fonds de fonds qui a créé d'autres fonds, je pense au fonds ici, à Québec, InnovExport, je pense au fonds Cycle Capital, que je connais depuis 15 ans, depuis le début du fonds. Je pense qu'on va alimenter l'engin des fonds pour complémenter le fait qu'il y a une pénurie de capitaux à plusieurs égards au niveau des PME.

Le troisième objectif, que j'ai moins parlé, c'est toute la question d'accroître nos exportations. Et je pense qu'il faut diminuer la dépendance au marché américain. Puis ce n'est pas partie de l'équation, mais le protectionnisme que nous voyons présentement aux États-Unis, le protectionnisme qu'on voit en Chine me dérange, me dérange parce qu'à un moment donné on va peut-être être moins capables d'exporter, et les États-Unis représentent encore aujourd'hui 70 % de notre marché d'export des biens. Il ne faut pas qu'on baisse le niveau des exports aux États-Unis, au contraire, mais je pense qu'il faut commencer à augmenter les exports qu'on va faire en Europe.

Je pense que l'Accord de libre-échange avec le marché européen, pour moi, c'est fantastique parce que nous avons une possibilité, quand on pense à l'Allemagne qui est notre plus gros partenaire commercial au Québec, quand on pense à la France, où on parle pratiquement le même langage, on peut se servir de ces pays-là pour que les PME du Québec puissent avoir accès à 24 pays dans 23 langues. Si on recule un peu en arrière, c'était très difficile pour les PME du Québec d'aller en Europe, très, très, très difficile. Aujourd'hui, je pense que c'est plus facile.

Alors, moi, je pense que je veux... pas je pense, je veux qu'Export Québec, entre autres, Investissement Québec soient plus agressifs pour permettre à nos PME de pouvoir avoir des présences locales en Europe, puis de profiter de tout le libre libre-échange, et de pouvoir travailler avec d'autres pays. Le Québec a un déficit commercial présentement, là... 5 % du PIB — je pense que c'est quelque chose que j'aimerais corriger — et, en permettant d'avoir des plus grandes plateformes d'exportation, bien, on va pouvoir réduire cet écart-là.

Alors, c'est nos trois objectifs. Donc, pour les PME en région, conclure : programme plus agressif pour l'investissement, pour les PME; d'avoir des donneurs d'ordres étrangers qui vont permettre de rehausser la qualité des processus; puis, troisièmement, d'encourager l'exportation à l'extérieur du Québec pour pouvoir être plus productifs. • *(12 h 10)* •

La Présidente (Mme IsaBelle) : La députée de Labelle, vous voulez poursuivre?

Mme Jeannotte : Oui, peut-être. Donc, dans le fond, depuis 10 ans, on a... dans un autre ordre d'idées, on a, au Québec, parcouru du chemin pour amorcer une transition vers une économie plus sobre en carbone. Ce travail est toutefois loin d'être terminé. C'est le défi de notre génération et probablement également celui de la suivante. Nous devons tous, acteurs économiques et politiques, jouer un rôle dans ce grand chantier en développement qu'est l'économie verte.

Au cours des dernières années, on a pu observer la croissance de notre préoccupation collective pour le développement durable et la préservation de l'environnement. Notre premier ministre l'a répété à plusieurs reprises, notre gouvernement passera à l'action en matière de lutte aux changements climatiques. Il a d'ailleurs indiqué que, pour ce faire, nous allons privilégier une approche de développement durable et pragmatique visant à déployer des solutions concrètes qui permettront au Québec de préserver notre environnement, tout en développant sa richesse et en assurant que tous puissent en bénéficier.

Donc, j'aimerais savoir quelles actions ont été posées ou seront posées pour soutenir la croissance économique et répondre de façon sensible et intelligente aux considérations environnementales de notre société.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Oui. Alors, question très pertinente, très d'actualité, de toute évidence. Je pense que le... Je regarde les projets, présentement, qui sont à l'étude soit chez IQ soit au ministère directement, le FDE, je dirais qu'il n'y a pas un projet dans lequel il n'y a pas une composante où on est soucieux du côté environnemental. Évidemment, il y a beaucoup de projets qui sont, par exemple, à émission négative ou à émission positive, donc négatifs pour l'environnement. Et je dirais, dans la plupart des projets, on regarde souvent des projets soit ancillaires, ou soit des projets qui sont comparables, ou des projets proches qui vont permettre de réduire les enjeux d'émissions.

D'autre part, nous avons mis de l'argent nécessairement dans le fonds Cycle Capital, j'en ai parlé tantôt. Cycle Capital, je trouve ça magique parce que c'est une entreprise, c'est un fonds qui a comme mission de prendre des jeunes sociétés qui n'ont pas de capital, qui n'ont pas nécessairement accès à du «know-how» et de pouvoir promouvoir... Enerkem en est l'exemple, de pouvoir promouvoir des nouvelles technologies qui vont nous aider à avoir un «footprint» qui va être plus intéressant. Et je pense que ça, ça va être le futur. Et il y a beaucoup de jeunes entreprises qui ont besoin de ce capital-là, et on a recapitalisé et on va même regarder pour un autre organisme qui va faire la même chose.

En parallèle, il n'y a pas un projet que nous regardons présentement qui n'a pas une composante de contre-mesure négative de performance au niveau de l'environnement. Alors, c'est clair que c'est au centre de nos préoccupations. Et, comme vous savez, mon collègue le ministre de l'Environnement, M. Charette, est en arrimage avec nous sur beaucoup de projets. Alors, moi, je suis très confiant qu'on est capables de continuer dans la bonne... ce côté-là.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il vous reste 1 min 47 s. Est-ce que vous avez d'autres interventions?

Mme Jeannotte : Est-ce que votre vision ainsi que les objectifs que vous avez, et tant du côté du volet productivité, tant du volet de l'économie verte, vous obligent à travailler avec des nouvelles façons de faire? Vous parliez de votre collègue ou ministre de l'Environnement; est-ce que vous êtes obligés de vous concerter davantage qu'avant, que... d'anciennes façons de faire?

M. Fitzgibbon : ...je pense que l'écosystème au complet, hein? Il n'y a pas beaucoup d'entrepreneurs aujourd'hui qui ne sont pas sensibles... puis tout le monde, les enfants, qui ne sont pas sensibles à ces enjeux-là. Et c'est sûr qu'au niveau du ministère puis au niveau d'Investissement Québec, entre autres, il faut se greffer des plus jeunes ou des gens qui sont plus au fait des nouvelles technologies. Alors, c'est vrai, l'environnement, c'est vrai, la technologie, c'est vrai, l'intelligence artificielle. Je pense qu'on... la démographie de nos ressources est là.

Et je dirais même que le Québec, à cause de l'électricité, on attire beaucoup de gens. Il y a beaucoup de personnes que j'ai rencontrées soit à Davos, soit à Paris, soit à Vegas, en Allemagne, récemment, qui réalisent que le Québec est un terrain fertile pour pouvoir venir apporter leurs connaissances. Alors, par... l'immigration, moi, je pense qu'on va être capables d'avoir de l'immigration ciblée dans l'énergie verte parce que le Québec est un terrain fertile pour les gens qui veulent utiliser nos ressources naturelles, qui sont propres.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, il vous reste 16 secondes, 15 secondes...

Des voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est beau? Alors, on termine. Alors, on y va... Merci pour l'échange. Nous y allons avec, maintenant, le groupe du... deuxième opposition. La parole est à la députée de Mercier pour 24 min 10 s.

Mme Ghazal : Très bien. Merci beaucoup. Bien, merci, Mme la Présidente. Merci, merci à M. le ministre, aux collègues députés, aussi à tout le personnel du ministère de l'Économie. Ne vous inquiétez pas, tout d'abord, M. le ministre, je ne vous poserai pas de questions comme mon prédécesseur, l'année passée à cette commission, avait posé à notre collègue députée de Saint-Henri—Sainte-Anne sur l'importance et votre opinion de dépasser le capitalisme. Je n'irai pas là. Mais, j'aimerais ça, par exemple, vous parler d'un autre sujet, d'attirer votre attention sur l'économie sociale au Québec, qui a une contribution importante. J'avais rencontré aussi des jeunes du Chantier de l'économie sociale, qui m'avaient sensibilisée à certaines problématiques, et j'aimerais vous en faire part.

Il y a à peu près 7 000 entreprises d'économie sociale au Québec. C'est 210 000 personnes qui travaillent dans ce secteur-là. Ça représente à peu près un emploi sur 20, donc c'est quand même assez important. Juste pour les coopératives, les mutuelles, ça représente aujourd'hui environ 40 milliards de dollars de chiffres d'affaires. Et en fait, ce qu'ils disaient, c'est qu'il y a toutes sortes... Avec la Loi sur l'économie sociale, qui a été mise à jour en 2013, on définit l'économie sociale avec six critères. Mais souvent, ce qu'ils ont l'impression, même si c'est des secteurs qui sont... C'est-à-dire, les secteurs de l'économie sociale en couvrent pleins. Même, il y en a qui ont des activités marchandes, et ils ont l'impression que, quand ils demandent de l'aide financière, il y a beaucoup, beaucoup de programmes qui sont offerts aux entreprises plus traditionnelles, mais qu'à eux et elles, c'est-à-dire aux entreprises d'économie sociale, ils ont l'impression que ça leur est fermé, sauf un programme de soutien à l'économie sociale très spécifiquement.

Puis, ils se demandaient si c'était possible, par exemple, dans les différents ministères, quand ils font des demandes, même s'ils font partie de l'économie sociale, s'il était possible de faire une analyse systématique des programmes pour voir si ces entreprises-là puissent bénéficier de ces programmes-là d'aide financière en entrepreneuriat, ou autre, là, s'il y aurait une plus grande flexibilité, au lieu de regarder ça par une lorgnette économie sociale. C'est juste un programme, puis tous les autres, même si, eux, ils contribuent, bien, ça ne s'applique pas. Est-ce qu'il y a cette volonté-là chez vous?

M. Fitzgibbon : Oui, puis, écoutez, je... Merci de la question. Je ne veux pas évacuer la réponse, loin de moi, mais je peux vous dire que quelques jours après mon entrée en fonction, ma collègue ministre déléguée aux régions m'a demandé : Pierre, je veux m'occuper de ce projet-là. Ce que j'ai consenti, évidemment. Marie-Eve... Mme la ministre déléguée est au dossier présentement. Et un des problèmes qui existent, je pense, c'est au niveau des crédits d'impôt, il y a beaucoup de barrières à l'entrée pour les gens qui veulent développer des projets. Et on en est conscients, à un point où nous sommes présentement en consultation, et je pense qu'il faut renouveler le plan, le plan de 2013, là, il faut le renouveler. Pas qu'il est mauvais, là, il y a des choses qui sont bonnes, dedans, mais il faut l'ajuster, entre autres au niveau des crédits d'impôt puis entre autres au niveau de l'accessibilité. Et ma collègue, je pense que c'est la semaine prochaine, là, je vous...

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : C'est demain? O.K. Demain. C'est encore mieux. Alors, si ça ne vous dérange pas, je pense que Mme Proulx va avoir beaucoup plus d'informations pertinentes sur ça. Mais, comme ministre responsable, elle a tout mon support. Et je pense que je suis d'accord avec vous qu'il faut être plus inclusifs. Et je pense que certaines pratiques au niveau des crédits d'impôt, comme j'ai dit tantôt, ne sont peut-être plus appropriées aujourd'hui.

Mme Ghazal : Mais, c'est-à-dire que vous dites aujourd'hui qu'il y a une volonté, un engagement de votre part de pouvoir revoir tout ça puis plus de flexibilité?

• *(12 h 20)* •

M. Fitzgibbon : Absolument. Absolument. Puis vous allez avoir une belle... une bonne audience, une belle... une bonne collaboration de ma collègue sur ce côté-là.

Mme Ghazal : O.K. Très bien. Ça fait que j'ai hâte de l'entendre. Tout à l'heure, il y avait ici notre collègue qui avait parlé aussi de la transition économique du Québec. Parce qu'on parle beaucoup de la transition écologique, mais c'est aussi une transition économique, c'est-à-dire de favoriser des secteurs d'économie qui sont... c'est-à-dire des secteurs d'économie qui vont nous amener vers la transition écologique dans laquelle nous devons aller. Je voulais savoir si votre ministère a identifié des secteurs d'économie en particulier, où est-ce qu'ils ont dit : Bien, dans ces secteurs-là, on va investir plus, et c'est des secteurs d'avenir, pour nous permettre d'atteindre nos objectifs de gaz à effet de serre. Est-ce que vous, vous en aviez identifié? Puis ce seraient lesquels?

M. Fitzgibbon : Je pense que je répondrais de deux façons. J'ai des projets, présentement, on va en nommer un, là, évidemment, la cimenterie McInnis, on l'a, elle est là. Je ne parlerai pas du... je ne retournerai pas en arrière. Bon, l'émission de 1,5 million, 1,7 million, dépendant à qui on parle, c'est sûr que c'est un enjeu. Et je me rends là, d'ailleurs, prochainement. Et nous avons trois... deux projets tangibles, présentement sur la table, pour pouvoir réduire de façon importante les émissions au niveau de la cimenterie.

Un qui a rapport aux résidus de bois, hein, qu'on sait que les résidus de bois en forêt émettent des émissions. Donc, si on peut s'en servir pour non seulement qu'ils n'émettent pas... s'en servir pour remplacer d'autres sources d'énergie, tant mieux. Et on est prêts à mettre assez d'argent là-dedans, beaucoup d'argent là-dedans parce que je pense que ça va être probablement un des endroits, malheureusement, où il y a le plus d'émissions. D'autre part, il y a un autre projet au niveau des algues marines, on travaille avec les gens de Rimouski sur ce côté-là, un projet très novateur qui m'interpelle beaucoup, qui pourrait servir à d'autres fins que... la cimenterie.

Donc, on regarde les projets qui vont atténuer des problématiques d'émissions, mais aussi on travaille avec d'autres projets. Par exemple, on a parlé beaucoup du projet de Bécancour. Bon, il n'est pas encore approuvé, mais Bécancour va être un projet qui va possiblement émettre. Mais, en même temps, on a besoin de fertilisant. Alors, comment on peut capturer le CO_2? On travaille avec des gens qui pourraient s'arrimer à ce projet-là, s'il va de l'avant — je dis bien «si» parce qu'on est loin de la coupe aux lèvres — qui pourraient nous permettre de faire le projet puis, en même temps, d'avoir une entreprise qui serait ancillaire à celle-là, qui pourrait capturer les gaz.

Alors, je pense qu'on est ouverts, et on doit regarder des investissements dans les sociétés qui vont pouvoir aider d'autres sociétés qui, elles, pourraient, sur une base de transition énergétique, ne pas être capables de respecter les règles.

Mme Ghazal : Donc, si je comprends bien, il n'y a pas de... Je veux dire, là, vous dites... vous regardez, là, ça, c'est des projets qui sont émetteurs de gaz à effet de serre, puis c'est pour les réduire. Mais il n'y a pas comme... d'investissement dans des secteurs, je ne sais pas, moi, quand on parle d'intelligence artificielle ou d'autres secteurs, où est-ce qu'on dit... l'aérospatiale, où on va investir beaucoup. Parce que c'est un ministère où vous avez comme une volonté, puis vous dites que c'est là qu'on va investir, vous n'avez pas identifié de secteurs, par exemple, dans les énergies, dans... qui pourraient nous amener vers... où il y aurait, en plus de création d'emplois, où est-ce que ça pourrait nous amener vers une réduction des gaz à effet de serre?

M. Fitzgibbon : Je ne me suis peut-être pas exprimé correctement, vous avez raison. Je pense que, d'une part, nous regardons des projets qui vont éliminer et capturer les émissions de CO_2. D'autre part, si je regarde au niveau aérospatial, on a financé dans le projet de mobilisation... l'avion électrique, on a commencé à travailler là-dedans avec Pratt, entre autres, avec Bombardier, on a tous les véhicules électriques, avec qui on travaille, on a des efforts là-dedans aussi. Alors, oui, évidemment, on va regarder des industries, des chantiers, des entreprises qui vont permettre de ne pas avoir d'émissions.

Les batteries... parler du lithium. Le lithium, ça a une bonne ouverture. Nous avons au Québec un bassin de lithium extraordinaire. Par contre, ce qu'on fait dans la mine qui opère présentement, on prend notre spodumène puis on l'envoie en Chine, puis ils font les batteries. Bien, peut-être qu'on devrait commencer à regarder comment on pourrait intégrer la chaîne de lithium au Québec.

D'ailleurs, sans mentionner de nom, j'étais en Allemagne, il y a deux semaines, et j'ai pris l'occasion pour aller voir un des fabricants de voitures qui va probablement être un des plus performants au niveau des voitures électriques. On a suggéré peut-être qu'il devrait considérer le Québec comme étant un terrain fertile pour qu'il puisse investir et peut-être même nous permettre de faire leurs batteries qu'ils auraient besoin. Alors, je pense que oui, il faut absolument être à l'affût des nouvelles industries qui vont permettre d'être...

Mme Ghazal : ...très contente que vous parliez du lithium parce que je voulais justement vous amener là. Mais, de toute évidence, vous avez peut-être lu notre plan de transition, qu'on avait donné au ministre, aussi au premier ministre... et au ministre de l'Environnement. Mais, par exemple, comment est-ce qu'on peut faire... Parce qu'en ce moment la totalité qu'on extrait est envoyée à l'extérieur, puis après ça, nous, on achète les batteries. Et là on sait qu'on a un enjeu de stockage d'énergie, et c'est l'enjeu de l'avenir, ça, c'est vraiment une filière de l'avenir. Puis on est chanceux d'avoir ces ressources ici puis de les garder ici, au lieu de faire avec cette logique... c'est-à-dire d'extraction, à laquelle on est habitués, qu'on extrait ici puis on n'en bénéficie pas.

Même pour les déchets, par exemple, il y a toute une filière de nos batteries qu'on envoie, il y a une possibilité, il y a toute une industrie puis de l'innovation qui se développent pour qu'on puisse récupérer ce lithium des batteries usagées

et le récupérer. Une des propositions de Québec solidaire que... vous avez peut-être pris connaissance, c'était qu'on ait une part... Parce que comment faire pour contrôler ces compagnies étrangères qui viennent? Elles, c'est sûr qu'elles vont travailler pour le bénéfice de leur pays, puis elles vont vouloir extraire ça. Mais nous, ici, ça serait de prendre... Qu'est-ce que vous pensez du fait de prendre une part dans les actions de ces minières-là, majoritaire, pour qu'on puisse décider de qu'est-ce qu'on veut faire, en fait, de ce produit de l'avenir?

M. Fitzgibbon : Puis, entièrement d'accord avec votre destination. La question, c'est : Comment on va se rendre là? Parce que je pense qu'il y a plusieurs façons de se rendre là. Mais, écoutez, le lithium, c'est un cas qui est très, très proche de mon esprit présentement. Parce qu'aujourd'hui force est d'admettre que le seul pays qui fait la conversion totale, c'est la Chine. Bon, ce n'est peut-être pas le pays idéal pour nous présentement, en termes de relations commerciales, pour toutes sortes de raison qui ne sont pas pertinentes à la discussion. Alors, c'est clair que pour moi... Puis je veux éviter aussi de faire un Stornoway de nous-mêmes, je veux éviter qu'on soit seuls parce qu'on a besoin d'expertise que nous n'avons pas.

Dans le cas du lithium qui va se convertir en hydroxyde, qui va se convertir en cathodes, en anodes, qui va faire les batteries, on n'a pas l'expertise. Alors, d'après moi, ce qu'il faut, c'est qu'il faut avoir les utilisateurs éventuels, les fabricants de voitures électriques, qui soient prêts à venir investir chez nous au Québec, dans ces usines-là... dans ces mines-là, plutôt, et d'avoir aussi les gens qui sont en Asie, fondamentalement. Il y a les Coréens puis il y a des Japonais qui sont maintenant bons pour faire des batteries — je dis «entre autres» — et d'avoir ces gens... de venir ici, au Québec, peut-être participer au capital.

Alors, je pense que... Tantôt, on parlait, avec la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, de toute la question comment on excite les donneurs d'ordres étrangers. Alors, je pense, dans le cas du lithium, je suis très ouvert à amener au capital ces gens-là qui profitent de notre extraction de spodumène et de pouvoir éventuellement aller peut-être le plus loin possible jusqu'à faire des batteries. Puis, même si on ne se rend pas à la batterie ultime, on se rend à l'étape intermédiaire, bien, déjà, on a créé de la richesse pour le Québec.

Puis je regarde une compagnie qu'on a aidée, Lion, Autobus Lion, que vous connaissez peut-être, mais qui s'appelle Lion Group, maintenant, ils font des camions, ils ont fait des camions classe 8 qui vont faire, là, tout le transport, probablement, de la SAQ à Montréal Électrique. Alors, eux autres achètent leurs batteries de la Corée, je pense, de LG, et alors, eux autres aussi regardent comment on peut travailler avec la chaîne d'approvisionnement.

Mme Ghazal : ...de souhaits, d'«on aimerait peut-être», puis des actions un peu volontaristes, s'ils aimeraient bien accepter de venir. Mais, par exemple, vous, en tant que ministère, est-ce qu'on peut vraiment avoir une impulsion, c'est-à-dire, plus volontariste puis décider que c'est comme ça que ça va se passer, c'est comment ça que ça va se passer au Québec pour le lithium? Par exemple, vous parliez de... il y a une économie qui produit des cathodes à Boucherville, que, ces gens-là, ils ont... On a l'expertise puis on pourrait aller beaucoup plus loin, au lieu d'attendre. Pourquoi, par exemple, d'avoir une part, dans les mines de lithium, de plus de 50 %, comme on veut faire, par exemple, pour les sièges sociaux... ça, c'est peut-être pour Investissement Québec, pour éviter que ces compagnies-là aillent à l'étranger, pourquoi est-ce qu'on n'aurait pas une approche plus volontariste pour garder cette ressource de l'avenir ici, au Québec, au lieu...

M. Fitzgibbon : Je suis d'accord avec vous...

Mme Ghazal : ...vous vous engagez à dire : O.K. On va aller dans une stratégie un peu plus volontariste que des souhaits puis des...

M. Fitzgibbon : Écoutez, je suis d'accord avec vous. Nous, on veut être volontaristes à un point où... Sans nommer le nom de la compagnie, c'est un peu confidentiel, mais j'ai rencontré il y a deux semaines, dans une ville allemande, un des gros équipementiers qui fait des voitures, et au meeting il y avait le chef géologiste du lithium. Alors, c'est assez pratique. Alors, j'ai évidemment parlé de nos compagnies de lithium au Québec. Il y en a trois qui sont... bien, plus que trois, mais il y en a une qui fait les manchettes. Nous sommes l'actionnaire principal. Alors, je n'irai pas plus loin. Alors, c'est sûr que, si les gens viennent nous aider... Nemaska, si les gens veulent nous aider, on va les prendre à bras ouverts.

Alors, quand on est rendus à parler à des gens qui s'occupent du lithium dans des compagnies de voitures électriques, bien, je pense qu'on est pas mal... Puis on n'est pas rendus loin, là. Parce je veux faire attention de faire des promesses. Parce que c'est facile de dire : On va convaincre Ford d'investir chez Nemaska, là. Mais la réalité, c'est que ça prend beaucoup plus de temps que ça. Mais je suis d'accord avec vous qu'il faut avoir des plans d'action pour qu'on matérialise cette chose-là.

Puis c'est vrai dans tout... «By the way», les minéraux industriels, on parle du graphite, on a un enjeu : qui fait le graphène, qui fait d'autres choses, là. Alors, je pense que, oui, je suis d'accord avec vous qu'on doit avoir des projets plus précis, et on s'engage à les mettre en place. Quand on va livrer? On ne peut pas le promettre, mais on va prendre les mesures pour y arriver.

• *(12 h 30)* •

Mme Ghazal : O.K. Puis c'est quoi, les investissements qui sont prévus par votre ministère pour atteindre votre cible, là, de réduction de gaz à effet de serre pour l'année? Est-ce que vous avez une cible de réduction des gaz à effet de serre puis vous dites : Il va falloir...

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, mon collègue des environnements, évidemment, c'est sa job à temps plein. Nous, au niveau de l'Économie, nous avons été publics à l'effet que les capitaux vont être disponibles. Quand on parle d'Investissement Québec, il va y avoir plus de risque. On parle, entre autres, de combler ce que j'appelle la carence de la vallée de la mort.

La vallée de la mort, c'est quoi? C'est beaucoup de petites entreprises qui sont en émergence, qui ont des bonnes idées, qui ont des anges. Alors, il y a beaucoup d'entreprises là-dedans qui sont dans le domaine de l'énergie, dans le domaine de l'énergie verte, dans le domaine des réductions des gaz à effet de serre. Alors, de facto, par l'approche plus agressive que nous avons pour des jeunes PME, bien, je pense qu'on va gagner à ce niveau-là.

En termes des... les moyens pour réduire les pourcentages qui ont été convenus dans les prochaines années, le collègue ministre de l'Environnement est en train de travailler à différentes choses. Moi, je vais être là pour l'épauler en termes de mettre les ressources financières et humaines disponibles au MEI pour pouvoir y arriver.

Mme Ghazal : Souvent, comme, quand on parle de nos réductions des gaz à effet de serre, on sait que, d'ici 2030, on veut réduire de 30 %, etc., on a l'objectif global, mais on n'a pas, par exemple, comment est-ce qu'on va faire pour y arriver puis des cibles pour chacun, par exemple, des ministères. Est-ce que vous trouvez que ce serait une bonne idée que votre ministère ait une cible de réduction des gaz à effet de serre pour que votre ministère contribue, en plus des autres, à les atteindre, d'avoir des indicateurs de performance puis de faire le suivi? Une des propositions qu'on avait, c'était d'avoir comme une sorte de budget du carbone puis de considérer les gaz à effet de serre, les unités, comme des dollars pour dire, O.K., où est-ce qu'on est rendus, est-ce qu'on est en dette, et tout ça, pour arriver à destination. On a la destination pour, donc, un peu plus que 10 ans, mais on n'a pas les étapes. Est-ce que vous pensez que ce serait une bonne idée d'avoir...

M. Fitzgibbon : Écoutez, présentement, là, présentement, la réponse à votre question, non, on n'a pas de cible précise par ministère, à tort, peut-être. Par contre, je ne pense pas qu'il y a un ministère aujourd'hui... Moi, j'étais un de ceux qui prônaient qu'il ne devrait pas y avoir de ministère de l'Environnement, ça ne devrait pas exister. Pourquoi? Parce que chaque ministère a sa reddition, chaque ministère doit avoir ses objectifs. Bon, je fais un peu de farces quand je dis ça. Mais le ministère de l'Environnement, le ministre de l'Environnement est présent dans toutes nos rencontres, souvent, au niveau du MEI, au niveau de l'Éducation, au niveau du Transport, évidemment. Alors, je pense que...

Bon, est-ce qu'il va y avoir des cibles spécifiques au ministère? Peut-être, mais je pense qu'on est conscients, pour arriver à 2030, les objectifs, bien, il faut avoir des mesures pour y arriver, pour... Et je pense que c'est... Pas je pense, c'est intrinsèquement dans nos plans d'action, même s'ils ne sont pas... il n'y a pas une reddition formelle. Alors, on verra si on aura un plan plus précis à apporter, mais c'est clair que le ministère de l'Environnement se préoccupe de mesures, au niveau de la transition qu'on va faire, pour se rendre à 2030.

Mme Ghazal : Donc, est-ce que le fait d'avoir un budget des gaz à effet de serre, un budget carbone, est-ce que c'est une bonne idée?

M. Fitzgibbon : Un budget de gaz à effet de serre?

Mme Ghazal : Un budget carbone, comme pour dire, chaque année, voici ce qu'on peut émettre ou... Par exemple, il y en a qui... il y a des projets qu'on va en émettre plus, mais on va aller peut-être se rattraper ailleurs, dans des projets qui vont être moins émetteurs de gaz à effet de serre. Est-ce que vous trouvez que c'est une bonne idée de gérer de façon saine, comme on veut gérer les finances publiques, de gérer de façon saine aussi nos émissions de gaz à effet de serre?

M. Fitzgibbon : Je pense que mon collègue de l'Environnement est une personne très pragmatique et consciente que les objectifs que nous avons, que nous voulons respecter, le fameux Accord de Paris, entre autres, pour y arriver, ça prend des mesures concrètes, et ces mesures-là vont devoir être annoncées. Alors, je pense que je vais laisser mon collègue de l'Environnement être plus précis, mais, oui, il faut avoir un chemin, il faut bâtir le chemin pour se rendre à la destination.

Mme Ghazal : Puis est-ce que... Par exemple, on parlait des régions. Comment est-ce que c'est possible d'adapter... C'est-à-dire que, souvent, on fait des programmes qui sont mur à mur, qui sont beaucoup plus pour... des programmes, par exemple, ici, comme urbains. Comment est-ce que c'est possible d'avoir des programmes pour la réduction de gaz à effet de serre, mais adaptés, par exemple, aux différentes réalités dans les régions?

M. Fitzgibbon : Bien, je pense que... Tantôt, je parlais de McInnis. C'est un bon exemple, tu sais. McInnis me préoccupe, 1,7 million de tonnes. Et volontairement, quand je parle à la Caisse de dépôt... On est en train de stabiliser McInnis, là. Je pense qu'on va y arriver. Mais, en même temps, on regarde les projets. Alors, dans ce cas précis là, on a deux projets qui vont, j'espère, adresser peut-être le tiers des émissions. Je veux dire, c'est notre objectif. On va-tu y arriver? Je ne le sais pas.

Je pense qu'il faut regarder... Sur la Côte-Nord, bien, il y a des enjeux là aussi, c'est sûr. Mais je pense qu'il y a des projets qu'on peut mettre en place dans des régions près de ceux qui font les minerais de fer, qui vont pouvoir compenser. On pense à des moyens énergétiques aussi. Alors, la réponse est difficile à donner, mais c'est clair qu'il faut avoir des... Montréal est différent des régions. C'est clair que les 17 régions administratives du Québec, qui composent comment IQ va opérer avec les 17 régions, vont devoir avoir leurs propres moyens, leurs propres objectifs pour pouvoir permettre que le Québec au complet respecte les engagements qu'on a pris pour 2030.

Mme Ghazal : ...aussi dans notre programme par rapport... parce que vous avez parlé tout à l'heure des résidus de bois, puis que ça serait important de les utiliser. Ça, c'est plus pour l'énergie. Mais par rapport à la construction, par exemple, dans le domaine résidentiel, on utilise le bois, mais, par exemple, dans le domaine industriel, les structures, c'est en

acier, et tout ça. Puis on le sait qu'il y a de l'innovation qui se fait aussi dans l'industrie du bois pour avoir des structures en bois. Est-ce que... Nous, une des propositions qu'on avait, c'était de changer le Code du bâtiment pour insuffler cette industrie-là et que ça puisse aussi... que le code de bâtiment soit changé pour que, dans l'institutionnel et le... dans le non résidentiel, on puisse utiliser plus de bois. Est-ce que vous, votre ministère pourrait avoir une contribution pour ce secteur-là?

M. Fitzgibbon : Premièrement, on n'a pas l'autorité là-dedans. Ça va être ma collègue ministre des Affaires municipales, mon collègue aussi ministre des Forêts. Ça adonne que je connais un peu cette industrie-là, puis une des sociétés, pour ne pas la nommer qui est à Chibougamau est rendue experte, comme vous le savez peut-être, dans ces structures-là, et on l'encourage. Financièrement, le MEI est très proche de la société, et il y a des projets qui vont être annoncés bientôt. Alors, oui, on est sensibles à ça, c'est sûr.

Et je pense, par contre, que je vais laisser, si vous me permettez, le soin à ma collègue des Affaires municipales de légiférer sur ça, mais nous sommes là pour appuyer les sociétés qui sont capables de performer. Puis on a vu une évolution importante au Québec, dans l'industrie du bois, vers ces produits de structure là. On en a plusieurs qui sont là.

Mme Ghazal : C'est plus pour Investissement Québec, ça fait que ça va aller à cet après-midi.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Merci. Merci pour le bel échange à la députée de Mercier et M. le ministre. Donc, nous poursuivons du côté du gouvernement avec un deuxième bloc avec le député de Portneuf où vous avez 15 minutes.

M. Caron : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, c'est toujours un plaisir de découvrir cette expérience des études de crédits, hein? Ça nous permet d'approfondir certaines recherches. Moi, j'ai identifié des questions liées à l'exportation et aux nouveaux accords de commerce pour le ministre.

Plusieurs accords de commerce d'importance ont été conclus par le Canada au cours des dernières années, notamment avec l'Union européenne, les pays membres du partenaire transpacifique global et progressiste, sans compter le nouvel accord Canada-États-Unis-Mexique.

Tout d'abord, la quasi-totalité de l'accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne est entrée en vigueur en septembre 2017. Cet accord offre un accès privilégié aux entreprises québécoises à un marché de 500 millions de consommateurs, tout en entraînant des retombées économiques pour le Québec. C'est dire, finalement, que l'Union européenne est à nos portes. Cet accord a créé des emplois, renforcé des relations économiques et stimule le commerce avec le deuxième marché mondial. J'ai noté aussi que cet accord couvre pratiquement toutes les facettes des relations commerciales Canada-États... Union européenne, pardon, son but ultime étant de réduire les obstacles à notre commerce.

Avant l'entrée en vigueur de cet accord, seulement 25 % des lignes tarifaires de l'Union européenne sur le produit canadien étaient en franchise de droits. Aujourd'hui, grâce à cet accord, 98 % de ces lignes tarifaires de l'Union européenne sont désormais en franchise de droits. Et, lorsque l'accord sera pleinement mis en oeuvre, c'est 99 % des lignes tarifaires qui seront exemptes de droits. Les retombées, en réalité, de l'accord étaient perceptibles un an après son entrée en vigueur.

Quant à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, en vigueur depuis le 30 décembre 2018 pour les six États ayant ratifié, à savoir l'Australie, le Mexique, le Japon, Singapour, la Nouvelle-Zélande et le Canada et est entré aussi en vigueur le 14 janvier dernier pour le Vietnam, cet accord commercial ambitieux renforcera et facilitera l'accès des entreprises québécoises à des marchés asiatiques prometteurs comme le Japon et le Vietnam, et ce, avant leur concurrent américain. Une fois l'accord complètement mis en oeuvre, il représentera un bloc commercial de 495 millions de consommateurs. Ça donnera un accès préférentiel aux marchés importants en Asie et en Amérique latine.

• *(12 h 40)* •

Il y a aussi l'accord Canada-États-Unis-Mexique, depuis novembre 2018, qui permet de préserver notre accès privilégié au marché nord-américain et de dissiper l'incertitude économique entourant le maintien des relations commerciales en Amérique du Nord. Ces négociations ont permis de conserver les éléments-clés des relations commerciales ainsi que d'incorporer des dispositions répondant aux enjeux commerciaux du XXIe siècle et permet aussi de promouvoir des débouchés pour près d'un demi-milliard de personnes qui vivent en Amérique du Nord. Par ailleurs, il y a aussi l'Accord de libre-échange canadien qui est entré en vigueur en juillet 2017. Cet accord remplace et modernise l'accord sur la concurrence intérieure et permet de sécuriser le marché canadien au bénéfice de l'économie québécoise.

En réalité, au Québec, la contribution des PME aux exportations est majeure. Près de 94 % des établissements manufacturiers qui exportent ont moins de 2 000 employés. J'ai bien entendu plusieurs exemples dans Portneuf, dont, par exemple, Machitech, qui propose une gamme de tables de coupe au plasma et exporte ses produits au Mexique et aux États-Unis. Ces établissements sont à l'origine d'un peu plus de 50 % des exportations totales en valeur du Québec et représentent... et près de 60 % des établissements qui exportent pour 25 millions de dollars ou plus annuellement ont moins de 200 employés.

J'en arrive à ma question. Nous qui sommes un gouvernement qui veut toujours mieux faire en matière d'accompagnement de nos entreprises, de nos entrepreneurs et en matière d'économie, et à la lumière de ce que j'ai indiqué ici, plus haut, M. le ministre, j'ai deux premières questions qui, finalement, peuvent se structurer en deux sous-questions. La première, c'est : Quelles occasions d'affaires découlant des accords de commerce avez-vous identifiées pour les entreprises exportatrices québécoises et pour les PME? Et la seconde sous-question, c'est : Que fait le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour aider celles-ci à identifier ces opportunités d'affaires?

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente, je remercie le député de Portneuf, parce qu'il apporte un élément très important qu'il faut considérer au ministère pour pouvoir permettre encore une fois de réduire l'écart de compétitivité par rapport à nos voisins. Il faut plus exporter, mieux exporter, et effectivement les accords de libre-échange qu'on a présentement de disponibles vont nous permettre d'y arriver.

Si je commence par l'Europe, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne constitue un des accords de libre-échange les plus importants conclus par le Canada au cours des 20 dernières années. Le Québec a d'ailleurs été un des principaux instigateurs de cette négociation qui a débuté en 2009. Pour la première fois, le Québec a participé de façon pleine et entière à la négociation de cet accord et dans tous les domaines qui relèvent en tout et en partie de ses compétences législatives. 14 juin 2017, l'Assemblée nationale du Québec a adopté la motion approuvant cet accord, et le gouvernement a adopté le décret qui prévoit que le Québec soit, à l'égard des entités visées par la Loi sur les contrats et organismes publics, lié par les dispositions du chapitre sur les marchés publics de l'accord européen.

Depuis, le cadre législatif réglementaire a été modifié pour se conformer à l'accord, et toutes les dispositions devraient être en place en mai 2019. Ceci concerne majoritairement les marchés publics. La quasi-totalité de l'AECG est applicable depuis le 21 septembre 2017, date d'entrée en vigueur provisoire de l'accord, notamment pour les réductions tarifaires, pour l'ouverture des contrats publics et la facilitation de la mobilité des gens d'affaires.

Alors, je pense que l'Union européenne constitue un marché incontournable. En étant la première économie mondiale, elle représente en effet plus de 20 % du PIB mondial et compte plus de 500 millions d'habitants. L'AECG favorisera le commerce Canada-Union européenne par, d'une part, l'élimination des tarifs de douane, d'autre part, par une plus grande mobilité des gens d'affaires, troisièmement, la facilitation de la reconnaissance des qualifications professionnelles puis, dernièrement, un meilleur accès aux marchés publics européens.

Au niveau des tarifs douaniers, les droits de douane ont été abolis pour 98 % des lignes tarifaires dès son entrée en vigueur. À terme, la totalité des exportations de biens non agricoles entrera sans tarif sur le marché de l'Union européenne. À titre indicatif, certains produits québécois dont les tarifs ont été éliminés : l'aluminium sous forme brute, il y avait des droits de douane de 3 %, les fils d'aluminium, qui étaient à 7,5 %, le silicium à 5,5 %, les motoneiges à 5 %, les produits chimiques, qui étaient jusqu'à 7,5 %, les vêtements, qui étaient jusqu'à 12 %.

Au niveau de l'agriculture, l'AECG crée de nouvelles occasions dans le secteur agricole. Les droits de douane sont totalement éliminés sur plusieurs produits d'intérêt : le fameux sirop d'érable, tarif de 8 %, les jus de fruits, les préparations alimentaires. Les producteurs et transformateurs québécois profitent aussi d'un accès supplémentaire au marché européen pour les produits de porc grâce à un contingent tarifaire qui s'établira à terme à 75 000 tonnes.

Pour les marchés publics, l'AECG permet d'avoir un accès privilégié aux marchés publics de l'Union européenne, qui sont évalués à 3 300 milliards par année... 3,3 milliards, 3 300 milliards par année. En fait, il constitue le plus vaste marché d'approvisionnement public au monde. Cet accord nous permet d'avoir accès aux contrats publics des municipalités, des hôpitaux, des écoles, des universités et entreprises étatiques de services publics.

Pour les PME maintenant. Les avantages découlant de l'accord ne bénéficieront pas qu'aux grandes entreprises, mais également aux PME, dont la contribution aux exportations est très importante. Les PME profiteront de nombreux avantages de l'accord, comme les baisses de tarifs douaniers, l'ouverture des marchés publics et la facilitation des procédures douanières.

Le gouvernement du Québec déploie des efforts importants afin que les entreprises québécoises soient informées des bénéfices de l'accord et leur assure également un accompagnement afin qu'elles puissent en tirer pleinement profit.

Export Québec a actualisé son plan d'action de promotion de l'AECG. Une tournée, d'ailleurs, a été organisée sous forme de formation plus spécifique pour un total de 12 séances dans 11 régions du Québec en 2018-2019. Plus de 300 représentants d'entreprises et organismes ont participé à ces activités.

En 2018-2019 dans le secteur des marchés publics européens, Export Québec a organisé différentes initiatives, dont l'accueil au Québec du chef de service de l'achat, de la sécurité intérieure et du ministère de l'Intérieur français, une mission commerciale en France et en Espagne dans le secteur des villes intelligentes avec la participation de 15 entreprises, quatre centres de recherche, huit villes québécoises, l'accueil au Québec de représentants des villes de Strasbourg et de Lille, la détection des appareils... d'appels d'offres publics, je m'excuse, internationaux pour un groupe d'entreprises québécoises sur quatre pays européens.

Finalement, pour le Partenariat transpacifique global et progressiste, le Partenariat transpacifique représente près de 15 % du produit intérieur brut mondial et réunit, là aussi, 500 millions de consommateurs, regroupe 11 pays de la zone Asie-Pacifique, qui incluent l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam. À ce jour, sept pays ont ratifié l'accord, soit l'Australie, le Canada, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Vietnam.

Cet accord contribuera à la diversification des exportations du Québec et permettra aux entreprises de tirer profit de la forte croissance de la région Asie-Pacifique, qui offre un bon potentiel, notamment pour les produits de l'aluminium, les produits forestiers, le porc et le sirop d'érable.

Le partenariat prévoit l'abolition des droits de douane sur un large éventail d'exportations et d'importations québécoises. À terme, pour les produits industriels, c'est plus de 99 % des lignes tarifaires qui seront exemptées de droits de douane. De nombreux produits manufacturés exportés par le Québec vers les pays du partenariat peuvent aussi bénéficier de l'élimination et de la réduction des droits de douane, notamment pour l'aluminium, par exemple, les droits de douane du Japon, de 7,5 %, et de l'Australie, de 5 %, seront totalement éliminés. Les produits du plastique, par exemple, les droits de douane du Vietnam, à 17 %, seront éliminés pour les feuilles et les plaques de plastique sur une période de trois ans.

• *(12 h 50)* •

Le partenariat permettra aux entreprises québécoises du secteur agroalimentaire aussi de profiter d'occasions d'affaires. À terme, 94 % des exportations du Québec à destination des pays membres se feront sans droits de douane. Par exemple, le Japon éliminera sur une période de trois ans les tarifs de 17,5 % de l'accord du sirop d'érable. Il éliminera les droits de 34 % pour le jus de fruits sur une période de 10 ans et a débuté l'élimination progressive des tarifs pour le porc.

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation a élaboré un plan d'action pour s'assurer qu'une majorité d'entreprises québécoises exportatrices prennent connaissance des occasions d'affaires. Export Québec développe des outils d'information pour les entreprises, analyse les impacts du partenariat pour chacun des secteurs, identifie les principaux gains découlant de l'accord, planifie des formations auprès des relayeurs pertinents, dont Investissement Québec et les bureaux du Québec à l'étranger, et développe une liste d'entreprises susceptibles de bénéficier des occasions d'affaires.

Pour conclure, finalement, l'accord Canada, États-Unis et Mexique. La signature de l'accord a eu lieu le 30 novembre 2018 en marge du Sommet du G20 à Buenos Aires, en Argentine. La signature de cette entente permet de préserver notre accès privilégié au marché américain et contribue à réduire l'incertitude économique ainsi qu'à assurer une plus grande prévisibilité pour les entreprises québécoises. Les relations économiques avec le Québec, les États-Unis et le Mexique sont d'une très grande importance pour l'économie québécoise.

Comme j'ai dit plus tôt, en 2018, 70 % des exportations québécoises de biens ont été dirigées vers le marché des États-Unis. Les exportations de biens vers le Mexique se sont élevées à plus de 2 milliards, positionnant le Mexique comme le troisième marché d'importance pour le Québec. Ce nouvel accord vient moderniser l'accord de libre-échange nord-américain en incorporant notamment de nouveaux chapitres sur le commerce numérique, l'environnement, le travail et les petites et moyennes entreprises. Des mesures prévoient une meilleure collaboration afin d'aider les PME à tirer davantage... ou à tirer avantage, plutôt, des possibilités en matière de commerce et d'investissement qui découlent de l'accord. L'accord pourrait possiblement aussi offrir de nouvelles occasions d'affaires pour certaines entreprises du secteur automobile, notamment en raison des dispositions suivantes : une hausse du seuil pour le contenu à valeur régionale des voitures de 62,5 % à 75 %, l'emploi d'acier, d'aluminium nord-américain, s'établissant à 70 %,ne nouvelle prescription concernant la proportion de main-d'oeuvre selon laquelle de 40 % à 45 % des activités de fabrication automobile doivent être réalisées par des travailleurs gagnant au moins 16 $ US de l'heure. Les trois parties doivent maintenant ratifier l'accord. Le Québec, pour sa part, maintient beaucoup de pression pour le retrait des tarifs américains sur l'acier et l'aluminium.

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation a élaboré un plan d'action pour que les entreprises québécoises prennent connaissance des nouvelles occasions d'affaires de l'accord. Ce plan d'action privilégie l'approche sectorielle. Les informations ont et seront transmises aux entreprises dans le cadre des activités d'Export Québec et de celles de nos partenaires sectoriels. L'objectif est d'offrir aux entreprises des informations spécifiques, propres à leur secteur.

On ne peut pas parler d'accords de libre-échange sans finir avec l'accord intercanadien, interprovinces. L'accord de libre-échange canadien, qui est entré en vigueur le 1er juillet 2017, encadre le commerce avec le reste du Canada. Il est venu remplacer l'accord sur le commerce intérieur. En 2018, la valeur des exportations québécoises de biens et de services à destination des autres provinces et territoires se chiffrait à 81 milliards, ce qui représente 39 % du total des exportations du Québec sur un marché comparable à celui des États-Unis.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre, il vous reste une minute.

M. Fitzgibbon : Parfait. Le marché canadien demeure le marché privilégié où nous avons exemption des tarifs douaniers, il n'y a pas d'incertitude liée aux devises, et les pratiques d'affaires sont similaires d'un territoire à l'autre. C'est pour cette raison que le Québec va mettre plus d'emphase pour encourager nos compagnies québécoises à exporter, entre guillemets, à l'intérieur du Canada.

Pour conclure, je pense que tous ces... le Canada est un des pays du monde à avoir un accord de libre-échange avec les deux plus grands ensembles économiques de la planète, soit l'Union européenne et les États-Unis, et à avoir accès à un marché en pleine effervescence, celui de la région de l'Asie-Pacifique. Ceci encourage les entreprises québécoises à exporter plus encore puis démarrer des activités.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. le ministre. Nous poursuivons avec un bloc de cinq minutes avec la députée de Marie-Victorin.

Mme Fournier : Merci, Mme la Présidente. D'abord, bonjour. Je suis très contente d'intervenir aujourd'hui à l'étude des crédits en économie. Et je voudrais profiter de mon temps pour parler de soutien aux entrepreneurs, parce que, vous savez, les intentions de se lancer en affaires ou de démarrer une entreprise n'ont jamais été aussi élevées que depuis quelques années chez les jeunes Québécois. L'année dernière, selon l'Indice entrepreneurial québécois, on était à 36,9 % des 18-34 ans qui comptaient le faire dans les prochaines années.

Et justement, aujourd'hui, je veux vous parler d'un cas précis, une belle réussite québécoise, l'entreprise Womance, une entreprise de commerce de détail qui a été fondée par Andréanne Marquis et qui est établie sur le Web depuis maintenant 2015. Hier sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, Andréanne Marquis a justement lancé un plaidoyer pour un meilleur appui gouvernemental aux entrepreneurs, et je voulais le partager avec vous aujourd'hui. Donc, je vous lis son témoignage : «On encourage énormément l'entrepreneuriat au Québec. On nous dit haut et fort : "Lancez-vous en affaires! L'entrepreneuriat, c'est bon, allez-y." Par contre, la grande majorité des gens qui veulent se partir en affaires ne savent pas du tout où aller, comment débuter ou encore les risques que cela comporte. Je ne savais rien au départ de Womance, par contre j'étais entourée de gens qui m'ont aidée.

«On encourage les gens à se lancer en affaires, mais on ne les guide pas. Plus j'ai reçu de messages, plus je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose.

«À l'automne dernier, j'ai écrit à une multitude de "personnes importantes" au gouvernement du Québec. J'ai finalement réussi à m'asseoir avec un directeur de cabinet politique et je suis peut-être naïve, mais j'étais convaincue que mon idée était bonne, pertinente et nécessaire — je le suis encore d'ailleurs — mais je n'ai jamais eu de retour, donc ils ont dû la trouver ordinaire.

«Je ne comprenais pas pourquoi il n'était pas mis à notre disposition, en tant que citoyens, un guide, le guide de l'entrepreneur, dans lequel nous pourrions trouver les réponses à nos questions sur la grande majorité des domaines d'activité possibles d'une entreprise. Peu importe le domaine qui t'intéresse, ouvre le guide à cette page. Prenons, par exemple, 100 domaines où la grande majorité de ces entreprises sont des PME. Faisons le tour de ces domaines, parlons à des entrepreneurs qui nous expliqueront les hauts et les bas de leurs industries, les permis nécessaires pour y oeuvrer, les normes à respecter. Insérons-y des témoignages. L'expérience parle. [À la] fin d'une section, [on pourrait trouver l'adresse] courriel du département qui t'aidera au gouvernement. Permettons également au gouvernement et à Revenu Québec d'envoyer des infolettres éducatives et pertinentes aux entreprises selon leur domaine d'activité.»

Bref, son témoignage a reçu des dizaines de commentaires d'appui sur les réseaux sociaux, et donc je voulais vous porter aujourd'hui sa question. Au fond, seriez-vous ouvert à étudier cette idée et à donner suite à Mme Marquis?

M. Fitzgibbon : Écoutez, je suis totalement en accord avec votre intervention, votre question et votre commentaire. On a été relativement publics à date sur ça, puis ça va être plus clair dans les prochaines semaines. On doit, au niveau de la réforme d'Investissement Québec, avoir des moyens locaux pour promouvoir l'entrepreneuriat. Je pense qu'on va voir trois niveaux d'intervention au niveau d'Investissement Québec : le niveau national pour les grosses interventions, de toute évidence, le niveau régional, qui est important aussi, on a 17 régions administratives où les gens du MEI et d'Investissement Québec vont être à l'affût des projets de moyennes entreprises, mais il faut revenir au niveau local.

On avait, à l'époque, les fameux CLD. On ne remettra pas les CLD en place. Par contre, je pense qu'il est important que nous puissions, au niveau d'Investissement Québec régional, activer l'accompagnement autant au niveau ressources humaines, parce que souvent les entrepreneurs ont besoin d'accompagnement de ressources humaines, qu'au niveau du capital. Alors, je m'engage, nous nous engageons à ce que, dans les régions, surtout celles qui n'ont pas... ou les localités, celles qui n'ont pas d'outils en place, de les mettre en place. Dans d'autres cas où les outils existent déjà, en incubation, qui fonctionnent bien, on va continuer à mettre de l'argent.

Alors, oui, je pense que c'est important que la souche entrepreneuriale du Québec, qui fait partie de notre ADN, soit maintenue. Et effectivement je pense que c'est une des critiques que j'ai eues, à Investissement Québec, sur la prise de risque, parce qu'évidemment plus on parle de jeunes entreprises, entrepreneuriat, plus il y a de risques. Alors, je pense qu'il va falloir intervenir plus précisément, et ça va être fait par ma collègue la ministre déléguée des régions, en économie, qui est présentement, d'ailleurs, je pense, cette semaine dans la région pour, justement, comprendre l'écosystème, parce que ce n'est pas vrai qu'il va y avoir un programme national pour les régions, c'est impossible. Alors, il faut voir à l'adapter aux différentes régions, et les besoins vont varier d'une région à l'autre.

• *(13 heures)* •

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. le ministre. Merci, Mme la députée.

Alors, écoutez, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures afin de procéder à l'étude du volet, cette fois, Économie et Investissement Québec.

Merci à tout le monde. Et je vous invite à prendre le café avant de venir, parce que vous savez qu'on n'aura pas le droit de servir du café dans l'après-midi. Alors, bon dîner.

(Suspension de la séance à 13 h 1)

(Reprise à 15 h 2)

La Présidente (Mme IsaBelle) : Nous allons reprendre nos travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Économie, Investissement Québec, des crédits budgétaires du portefeuille Économie et Innovation pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Allaire (Maskinongé) est remplacé par M. Provençal (Beauce-Nord); Mme Blais (Abitibi-Ouest) est remplacée par Mme Guillemette (Roberval); Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré) est remplacée par Mme Picard (Soulanges); M. Lévesque (Chauveau) est remplacé par M. Caron (Portneuf); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) est remplacé par Mme Ghazal (Mercier); et Mme Richard (Duplessis) est remplacée par M. Ouellet (René-Lévesque).

Investissement Québec

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Nous allons débuter par les remarques préliminaires et nous allons procéder par la suite à des discussions d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses.

Nous avons débuté les travaux, alors, à 15 h 1, et c'est pour une période de trois heures. Donc, on doit consacrer... La période va être consacrée à l'étude de ces crédits cet après-midi. S'il y a consentement, pour la minute perdue, nous allons l'enlever de la période du gouvernement. Est-ce qu'il y a consensus? Oui? C'est parfait. Nous sommes juste... Il nous manquait une minute.

Remarques préliminaires

Alors, nous débutons donc avec les remarques préliminaires. M. le ministre de l'Économie et de l'Innovation, vous disposez de 12 minutes.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais, d'emblée, m'excuser pour l'absence du président, le P.D.G. d'Investissement Québec, M. Pierre Gabriel Côté, qui... à sa demande, j'ai acquiescé... Pour des raisons assez évidentes, je pense, avec les changements qui vont être annoncés bientôt, je trouvais respectueux et j'ai accepté son offre de ne pas être présent.

Par contre, toute l'équipe exécutive d'Investissement Québec est ici présente aujourd'hui. Et j'aimerais introduire les trois qui vont s'exprimer quand je n'aurai pas les réponses : M. Paul Buron, qui est responsable de tout le programme FDE, le programme du ministère pour IQ, Alexandre Sieber, qui s'occupe de tout le côté des fonds propres et du capital de risque, et nous avons le CFO, Christian Settano, qui pourra répondre à toutes les questions sur la question financière. Puis, si eux n'ont pas les réponses, bien, en arrière d'eux autres, il y a toute l'équipe d'IQ, que je salue, ici cet après-midi.

Alors, Mme la Présidente, comme vous le savez, Investissement Québec est une société de développement économique ayant pour mission de faire croître l'investissement privé, de soutenir l'emploi partout au Québec et, ultimement, d'être un moteur de création de richesse collective.

Au cours de l'exercice 2017-2018, IQ a réalisé 1 456 interventions financières, a injecté 1,1 milliard de dollars de fonds propres dans des projets d'entreprises qui ont une valeur, elles, de plus de 5,4 milliards de dollars, et ce, pour assurer la création ou la sauvegarde de plus de 9 300 emplois.

Le budget du gouvernement du Québec 2019-2020 confirme que la capitalisation d'Investissement Québec, comme j'ai dit ce matin, passera de 4 à 5 milliards, ce qui lui permettra d'intervenir davantage auprès des entreprises à partir de ses fonds propres, notamment sous forme de prêts et de prises de participation. Toutefois, pour appuyer plus efficacement le développement économique dans toutes les régions, le gouvernement a décidé de revoir le rôle d'IQ. Je rappelle que c'était l'un de nos engagements électoraux, et maintenant on passe à l'action.

Mme la Présidente, j'annonce qu'au cours des prochains mois le gouvernement va remodeler son bras investisseur pour qu'il soit plus agile, plus volontaire, plus ambitieux et plus entreprenant. IQ a beaucoup varié son offre de service en faisant des prêts, comme une institution financière, dans le passé. Comme ancien entrepreneur, je pense que c'est correct, mais je crois qu'il faut maintenant ajuster le curseur. J'ai été public à l'effet que ce que font les gens d'IQ, ils le font très bien. Ce qui m'importe, c'est ce qu'ils ne font pas. C'est un fait, il faut davantage canaliser nos efforts dans des cibles différentes et être mieux équipés pour réussir. C'est pourquoi je compte donner les orientations nécessaires pour qu'IQ ait un mandat plus large et fasse notamment plus de prospection de nouveaux marchés pour les entreprises québécoises, qui sont, à mon avis, trop dépendantes du marché canadien.

Mme la Présidente, la transformation d'IQ ne suppose pas de brasser les structures, mais plutôt de changer les objectifs de la société d'État. Et, en fait, peu de temps après mon arrivée, quand j'ai rencontré le management d'IQ, ils avaient eux-mêmes déjà identifié beaucoup d'ajustements à faire à leur propre mandat, qui, en grande partie, vont prendre place dans la nouvelle structure. En d'autres mots, ça veut dire quoi? Appuyer davantage certains projets avec du capital patient, développer certaines filières stratégiques ou grappes et appuyer encore plus les régions.

Cette réforme permettra d'accroître la productivité et les investissements étrangers au Québec. Plus que jamais, un rattrapage est nécessaire pour rehausser notre niveau de productivité. Un travail a déjà été amorcé par IQ pour le secteur manufacturier. La société a initié des initiatives qui devraient véritablement aider les manufacturiers québécois à accélérer les investissements en innovation dans le futur car tout se passe par une augmentation des investissements privés des entreprises québécoises.

L'attraction des investissements étrangers figure parmi les priorités économiques pour le Québec. En fait, le premier ministre m'a donné l'objectif clair de faire doubler les investissements étrangers au Québec. Je veux convaincre les filiales étrangères déjà présentes sur notre territoire et les entreprises d'ailleurs de choisir le Québec pour leurs projets d'investissement. Je veux exploiter pleinement nos forces afin que le Québec devienne un des meilleurs endroits au monde pour investir. Je veux en faire davantage pour attirer les investissements miniers en sol québécois.

Par ailleurs, il faut qu'IQ s'adapte aux nouvelles façons de faire, à la nouvelle réalité et au nouveau contexte dans lequel se trouvent les entreprises. Sans vouloir critiquer le choix de mes prédécesseurs, j'estime qu'IQ doit en faire plus au cours des prochaines années pour mieux accompagner les entreprises en croissance.

Mme la Présidente, je veux qu'IQ priorise le développement économique et non seulement le rendement pur, financier, du capital investi, qu'elle comble les carences dans la chaîne des capitaux, qu'elle joue un rôle de leader et de complément dans l'économie du Québec, qu'elle devienne une accompagnatrice pour les entreprises étrangères et québécoises qui ont des projets d'investissement importants, qu'elle cible davantage ses efforts d'attraction des investissements au Québec sur des grappes dynamiques et prometteuses pour l'économie québécoise.

• *(15 h 10)* •

Par exemple, IQ doit avoir une plus grande implication dans des projets en intelligence artificielle, en aérospatiale, en innovation ou encore en numérisation d'entreprises. Je pense aussi aux jeunes entreprises en démarrage. IQ doit pouvoir leur offrir de l'accompagnement à toutes les étapes de leur parcours.

Alors que l'économie du Québec est en croissance, j'estime qu'IQ doit se montrer plus audacieuse. Les entreprises québécoises doivent pouvoir se développer plus facilement et plus rapidement sur les marchés internationaux et ne pas compter uniquement sur les marchés américain ou canadien. Je pense que la prise de risque d'IQ va devoir augmenter.

L'autoroute internationale doit bien aller dans les deux sens. Il faut être meilleur pour attirer les investissements étrangers. Il faut être meilleur aussi pour exporter nos produits et nos services. Grâce à notre environnement d'affaires favorable et prévisible, nos exportations doivent continuer de croître. Elles atteignaient 92,2 milliards de dollars en 2018.

Mme la Présidente, à partir de la fin des années 80, on a vu naître des accords de commerce qui ont placé le Québec au sein de la plus grande zone de libre-échange au monde. J'en ai parlé ce matin. On veut désormais élargir nos horizons pour tirer parti des nouvelles occasions commerciales qui découlent des récents accords de libre-échange, soit l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste et, bien entendu, l'accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il faut profiter pleinement de ces opportunités.

Pour assurer sa croissance, l'économie du Québec doit compter sur la performance de ses entreprises sur les marchés internationaux. D'ailleurs, 35 millions additionnels sur cinq ans seront alloués au programme Exportation, ce qui signifie que les PME pourront bénéficier d'un soutien, qui atteindra 25 millions annuellement, pour leurs efforts de diversification et la consolidation de leurs marchés d'exportation.

Mme la Présidente, je veux rassurer tout le monde, IQ demeurera rigoureux dans ses processus et analyses. Le risque, ce n'est pas de plonger aveuglément dans des projets. Il faut une rigueur interne. Les gens de l'IQ et au ministère de l'Économie et de l'Innovation travaillent avec cette même rigueur. On va s'assurer qu'on a des bons mécanismes d'analyse. Et, si le risque amène des pertes plus grandes, il y aura des provisions en ce sens.

IQ deviendra un guichet unique pour l'accueil des entreprises. L'idée est de réduire la paperasserie du côté des entrepreneurs. IQ devra collaborer avec le MRI, le ministère des Relations internationales, qui a aussi des bureaux et un réseau de contacts à l'étranger. Des partenaires comme le Fonds de solidarité FTQ ou Fondaction peuvent également contribuer aux projets. IQ deviendra un accompagnateur pour les entreprises étrangères et québécoises qui ont des projets d'investissement importants.

Aussi, IQ doit être plus offensive et proactive envers les grands donneurs d'ordres internationaux pour que ceux-ci viennent davantage au Québec afin d'aider notre chaîne d'approvisionnement... et à mieux performer dans certains secteurs, un objectif ambitieux, je le reconnais, mais sûrement atteignable. Je veux convaincre les filiales internationales déjà présentes sur le territoire de choisir le Québec pour leurs prochains investissements et en attirer d'autres bien ciblées.

En conclusion, Mme la Présidente, le Québec est très attractif, comme je disais ce matin. Je veux qu'il le soit davantage. Il faut maintenant vendre plus et vendre mieux. Investissement Québec aura à jouer un rôle important pour atteindre cet objectif. À cet effet, nous aurons une équipe de développeurs qui sera plus agressive sur le terrain. Notre principal objectif, rehausser le statut d'IQ à l'international en lui donnant plus de moyens pour attirer les investissements étrangers et supporter les PME québécoises d'exportation. Merci.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. le ministre. Nous invitons maintenant la porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie à faire ses remarques préliminaires pour un maximum de huit minutes. Alors, à vous la parole, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Mme Anglade : Merci, Mme la Présidente. Alors, je salue les représentants d'Investissement Québec, mais je vais garder tout le temps de parole que j'ai pour la période des échanges avec le ministre.

Discussion générale

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Comme il n'y a pas non plus de remarques préliminaires du deuxième et du troisième groupe de l'opposition, nous commençons donc immédiatement l'étude des crédits budgétaires. Nous sommes maintenant prêts. Alors, à vous, Mme la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne, pour l'étude des crédits.

Mme Anglade : Merci, Mme la Présidente. Alors, Mme la Présidente, je vais commencer d'entrée de jeu par dire la chose suivante. Je ne me rappelle pas une étude de crédits récente où le P.D.G. d'un organisme public n'était pas présent pour présenter les échanges. Je ne me souviens pas de ça. Et je ne sais pas si on accepterait qu'Hydro-Québec vienne sans son P.D.G., Éric Martel, ou que la Caisse de dépôt vienne sans que Michael Sabia soit présent. Je pose la question au ministre. Pourquoi est-ce qu'on accepte ça quand c'est Investissement Québec?

M. Fitzgibbon : Par respect pour l'individu. Je pense que, comme je l'ai dit tantôt, au mois de décembre, quand M. Côté et moi avons conclu conjointement qu'il ne serait pas le président-directeur général pour l'avenir parce que toute la nouvelle structure, la nouvelle mission d'Investissement Québec est la mission du gouvernement, je pense qu'il n'était pas approprié aujourd'hui qu'il vienne ici expliquer les visions, expliquer un nouveau Investissement Québec, alors qu'il n'avait pas participé à son élaboration.

Je pense qu'aujourd'hui il y a deux sujets qui sont importants à discuter. Le premier, c'est le futur d'Investissement Québec. Et je pense qu'aujourd'hui je suis celui qui est le mieux qualifié pour le faire étant donné qu'on était au centre

du développement de la vision. Mais en même temps toute la question de qu'est-ce que fait Investissement Québec, je pense que l'équipe de direction qui est ici peut très bien représenter ce qui a été fait entre 2017 et 2019.

Mme Anglade : J'aimerais, Mme la Présidente, quand même rappeler au ministre que, lorsqu'on fait une étude des crédits, c'est pour le passé. Et puis je suis très contente de parler de l'avenir, mais il faut également parler du passé. Et je répète encore une fois que je trouve ça surprenant que le P.D.G. soit absent, la première des choses.

La seconde des choses, c'est que vous conviendrez avec moi que ça reflète probablement un malaise à l'intérieur de l'organisation dans les derniers mois. Et je le dis en tout respect, mais, dans les derniers mois, toutes les nouvelles qui ont circulé sur Investissement Québec l'ont été faites par l'intermédiaire des médias, de dossiers qui ont coulé, d'articles de presse. Et c'est comme ça qu'on a vu ce qui se passait, une gestion laborieuse dans la gestion des relations avec Investissement Québec. Et j'ai bien l'impression que ça a eu des répercussions sur ce qui se passe aujourd'hui chez Investissement Québec.

Alors, j'aimerais bien que le ministre nous parle de comment il voit les choses à l'intérieur d'Investissement Québec parce que d'apprendre qu'il y a un P.D.G. qui est en place, qu'il va y en avoir un nouveau, que, finalement, les dates ont changé, etc., et que tout se fait par l'intermédiaire des médias, je ne pense pas que ce soit la manière optimale de gérer une société d'État.

M. Fitzgibbon : Alors, la question est pertinente, et je répondrais à la députée de Sainte-Anne et...

Mme Anglade : Saint-Henri—Sainte-Anne.

M. Fitzgibbon : Je m'excuse, je vais apprendre un jour. Je pense que, dans les prochains jours, beaucoup des inquiétudes que vous avez exprimées vont disparaître. Je pense que, je dirais, l'harmonie, j'irais jusque-là, qui existe entre le ministère, entre moi, mon équipe et le P.D.G. d'Investissement Québec va être mise en lumière parce qu'il va y avoir une suite à l'avis du P.D.G. d'Investissement Québec.

Deuxièmement, toute l'élaboration de la mission renouvelée d'Investissement Québec, même si elle émane du ministère de l'Économie... Comme j'ai dit tantôt, en grande partie, l'équipe de direction actuelle que vous avez devant vous avait identifié eux-mêmes des changements importants qu'il fallait faire à Investissement Québec, changements qui, en grande partie, vont être reflétés dans la nouvelle structure.

Alors, je pense que vous pourriez directement poser des questions... Ce n'est pas approprié aujourd'hui, mais je pense que, dans les semaines, dans les mois qui vont suivre, au contraire, je pense qu'on va voir un nouveau Investissement Québec qui va être en harmonie avec le passé, et je pense qu'on va voir l'équipe de direction que vous avez devant vous ici continuer à travailler à Investissement Québec. Alors, je ne suis pas d'accord avec le fait qu'il y a eu des émois internes.

Cela étant dit, les fuites dans les journaux, je suis très déçu, personnellement, aussi. Je n'ai pas aimé ça et ce n'est pas quelque chose que j'aime. Mais, malheureusement, ça, c'est inhérent à un gouvernement, je pense, hein? On a vu ça dans le passé aussi. Je ne suis pas fier de ça. Je vous l'accorde. Mais, en même temps, je pense, les communications entre le ministère, moi-même et Investissement Québec ont été telles que je suis très confortable, puis ça va être harmonieux dans le futur.

Mme Anglade : Merci, Mme la Présidente. Est-ce que, dans les derniers mois... Je comprends que le ministre se projette et puis... C'est parce que chaque fois qu'on a posé une question, jusqu'à présent, en Chambre, ça a été : Vous allez voir, vous allez voir, soyez patients. Et, vous savez, je peux être une personne assez patiente, M. le ministre. Cela dit, ça fait quand même plusieurs mois que la CAQ est maintenant au gouvernement. On parle de sept mois, et, jusqu'à présent, on n'a pas encore vu... Alors, j'imagine que, dans les prochains jours, vous allez annoncer des choses.

Néanmoins, il reste que... J'imagine qu'il y a des ajustements que vous allez proposer dans les manières de communiquer. Comme je vous dis, en termes de sociétés d'État, on a rarement vu ce type de situation, dans une société d'État, où on n'a pas d'information. Ça filtre au... Ça coule au compte-gouttes. Et, en plus, on n'a pas une idée claire de ce qui s'en vient. Alors, je pense que vous allez nous parler de ce qui s'en vient dans les prochains mois. Mais est-ce qu'il y a des affaires que vous allez modifier, votre manière de communiquer les choses, par rapport à cette société d'État dont vous êtes responsable?

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, effectivement, ce n'est pas moi qui gère le timing des communications, mais, si je suis absent demain ici, vous comprendrez pourquoi. Je pense que, dans les prochains jours, il y a des annonces. Dans les prochaines semaines, il y aura d'autres annonces.

Je pense que, premièrement, ce qui se passe au niveau communications externes à la Chambre, c'est une chose. Comment la société est gérée, comment l'harmonie entre le MEI, fonds propres, et IQ se passe, c'est d'autre chose. Puis, je peux vous assurer, puis on le voit dans les interventions, il n'y a pas eu de changement. Le côté opérationnel, efficience d'IQ-MEI s'est maintenu, et il y a autant d'opérations qu'on fait maintenant qu'on faisait dans le passé. Donc, je pense que la communication externe de qu'est-ce qui va se passer, il n'y a rien qui s'est passé depuis l'arrivée au pouvoir...

Mais, en même temps, je vais retourner un peu en arrière. J'ai dû prendre quand même quelques mois pour me faire une tête. Même, en arrivant en poste comme député, j'avais le trois quarts des choses déjà connues dans ma tête parce que je connais Investissement Québec dans mon ancienne vie. Je voulais quand même prendre le soin de parler aux dirigeants. Alors, c'est à la fin décembre qu'on a décidé de la nouvelle mission. Et, de concert avec la présidente du conseil, nous avons engagé un consultant pour faire la recherche, et qui a culminé avec une annonce qui va se faire dans les prochaines heures.

Alors, je pense que tout se fait dans l'ordre. Mais encore une fois le plus important, je pense, c'est : l'harmonie à l'intérieur d'Investissement Québec et du ministère de l'Économie, à mon avis, a été maintenue.

• *(15 h 20)* •

Mme Anglade : Bien, avant de parler de ce qu'on veut faire avec Investissement Québec, j'ai une question pour vous. La question de la parité dans les organisations puis les sociétés d'État est importante. Et, lorsqu'on regarde le comité de direction d'Investissement Québec, on constate que, sur neuf personnes, il y a quatre femmes. Donc, on peut parler de zone paritaire.

Néanmoins, lorsqu'on regarde les salaires des cinq hommes qui sont à la tête... qui font les plus gros... les cinq personnes qui font le plus d'argent sont les hommes, les quatre personnes qui font le moins d'argent sont des femmes, à l'intérieur du comité de direction. Alors, clairement un enjeu, à mon avis. J'aimerais vous entendre là-dessus. Bien, est-ce que vous trouvez que c'est un enjeu? Et comment est-ce que vous voyez la suite des choses dans votre perspective sur Investissement Québec?

M. Fitzgibbon : Écoutez, on ne peut pas être contre la vertu. Je suis d'accord que c'est un enjeu. Je suis en accord avec ça. Évidemment, je ne prendrai pas sur moi l'histoire d'Investissement Québec, mais je vais prendre sur moi comment j'ai travaillé dans mon ancienne vie. Et je suis totalement à l'aise de travailler vers une parité la plus parfaite possible. Puis la rémunération est une fonction du poste occupé, plutôt que, évidemment la diversité. Alors, écoutez, je ne peux pas répondre d'autre chose que je partage votre... pas inquiétude, souci, mais je partage aussi le fait qu'il faut travailler vers une parité.

Mme Anglade : En fait, M. le ministre, si je peux me permettre, la parité... Vous êtes en zone paritaire. Là, on parle des salaires. On parle des salaires. Il y a des salaires qui sont en fonction des postes. Évidemment, une société d'État a un devoir d'exemplarité aussi, c'est une question qui se pose, à l'image de tous les entrepreneurs... Vous avez parlé d'entrepreneuriat. Vous avez parlé de société, de volonté d'être plus ambitieux. Ce que j'entends de votre part, c'est : Je comprends ce que vous me dites, Mme la députée, je le partage. Mais, concrètement parlant, est-ce que c'est un enjeu qui va être important pour vous, comme représentant, comme ministre responsable d'une société d'État, de regarder ce type d'enjeu quant à la rémunération au sein même du comité de direction? C'est quand même particulier, on a neuf postes, les quatre femmes font le moins d'argent, les cinq hommes font le plus d'argent.

M. Fitzgibbon : Écoutez, je ne peux pas être spécifique à la réponse parce que la vertu, je la partage avec vous. Je pense que je veux dissocier deux choses. Les postes doivent être évalués sans égard au côté diversité. Et est-ce que les postes présentement sont bien établis en termes de rémunération? J'ose croire que oui. Il y a quand même un conseil d'administration, des gens compétents. Alors, je dois conclure que les postes sont bien évalués. Et à la question : Est-ce qu'il y aurait dû y avoir plus de postes comblés par des femmes au niveau des plus payants? Possiblement. Je pense que la compétence doit être en adéquation avec la diversité.

Alors, je ne peux pas être plus spécifique que dire que je partage votre souci, et, dans la mesure où on peut y arriver, je vais être très heureux de le faire aussi. Quand on va recruter des gens, quand on va avec des promotions des gens, je pense qu'il faut quand même laisser place à la compétence. J'ose croire, je ne connais pas la réponse, que l'organisation d'Investissement Québec, quand on arrive dans les postes plus intermédiaires, à cause de la question de l'adéquation avec les jeunes qui sortent des HEC ou d'ailleurs, on a une meilleure parité. Alors, si c'est le cas, bien, évidemment, ça va se transférer sur la haute direction. Je ne peux pas être plus spécifique que ça.

Mme Anglade : Moi, j'ose espérer que le ministre aura un intérêt plus marqué sur cette question pour la suite des choses parce que je pense que c'est dans l'intérêt de tous, d'autant plus qu'une société d'État a un devoir d'exemplarité. Et je rappelle qu'il y a une décision qui été prise au niveau de cette Chambre, hein, l'enceinte dans laquelle on se trouve ici, où on a voté une loi qui fait en sorte qu'on a la parité sur nos conseils d'administration de sociétés d'État. Donc, je pense que la suite logique, ce serait que le ministre s'intéresse à cette question et regarde de quelle manière il peut agir concrètement par rapport à cet enjeu.

J'aimerais entrer dans la question de la transformation d'Investissement Québec. Tout à l'heure, le ministre, dans son préambule, a mentionné qu'il ne souhaitait pas revoir les structures, mais plutôt revoir les objectifs. Alors, j'aimerais l'entendre davantage sur ce que signifie ne pas revoir les structures, mais revoir les objectifs par rapport à Investissement Québec. Est-ce qu'il y a des structures que vous voulez voir changer ou aucune structure, à ce moment-là, que vous voulez voir changer?

M. Fitzgibbon : Bien, je vais donner un exemple. Quand je dis que je n'aime pas les structures, c'est que, quand on joue dans les structures, surtout quand on parle de l'engin gouvernemental, on embarque dans des affaires qui sont compliquées, qui sont longues, et ma patience n'est pas longue. J'aimerais voir des résultats le plus rapidement possible. Alors, pour moi, si je me mets à jouer dans les structures des filiales, bien là on va se préoccuper de choses qui, à mon avis, n'auront pas d'impact à court terme.

Par exemple, le côté international, je suis très déçu du manque de cohésion, du manque de stratégie globale sur comment, d'une part, on va permettre à nos PME de mieux exporter, puis, d'autre part, comment on va amener, comme je disais ce matin, les bons donneurs d'ordres étrangers. On a, chez IQ International, puis le chiffre, je peux me tromper, là, une trentaine de personnes. On a, au ministère des Relations internationales, 80, 90 personnes à l'international, et, à Montréal International, qui en a 80 qui sont ici, on a Québec International. J'étais à Hanovre avec la chambre de commerce de Montréal, alors... Puis on a Export Québec qui est dans le MEI. Ça, c'est des structures. Est-ce que je veux jouer là-dedans?

Le plus simple, c'est que tout ce monde-là travaille dans la même cabane, mais ça n'arrivera pas sous moi parce que ça va prendre des années avant que ça se fasse. Alors, au contraire, ce que je vais faire, puis j'ai été public sur ça, je vais donner des mandats. J'étais à Munich avec la déléguée commerciale de la maison du Québec à Munich, excellente personne qui travaillait au MEI avant, qui avait des connexions au niveau des entrepreneurs et des grands donneurs d'ordres allemands dans ce cas-là. Alors, je n'irai pas demander à MEI d'aller en Allemagne ou d'aller...

Alors, je pense qu'il va falloir mieux coordonner ensemble. Et tout ce monde-là, en fait, veut la même chose. Alors, ce que je disais, c'est que, un, on va cibler les bons donneurs d'ordres internationaux qu'on va avoir au Québec parce que ce n'est pas n'importe qui qu'on va prendre, pour des raisons de main-d'oeuvre... ce matin. On va choisir qui sont les meilleures personnes qui ont les meilleurs contacts à l'international, puis, si elles sont au MEI, bien, tant mieux, puis, si elles ne sont pas au MEI, bien, tant mieux aussi, on va les prendre ailleurs. Alors, je pense qu'on a assez de ressources qui ont toutes le même objectif, qui veulent faire le bien du Québec, qu'on peut les organiser.

Export Québec, c'est un très bon exemple. Export Québec, on a des gens de compétences incroyables qui sont là puis font des bonnes choses. Mais là ils doivent travailler en adéquation avec les gens qui sont sur les marchés où on veut développer... Si, par exemple, et je reviens à l'exemple de l'Allemagne, c'est plus facile, je l'ai dans la tête... mais on a des gens en Allemagne qui connaissent les entreprises. On a les gens d'Export Québec ici, à Montréal, qui conseillent, donnent des programmes à nos PME, comment exporter. Bien là, l'autoroute, elle marche des deux bords.

Alors, je pense qu'on est capables d'être des meilleures coordinations au niveau des objectifs sans changer de structure. Est-ce qu'avec le temps elles vont changer? Peut-être, mais elles vont changer naturellement. Je ne veux pas, moi, forcer un changement de structure puis d'avoir un vent de face, là, le monde n'est pas content, puis qu'est-ce qu'on fait avec ça, ça, ça, mais je vais avoir les objectifs. Alors, je pense qu'on peut y arriver.

Mme Anglade : Je pense que votre réponse est relativement claire. Pour être bien spécifique, vous avez du financement que vous donniez à des organismes comme Québec International, comme Montréal International. Export Québec relève de vous. Est-ce que vous avez l'intention de changer quoi que ce soit en termes de financement? Est-ce que tout ce que vous avez l'intention de faire, c'est vraiment de dire : Bien, voici le mandat que je vous donnerais, mais ça ne change pas l'infrastructure ou la structure en tant que telle, point?

M. Fitzgibbon : Je favorise ça. Je favorise de... Bon, pour parler de Montréal International, c'est celui, évidemment, que vous connaissez le plus étant donné votre expérience, il y a des ressources qui sont très qualifiées chez Montréal International. Je pense que ces gens-là vont être heureux — je présume, je ne leur ai pas demandé — d'avoir des mandats du gouvernement, de dire : Nous voulons exploiter tel genre d'investissement étranger. C'est des gens qualifiés, et je pense qu'ils n'attendent que ça. Alors, je ne me mettrai pas à jouer dans les structures. Je ne me mettrai pas à couper les vivres de Montréal International parce que ça va satisfaire mon ego. Je pense que mon ego, il a été satisfait dans le passé. Alors, je n'ai même pas besoin de faire ça.

Est-ce qu'éventuellement, dans cet exemple-là, il va y avoir des changements de structure? Peut-être, mais, à court terme, il n'y en aura pas. À court terme, ça va être des mandats. Puis le président de Montréal International et moi, on a eu de très, très bonnes discussions à cet effet-là pas plus tard... Il y a deux semaines, on était à Naples ensemble, puis il était supercontent d'entendre qu'on était pour travailler avec lui. Pourquoi je vais réinventer une chose qui existe déjà?

Mme Anglade : Bien, vous avez raison de le penser de cette manière-là, d'autant plus que le secteur privé est impliqué... puis du financement qui ne viendrait pas différemment. Dans les mandats auxquels vous faites référence, est-ce que vous voyez ça comme une entente de... protocole d'entente entre ces différents organismes? Parce qu'on parle de Montréal International, Québec International. Il y en a d'autres également, et plus on va à l'étranger, plus on les voit. Est-ce que vous voyez ça comme étant des protocoles d'entente que vous mettriez de l'avant?

• *(15 h 30)* •

M. Fitzgibbon : Écoutez, je ne suis pas bien bon là-dedans. Je ne le sais pas. Moi, je vais laisser d'autres se préoccuper de ça. Je vais vouloir... J'ai déjà pensé à des grappes industrielles. J'ai déjà pensé à des choses que j'aimerais voir au Québec qu'on n'a pas. Puis, bon, là, on parle de MI, QI, on parle de la chambre de commerce, M. Leblanc. Alors, je n'ai pas réponse à votre question. J'essaie d'avoir des gens à mes côtés... régler ça, mais moi, je ne suis pas trop préoccupé par ça.

Mme Anglade : Vous n'êtes pas trop bon dans les protocoles. C'est ça que vous voulez dire, ce que ça signifie.

M. Fitzgibbon : Non, pas vraiment.

Mme Anglade : Mais en fait l'idée là-dedans, c'est de clarifier... je vous invite, Mme la Présidente, à travers vous, j'invite le ministre à regarder en détail quel genre de protocole il voudrait mettre en place, parce que je pense que, quand les choses sont claires, ça facilite de loin la situation. Et ça clarifie la situation aussi pour le milieu économique. Donc, plus c'est sur papier et clarifié, mieux le milieu économique va s'en porter. Donc, je l'invite, même si je suis sûre qu'il y a des personnes autour de lui qui sont très bonnes là-dedans, qui pourront arriver... Vous regardez votre chef de cabinet et votre sous-ministre, à tout le moins votre sous-ministre, qui pourront regarder ça, parce que je pense que ça va être nécessaire. Et vous savez déjà à quel point l'image, dans la relation avec l'État, ce n'est pas toujours facile pour les entreprises de... avec qui... à qui on fait affaire. Ça va être d'autant plus important que ces affaires-là soient bien documentées puis qu'il n'y ait pas trop de... il y aura des zones grises, mais qu'il n'y ait pas trop de zones grises.

M. Fitzgibbon : D'accord. Et, quand j'ai dit que le protocole ne m'intéressait pas, j'ai peut-être été cavalier. Ce que je voulais dire, c'est que la forme, je ne peux pas commenter sur ça, mais le mandat va être clair, d'accord avec vous. J'ai d'ailleurs vécu ça quand je suis allé à Vegas, à la foire de l'électronique. J'ai eu même des entreprises qui m'ont demandé : Comment ça marche, là, chez vous, là? On a le MEI, on a IQ. Il faut que les problématiques internes, qu'elles restent au gouvernement. Il faut que l'entrepreneur, les compagnies étrangères n'aient pas à vivre cette confusion-là, je suis d'accord avec vous, 100 %.

Mme Anglade : Parfait. Je pense qu'il reste deux minutes. Est-ce qu'on peut le reporter sur le prochain bloc? Parce que je ne veux pas partir un nouveau...

La Présidente (Mme IsaBelle) : On peut le reporter? Parfait, oui, on le reporte.

Mme Anglade : Oui? C'est bon? Parfait, je vous remercie.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Donc, nous allons aller avec un premier bloc avec le gouvernement, avec la députée de Labelle, avec 16 minutes.

Mme Jeannotte : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, collègues députés de l'opposition, membres d'Investissement Québec, députés du gouvernement.

Le programme de développement de l'économie, dans le fond, M. le ministre, si j'ai bien compris, à ma première expérience des crédits, va être augmenté de 47,1 millions de dollars, là, ce qui représente une augmentation de près de 15 % par rapport aux dépenses prévues de 323,4 millions de dollars en 2018-2019. J'aimerais ça comprendre si Investissement Québec fait partie de cette augmentation-là de 15 % ou si c'est carrément à part.

M. Fitzgibbon : Excusez, quel...

Mme Jeannotte : Parce que, dans le fond, l'augmentation qu'on met dans l'économie, notre augmentation, là, au net, est-ce que c'est à part Investissement Québec ou si c'est quelque chose qui est dans ce 15 % là d'augmentation des dépenses?

M. Fitzgibbon : O.K. En fait, les crédits budgétaires pour le ministère de l'Économie sont divisés en deux. Il y a les crédits budgétaires pour le MEI puis il y a les crédits budgétaires pour Investissement Québec. On les consolide pour avoir un chiffre, là, mais c'est deux gestions séparées. L'augmentation que nous avons donnée au MEI est de l'ordre d'à peu près 10 %...

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : ...de 3,5 % d'augmentation, mais là on ne fait pas le fonds de suppléance, ça, c'est une technicalité, on va chercher un autre 8 % à 9 %. On a à peu près 10 % au niveau du MEI, et Investissement Québec a son budget d'opération aussi. Et en plus on a du capital dans les deux cas. Alors, de l'argent, on en a en masse.

Mme Jeannotte : Non, j'apprécie. Mon but, c'est de bien comprendre. Donc, cette vision d'être plus agressifs, plus interventionnistes, au fond, est-ce qu'elle, donc, va se traduire également au sein du ministère, là, pour ceux... les acteurs qui s'occupent de développement économique, qui ont la main dans la pâte, là? Donc, elle va se traduire au même titre, presque, ou est-ce que je me trompe?

M. Fitzgibbon : Vous avez entièrement raison, c'est une excellente question. Je pense que, comme j'ai un peu expliqué ce matin, dans l'autre contexte, Investissement Québec va être notre instrument de développement économique. Tout le «touchpoint», toute l'interaction avec les entreprises, on veut qu'Investissement Québec soit, entre guillemets, le fameux guichet unique, là. Il faut faire attention, c'est un mot galvaudé un peu, quand même. Mais je pense que l'entrepreneur, quand il se préoccupe de permis de travail, de permis d'environnement, enjeux de main-d'oeuvre, enjeux de subventions, on veut qu'il y ait un guichet unique. Il n'y aura pas une personne qui va avoir la réponse à toutes les questions, là, de toute évidence.

Alors, au niveau d'Investissement Québec, les changements qu'on va faire, c'est qu'il va y avoir une collaboration accrue avec le milieu. Parce qu'il y a trois niveaux d'intervention au niveau d'Investissement Québec, au niveau du gouvernement. Il y a le niveau local, je dirais MRC, là, pour le simplifier, il y a le niveau régional, on a 17 régions administratives au Québec, puis il y a le niveau national. Bon, de toute évidence, si on fait un autre Bombardier ou un autre Airbus, on va le faire au niveau national. Par contre, quand on va aller faire... où il faut aller faire du travail de base, je pense, qui a été un peu négligé, c'est au niveau de l'accompagnement des PME en région, il faut travailler au niveau des MRC, dans lequel il faut des ressources, qui vont être des ressources humaines, qui vont accompagner les entreprises, et des ressources financières qui vont leur permettre d'investir en innovation, ou en robotique, ou ce qu'on voudra. Et ça, il faut le faire avec le milieu local. Ce n'est pas le gouvernement qui va le faire.

Alors, nous, par contre, il faut être la courroie de transmission, il faut mettre en place des structures. Dans l'ancien système, l'ancien temps, on avait les fameux CLD, donc, il y en a un peu de disparus. On ne les remettra pas en place, mais

on va mettre des affaires équivalentes où les préfets, les MRC, les élus vont être en contact avec le milieu. Nous, Investissement Québec régional, il faut donner des ressources humaines à ces gens-là pour accompagner les entrepreneurs puis il faut aussi avoir des patentes à côté, où il y a du capital de risque, je dirais, qui va être disponible pour aider l'entreprise.

Après ça au niveau régional, bien là la communauté, il y a des gens du ministère de l'Industrie, Commerce... de l'Innovation et de l'Économie qui ont des bureaux, le IQ a des bureaux. Bien, ce monde-là vont travailler ensemble aussi... des structures, on ne parlera pas de structures... travailler ensemble parce qu'il y a des ressources là-dedans très, très, très compétentes, autant chez MEI qu'il y en a chez Investissement Québec. En fait, je n'ai jamais entendu quelqu'un qui m'a dit : Ça va mal travailler avec IQ ou MEI. Je n'ai jamais entendu ça. J'ai entendu : Ils ne sont pas là pour nous autres pour telle affaire qu'on aimerait qu'ils nous aident. Alors, c'est ça qui va être le focus du nouveau IQ, entre guillemets, d'avoir des ressources pour le faire. C'est ça.

Mme Jeannotte : Si on veut donc augmenter les exportations, les investisseurs à l'exportation aussi, est-ce que je comprends bien quand j'entends, dans le fond, que les ministères, les experts des ministères qui s'occupent d'investissements à l'exportation vont être davantage... vont être utilisés à meilleur escient, ils vont travailler en collaboration pour qu'il n'y ait pas de gaspillage de fonds, dans le fond, puis que l'objectif ne se perde pas? Est-ce que je comprends bien qu'on va travailler davantage ensemble, l'ensemble des ministères, des experts ensemble, dans le fond?

M. Fitzgibbon : Le côté exportation, il est complexe, hein, parce que c'est facile dire qu'on va exporter, c'est une autre chose de pouvoir avoir les outils pour le faire. Je pense qu'il y a trois éléments importants, je pense, qu'il faut considérer.

Le premier, c'est d'avoir des programmes gouvernementaux qui vont être gérés par IQ, bien, c'est Export Québec qui a pris ça présentement, qui vont permettre de rembourser certaines dépenses éligibles, admissibles, pour, je dirais, sophistiquer l'offre de services, sophistiquer la compréhension de ce que sont les marchés pour les PME en question. Parce qu'aller vendre en Allemagne quand on est assis à Val-d'Or, bien, c'est plus difficile à dire qu'à faire. Alors, il faut que le gouvernement soit... Puis ça, le gouvernement, Export Québec a des très bons programmes. On met plus d'argent dedans. J'oublie le chiffre, là. On a mis, je pense, 15 millions de plus ou 35 millions de plus pour en faire plus, de patentes comme ça. Puis je pense ça, c'est important. Ça, c'est un élément. Donc, on va bonifier ce qui existe déjà.

L'autre élément, c'est aussi d'avoir l'expertise sectorielle, parce qu'exporter une planche de bois puis exporter un satellite, ce n'est pas la même chose. Alors, c'est sûr qu'il va falloir qu'on puisse... on peut faire ça de Montréal, on puisse, au niveau du ministère, identifier... Moi, je regarde beaucoup, par exemple, les nouveaux marchés d'export, c'est ce qu'on importe. Alors, j'aimerais ça qu'on puisse être capable de voir ce qu'on importe, apprendre à mieux le faire, faire comme les Chinois, les Chinois le font très bien, d'ailleurs, en passant, de se servir de ça pour dire comment est-ce qu'on va combler l'écart commercial puis comment qu'on va développer des expertises pour aller exporter. Alors, l'expertise interne, on a pas mal ça avec. Alors, je pense qu'il faut la bien... la canaliser.

Ce qu'il faut arrimer encore mieux, c'est, quand on détermine un marché, un pays, bien là que les gens qui sont à l'international, principalement au MRI, ministère des Relations internationales, ou chez IQ International travaillent en arrimage avec Export Québec. C'est là qu'on va vouloir mettre une couche de plus pour les rendre plus efficaces. Ça va-tu vraiment sauver de l'argent? Peut-être pas sauver de l'argent, mais ça va permettre peut-être que l'argent dépensé chez Export Québec, qui est quand même important, bien, qu'on ait peut-être des chances de succès plus grandes d'avoir des relations commerciales avec des pays qu'on va viser. En gros, un peu comment ce qu'on va...

Mme Jeannotte : Donc, une collaboration encore plus étroite avec les délégations générales du Québec?

• *(15 h 40)* •

M. Fitzgibbon : Absolument. Vous avez entendu le caucus, je pense qu'avec madame... bien, la ministre des Relations internationales, avec qui j'ai un très bon rapport, on s'est mis d'accord. On parlait de mandat. Mme la députée de Sainte-Anne—Saint-Henri... mentionnait tantôt, puis elle a raison, on va donner des mandats au ministère des Relations internationales. Votre mandat, c'est de prendre un pays quelconque. Dans tel secteur, on a 25 compagnies, au Québec, qui ont besoin d'avoir des contacts avec des entrepreneurs, et eux vont le faire pour nous autres parce qu'ils sont sur place. Alors, Export Québec, c'est des gens qui sont assis à Montréal ou à Québec. Ils n'ont pas nécessairement cette expertise-là. Alors, je pense qu'on peut faire travailler les gens ensemble. Puis les gens veulent travailler ensemble, hein? Il n'y a personne qui... On est très transversaux maintenant. Alors, je pense qu'on est capables d'y arriver. Puis, je pense, ce n'est pas des choses qui sont complexes, là. Ce n'est pas de la chirurgie qu'on fait ici. C'est de mettre des gens ensemble pour avoir les mêmes objectifs.

Mme Jeannotte : Ça semble bien intéressant. Puis j'aimerais vous entendre sur la notion de prendre plus de risques. Est-ce que vous pouvez m'expliquer dans quelle mesure... jusqu'où l'État va donc aller, là? C'est quand même assez nouveau, ce changement, au niveau du gouvernement, là, d'être aussi interventionniste, là.

M. Fitzgibbon : Oui. Je ne sais pas si je dirais interventionniste, mais vous avez raison que prise de risque veut identifier aussi perte plus grande. Alors, le gain va être plus grand, mais la perte va être plus grande. Alors, c'est sûr qu'il y a... qu'on parlait beaucoup au gouvernement... On se caractérise comme étant un gouvernement audacieux. Mais l'audace amène aussi... il faut accepter la volatilité des rendements. Alors, ça, c'est un élément qui est très important. Et c'est pour ça qu'il va être super important qu'il y ait une bonne reddition de comptes. Je pense que de prendre des risques moi, je suis très à l'aise avec ça, mais il faut aussi expliquer à la... pas juste aux gens dans la salle ici, mais à la population, parce qu'on gère l'argent de 8,5 millions de personnes. Alors, de dire qu'on va prendre plus de risques, bien, il faut que les

gens réalisent qu'est-ce qui va arriver avec ça. Alors, je pense qu'on va faire des coups, des «home run», comme on dit en termes de baseball, mais on va avoir des pertes aussi. Je pense que la rigueur qu'on a développée chez Investissement Québec, je trouve, des fois, ils sont peut-être trop rigoureux, mais ça, trop rigoureux, ce n'est pas un péché, mais il va falloir garder cette rigueur-là.

Parce que, quand je parle de prendre des risques, je parle de quoi, au juste? Je parle de... On a deux... O.K. Je vais recommencer. On a deux problématiques dans la chaîne des capitaux au Québec. La première problématique, c'est ce que j'appelle la vallée de la mort. La vallée de la mort, ça, c'est des sociétés qui ont levé de l'argent avec des anges, des amis, de la famille, puis on a levé 200 000 $, 300 000 $, 400 000 $, puis on... un CLD, puis on part. Puis là, à un moment donné, woups! avant qu'on soit capable d'avoir des ventes de 20, 25 millions, d'avoir 60, 80 personnes, il y a une vallée, là, il n'y a personne qui est là. Je pense que le gouvernement doit s'impliquer et investir dans ces sociétés-là. Là, on prend des risques. Mais je pense qu'il va falloir cibler ce risque-là. Je pense qu'on va le faire avec... À l'interne, M. Sieber, ici, s'occupe du capital de risque d'Investissement Québec. Ils en font, mais, à mon avis, ils n'en font pas assez, je veux qu'ils en fassent plus. Mais on va le faire à l'extérieur aussi.

Il y a des fonds qui existent, qui sont spécialisés là-dedans. On met de l'argent dans des fonds. J'ai mis de l'argent dans Cycle Capital, j'en ai parlé ce matin, et Cycle Capital, c'est un fonds qui prend des risques dans le domaine des technologies nouvelles, technologies vertes. Alors, je pense que ce bout-là, il va falloir en faire beaucoup plus, mais il va falloir accepter une plus grande volatilité. Mais on va faire une reddition de comptes à la population.

L'autre élément où on a des problèmes, c'est, quand on arrive avec des sociétés de plus grande capitalisation, certaines sont vendues prématurément à des étrangers. Je le sais, j'ai vécu moi-même la situation, on en voit fréquemment. Dans certaines de ces situations-là, pas toutes, il va falloir que le gouvernement intervienne et mette du capital additionnel pour les garder plus longtemps au Québec avant qu'éventuellement elles deviennent publiques ou qu'elles soient vendues à un donneur d'ordres. Alors, je pense qu'il y a deux carences dans la chaîne des capitaux, dans laquelle on va vouloir qu'Investissement Québec joue un rôle plus important.

Mme Jeannotte : Merci, c'est très intéressant. Il me reste combien de minutes, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il vous reste 4 min 30 s.

Mme Jeannotte : 4 min 30 s. Bien, écoutez, peut-être revenir sur un élément parce que ça me touche, étant une députée de région éloignée. Vous avez mentionné le CLD, tout ça. Il y a des gens qui travaillent dans le développement économique local depuis de nombreuses années, puis vous avez raison de souligner que c'est des gens compétents qui sont là de longue date. Alors, juste pour rassurer ces gens-là, pouvez-vous me redire, il faut que ça soit de la musique à mes oreilles, qu'ils n'ont pas à s'inquiéter, les gens qui sont dans les régions éloignées, là, au niveau des emplois?

M. Fitzgibbon : Non, je peux vous rassurer. D'ailleurs, quand je suis arrivé, tantôt, j'arrivais d'une rencontre avec les gens de FQM, et, la semaine prochaine, c'est le mercredi que je reviens à Québec pour faire une conférence. Je vais adresser à la... c'est leur congrès annuel, je pense, et on a parlé justement du mécanisme. Comment on va établir cette relation-là entre IQ régional et le local? Parce que, bon, les CLD, il y en a plusieurs qui ont disparu. Et je les ai rassurés, je leur ai dit deux choses. Je leur ai dit : Je ne suis pas à l'aise de voir des élus gérer l'argent du gouvernement, mais je suis à l'aise de voir les élus gérer le milieu et le développement économique local, le développement de la communauté, quels sont les trous économiques, quels sont les potentiels économiques. Je pense que je vais être prêt à accompagner, donner de l'accompagnement humain à ces gens-là pour que les PME du Québec puissent être prises en charge. Et, d'autre part, en parallèle, on aura des gens qui sont experts en investissement.

Puis on a beaucoup de fonds d'incubation au Québec, hein, qui existent. On en a plus dans les grands centres. Montréal est très, très bien servie, par exemple, mais les régions ne sont pas bien servies. Alors, il faudrait créer ce genre de mécanisme d'incubation, de fonds d'amorçage. Et ce n'est pas nécessaire que le gouvernement le fasse lui-même, parce qu'avant d'engager du monde partout dans les régions... je ne suis pas sûr que le quatre ans va passer vite. Alors, moi, je pense que je veux me servir de gens qui existent. Puis j'ai déjà... parce qu'on a annoncé ça un peu publiquement qu'on voulait faire ce genre d'investissement là. Il y a beaucoup de gens qui ont levé la main, qui veulent se qualifier comme étant des gens qu'on va accréditer pour donner de l'argent pour aller faire de l'investissement. Et ça, il va falloir qu'Investissement Québec gère ces fonds-là parce qu'Investissement Québec a l'expertise d'investissements.

Alors, moi, je pense que je peux vous rassurer, puis j'ai rassuré les gens... j'espère que j'ai rassuré les gens du FQM, puis je vais rassurer les gens qu'ils vont tous voir la semaine prochaine qu'on va s'occuper des régions.

Mme Jeannotte : Merci beaucoup, M. le ministre. Pour moi, ça complète, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est tout? Parfait.

M. Fitzgibbon : Une autre minute pour l'opposition.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, merci pour l'échange. Nous retournons avec un deuxième bloc pour le parti de l'opposition. Nous laissons la parole au député de Nelligan. C'est bien.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Donc, écoutez, ce matin, je n'ai pas eu la chance de continuer mon échange avec M. le ministre par rapport à la productivité. Ma première question va vraiment se concentrer sur les raisons

qui vous ont poussé à faire la capitalisation d'Investissement Québec. Je pense que, derrière, il y a une logique, probablement une logique d'affaires, une logique économique.

Avant d'aller à ma question, j'ai une série juste de statistiques à vous partager, qui nous proviennent directement du document *Votre gouvernement*. Donc, le premier, c'est la croissance économique au Québec.

M. Fitzgibbon : Quelle page?

M. Derraji : Bien là, c'est celle de ce matin, A.17. Donc, la page A.17, la première. En fait, j'ai cinq indicateurs. Le premier indicateur, la croissance économique au Québec. En 2019, 1,8 %, 2020, 1,5 %. Deuxième indicateur, on parle toujours de la comparaison avec l'Ontario, sur le taux d'emploi au Québec, on dépasse l'Ontario. Dans la catégorie 25-54, plus 3,1 %, dans la catégorie 55 à 59, 0,6 %. Là où on a un peu de retard, moins 4 %, c'est pour 60 ans et plus.

Troisième indicateur, les investissements non résidentiels locaux totaux des entreprises au Québec, on passe de 4,3 %, en 2018, à 3,8 % en 2020. Ça, c'est la page G.13. Dans la même page, je reviens au graphique de ce matin, qui nous parle des investissements des entreprises en machines et matériel au Québec. Et c'est là où on voit vraiment une courbe décroissante flagrante qui passe de 10,7 % à 4,8 % en 2020.

Mon quatrième indicateur, et, je pense que vous allez être d'accord avec moi, ça, c'est comme le drapeau rouge, c'est les exportations totales du Québec. En 2018, 2,9 %. En 2020, 2,2 %. Toujours, toutes ces données nous proviennent de l'Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et ministère des Finances du Québec.

Mon cinquième, la croissance économique en 2019 au Québec. Le ministère des Finances du Québec, 1,8 %. Je vous partage celle du secteur privé, qui se situe entre, la faible, 1,5 %, la plus forte, 1,9 %. Le ministère a choisi d'être au milieu, à savoir, la moyenne du secteur privé. La croissance économique en 2020, on chute. La moyenne au secteur privé, 1,5 %, la faible, 1,3 %, la forte, 1,8 %. Le ministère des Finances du Québec a choisi 1,5 %.

Je termine avec la croissance des États-Unis. Pourquoi je vous partage la croissance économique aux États-Unis? Votre plan de match, aider les PME, notamment avec l'exportation. On l'a vu, au niveau de l'exportation au Québec, c'est une courbe de décroissance. Là, maintenant, c'est quoi, la situation économique chez notre voisin? On passe de 2,9 %, en 2018, à 1,8 % en 2020.

Ma question, Mme la Présidente, à M. le ministre. Je n'ai que des indicateurs rouges, et Investissement Québec prend la décision de faire une capitalisation. C'est quoi, l'urgence? Et est-ce que c'est un bon investissement, sachant que c'est l'argent des contribuables?

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

• *(15 h 50)* •

M. Fitzgibbon : Merci, Mme la Présidente. Je vais répondre de la façon suivante. Nous avons un... Mon collègue le ministre des Finances est une personne qui est d'une extrême rigueur et qui est conservateur. Je pense que... puis, en Chambre depuis une semaine ou deux, on a eu beaucoup le débat entre le premier ministre et le chef de l'opposition, je pense qu'il faut différencier la gestion des finances publiques de l'économie. Je pense que c'est deux choses qui sont différentes, reliées, évidemment, mais elles sont différentes.

Alors, quand on fait des projections financières, comme ministre des Finances, pour prévoir le remboursement de la dette, qui est importante, par exemple, pour prévoir les soubresauts, ce qu'on appelle le «stress testing», je pense qu'il faut être conservateur, là. M. Girard... M. le ministre des Finances a pris des positions pas trop audacieuses pour libérer les fonds indûment qui pourraient être contractés par après. On a vu ça dans le passé. Alors, je pense qu'il faut dissocier les projections financières du ministère des Finances de comment le ministre de l'Économie veut allouer les ressources aux bonnes places.

Alors, je vais vous partager que, si les matrices économiques, en 2020-2021, sont conformes à ce qui est marqué dans le livre des budgets, je vais être déçu. Je vais être très déçu. Je pense que nos ambitions sont beaucoup plus audacieuses que ce qui est marqué là-dedans. Alors, si on livre plus qui est promis là, bien, on aura plus d'argent pour investir dans nos écoles puis dans notre système de santé.

Alors, pour répondre à la question plus spécifiquement, pourquoi on a mis 1 milliard de plus autant au FDE qu'à Investissement Québec... et je pense que nous avons la capacité d'identifier des PME québécoises qui vont pouvoir bénéficier, à court terme, de programmes audacieux en manufacturier 4.0, par exemple, ou en intelligence artificielle. Et moi, je suis prêt à être très agressif et à en financer pratiquement la totalité si on a les bonnes personnes qui vont faire les audits technologiques.

Et moi, j'ai comme... je pense que je me répète, là, mais je vais le dire pareil, j'ai parlé à beaucoup d'entrepreneurs, et moi, si j'ai un filtre qui m'amène les bonnes entreprises du Québec, je suis prêt à financer 100 % de ces projets-là sur la base qu'on va partager le risque, à savoir que, si le projet ne fonctionne pas, le gouvernement perdra son argent, mais, si le programme fonctionne, on va partager les profits. Alors, si on fait un travail comme il faut, j'espère qu'on va dépenser 1 milliard dans ces entreprises-là d'ici deux, trois, quatre ans, là. Ce n'est pas une course et, si on réussit, bien ça va contribuer grandement à réduire l'écart de compétitivité.

L'autre milliard, bien, ça va être pour prendre des positions d'équité envers des entreprises qui, peut-être, ont besoin de capitaux pour avoir une croissance accélérée parce qu'elles ont peut-être, comme frein à leur croissance, le manque d'accès aux capitaux parce qu'elles sont, comme je disais tantôt, sont dans la vallée de la mort ou elles sont dans les segments où le marché plus privé n'est pas là.

M. Derraji : Merci, M. le ministre. Au fait, à la lumière de ce que vous venez de dire, vous ne partagez probablement pas la même vision que votre collègue du ministre des Finances, qui est plutôt conservateur. Vous, vous ne l'êtes pas. À la

lumière de ce que je viens d'entendre, vous êtes plus en mode... vous êtes audacieux, vous avez une bonne vision. Je partage votre vision, mais, moi, quand je vois que dans mon tableau de bord... je pense que vous connaissez ça aussi, hein, vous êtes un entrepreneur, un tableau de bord, quand c'est rouge partout, je m'inquiète.

Donc là, quand je vois même le voisin, ça risque d'aller pas à ce qu'on souhaite, je rajoute ce que je viens de dire ce matin par rapport à la main-d'oeuvre. Je pense que ce n'est pas uniquement l'investissement au sein de ces entreprises en technologie qui va les aider à répondre à leurs besoins de croissance.

Et permettez-moi de vous partager... à la lumière de ce qu'on a dit, je veux vous parler d'une PME. Je sais que vous aimez les exemples et je veux vous parler de la Fromagerie Bergeron. Bon, la Fromagerie Bergeron, ce mardi, participait à une annonce avec le gouvernement fédéral où le gouvernement fédéral a annoncé des prêts d'environ 2 millions de dollars avec un taux de 0 %, 0 %, O.K.? Il y a quatre entreprises de Chaudière-Appalaches, la Fromagerie Bergeron figure, et cette fromagerie, donc cette PME de cette région, va recevoir une contribution remboursable de 700 000 $ sur un projet total... et je pense que ce projet ou cette participation probablement va ressembler à ce qu'Investissement Québec va faire dans les prochains jours.

Donc, sur un projet total de 4,5 millions de dollars, pour — ça, c'est intéressant, je pense que vous allez être d'accord avec ça — intégrer au processus de production des technologies propres qui permettront de récupérer du lait et d'éviter le rejet de résidus laitiers, jusqu'à maintenant, tout est parfait, une participation à 0 % de la part du gouvernement fédéral dans cette PME. Pensez-vous que c'est ce genre de participation qu'Investissement Québec va commencer à faire pour soutenir nos PME?

M. Fitzgibbon : Avant de répondre à la question, je vais répondre à une autre question parce que j'ai peur, tantôt, on... peut-être mal compris, c'est mon erreur. Vous avez dit tantôt, je pense : Tout est rouge. Je pense que... puis la vision de M. Girard et la mienne, vous avez la même, «by the way», si j'étais ministre des Finances, je ferais comme lui, puis, s'il était ministre de l'Économie, il ferait comme moi. Je pense qu'on est permutables. Mais je pense, comme gestionnaire des finances publiques, je pense qu'il faut être conservateur.

Mais vous mentionnez quelque chose d'autre. Vous mentionnez : On a probablement augure de récession éventuelle. Alors, qu'est-ce que... est-ce que c'est un arrimage intéressant... est-ce que c'était une adéquation intéressante de prendre plus de risques dans un environnement qui pourrait être baissier? C'est ça, votre question. Et moi, je pense que oui. Moi, je pense que oui parce que c'est dans ces situations-là où, si on n'intervient pas dans les bonnes situations, on risque d'avoir un écart qui va être plus grand encore.

Alors, c'est pour ça, je reviens au point de départ, que moi, je vais mettre beaucoup d'efforts sur des ressources humaines qu'on doit greffer, pas nécessairement à Investissement Québec comme employés, mais des... qu'on va qualifier des consultants qui vont identifier laquelle... lesquelles des 250 000 PME du Québec devrait-on... dans lesquelles devrait-on investir. Ce n'est pas toutes les PME du Québec dans lesquelles on va investir. Alors, je pense que je suis d'accord avec vous que les signes potentiels d'une récession éventuelle requièrent que le gouvernement soit plus prudent dans la sélection des PME dans lesquelles on va investir.

L'exemple que vous mentionnez, Fromagerie Bergeron, je m'excuse, je connais la fromagerie, mais je ne connais pas le programme. Vous mentionnez une contribution du gouvernement, un prêt pas d'intérêt, c'est ça? Un...

M. Derraji : ...en fait, pour être précis...

M. Fitzgibbon : C'est un prêt ou c'est une subvention?

M. Derraji : Non, non. Au fait, c'est une participation à un taux de 0 %. C'est une contribution remboursable de 700 000 $ sur un projet de 4,5 millions de dollars.

M. Fitzgibbon : ...on parle de quoi? 20 %, là, ou un peu moins que ça, là? 18 %, un prêt pas d'intérêt? Oui, la réponse est oui. Moi, je pense que... La réponse est oui, je le ferais.

M. Derraji : Donc, c'est quelque chose que...

M. Fitzgibbon : Absolument, absolument. Moi, je pense que... En tout cas, continuez, là.

M. Derraji : C'est excellent. Donc, ça donne la lumière sur la vision future. Mais je vais vous rajouter quelque chose très important. Est-ce que vous savez la Fromagerie Bergeron, qu'est-ce qu'elle a fait aujourd'hui? Bon, elle est partie chercher huit travailleurs guatémaltèques pour l'aider dans sa production.

Donc, ça revient à ce que je viens de dire ce matin, M. le ministre, c'est que c'est très bien de prendre ce virage. Écoutez, les quatre dernières années, j'étais probablement dans plusieurs endroits au Québec. La problématique majeure qu'on me sort, M. le ministre, c'est que, oui, je n'ai pas de problème à vendre mon produit. Je n'ai pas de problème suite à l'excellent travail de ma collègue, quand elle était ministre de l'Économie, l'industrie 4.0, on peut parler de l'industrie... d'aluminium, etc., il y avait pas mal de stratégies. Mais le problème qu'on a et qualifié, par le Conseil du patronat, de crise, c'est la main-d'oeuvre. Et c'est pour cela que, moi, avec mes questions, ce que j'essaie de faire, M. le ministre, c'est vous sensibiliser par rapport à cet enjeu, de le garder sur le radar.

Donc, je vous ai partagé un tableau de bord avec plusieurs indicateurs. On rajoute... Parce que, là, c'est un exemple parfait. Le gouvernement fédéral met de l'argent, l'entrepreneur, qu'il n'est pas de sa tâche, aller chercher les employés, vu

qu'il ne peut plus... parce que ce qu'on fait, c'est qu'on revoit les procédures d'immigration, on baisse les seuils d'immigration. Vous allez répondre quoi demain, M. le ministre, à des cas pareils, à des PME pareilles?

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente...

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : ...je veux répondre à la question, c'est une question très pertinente. Bien, tu sais, mettons les chiffres dans son contexte. Mettons une couple de mille, là. On était à 50 000 immigrants, on baisse à 40 000, si je me rappelle bien, c'est ça qu'on a dit, là, moins 10 000. Ce qu'on peut faire en parallèle sur l'immigration économique temporaire, c'est un multiple de ça.

Alors, la première chose que j'ai faite, puis je m'en rappelle, c'est ma collègue qui m'avait posé la question à la... puis j'arrivais en Chambre, disait : Bon, êtes-vous au courant? À l'époque, c'était 116 000 personnes qu'on avait... La liste, je ne l'avais pas, et ça m'a pris un mois. J'ai eu la liste des postes à combler. La première affaire que j'ai faite, j'ai regardé en région les jobs payantes. Et là je suis allé voir mon collègue le ministre de l'Immigration, j'ai dit : Comment est-ce qu'on peut trouver dans le monde, avec Investissement Québec International, avec d'autres personnes, des places où on peut aller chercher de l'immigration temporaire économique? Et c'est ce qu'on fait présentement.

Il y a eu des contraintes au niveau du fédéral, je l'accorde. Mais, quand on parle des jobs payantes, il y a une segmentation, j'oublie le terme exact, et je pense qu'on va rentrer dans cette talle-là. Et je pense qu'à court terme le 10 000 de moins d'immigration ça va être immatériel par rapport à ce qu'on peut faire au niveau économique temporaire et éventuellement quand on aura le... intégration.

Alors, je pense que le débat, il n'est pas cause à effet, mais je pense qu'on peut facilement... Pas facilement, je ne dirai pas ça. On a les moyens de trouver des ressources d'immigration économique qui vont combler les postes importants à combler pour, par exemple, l'intelligence artificielle. Il y a du monde qui cogne à la porte pour venir à Montréal pour travailler, Singapour, Montréal puis Londres, les trois villes dans le monde. Alors, je pense qu'on peut régler ça.

• *(16 heures)* •

M. Derraji : Oui. Mme la Présidente, je ne parle pas de l'intelligence artificielle.

M. Fitzgibbon : Je sais.

M. Derraji : Je parle d'une très bonne majorité de nos PME qui sont en région. L'exemple parfait, c'est la Fromagerie Bergeron. M. le ministre, l'inquiétude, elle est là, et je sais que vous n'êtes pas expert en immigration, mais je tiens juste à vous rappeler : il n'y a pas juste 10 000 de réduction, il y a 18 000 dossiers en attente. Et je peux vous ajouter une autre information parce qu'on est... l'avantage qu'on a, c'est qu'on est sur cette commission. Écoutez, avec le rythme qu'on avance, maintenant, c'est 400 dossiers traités. Si on continue avec ce rythme-là, on ne va même pas atteindre les objectifs au niveau de cette année.

Donc, pourquoi je vous dis ça, M. le ministre? C'est parce que, malgré votre bonne volonté, la bonne volonté du personnel d'Investissement Québec de mettre une capitalisation d'un milliard de dollars, vous avez des éléments non contrôlables. Le premier élément non contrôlable dépend du ministre de l'Immigration parce qu'avec sa mesure antiéconomique de baisser les seuils à 40 000, de jeter dans la poubelle les 18 000 dossiers, ça menace directement... ça menace nos PME. Donc, d'un côté, on dit qu'on a de l'argent, on veut investir dans la technologie, de l'autre côté, bien, on n'a pas des ressources humaines, le capital humain ne suit pas. Et c'est là, ce matin, où je disais que, pour rattraper le retard avec l'Ontario, l'élément le plus important, c'est le capital humain. Et ça, je pense que, si on veut que nos entrepreneurs aient leur prospérité économique, le capital, il est...

D'accord. Donc, ma question, Mme la Présidente, à M. le ministre : Comment il compte, à court terme, répondre à des milliers d'entrepreneurs qui ont une urgence pas au niveau des capitaux, probablement vous avez un bon plan, mais en termes de capital humain? Et je ne parle pas de l'intelligence artificielle.

M. Fitzgibbon : Premièrement, les deux ne sont pas en contradiction. Il faut voir le milliard de dollars du FDE et l'autre milliard chez Investissement Québec comme une marge de crédit. On vous donne une marge de crédit, vous ne tirez pas dessus le lundi matin puis vous avez une marge de crédit. C'est une marge de crédit qu'on a de disponible quand tes besoins se font sentir. Moi, je voulais que les deux, Investissement Québec et les fonds propres pour les sièges sociaux, qu'on ait l'argent disponible sans avoir à passer par les mécanismes d'approbation, que l'argent soit disponible au besoin. On va le dépenser dans combien de temps, le 2 milliards? Le plus vite possible, mais ça peut prendre trois ans. Alors, tu sais, je pense qu'il faut... il y a un horizon temporel ici, ce n'est pas une course.

L'adéquation avec l'emploi, je suis d'accord que le plafond de verre... pas juste au Québec, «by the way», le plafond de verre, dans le monde, et le personnel qualifié, plus on va pouvoir attirer de talents, plus on va faire une adéquation entre l'éducation supérieure de nos écoles et les besoins en entreprise, plus les gens vont travailler plus vieux, bien, on va être capables de résorber une partie des enjeux qu'on a à faire face.

Alors, je ne suis pas en désaccord avec ce que vous dites, mais je pense qu'il y a des moyens. Puis je suis très confortable qu'avec non seulement le ministre de l'Immigration, mais aussi le ministre de l'Emploi, M. Boulet, à travers sa grande corvée, qu'il appelle, on en est conscients, de ces enjeux-là, on n'est pas aveugles. Et je pense qu'on est capables, avec les moyens du bord, de faire le mieux qu'on peut pour y arriver. Et je suis d'accord qu'il faut s'assurer que nous avons des interventions planifiées. Et ça, ça va être en arrimage avec des gens qu'on va pouvoir attirer via des entreprises.

Et je dirais même... j'irais plus loin que ça. Quand j'étais à Vegas au CES, au mois de janvier, j'ai vu des sociétés... une société américaine qui m'a dit : Nous serions prêts à transférer notre bureau — c'est dans le jeu vidéo, dans ce cas-là — la société, à Montréal avec nos employés qui veulent venir travailler à Montréal. Alors, moi, je pense qu'on est capables d'arrimer. C'est un enjeu, c'est un vent de face, je suis d'accord avec vous, mais je ne vais pas être négatif, je ne veux pas m'apitoyer sur mon sort, dire : On n'y arrivera pas. On va y arriver.

M. Derraji : Merci, M. le ministre. Ce que j'aime avec vous, surtout dans l'échange, c'est que vous gardez ça sous l'oeil. Je ne dis pas que la capitalisation, ce n'est pas une bonne idée, au contraire, c'est une très bonne idée. Et, écoutez, nous sommes tous d'accord qu'on veut la prospérité économique parce qu'au bout de la ligne ça revient à nous tous en tant que contribuables.

Je vais revenir à un autre point qui est très important, c'est surtout par rapport à nos PME. Vous le savez probablement que le problème de transfert d'entreprises est un enjeu majeur. Là, on parle beaucoup de la pénurie de main-d'oeuvre, mais, probablement, on va commencer à entendre parler, M. le ministre, de la pénurie des patrons. La pénurie... On parle beaucoup de pénurie de main-d'oeuvre, mais probablement... commencer à entendre parler de pénurie de patrons, pénurie de repreneurs. Et ça, c'est un enjeu majeur parce que c'est des business, c'est des entreprises qui existent, qui emploient beaucoup d'employés. Parfois, c'est l'élément clé dans une région. Le problème, c'est qu'au-delà du manque de capitaux c'est un manque de relève.

J'ai lu en long et en large le budget, hein, de votre gouvernement, j'ai posé la question à M. le ministre des Finances, il m'a dit : Écoute, la meilleure personne à qui vous pouvez poser cette question, c'est M. le ministre de l'Économie. J'aimerais bien savoir, M. le ministre, c'est quoi, votre plan par rapport à cet enjeu majeur?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Député de... Donc, la question est posée. Vous avez cinq secondes... quatre secondes pour répondre. Vous n'en avez plus, dans le fond, vous n'avez plus de temps.

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Alors, nous y allons...

M. Fitzgibbon : Bien, je vais reprendre le trois minutes qu'ils n'ont pas pris.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Non, c'est déjà calculé.

M. Fitzgibbon : C'est fait?

La Présidente (Mme IsaBelle) : On lui a déjà redonné, M. le ministre. On trouvera bien moyen à un moment donné de répondre à cette question-là éventuellement. Alors, nous allons avec un deuxième bloc de questions, côté gouvernement, avec le député d'Orford, et vous avez 17 minutes.

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. J'avais une question en entrée de jeu. Si je n'utilise pas toutes les minutes de ce bloc-ci, est-ce que je peux faire comme la députée de Sainte-Anne et le député de Nelligan, reporter à l'autre bloc? Parce que j'avais deux interventions sur l'intelligence artificielle et j'en ai une sur Investissement Québec. C'est une question. Sinon, je pourrai... je serais en mesure de continuer.

La Présidente (Mme IsaBelle) : ...ce que vous voulez savoir, c'est, si vous n'utilisez pas vos 17 minutes, vous pouvez les reporter à...

M. Bélanger : Sur le bloc de ce soir. J'ai deux interventions de 20 minutes ou autour.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Non, pas ce soir, c'est impossible parce que, ce soir, c'est un autre volet. Cet après-midi, c'est le volet Investissement Québec que nous étudions.

M. Bélanger : Donc, c'est le même bloc. C'est un bloc.

La Présidente (Mme IsaBelle) : On doit rester dans notre bloc de trois heures.

M. Bélanger : Bon, bien, on va l'utiliser. Je vais m'organiser en conséquence.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Alors, vous avez déjà presque une minute de perdue. Alors, je vous invite à y aller, M. le député.

M. Bélanger : Oui, c'est parfait. Bien, merci. Merci, Mme la Présidente. Je tiens à saluer, évidemment, M. le ministre, les députés, mes collègues les députés ainsi que mes collègues de la fonction publique. Hier, j'ai eu l'occasion de participer à une autre étude des crédits au niveau de l'immigration. Ça a été une belle expérience. C'était ma première expérience. Là, donc, c'est ma deuxième.

Écoutez, j'ai passé près... un petit peu plus que 30 ans en redressement d'entreprises et en amélioration de productivité. Je pourrais vous dire que sûrement l'étude des crédits aurait été un mandat que j'aurais aimé avoir. Peut-être qu'un jour ça arrivera.

Bon, au niveau d'Investissement Québec, évidemment, moi, je me rappelle de la SGF, Société générale de financement, qui avait été créée. La Société générale de financement était quand même assez dynamique. Bon, elle a été absorbée par Investissement Québec. J'ai personnellement eu l'occasion de travailler avec Investissement Québec. Il y a de très belles expertises, il y a des individus au niveau de l'international. Je travaille des dossiers actuellement au niveau du tourisme. Donc, il y a une bonne expertise sur le terrain, puis j'abonde dans le même sens que M. le ministre au niveau de la dynamique et au niveau agressivité en termes de dossiers.

J'aimerais indiquer aussi peut-être... c'est un peu mon point de vue, mais je pense que M. le ministre et moi-même, on a le même point de vue, à ce niveau-là, si Investissement Québec décide de mettre plus d'argent au niveau de l'intelligence artificielle, l'automatisation et manufacturier 4.0... On sait que l'intelligence artificielle va toucher à peu près 60 % des jobs, 60 % des postes de travail dans le temps, ça fait qu'évidemment que... Puis là je ne vais pas utiliser l'exemple des fromages Bergeron parce que ce n'est peut-être pas un cas typique, mais typiquement, une entreprise qui aurait de l'automatisation et de l'intelligence artificielle, ça permet de libérer des postes au niveau des cols bleus, donc au niveau de la base d'une entreprise, les salaires les moins payants. Ça enlève du stress au niveau de l'immigration parce qu'on crée des emplois à l'interne qui peuvent par la suite devenir des cols... on utilise ça, des cols blancs.

• *(16 h 10)* •

Tantôt, on parlait aussi de la relève. Le transfert des entreprises, moi, j'appelle ça du «management buyout». Je ne sais pas c'est quoi, la... mais Investissement Québec, évidemment, va pouvoir jouer un rôle clé au niveau de la relève des entreprises. Ça fait que je pense qu'on accorde beaucoup d'importance au niveau de l'immigration. Par contre, dans son nouveau mandat, Investissement Québec, je crois que ça va être un bon catalyseur au niveau de l'essor économique et d'enlever un peu de pression au niveau de l'immigration.

J'aimerais aborder et profiter de cette première étude de crédits pour vous parler de la transformation d'Investissement Québec. On le sait, l'économie est une des trois priorités de notre gouvernement. Pour nous, le développement économique doit se traduire par des emplois payants partout en région. Nous l'avons promis en campagne électorale, le premier ministre l'a clairement dit dans son discours du trône, et j'aimerais, bien sûr, vous entendre à ce niveau-là.

En termes de modernisation des entreprises, selon moi, une des premières missions d'Investissement Québec est d'aider nos PME dans les régions. On le sait, je viens d'en parler, l'impact au niveau des postes de travail, mais l'impact que ça fait au niveau de la richesse du Québec si on automatise — je prendrais une entreprise manufacturière — et on libère des postes de travail qui sont à la base, c'est des postes de travail qui souvent sont peut-être à 20 $ de l'heure, et on crée des postes de travail qui sont beaucoup plus, en termes de gestion, on appelle ça les cols blancs. On parle de postes de travail qui sont souvent à 35 $, 40 $ de l'heure. On crée de la richesse, au niveau du Québec, tout en gardant quand même le bassin en termes de main-d'oeuvre.

Bon, cette transformation est un enjeu capital, on l'a dit à plusieurs reprises. À plusieurs reprises vous l'avez dit, M. le ministre, nos entreprises doivent investir plus dans l'innovation pour augmenter leur productivité et maintenir leur compétitivité face à la concurrence. Parce qu'il y a un fait, de plus en plus nos entreprises, nos PME sont en compétition avec des entreprises de l'extérieur du Québec, de plus en plus de nos entreprises font partie des grandes chaînes d'approvisionnement internationales et participent à la réalisation de projets d'envergure. Mais, pour ça, nos entreprises doivent se maintenir à jour technologiquement, et elles doivent investir dans leur modernisation.

Le gouvernement a certainement un rôle à jouer pour appuyer nos entreprises et combler ainsi le retard accumulé au niveau de notre productivité. Parce que, malheureusement, 15 ans de ce contexte favorable, une longue période de croissance économique, nous sommes en retard. Les chiffres sont connus : de 2012 à 2017, la productivité des entreprises au Québec a augmenté uniquement de 0,8 % par année, alors qu'en Ontario la productivité a progressé deux fois plus rapidement. Les statistiques comme celles-là ne sont jamais de bonnes nouvelles, parce que, pendant que nos entreprises font du surplace, nos concurrents en profitent et, si la situation continue, c'est un écart encore plus grand que devront combler nos entreprises pour rattraper leurs concurrents, puis ça n'aide pas au niveau de la péréquation.

Notre économie va bien pour le moment, il n'y a pas de récession en vue, du moins pas aux dires de notre ministre de l'Économie. Il y a un consensus qui se dégage parmi les patrons des grandes banques, à ce sujet, sur les faibles risques d'une récession à court terme. Je pense qu'ici la prudence est de mise, et on doit investir et travailler à renforcer la capacité concurrentielle de nos PME. Nos entreprises auront besoin de conseils, nos entreprises auront besoin d'aide financière.

J'aimerais vous entendre, M. le ministre : Comment Investissement Québec pourrait faire plus et faire mieux dans une éventuelle réforme? C'est assez général comme question.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Oui. C'est une très bonne question, pertinente, et qui démontre l'expérience aguerrie de mon collègue le député d'Orford. Et je demanderais peut-être la permission, je ne sais pas à qui, là, mais j'aimerais ça qu'on puisse écouter M. Alexandre Sieber. Alexandre Sieber d'Investissement Québec est responsable de la gestion, ce qu'on appelle les fonds propres, donc investit dans nos PME, il s'occupe du capital de risque. Et M. Sieber, avec son équipe, sont très près de tout l'environnement de nos PME du Québec. Alors, si quelqu'un donne la permission...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je vais le demander. Est-ce qu'il y a consensus pour écouter l'intervenant proposé?

M. Fitzgibbon : M. Sieber.

Des voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oui, c'est lui, M. Sieber.

M. Fitzgibbon : Hein? Si c'est lui, ça ne marche pas? Alors, Alexandre, juste nous donner un peu... Une très bonne question.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il doit lui-même s'identifier?

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. Sieber, vous devez vous-même vous identifier au micro. M. Sieber.

M. Sieber (Alexandre) : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Alors, est-ce qu'il y a consentement? Parfait. Alors, vous pouvez y aller.

M. Fitzgibbon : Parlez-nous des PME puis...

M. Sieber (Alexandre) : Comment on peut?

M. Fitzgibbon : ...comment on peut les aider encore plus.

M. Sieber (Alexandre) : Oui. Bien, évidemment, d'abord, comme agence de développement économique, on le disait en préambule, ce qui nous intéresse, c'est évidemment la croissance de l'investissement privé, qui est un enjeu au Québec. On doit absolument y travailler et très, très fort, je vous dirais, d'abord et avant tout, oui, par le capital parce qu'on est une organisation de services financiers. On fait bien d'autres choses, mais on a du capital.

La bonne nouvelle. Je vous dirais, depuis les deux dernières années, en fait, quand on regarde nos trois lignes d'affaires qui sont en fonds propres et qui sont présentes dans toutes les chaînes du capital, alors capital de risque, nos comptes majeurs pour les entreprises de PME à impact élevé et du capital de croissance, et le réseau régional, chacune de nos lignes d'affaires ont doublé et le nombre et le volume, en dollars, de leurs interventions. Alors, pour nous, c'est une mesure de succès qui se traduit également par le nombre de projets qu'on peut concrétiser. On est arrivés à peu près, par année, actuellement, seulement avec nos fonds propres, à peu près à 6 milliards, 5 milliards à 6 milliards de dollars. Donc, il y a un effet de levier qui est important. Pour 1 $ d'Investissement Québec, il s'investit, de la part de nos partenaires financiers, que ce soient les entreprises ou encore d'autres institutions financières, un effet de levier qui est très important.

Maintenant, le capital, il y a certains enjeux effectivement. Il y a des enjeux, pour les sociétés, d'amorçage et de démarrage, alors ce qu'on appelle la vallée de la mort. En capital de risque, là aussi, on a doublé nos investissements en deux ans, carrément. On avait à peu près 100 quelques millions, il y a deux ans. Cette année, on est à 200 millions. Et je trouve que c'est un bon exemple, les sociétés qui sont en amorçage et en développement parce qu'elles ont besoin, en plus du capital, de ce qu'on appelle «value beyond capital», alors toute la valeur ajoutée, alors l'accompagnement qui est nécessaire, le maillage également. On travaille beaucoup en maillage soit dans les institutions, au sein de notre propre portefeuille, ou encore de les mettre en relation avec des gens qui sont passés à travers les mêmes étapes. Alors, on travaille beaucoup en accompagnement de cette façon. Donc, le maillage entre, je vous dirais... ou l'adéquation entre le capital et l'accompagnement est absolument fondamentale.

Mais, bref, on est présents dans à peu près tous les secteurs d'activités industrielles, toute la chaîne également de capital, et les PME, dépendamment de leur stade d'évolution, ont besoin de produits qui sont spécifiques. Et je crois qu'un des beaux avantages d'Investissement Québec c'est que, sous un même toit, vous avez accès autant à de la dette, à du capital-actions et tout ce qu'il y a entre les deux. Alors, il y a énormément de flexibilité, il y a une expertise qui est capable d'accompagner aussi ces entrepreneurs-là.

Mais effectivement, quand on parle à nos entrepreneurs, ce qu'ils nous disent : Le capital, c'est une chose, mais que pouvez-vous nous amener sur la table par-dessus le capital? Comment vous pouvez m'aider, par exemple, à distribuer ou à développer mon produit, ma chaîne de distribution en Europe, ou en Asie, ou en Afrique, dans certains cas, Sud-Est asiatique? Comment vous pouvez m'aider également à devenir encore meilleur en exécution et en opérationnalisation? Et ça, c'est ce qu'on appelle tout le «scaling up» ou la croissance de nos PME aux prochains niveaux de croissance.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je vous inviterais, Monsieur, à clairement présenter votre prénom, votre nom et votre titre pour la prise de notes.

M. Sieber (Alexandre) : Alexandre Sieber, et je suis premier vice-président, Services financiers aux entreprises et stratégies clients, chez Investissement Québec.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Merci pour votre intervention également. Nous continuons avec le député d'Orford.

• *(16 h 20)* •

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. Petite anecdote. Moi, je ressens déjà l'impact de la transformation au niveau d'Investissement Québec. Avant de me lancer en politique, au cours de la dernière année, je travaillais des dossiers, en termes de tourisme, et je continus à travailler des dossiers en termes de tourisme. Évidemment je ne suis plus participatif, hein, on le sait, là, au niveau du Commissaire de l'éthique, il y a certaines règles, mais il y a déjà une dynamique qui est en place au cours des derniers mois. Je pense que les gens d'Investissement Québec sont au courant, mais il y a des projets significatifs, des projets énormes qui se passent au niveau du tourisme à travers le Québec. Et on sait que le développement économique touristique apporte des impacts économiques directs et indirects importants. Donc, je crois que c'est des bons placements potentiels pour Investissement Québec. C'était l'anecdote que je voulais apporter.

L'autre question, c'est... Depuis le début de l'initiative manufacturière d'Investissement Québec, j'ai vu sur le site Web que 497 projets innovants ont été soutenus, représentant des investissements de près de 1 milliard de dollars. Cette somme aurait permis de concrétiser des projets innovants totalisant plus de 3,9 milliards. Est-ce que c'est suffisant? Pouvez-vous nous donner des exemples d'entreprises qui ont profité de ce financement?

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Je vais passer la parole à Alexandre, qui a un très bon verbe aujourd'hui.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, c'est une autre personne, c'est bien ça, un autre intervenant?

M. Sieber (Alexandre) : Oui.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Monsieur... C'est le même intervenant? O.K.

M. Sieber (Alexandre) : Vous comprendrez que des exemples concrets ou spécifiques à certaines entreprises, je ne peux pas vous en donner, on est liés par des clauses de confidentialité avec nos clients, etc., on n'a pas l'autorisation, là, de les nommer. Mais je peux vous donner effectivement certaines statistiques.

En fait, quand on veut évaluer notre impact sur l'accélération du développement économique, il y a tout l'aspect, oui, des fonds propres d'Investissement Québec. Mais ce qui est encore plus important pour nous, c'est notre effet de levier, et notre effet de levier, en fait, en termes simples, ce que ça représente, c'est, encore une fois : Pour 1 $ d'Investissement Québec, combien de dollars de projets?

Et je prends à titre d'exemple tout le concept du manufacturier innovant qu'on a lancé il y a à peu près deux ans et demi, qui était un coup de barre qui était important à donner à l'économie du Québec. On sait que le tissu manufacturier du Québec a un effet d'entraînement autant au niveau des emplois, que de la recherche et le développement, que de l'innovation et de l'exportation, hein? C'est un de nos pôles importants. Alors, on a fait, par exemple, depuis deux ans et demi, en manufacturiers innovants, pour 1,7 milliard de dollars d'investissements avec l'argent d'Investissement Québec; 760 projets au total, 7 milliards de projets pour 10 000 emplois qui ont été préservés ou sauvegardés. Alors, vous regardez l'effet de levier, on parle de 4,50 $ à 4,60 $. Quand on regarde l'effet d'entraînement, qui est 1 $ d'IQ versus le privé, on est à peu près à 3,10 $. Alors, pour chaque dollar que nous, on a mis, une institution financière ou encore un investissement institutionnel est venu, lui, mettre à peu près 3,10 $ dans chacun des projets.

Et notre espoir, dans tout ça, c'est de voir justement un gain de productivité énorme et un positionnement de compétitivité de nos entreprises à l'échelle internationale. Tout va se passer dans les niveaux de productivité, l'amélioration des processus et dans l'innovation, la numérisation et la robotisation. Et c'est d'ailleurs... un peu à votre point de tout à l'heure, toute la robotisation et l'automatisation est une des solutions possibles quant à la pénurie de main-d'oeuvre ou aux enjeux démographiques qu'on connaît au Québec. Alors, elle est dans une stratégie, je vous dirais, multifacettes.

M. Fitzgibbon : Et je veux juste continuer sur la chose que tu viens de dire, Alexandre. J'arrive de la fameuse Foire de Hanovre, où, pratiquement parlant, le 4.0 a été inventé par les Allemands, puis j'étais accompagné de 130 participants d'entreprises québécoises, un rehaussement important par rapport à l'année dernière et un rehaussement qui va continuer dans le futur. Et j'ai déjà reçu des courriels. Puis Mme Blais, qui est avec moi ici, aujourd'hui, était la chef de mission. C'était impressionnant de voir comment les PME du Québec ont été éblouies pas seulement de voir des nouveaux jouets, mais de voir aussi comment on peut intégrer ces jouets-là.

D'ailleurs, Siemens, pour ne nommer que ceux-là, sont partie prenante avec nous pour investir, comme vous savez, dans les quatre centres industriels du Québec qui sont Montréal, Québec, Longueuil et Drummondville, et je pense qu'on va voir ces missions-là prendre beaucoup d'ampleur. Et, si nous sommes, à Investissement Québec, capables d'accélérer encore comment envoyer nos compagnies, on va tout gagner.

La Présidente (Mme IsaBelle) : ...vous aurez bien l'occasion de continuer. Alors, nous y allons avec le deuxième groupe d'opposition, la députée de Mercier, avec 14 min 45 s.

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Alors, rebonjour, M. le ministre, rebonjour, chers collègues, et aussi bonjour aux représentants d'Investissement Québec. Je voulais revenir par rapport à la question qui a été posée hier par mon collègue le député de Rosemont, qui vous avait parlé en fait, là, du processus d'embauche du nouveau P.D.G. d'Investissement Québec. Il avait parlé de Pierre Leblanc. Et c'est vrai que M. Pierre Leblanc n'est pas votre ami. D'ailleurs, on le salue.

Une voix : ...

Mme Ghazal : Mais, c'est ça, c'est une blague que je voulais faire. Il voulait parler exactement de Guy LeBlanc, qui est votre ami. Et en fait, ce que je voulais savoir... En fait, vous disiez qu'aujourd'hui on allait savoir aux crédits combien est-ce que a coûté... ce qui a été payé... Je voudrais savoir combien a coûté... l'argent, là, qui a été payé à la firme de chasseurs de têtes.

M. Fitzgibbon : Oui. Écoutez...

Mme Ghazal : Juste, juste combien ça a coûté.

M. Fitzgibbon : 60.

Mme Ghazal : ...

M. Fitzgibbon : 60.

Mme Ghazal : Je n'entends pas.

M. Fitzgibbon : Six, zéro.

Mme Ghazal : 60 000 $? O.K., très bien. Puis, évidemment, M. Guy LeBlanc... Si je comprends bien ce qui est sorti aujourd'hui, c'est qu'il y avait deux candidatures, puis le choix a été arrêté sur M. Leblanc?

M. Fitzgibbon : Ça, je ne commenterai pas. Écoutez, ce que je vais parler, c'est que... Écoutez, premièrement, ce n'est pas ma décision, c'est ma recommandation. Il y a un Conseil des ministres qui existe. Alors, hier, j'ai été peut-être un peu hasardeux, le Conseil des ministres n'a pas eu lieu encore. Alors, quand le Conseil des ministres aura lieu, on fera une annonce sur le candidat qui aura été choisi et recommandé. Par contre, j'aimerais ça peut-être un peu clarifier le processus parce que c'est ça, hier, qu'on a discuté, plus que le candidat comme tel.

Comme j'ai dit tantôt, je pense qu'on a fait les choses dans l'ordre. Je suis très à l'aise parce que, d'une part, même si mon idée était faite, parce que je connais l'écosystème d'Investissement Québec, la Caisse de dépôt, le conseil d'administration, j'avais des bonnes idées, on est quand même au gouvernement, il faut quand même avoir la rigueur de parler aux bonnes personnes, là. Autant rapide je puisse être, autant je pense que j'ai une certaine rigueur. Donc, ça m'a pris quand même du 18 octobre jusqu'à, je vous dirais, à Noël pour me faire une tête sur, au départ, quelle est la mission élargie d'Investissement Québec. Parce que le directeur général est en fonction de la mission qu'on lui donne et non pas en fonction des gens qu'on connaît.

Alors, à la fin, mi-décembre, je me suis assis avec le premier ministre et d'autres personnes du cabinet pour dire : Voici comment je pense qu'on devrait opérer... ou la mission d'Investissement Québec. Unanimement accepté. Parfait. Deuxième étape : Comment on va combler l'écart? Parce que même M. Côté, à l'époque, avec qui j'ai une relation très proche, malgré ce qu'on peut en penser, lui-même avait conclu que ce n'était pas la bonne personne pour amener à l'autre étape Investissement Québec. Ce qu'on voit généralement dans beaucoup d'entreprises, hein : on a un président, dépendant de l'évolution de l'entreprise. Alors, consensuellement, on s'est mis d'accord, ça prenait un autre leadership.

Alors, immédiatement, ce que j'ai fait, première chose, j'ai appelé la présidente du conseil d'administration d'Investissement Québec, Mme Leroux, que je connais. J'ai dit : Nous allons procéder à l'embauche d'un nouveau P.D.G., et on va le faire dans l'ordre, on va engager une firme de recrutement. On a fait quoi? Moi, j'ai nommé une firme, et Mme Leroux a nommé une autre firme, et on a fait un processus avec une autre personne qui est sur le conseil d'administration d'Investissement Québec, c'est Normand Provost, en qui j'ai beaucoup confiance. Normand connaît très bien le domaine de l'investissement, plus que beaucoup de monde, d'ailleurs. Alors, à trois, on a choisi la firme que Mme Leroux avait recommandée.

Cette firme-là a été rencontrée par le comité spécial, comité de sélection d'Investissement Québec et moi-même, pour établir les critères qui étaient importants pour la sélection du P.D.G. Et le processus a commencé au mois de janvier, dans lequel plusieurs noms ont été inclus, plusieurs noms qui venaient de moi parce que je connais pas mal tout le monde dans la communauté, à Montréal, au Québec, je dirais. Et il y a eu un processus qui a culminé avec une recommandation, par le conseil d'administration, de candidats et de candidats... Il avait choisi là...

Mme Ghazal : ...sorti dans les nouvelles comme quoi il y avait deux candidatures, dont... En fait, il y en a une qui est sortie et qui n'était pas M. LeBlanc, c'est-à-dire que la perle rare... mais finalement ça a été M. Guy LeBlanc, dont le nom était sorti dans la presse depuis le mois de février.

M. Fitzgibbon : Tout ce que je peux vous dire, c'est que... J'ai dit ça hier à votre collègue, là, je lui ai dit de me donner 48 heures, je vous demande 24 heures. Mme Leroux va être publique sur ce qui s'est passé, et je pense que vous allez être très satisfaits de savoir que ce n'est pas la décision du ministre... On dit j'ai beaucoup d'amis. J'ai cette chance-là. Et vous allez conclure que... de la bouche de Mme Leroux, c'est un processus qui a été très rigoureux et qui a fait que le choix final était le choix d'un candidat qui est le plus compétent dans les circonstances.

Mme Ghazal : ...par rapport à, par exemple, ce qui se passait avant, mais, bon. Ça fait que c'est correct. Merci pour les clarifications. Je veux vous parler du programme Passeport : immigration, qui est un programme où est-ce que les millionnaires étrangers viennent au Québec à condition d'avoir un certain montant, là, je pense que c'est 2 millions, dans leurs comptes. Ils font un prêt d'un peu plus de 1 million de dollars à Investissement Québec pendant une période de cinq ans. On sait très bien... même on apprenait que c'est des millionnaires à faibles revenus, qui ne contribuent pas nécessairement au Québec, qui n'ont aucun désir, peut-être pas la majorité, mais... peut-être pas tous, mais plusieurs, en tout cas, ils ne veulent pas, ils ne désirent pas nécessairement s'intégrer au Québec, apprendre la langue, etc., et qui vont souvent ailleurs au Canada.

Et on a appris aussi qu'il y avait des problèmes d'éthique, dans la gestion du programme, il y a des intermédiaires qui s'en mettent plein les poches, les coûts de gestion sont extrêmement élevés. Le fédéral a délaissé ce programme-là qui était considéré comme une sorte de... je m'achète un passeport canadien. Ils l'ont délaissé depuis 2012. Et il y a juste le Québec qui a ce programme-là. J'aimerais savoir à quoi sert ce programme.

• *(16 h 30)* •

M. Fitzgibbon : À l'époque, j'étais à la Banque Nationale, et c'est le programme des investisseurs immigrants auquel vous référez. Le programme a beaucoup évolué au fil des ans. C'est un programme qui a, en fait, en partie, donné des ressources financières au gouvernement pour investir, qui n'était pas nécessairement en arrimage avec la provenance des fonds ou qu'est-ce que l'investisseur était pour faire à l'économie. Le programme a évolué beaucoup, et aujourd'hui c'est un programme qui est administré par le MIDI. C'est un programme qui, en fait, est établi par le ministère de l'Immigration et qui est géré par Investissement Québec, donc, pour Investissement Québec.

Puis je vais laisser... Je ne sais pas qui veut parler, là. Toi? Je demanderais que M. Paul Buron puisse parler après, mais juste mettre la table... Donc, Investissement Québec est le gestionnaire du programme, reçoit les fonds d'investisseurs immigrants, et ces fonds-là sont mis dans nos fonds propres, entre guillemets, pour investir dans les PME. Alors, M. Buron, peut-être, vous pourriez élaborer un petit peu sur...

Mme Ghazal : ...son fonctionnement. Moi, ce que je veux savoir, c'est à quoi il sert. C'est-à-dire, est-ce que... Juste peut-être me dire, M. le ministre, à quoi il sert, et, si ce à quoi... À quoi il sert? Est-ce que les objectifs qui ont été établis pour ce programme-là ont été atteints, plus que savoir la poutine, là, du programme d'investissement?

M. Fitzgibbon : Écoutez, c'est une source de financement, fondamentalement, pour permettre... L'idée originale était de permettre à des investisseurs de venir s'établir dans la géographie dans laquelle ils investissent, ce que les autorités... Pardon?

Mme Ghazal : ...été réussi?

M. Fitzgibbon : Partiellement.

Mme Ghazal : Donc, vous vous engagez à le revoir?

M. Fitzgibbon : Oui, bien, c'est le MIDI, c'est mon collègue du ministère de l'Immigration...

Mme Ghazal : Je vous pose toujours des questions qui sont...

M. Fitzgibbon : Moi, je suis juste gestionnaire de l'argent. Moi, je reçois l'argent. On l'investit bien, je pense. Mais en même temps la question est pertinente, mais ce n'est pas moi qui vais refaire le programme, et le programme est en révision présentement.

Mme Ghazal : Ça touche quand même Investissement Québec. Disons que le programme, disons qu'on dit : Oui, oui, on veut le continuer parce que... puis on veut trouver une façon pour que les gens restent au Québec... qu'ils s'en aillent ailleurs, ce que je doute, mais est-ce que... puis que ça correspond peut-être à la vision de la CAQ de ce qu'est l'immigration, là, parce qu'on fait la vie très, très dure aux travailleurs, aux gens qui veulent s'établir, qui veulent s'intégrer ici, qui veulent contribuer à la société québécoise, puis ces gens-là viennent puis passent, alors qu'ils ne contribuent aucunement à la société québécoise, donc là vous dites que c'est le ministre de l'Immigration qui va pouvoir répondre à ça. Mais, vous, si on regarde la gestion, la façon que ça a été géré, est-ce que c'est éthique?

M. Fitzgibbon : C'est éthique?

Mme Ghazal : Oui, parce qu'il y a eu des gens... Il y a des intermédiaires qui sont... Il y a des intermédiaires entre les investisseurs et les institutions financières qui... C'est-à-dire que l'argent servait nécessairement à aller dans les PME, mais, après ça, il y a des intermédiaires là-dedans qui ont pu beaucoup, beaucoup en bénéficier.

M. Fitzgibbon : Bénéficier des frais de commissions, là.

Mme Ghazal : Oui.

M. Fitzgibbon : Écoutez, le mot «éthique», là, il faut faire attention à ça. Je ne veux pas me prétendre le cavalier blanc du gouvernement, là, mais je pense que... Tu sais, je ne peux pas répondre autre chose que de dire : Nous sommes

les bénéficiaires de l'argent qui vient du programme d'investisseurs immigrants. L'argent qui rentre ici a été escompté pour des commissions qui sont payées en cours de route. Est-ce qu'elles sont excessives? On peut poser la question.

La vraie question, ce n'est pas ça, je pense, c'est de savoir est-ce que cette source de capital là a une utilité autre que financière. Puis je pense que la question est pertinente. Et je ne suis pas celui qui va donner la réponse, mais je veux vous rassurer que j'ai eu des discussions avec mon collègue de l'Immigration, à savoir est-ce que le programme devrait continuer, et, si oui, quelles sont les conditions additionnelles qu'on pourra y avoir pour peut-être permettre de résorber une partie des problèmes de main-d'oeuvre.

Alors, carrément, c'est quelque chose que ministère regarde. Et nous, chez Investissement Québec, bon, bien, on... de l'argent. Si on n'a pas cet argent-là, on va le prendre ailleurs. Alors, je pense, malheureusement, c'est deux éléments différents.

Mme Ghazal : O.K. Est-ce que... Je voulais aussi savoir... Vous parliez d'une réforme globale, d'Investissement Québec, et générale, puis une des... En fait, on sait qu'Investissement Québec, ce qui est important, c'est aussi d'investir dans des secteurs qui sont beaucoup plus à risque, auxquels d'autres... Les banques, par exemple, les institutions financières n'investiraient pas... Comme les entreprises en démarrage, les secteurs de pointe en technologie, vous en aviez aussi parlé, est-ce que... Vous avez aussi dit que, dans le fond, vous ne ferez plus... vous allez laisser les banques continuer à faire des prêts aux entreprises puis vous ne vouliez pas nuire à la concurrence. Je veux vous entendre là-dessus, pour quelle raison puis...

M. Fitzgibbon : Je ne veux pas être dur dans mes propos, mais je vais l'être probablement. Mais je pense que le rôle d'Investissement Québec est un rôle de complémentarité au système privé. Et je pense que, si les banques veulent prêter de façon agressive, je préfère laisser des banques prêter, qu'Investissement Québec. Je pense que le rôle d'un organisme gouvernemental comme Investissement Québec est d'être le pourvoyeur de capitaux s'il y a une carence dans la chaîne des capitaux.

Ça veut dire quoi, la chaîne des capitaux? On parle d'entreprises en démarrage. On pense aux entreprises... à Couche-Tard, à l'extrême. Alors, là-dedans, dans cette chaîne-là de développement, bien, il y a des périodes où il y a un manque. Le privé n'est pas présent, et, je pense, c'est là qu'Investissement Québec doit intervenir, et ça, c'est dynamique. Aujourd'hui, il y a une carence dans le capital de démarrage, il y a une carence dans les grandes entreprises. Dans deux ans, ça pourrait changer. Alors, on ne va pas mettre Investissement Québec statique dans le temps. Il faut l'ajuster. Alors, le constat que j'ai fait, ce n'est pas la critique du passé, c'est le constat aujourd'hui.

Alors, moi, je pense que, quand... Je vais donner un exemple. Il y a beaucoup, au Québec, ce qu'on appelle les «family offices». Il y a beaucoup de gens, des boomers qui ont réussi en affaires, qui ont vendu leur entreprise à la relève ou autres et qui ont du capital qu'ils veulent réinvestir. Si ces gens-là veulent investir dans des entreprises de taille moyenne, nous, on va se tasser. J'aime autant voir le privé investir que le gouvernement parce que, d'emblée, le gouvernement est moins efficient que le privé. C'est dur comme commentaire. Alors, moi, quand le privé est prêt à mettre de l'argent, bien, moi, je ne veux pas qu'on compétitionne contre le privé.

Mme Ghazal : Vous ne dites pas qu'on arrête totalement de faire des prêts, par exemple, pour des entreprises en démarrage, parce que c'est ce qu'on comprenait quand on lisait... Mais je voulais que vous précisiez votre pensée. Vous allez continuer, donc?

M. Fitzgibbon : Bien oui, effectivement. Mais, écoutez, si la compagnie X a un prêt offert par Desjardins, ou par la Banque Nationale, la Banque Royale, je ne veux pas voir Investissement Québec compétitionner contre Desjardins. C'est ridicule.

Par contre, quand on parle de prêts, il y a des prêts qui sont plus risqués. Alors, dans la chaîne des prêts, à un moment donné, les banques vont arrêter, puis là Investissement Québec va rentrer. Je ne veux pas voir Investissement Québec compétitionner contre les banques dans les prêts séniors, par exemple, compétitionner contre les «family offices» qui font de l'équité privée. Je pense, ce n'est pas le rôle d'Investissement Québec. On est là juste pour... il y a un trou, on rentre dans le trou, parce que, sinon, pourquoi compétitionner contre Desjardins et contre la Banque Nationale? Je pense qu'ils ont des ressources... En fait, les entreprises doivent avoir accès aux capitaux. L'entreprise n'est pas indifférente, mais, si les capitaux sont bien pourvus par le privé, pourquoi nous, on va aller compétitionner?

Par exemple, je vais vous donner un exemple très précis, vous êtes peut-être... vous ne vous en rappelez peut-être pas, la SGF. Je ne sais pas si ça vous dit quelque chose, la SGF? Moi, j'étais impliqué... Et d'ailleurs j'ai vu hier M. Gignac, Clément Gignac. J'avais assisté Clément quand on avait fusionné la SGF et Investissement Québec. Force est d'admettre qu'aujourd'hui SGF... il n'y a plus grand monde qui reste à Investissement Québec. Donc, SGF, c'était l'outil de développement d'investissement en équité. Les gens sont partis, pas tout le monde. Je veux remettre ça un peu... Je ne vais pas remettre la SGF dans IQ, mais je veux avoir cette compétence-là qu'on a perdue. Alors, je pense que... Pourquoi? Parce que, dans la chaîne des capitaux, il y a des places dans la chaîne où il n'y a pas d'investissement en équité de disponible dans le privé parce que le privé ne veut pas en faire. Nous, on va le faire.

Mme Ghazal : J'ai combien de temps?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je voudrais souligner qu'il ne reste que 25 secondes. C'est beau?

Mme Ghazal : Mais non, 25 secondes, qu'est-ce que je vais faire avec ça?

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est beau. Alors, nous allons avec...

Mme Ghazal : Merci.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci pour cet échange enrichissant. Nous y allons avec un troisième bloc pour le côté du gouvernement avec le député de Beauce-Nord. Vous avez 16 minutes.

• *(16 h 40)* •

M. Provençal : Merci. Mme la Présidente, M. le ministre, collègues députés, membres de la fonction publique, nous sommes tous conscients que la révolution industrielle 4.0 apporte de profonds changements à notre société, dont un important virage numérique dans le secteur manufacturier. Pour survivre, les entreprises québécoises doivent miser sur la formation et le savoir-faire de leurs employés, l'intégration de nouvelles technologies, la robotisation et l'automatisation.

La concurrence est forte sur l'échiquier mondial et plusieurs pays industrialisés sont dans la course. Pour rester en tête de leurs concurrents, voire les devancer, les entreprises manufacturières doivent être plus compétitives et plus productives. Le secteur manufacturier occupe une place importante dans les exportations du Québec. À lui seul, il représente 81 % du total des exportations québécoises à l'étranger, incluant les services. L'industrie génère à elle seule des revenus fiscaux directs et indirects de 13 milliards de dollars canadiens par année.

Pourtant, sous la gouverne du gouvernement précédent, soit au cours des 15 dernières années, le secteur manufacturier québécois a pris du retard par rapport au reste de l'Occident dans le virage numérique. Il est inquiétant de constater que, selon une enquête sur l'automatisation du secteur manufacturier au Québec, publiée il y a un an et demi par l'Alliance canadienne pour les technologies avancées, seulement le quart des entreprises québécoises ont automatisé leurs processus. Selon cette étude, 75 % des entreprises allemandes ont automatisé leurs processus, comparativement à 55 % des entreprises américaines et à seulement 25 % des entreprises québécoises. Ces pourcentages illustrent bien, Mme la Présidente, notre pente à gravir dans les années à venir.

Les entreprises québécoises ne se convertissent pas assez rapidement au manufacturier 4.0, une situation qui mine leur compétitivité et réduit potentiellement la capacité du Québec à continuer d'accroître ses exportations. Des spécialistes mentionnent que, pour être entièrement 4.0, une usine doit être avant tout interconnectée, les machines doivent se parler entre elles et s'ajuster en temps réel, et l'offre à la demande. Une telle transformation implique des investissements importants pour acquérir de nouvelles technologies. Les entreprises d'ici n'en font pas. Selon une récente étude de Deloitte, qui s'intitule *L'humain au coeur de la 4e révolution industrielle*, les investissements privés sont au beau fixe. Ça ne bouge pas.

J'ai vu qu'Investissement Québec est actif pour la promotion du manufacturier 4.0 auprès des entreprises via ce que vous appelez l'Initiative manufacturière. J'aimerais entendre M. le ministre et j'aimerais surtout, pour la compréhension des gens qui nous écoutent ou qui nous regardent... d'avoir une explication sur ce qu'est l'Initiative manufacturière, dans un premier temps. Et, en sous-question, je sais que vous avez adopté le modèle d'une tournée de la province, j'aimerais savoir est-ce que ça répond aux attentes. Et, en sous-question de ma question principale, êtes-vous satisfait du nombre d'entreprises et de l'intérêt des gens d'affaires qui ont participé? À vous, M. le ministre.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Merci de la question, qui est, encore une fois, très pertinente, sur la mission que nous voulons donner à Investissement Québec. Alors, ce que je vais faire, c'est que je vais donner un peu le survol global du futur. Mais j'aimerais aussi, après ça, passer la parole à mon collègue Alexandre Sieber, qui va expliquer plus en détail ce qui a été fait, parce que je dois reconnaître que le travail qui a été fait par IQ au niveau du 4.0, «leadé» par M. Côté et M. Sieber, qui a continué... On a fait un très bon travail de démarchage, mais beaucoup reste à faire.

Alors, je ne veux pas minimiser ce qui a été fait. Mais, au niveau plus macro, c'est sûr que le gouvernement du Québec doit continuer à sensibiliser un nombre plus grand d'entreprises et d'organisations, particulièrement les PME, pour passer systématiquement à l'approche 4.0. Je l'ai dit tantôt, j'ai été agréablement surpris de voir l'enthousiasme de 130 participants des PME du Québec, qui représentaient 10 régions administratives sur 17. J'aurais aimé en avoir 17, mais néanmoins il y en avait 130.

Et Marie-Josée Blais, ici, du ministère, a organisé, avec IQ, avec le MRI, avec la chambre de commerce, un très bon démarchage et accompagnement de nos PME. Et, l'année prochaine, d'ailleurs, j'ai mis comme objectif d'avoir 200 participants parce que je pense qu'à toutes les années il va falloir augmenter les gens qui vont venir au pèlerinage parce que c'est en voyant des cas visuels qu'on va pouvoir mieux apprécier...

Et, encore plus important, on était une des plus grandes délégations allemandes... qui a fait que des compagnies comme Siemens et Dassault ont voulu nous prêter leurs ressources pour nous montrer, au Québec, comment eux pouvaient nous aider et nous accompagner au niveau de nos centres industriels, à un point que nous avons quatre centres industriels qui sont en construction présentement. Je l'ai dit tantôt, on a Québec, on a Drummondville, on a Longueuil et on a Montréal.

Alors, moi, je pense qu'on est au début de ce passage-là. Et, comme gouvernement, nous allons carrément être à l'affût de ces opportunités-là et de mettre tous les moyens possibles que nous avons à notre disposition pour encourager l'augmentation et l'adhésion des entrepreneurs sur cette route-là.

Alors, quand je regarde ce qu'on fait ici, là, je pense qu'il faut, premièrement, démystifier le 4.0 parce que c'est quand même un peu de l'intelligence artificielle. Le trois quarts du monde qui parlent de ça ne savent pas de quoi ils parlent, incluant moi-même, voilà un an. Alors, il faut démystifier c'est quoi, cette bibitte-là. Alors, je pense qu'il y a de l'éducation à faire parce qu'il y a beaucoup d'entrepreneurs qui ont peur, 4.0. Ils ont manqué le 3.0, d'ailleurs. Alors, qu'est-ce qui s'est passé du 2.0 au 4.0?

Alors, je pense que... Je fais des farces puis je ne fais pas de farces en même temps. Je pense qu'il faut aussi greffer, au Québec, des ressources humaines qui vont pouvoir faire les audits technologiques. Puis c'est beau de dire : On met

un robot, là, mais, il faut comprendre, la patente, on va la mettre où, c'est quoi, nos processus. Alors, je pense qu'il y a beaucoup d'investissements à faire au niveau des ressources humaines, ce qu'IQ a commencé à faire.

Je pense qu'il faut aussi faire des visites. Moi, je crois beaucoup à la visualisation. On a créé le CRIQ, là, qui existe ici, au Québec, qui fait partie plus ou moins d'Investissement Québec maintenant, où on permet aux entrepreneurs de voir de façon physique ça veut dire quoi, une chaîne de montage robotisée, qu'est-ce que veulent dire les points de data qu'on va pouvoir y sortir, comment on va les traiter en termes de «data analytics», toutes les... Alors, on va vouloir avoir des vitrines québécoises qui vont permettre aux entreprises de mieux comprendre ce que c'est.

Alors, je vais arrêter là. Je vais demander à Alexandre, peut-être, de faire du pouce sur ce que je viens de dire puis d'expliquer un peu comment l'histoire s'est écrite, depuis un an ou deux, chez Investissement Québec et comment, selon vous, on devrait l'accélérer pour avoir plus d'adhésion sur nos pratiques.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Est-ce qu'on a le consentement pour que M. Sieber participe encore? Oui? Parfait, allez-y. Merci.

M. Sieber (Alexandre) : En fait, c'est une initiative qui a commencé il y a deux ans, deux ans et demi. Pour les raisons que vous avez exposées, alors, évidemment, nous sommes arrivés, nous aussi, au constat que nos entreprises manufacturières, qui sont fondamentalement importantes au Québec, qui représentent quand même 14 % à 15 % de notre économie et qui ne sont plus en déclin... Les gens pensent encore que notre secteur manufacturier est en déclin. Il ne l'est plus. Il est en phase de stabilisation. On devrait s'en occuper, de ce retard-là, pour une question de compétitivité à l'international et de productivité également.

Sur les deux ans et demi, le concept était le suivant, c'est qu'on était, oui, le leader de cette initiative, mais on s'est entourés d'un ensemble de partenaires. Alors, on travaille beaucoup en partenariat, chez Investissement Québec, avec l'écosystème. Il y a des organismes, comme le Fonds de solidarité, qui se sont joints à nous, mais plusieurs clusters, aussi, et plusieurs associations. Et on a bâti un plan qui était, oui, financier, mais un plan qui était en 10 étapes.

Vous avez tout à fait raison quand vous dites : Quand on parle du 4.0, il faut d'abord le démystifier. Et ça fait peur un peu aux entrepreneurs. Alors, il faut les exposer, il faut les rassurer, il faut les accompagner. Alors, le plan... Et il faut aussi surtout valoriser le manufacturier, hein? On est dans une société qui valorise beaucoup le savoir, et c'est très bien, mais tous les emplois techniques sont tout aussi importants, surtout que, lorsqu'on regarde le secteur manufacturier, il a un effet d'entraînement très important quant à la création d'emplois à valeur ajoutée. Vous créez 10 emplois dans les usines, vous allez en créer à peu près 7,5 dans les services, alors les avocats, les comptables, les consultants, etc.

Donc, je vous ai parlé un peu de nos statistiques financières. Au cours de ces tournées qu'on a faites, en deux ans et demi, on a rencontré 3 000 entrepreneurs sur le terrain, toujours avec des présentations d'exposés, rassurer, accompagner. On a fait 1,7 milliard de dollars d'investissements en technologies de robotisation, automatisation, amélioration des processus également, pour des projets de 7 milliards au total, avec nos partenaires financiers, 760 projets et à peu près 10 000 emplois de créés.

Mais laissez-moi vous parler un peu aussi des autres pans de ce projet-là, qui sont au-delà du financier. On a créé une campagne de valorisation des métiers. On a embarqué beaucoup de jeunes là-dedans. On a fait des publicités sur les médias sociaux, hein? C'est des médias auxquels les jeunes répondent très bien. Alors, il faut qu'ils reconnaissent un visage jeune dans le secteur manufacturier. Le secteur manufacturier, c'est un secteur qui est dynamique. Il est responsable de la vaste majorité des projets de recherche et développement au Québec.

Alors ça, c'en est une, de nos mesures, justement, créer un guichet unique autour du manufacturier innovant. Alors, ils pouvaient approcher Investissement Québec. On a un site. Ils sont capables de voir tous les organismes qui sont impliqués dans le manufacturier innovant. Ils peuvent prendre le téléphone. Il y a du maillage également parce qu'on a des entreprises vitrines qui invitent...

• *(16 h 50)* •

Alors, il y a beaucoup de collaboration aussi au sein du manufacturier. Alors, une compagnie qui est dans un secteur va visiter une autre compagnie, dans un autre secteur, qui est passée, elle, à travers le 4.0. Vous avez un développement de diagnostic et d'accompagnement, également, qui a été monté avec le CRIQ, entre autres. Alors, on fait une évaluation de ce que pourrait représenter le virage 4.0.

On parlait aussi beaucoup de substitution des importations, hein, quand on parle de «reshoring» en anglais, qu'est-ce qu'on est capables de produire au Québec plutôt que de l'importer d'ailleurs, et on a ces capacités-là; des réseaux d'échange; le modèle dual, également, qu'on essaie de pousser dans notre système d'éducation, un modèle qui a beaucoup de succès en Allemagne, en Suisse ou en Autriche, entre autres, alors d'allier les compétences techniques, une immigration qui est mieux ciblée, mieux structurée, aux besoins manufacturiers du Québec, hautement spécialisée, et j'en passe.

Alors, c'est vraiment un projet, je vous dirais, holistique. Ce n'est pas juste du financier, c'est de l'accompagnement, c'est du diagnostic, et c'est surtout de démystifier, en fait, ce que représente le 4.0 et d'encourager nos entrepreneurs, parce qu'à la fin je ne veux pas être alarmiste, mais c'est une question de survie, parce que les autres avancent autour de nous, hein? Si nous, on attend, la Chine avance, l'Allemagne avance. Et plusieurs pays européens, sud-américains, également, sont dans cette mouvance-là. Alors, c'était de lancer un peu cette ambition pour le secteur manufacturier du Québec.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. Sieber. Le député de Beauce-Nord, il vous reste 3 min 25 s.

M. Provençal : Très rapidement, pouvez-vous me parler des 10 solutions prioritaires retenues par les partenaires influents de l'Initiative manufacturière Investissement Québec afin d'appuyer et de valoriser le secteur manufacturier québécois?

La Présidente (Mme IsaBelle) : On continue avec M. Sieber, peut-être?

M. Sieber (Alexandre) : Oui.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Peut-être répéter la question, monsieur...

M. Provençal : ...10 solutions prioritaires. Est-ce que vous pourriez nous en parler, s'il vous plaît? Brièvement, parce qu'on n'a pas beaucoup de temps.

M. Sieber (Alexandre) : Oui. Alors, bien, je vous en ai donné quelques-unes. Alors, par exemple, dans la valorisation des métiers, on a toute une stratégie de mettre de l'avant des emplois dans le secteur manufacturier, et particulièrement auprès des jeunes. Donc, c'est des jeunes qui parlent à des jeunes. On a pris des jeunes dans plusieurs secteurs manufacturiers du Québec, on les a mis de l'avant pour qu'ils parlent aux jeunes et qu'ils disent : La technologie, tout ce qui est manufacturier, c'est cool. Alors, il n'y a pas juste l'intelligence artificielle, il n'y a pas juste... On fait énormément d'innovation dans le manufacturier, qui pourrait avoir une perception d'être une industrie plus lourde.

M. Provençal : Y a-tu encore des formations?

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le député de Beauce-Nord, ce n'est pas une conversation à deux comme ça, mais vraiment avec toute la salle, s'il vous plaît.

M. Provençal : Ah! O.K. C'est parce que je ne voulais pas être impoli, tourner le dos...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Alors, vous répétez?

M. Provençal : Je voulais savoir s'il y avait un volet, aussi, formation qui était inclus dans tout ça.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait.

M. Sieber (Alexandre) : Il y a effectivement la valorisation aussi des programmes de formation en entreprise. En fait, il y a deux responsabilités. Il y a notre système d'éducation qui doit s'adapter, mais il y a également la responsabilisation des entreprises elles-mêmes de former les compétences de demain. Alors, c'est un travail d'équipe.

Il y a la table des partenaires également. Je vous parlais de plusieurs organismes qui sont autour de cette initiative-là. Il y a des tables qui sont créées, il y a des échanges, aller chercher les meilleures pratiques, les amener auprès des entreprises.

Je vous donnerais un autre exemple qui est important pour nous, c'est l'échange du partage de l'expérience entre les exportateurs également. Alors, souvent, nos entrepreneurs passent à travers certains défis, et ce qu'on veut, c'est que, pour le prochain qui va développer le même marché, il puisse accélérer cette commercialisation et cette distribution-là, en bénéficiant, par exemple, du mentorat d'un entrepreneur qui est passé à travers ce secteur-là.

Alors, quand on parle de valeur derrière le capital, c'est beaucoup autour de l'accompagnement dans le manufacturier innovant, avec un levier financier, évidemment.

La Présidente (Mme IsaBelle) : 52 secondes.

M. Provençal : Je vais le laisser couler.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Vous le laissez? C'est parfait. Alors, nous poursuivons. Nous donnons maintenant la parole au troisième groupe d'opposition avec le député de René-Lévesque, et vous avez 14 min 45 s.

M. Ouellet : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de prendre la parole pour le Parti québécois.

M. le ministre, vous allez quand même me permettre, je vous dirais, d'exprimer un peu mon désarroi, je vais être honnête avec vous, d'avoir un bloc d'Investissement Québec puis de ne pas avoir le P.D.G. aujourd'hui avec nous pour répondre à des questions. C'est comme si M. Sabia, de la Caisse de dépôt, n'était pas présent lorsqu'on parle de la Caisse de dépôt.

Puis pourquoi je dis ça puis je prends le temps de le dire, M. le ministre... Puis j'ai beaucoup de respect pour le virage que vous voulez faire à Investissement Québec. Vous allez mettre 2 milliards dans Investissement Québec. Vous voulez en faire un joueur majeur. Et là, aujourd'hui, on tombe un peu dans un flottement, bien honnêtement, là. Et là j'aurai des questions tout à l'heure et j'aimerais... J'espère avoir le plus de réponses possible et non pas me faire répondre : Bien, le plan s'en vient. Si le plan s'en vient, pourquoi on ne l'a pas aujourd'hui? Pourquoi on n'en discute pas aujourd'hui pour y donner des bons coups puis essayer de voir avec vous comment est-ce qu'on pourrait le bonifier sur le terrain?

Vous êtes venus chez nous, M. le ministre, faire des annonces qui ont été appréciées par les entreprises. Vous savez que j'ai le développement économique à coeur. Avant d'être député, je dirigeais une société d'investissement. J'ai aidé des petites entreprises à se lancer en affaires. Donc, le capital-actions, le capital de risque, j'en ai fait beaucoup. Et j'ai travaillé, dans certains cas, avec Investissement Québec. Donc, j'ai le désir et le vouloir qu'Investissement Québec en fasse plus. Mais malheureusement, dans les circonstances d'aujourd'hui, je tombe un peu à bras de court, je vous dirais.

Cela étant dit, j'ai pu entendre d'autres échanges que vous avez eus avec les collègues des oppositions et que vous voulez qu'Investissement Québec soit un joueur majeur en termes... pour attirer des investissements, mais aussi pour aider les entreprises à prendre des parts de marché. Vous avez exposé tout à l'heure l'importance qu'on travaille mieux ensemble. Donc, il n'y a plus de CLD. Vous en avez fait mention, vous ne voulez pas les recréer. Mais ça va être important qu'il y ait du maillage qui se fait sur le territoire.

Moi, M. le ministre, je vais être honnête avec vous, j'ai travaillé avec Investissement Québec par le passé, et, pour toute la région de la Côte-Nord, là, j'ai une personne et je la connais de son nom. Et je me demande, là, M. le ministre, bien honnêtement, dans cette vision de déploiement de services d'Investissement Québec, de quelle façon ma région sera mieux desservie avec uniquement une seule personne qui doit couvrir tout le territoire.

Donc, ma première question sera bien simple. Dans le redéploiement des services d'Investissement Québec, dans votre volonté de faire d'Investissement Québec un véritable levier d'accompagnement des entreprises, est-ce que ma région, la Côte-Nord, mais toutes les autres régions du Québec qui manquent de ressources... est-ce qu'on va pouvoir s'attendre à avoir des ressources supplémentaires sur le terrain qui ne feront pas juste attendre le coup de téléphone de l'entrepreneur, mais qui seront en train de faire le parcours avec l'entrepreneur en question?

M. Fitzgibbon : Je vous remercie des questions. Juste peut-être reprendre rapidement le premier sujet, que je considère important, puis je comprends très, très bien votre souci, mais, comme j'ai dit tantôt, vous n'étiez pas ici, je pense, mais j'ai dit tantôt...

Premièrement, notre approche gouvernementale pour Investissement Québec, oui, ça va être une réforme d'Investissement Québec, mais j'ai dit à plusieurs reprises que ce qui est fait présentement est bien fait. Et d'ailleurs les statistiques montrent... depuis le changement de gouvernement, il y a eu une continuation. En termes du nombre d'interventions, en dollars, ça a continué. Alors, les gens qui sont ici, dans la salle, je pense, peuvent très, très bien... ils font très bien la continuation du passé.

M. Côté, il a été excusé. Il m'a demandé la permission de ne pas être ici, et j'ai accepté, pour des raisons assez évidentes. Vu qu'on avait consensuellement accepté qu'il était pour être remplacé, bien, je trouvais approprié que je parle du futur. Mais je peux vous assurer que je pense que l'harmonie existe... Évidemment, c'est délicat pour eux autres de répondre, là. L'harmonie existe et la continuation de ce qui a été fait dans le passé continue. Ce qu'on va faire, c'est qu'on va rajouter des choses.

À votre question, qui est, fondamentalement, très, très pertinente, et, quand je mentionne que ce qui m'obsesse dans mon cas à moi, c'est de réduire l'écart de productivité, je pense, si j'ai un reproche à faire à l'ancien gouvernement, c'est que je pense que les régions ont été un peu délaissées, et c'est quelque chose que je veux corriger, mais de façon constructive. J'ai été dans votre région, et il faut peut-être admettre... Ce n'est pas une critique que je fais, mais l'économie de la Côte-Nord a été fondamentalement une économie de grands donneurs d'ordres, avec du «fly-in/fly-out». Alors, peut-être qu'il n'y a pas eu ce qu'on a vu en Beauce, par exemple, où... L'environnement entrepreneurial de la Beauce, là, qui est pas mal le numéro un au Québec, on ne l'a peut-être pas vu dans votre région, et je pense que...

D'ailleurs, quand on était allés ensemble, j'avais été agréablement surpris que les quatre assistances financières qu'ils ont faites, c'est quatre PME. On parlait du granit, on parlait de microbrasseries... Alors, au début, je me suis dit : Bien là, pourquoi on va aller faire ça? Mais j'ai réalisé après que c'est important parce que l'écosystème, la diversité... La diversification de l'économie régionale est ce qui manque le plus sur la Côte-Nord. Et je suis totalement aligné avec vous sur le fait qu'il faut aider les entrepreneurs d'être plus répandus au Québec, qui n'est pas juste en Beauce. Je dis la Beauce parce qu'on sait que c'est des vrais entrepreneurs, mais il y en a partout. Il y en a dans d'autres régions. Il y a 17 régions administratives. J'étais déçu de voir qu'à Hanovre, avec moi, il y avait 10 régions sur 17. Il en manquait sept. Alors, j'aimerais ça qu'on puisse pallier à ça.

Bon, là, c'est l'oeuf ou la poule. Est-ce que je mets des ressources d'Investissement Québec, du MEI, sur la Côte-Nord, avant de voir de l'entrepreneuriat? Je pense que les deux peuvent se faire en arrimage. Mais je suis totalement en accord avec vous qu'il faut donner aux régions plus de moyens pour que les PME régionales soient bien portées, parce qu'en bout de piste l'exode du talent qu'on voit, des régions vers les grands centres, bien, il faudrait peut-être le résorber, puis on va le résorber. L'autre fois, quand on était ensemble, j'étais ébloui de voir des gens de 30, 35 ans qui avaient l'air à vouloir établir... ou prendre la Côte-Nord comme étant leur place de résidence. Alors, moi, je suis ouvert à ça.

Alors, oui, je pense qu'il faut faire quelque chose. Est-ce que je vais mettre des ressources comme ça demain matin? Il va falloir y réfléchir. Puis des gens comme vous, qui vont nous aider à le faire... Puis je pense qu'on doit... Pour conclure, je suis... tantôt, je parlais de la FMQ... ou FQM, plutôt, et je le disais : Il faut que, dans les MRC, les anciens CLD, qui avaient été une bonne initiative, il faut les remettre. Pas CLD, on va appeler ça d'autre chose, mais les régions, les MRC doivent avoir des gens du milieu qui peuvent voir l'écosystème, voir où sont les entrepreneurs, où sont les possibilités, et, après ça, Investissement Québec, soit en arrimage, donner des ressources humaines pour l'accompagnement qui manque souvent et aussi les capitaux, qu'on mettra dans des fonds d'incubation, dans des fonds plus risqués. Alors, je suis en harmonie avec la demande et ce qui est établi et noté.

• *(17 heures)* •

M. Ouellet : Ça va être important pour nous, M. le ministre, parce que, vous le savez, puis, moi-même, pour être encore entrepreneur avec ma conjointe, on n'a pas le temps de faire du démarchage auprès des entreprises, on n'a pas le temps de faire du démarchage du côté du financement. On a besoin que les experts viennent nous voir là où est-ce qu'on est le meilleur, c'est-à-dire en entreprise, en train de créer, en train de travailler, en train de produire.

Donc, c'est pour ça tout à l'heure, quand je vous faisais mention qu'Investissement Québec... Encore une fois, je la connais puis je ne veux pas la nommer, parce que je sais qu'il y a d'autres ressources qui sont extrêmement bonnes aussi

ailleurs puis je ne veux pas juste mettre le cas sur une seule personne, mais c'est difficile pour elle d'être partout au bon moment, puis aller vendre les services, puis d'être présente au moment où est-ce que l'entrepreneur est disponible, c'est-à-dire dans son entreprise. Donc, c'est un peu cette vision-là que j'aimerais que vous ayez dans cette révision-là et que vous ayez effectivement à coeur de donner l'opportunité à d'autres régions du Québec de devenir un peu la Beauce. D'ailleurs, vous avez fait mention, tout à l'heure, de l'importance de la diversification économique dans les régions du Québec, vous avez été... vous avez pu effectivement voir, du côté de ma circonscription, celle de René-Lévesque, qu'il y a aussi une vision de diversification. Et, pour appuyer cette vision-là, ça prend effectivement des moyens.

Cela étant dit, le temps file. Il y a donc 1 milliard en capitalisation, M. le ministre, qui sera rajouté du côté d'Investissement Québec, mais aussi 1 milliard pour la protection des sièges sociaux. Et là, vous le savez, M. le ministre, depuis les dernières années, on a perdu RONA, Camso, Tembec, Canam, Domtar, Molson, Cirque du Soleil, BioChem Pharma, Van Houtte, Provigo, Seagram, Cambior, Alcan. On a perdu beaucoup de sièges sociaux.

Là, vous y allez avec une stratégie différente. J'aimerais un peu entendre un peu cette volonté-là que vous avez de vouloir protéger les sièges sociaux. Donc, ça fait six mois que vous êtes ministre. Est-ce que vous avez effectivement un plan de protection des sièges sociaux? Comment ça va se déployer, ce milliard-là pour aider à freiner effectivement ces acquisitions qui viennent de l'extérieur? Est-ce que vous avez une stratégie? Si oui, est-ce qu'on peut en discuter? Est-ce que vous allez vous assurer aussi qu'il n'y ait pas d'ingérence politique dans les décisions qui concernent la prise de participation dans les sièges sociaux? Il a été aussi question de ça, et je ne veux pas refaire le passé, mais ce qui s'est passé avec RONA a fait couler beaucoup d'encre, malheureusement. Et feu M. Daoust a eu effectivement... à avoir à réagir ou agir dans ce dossier-là, et donc ça, effectivement, il ne faudrait plus que ça redevienne... Donc, j'aimerais vous entendre là-dessus. Le 1 milliard, protection des sièges sociaux, c'est quoi, le plan? C'est quoi, la stratégie? Et de quelle façon il ne faut pas répéter les erreurs du passé pour la protection de nos sièges sociaux?

M. Fitzgibbon : Très bien. Alors, on va parler du milliard. Je pense que c'est important. Il y a peut-être quelques morceaux que je veux mettre en place avant qu'on réponde spécifiquement. Je n'ai pas toutes les réponses aux questions, mais j'ai une bonne partie de la réponse.

Premièrement, une des problématiques que nous avons, c'est que, quand on regarde au Québec, puis je n'ai pas les chiffres, je les cherche puis je ne les ai pas, là, mais je les ai dans ma tête, on regarde le nombre d'opérations de compagnies québécoises qui ont acheté des compagnies à l'extérieur — j'ai la feuille ici, merci — on parle de 293 acquisitions d'entreprises extérieures puis 73 de vendues. Au niveau des dollars, ça m'a surpris, on parle... Moi, je parle de l'international, pas du Canada. On parle de 199... C'est en quoi, ça? C'est en... valeurs, c'est en milliards? Millions? Milliards?

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : On parle de 199 milliards d'achats... je m'excuse, 89 milliards d'achats et 17 milliards de vente. Alors, peu importent les chiffres, nous sommes des plus grands acquéreurs que des vendeurs.

La problématique qu'on a quand on parle des sièges sociaux, c'est que je veux faire attention à l'efficience des marchés. Si on est perçus... Puis on pourrait mettre une loi, hein, au Québec, qui va dire : L'économie québécoise ne peut pas être achetée par l'international. Ce serait facile, ce serait réglé, on a réglé le problème. Évidemment, on va avoir des problèmes majeurs d'intérêt des capitaux. Alors, il faut donner un équilibre.

Puis je dirais que... Je vais parler d'un exemple que vous avez mentionné tantôt, là. On ne peut pas tous les garder, les sièges sociaux. Je pense qu'il faut être sélectif. Alors, le milliard d'argent qu'on a mis, je pense qu'il faut être sélectif dans des sociétés qui font partie de grappes, par exemple industrielles, où on veut garder l'équilibre dans la pyramide, je dirais, de la chaîne d'approvisionnement. Je pense que, fondamentalement, ce n'est pas un fonds 9-1-1, parce que, quand c'est 9-1-1, on a une offre d'achat comme le cas de RONA, puis là il faut réagir. SNC-Lavalin. Il y a un journaliste qui m'a demandé l'autre fois : Oui, tu as 1 milliard, SNC-Lavalin. Bien là, apporte ta calculette, là. Regarde la... de SNC-Lavalin. Si je mets 1 milliard, c'est un coup d'épée dans l'eau. Alors, non, ce n'est pas pour SNC-Lavalin.

Je pense que je... Avec Michael Sabia, de la Caisse de dépôt, entre autres, et avec Gaétan Morin, du fonds de solidarité, on a des discussions assez fréquentes pour savoir quelles sont les entreprises, dans le groupe public, parce que, quand tu es privé, tu es moins vulnérable, là, tu es vulnérable — quelles sont les entreprises là-dedans qu'on ne doit pas perdre. Alors là, il y a une liste d'à peu près 20, 25, 30, dépendant à qui on parle. Alors, cette liste-là, elle est sur mon bureau. Je la regarde continuellement et je pense qu'il faut être en amont du 9-1-1. Il faut pouvoir prévoir pourquoi il y aurait une problématique quelconque.

Alors généralement, il y a deux problèmes, il y a deux raisons pourquoi on perd nos sièges sociaux : ça va mal ou ça va très, très bien. Ce n'est pas dans le milieu. Quand ça va mal, bien là on peut le prévoir un peu à l'avance. Il y a des sociétés, au Québec, woups! elles sont un petit peu en difficulté, on ne va pas les nommer, on les connaît. Alors, il faut peut-être être en amont, essayer d'être au capital, d'aider, ce que la Caisse de dépôt fait relativement bien.

Dans le cas où c'est des compagnies qui vont très, très, très bien, là, c'est un peu plus problématique parce que, là, on parle de grosses valorisations. Mais là aussi on peut peut-être, dans le cas de la participation des investisseurs institutionnels, dont la Caisse de dépôt, être en arrimage.

Alors, je dirais que, c'est une discussion que j'ai constamment avec M. Sabia, on est complémentaires. Il y a des situations où la Caisse de dépôt a les moyens. Ils ont 300 milliards sous gestion, aiment les compagnies québécoises parce que, généralement, on est performants, et Michael a sa liste de sociétés pour lesquelles il est soucieux de vouloir protéger parce qu'il fait du rendement. Quand cette liste-là est sur son bureau, elle n'est pas sur le mien, parce qu'on n'est pas en compétition.

D'autres situations où la Caisse de dépôt va dire : On ne touchera pas à cette société-là pour toutes sortes de raisons, nous, on doit se poser la question, au gouvernement : Est-ce qu'on doit investir? Il y a des compagnies que la réponse, c'est non. Je vais donner un exemple, puis on va finir sur ça, Camso. Je connais très bien la compagnie. Je pense que la vente de Camso à Michelin est une très bonne chose pour le Québec. Pourquoi? Michelin va mettre un de ses bureaux-chefs de la division des chenilles au Québec, va avoir possiblement 50 à 70 emplois dans le comté de mon collègue le député d'Orford, et je pense que c'est une excellente chose. On a un donneur d'ordres international qui prend, du Québec, Camso, une entreprise qu'il va vouloir bonifier.

Alors, je pense qu'il y a des cas comme ça où on peut être heureux d'avoir des donneurs d'ordres. Mais je vous accorde le fait que les sièges sociaux au Québec, l'avantage, c'est qu'on a tout l'écosystème qui vient avec. Le centre de décisions, il faut en avoir le plus possible.

Alors, je réponds à votre question vaguement. Alors, le plan du milliard de dollars, il n'est pas identifié par compagnie, évidemment, mais une grosse proportion de ces sommes-là vont être pour permettre à des sociétés de croître plus vite quand leur seul frein qu'ils ont, c'est le capital.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il vous reste une minute.

M. Ouellet : Une minute?

La Présidente (Mme IsaBelle) : 56 secondes.

M. Ouellet : Oui, on va s'en reparler ce soir, parce que mon autre question, puis je vais vous laisser là-dessus, ce milliard-là, est-ce que vous le voyez investi avec, exemple, avec le fonds de la FTQ ou, dans le cas de la Caisse de dépôt, dans un fonds privé, un peu comme un fonds XNPD qu'il y a eu avec Taxelco? Est-ce que vous le voyez comme étant ce genre de mécanisme là, qu'on pourrait utiliser, donc un fonds privé qu'on lui donne des sommes, puis, lui, son rôle, c'est effectivement prendre du risque, oui, mais faire de la protection ou des prises de partition pour sécuriser certains sièges sociaux? Ça serait la question que je vous poserais. Puis il n'aura pas de temps, hein? Il n'y a plus de temps.

M. Fitzgibbon : Je vais répondre à soir. Je répondrai à soir.

M. Ouellet : Donc, ce soir.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait.

M. Ouellet : Si vous me permettez, à mon bloc, quand on va recommencer, répondez-moi par ça, puis on va se relancer pour la suite. Merci.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est parfait. Bonne initiative. Alors, merci pour l'échange. Nous y allons avec le quatrième bloc pour le gouvernement avec le député de Portneuf. Vous avez 15 minutes.

• *(17 h 10)* •

M. Caron : Merci, Mme la Présidente. Dans sa plus récente publication, le Centre sur la productivité et la prospérité, HEC Montréal, a fait part de deux constats préoccupants pour l'avenir du Québec. Premièrement, le Québec a peine à générer de la richesse, et, secundo, la productivité du Québec est toujours aussi faible. Au cours des quatre dernières décennies, soit de 1980 à 2017, la productivité du travail est pratiquement demeurée au neutre au Québec, avec une croissance d'à peine 1 % par an.

Cette faible croissance place le Québec au dernier rang parmi les 20 pays sélectionnés de l'OCDE et les provinces canadiennes. Il faut mentionner qu'à long terme, la quasi-totalité de la croissance économique s'explique par des gains de productivité, qui constituent ainsi un enjeu majeur pour le développement économique futur du Québec.

Dans un contexte de mondialisation des marchés et de libéralisation des échanges, l'enjeu de la productivité se situe avant tout du côté des entreprises, où se crée la vaste majorité de l'activité économique, finalement. De 2012 à 2017, la productivité des entreprises au Québec a augmenté de 0,8 % par année, alors qu'en Ontario elle a progressé de près de deux fois plus rapidement avec une augmentation de 1,4 %. Les causes les plus souvent mentionnées pour expliquer la faiblesse de la productivité des entreprises au Québec sont la plus faible propension à investir en machine et matériel, une faible performance dans la commercialisation des innovations.

En matière de dépenses intérieures, en recherche et développement, la performance du Québec est plus nuancée. Les dépenses des entreprises québécoises en recherche et développement représentent 1,26 % du PIB du Québec, selon les données les plus récentes, plaçant le Québec au premier rang des provinces canadiennes. En comparaison, la moyenne dans le reste du Canada, excluant le Québec, s'établit à 0,80 % du PIB. Toutefois, les dépenses des entreprises pour des pays comme Israël et la Corée du Sud, qui occupent les deux premières places du podium, c'est plus de 3 % de leur PIB.

En conséquence, quelles actions le gouvernement met-il en place pour accroître la productivité, l'innovation au Québec? Et on pourrait parler, par exemple, du programme Essor, du congé fiscal pour les grands projets d'investissement ou le maintien des sièges sociaux, M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Merci de la question. Je vois que vous êtes très au fait de la problématique auquel on fait face.

La croissance de la productivité du travail des entreprises dépend de trois grands facteurs qu'on a discuté, mais qui méritent qu'on y revienne. La première, c'est la composition du travail qui mesure la qualité de la main-d'oeuvre selon

l'éducation puis l'expérience. La deuxième, c'est l'intensité capitalistique qui mesure le stock de capital mis à la disposition des travailleurs, on parle d'équipement, de matériel, d'infrastructures. On parle de la productivité multifactorielle de l'indicateur, de l'efficacité conjointe du travail et du capital mesurant l'apport de l'innovation technologique ou organisationnelle.

Le gouvernement du Québec a la responsabilité d'appuyer l'investissement en innovation dans les entreprises, permettant ainsi de jouer sur les deux derniers facteurs. Pour y parvenir, nous allons aller de l'avant avec une vision renouvelée du développement économique du Québec et adopter une politique de soutien aux entreprises adaptée à leur nouvelle réalité ainsi que de favoriser l'investissement et l'innovation. L'appui à investissement, je me répète un peu, mais je pense que c'est important, pour accélérer la croissance de la productivité, il importe que les entreprises augmentent considérablement leur investissement en matériel et équipement visant à assurer leur transition technologique et numérique. Pour ce faire, le gouvernement a annoncé, dans le budget du Québec, en 2019-2020, des mesures clés pour appuyer l'investissement en entreprise. On a parlé... Le budget prévoit une bonification de 1 milliard du capital-actions d'Investissement Québec, le portant ainsi de 4 à 5 milliards. Cette bonification permettra à IQ d'intervenir davantage auprès des entreprises à partir de ses fonds propres, notamment sous forme de prêts et de prises de participation.

Le gouvernement s'est engagé à poser des gestes pour mieux accompagner la croissance des entreprises et assurer la protection des sièges sociaux, on vient d'en parler. Le budget prévoit la mise en place d'une enveloppe de 1 milliard pour accompagner le développement des entreprises stratégiques du Québec.

Le programme Essor, vous en faisiez référence, le programme Essor soutient les entreprises des secteurs manufacturier et tertiaire, moteur pour le financement de l'immobilisation et d'équipements qui vont permettre d'augmenter la productivité ou la production. Les investissements réalisés visent notamment à faciliter la transition technologique, numérique et verte des PME de ces secteurs. Dans le but d'élargir le programme Essor aux entreprises d'un plus grand nombre de secteurs d'activité et de permettre la réalisation de plus d'interventions, le budget prévoit des crédits supplémentaires de 36,4 millions.

L'audit numérique. L'industrie 4.0, c'est l'interconnexion des équipements et des systèmes, jumelée à l'utilisation d'Internet ainsi qu'à la collecte des données. L'audit numérique permet de mesurer la maturité numérique d'une entreprise et d'élaborer un plan de transformation numérique en tenant compte de ses enjeux stratégiques et opérationnels. Le budget prévoit 11,5 millions sur cinq ans pour bonifier le programme actuellement destiné aux entreprises du secteur manufacturier et l'élargir pour en faire profiter les entreprises provenant de d'autres secteurs.

Le Réseau des centres d'expertise industrielle 4.0. Le réseau des centres proposera la démonstration de solutions numériques afin d'en faciliter l'intégration par les entreprises manufacturières. À cet égard, 5 millions sur cinq ans seront prévus, notamment pour l'embauche de personnel qui accompagnera les entreprises manufacturières dans quatre centres d'expertise industrielle. J'en ai parlé tantôt.

Le congé fiscal pour les grands projets d'investissement. De façon à appuyer les entreprises dans la réalisation des projets d'envergure en région, le budget bonifiera le congé fiscal pour de grands projets d'investissement. Ainsi, le seuil d'investissement pour la qualification d'un projet d'investissement sera réduit de 75 à 50 millions, ce qui permettra d'accroître l'appui aux projets d'investissement en région, tout en favorisant l'expansion des entreprises québécoises y étant établies.

L'amortissement accéléré, une autre mesure. Par ailleurs, nous rappelons, dans le cadre du point, situation financière du Québec annoncé à l'automne 2018, le gouvernement a posé des gestes représentant plus de 1,6 milliard afin de rendre la fiscalité plus favorable à la croissance économique. En effet, les entreprises peuvent désormais bénéficier d'importantes mesures fiscales visant à stimuler leur investissement, soit l'augmentation à 100 % du taux d'amortissement et l'introduction d'une nouvelle déduction additionnelle de 30 % à l'égard du matériel informatique, du matériel de fabrication et de transformation, de l'équipement de production d'énergie propre ainsi que d'une propriété intellectuelle, la mise en place de l'amortissement bonifié permettant aux entreprises de déduire jusqu'à trois fois le montant de déductions pour amortissement usuel applicable à l'année d'acquisition relativement à tous les autres types d'investissements.

Autre outil important, les fonds fiscalisés sont des acteurs importants pour le développement économique du Québec. Ils investissent dans tous les secteurs d'activité et à tous les stades de développement des entreprises québécoises, principalement dans les PME. Par leur investissement, ils contribuent à l'amélioration de la productivité des entreprises partout au Québec.

Les fonds locaux d'investissement, les FLI, représentent le principal outil financier des MRC. Ils visent à stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant l'accès aux capitaux pour le démarrage ou la croissance d'entreprises traditionnelles ou d'économie sociale et pour le soutien de la relève entrepreneuriale. Ce crédit d'impôt remboursable vise à soutenir les PME manufacturières, et celles du secteur primaire, et les secteurs du commerce de gros en détail qui désirent prendre le virage technologique et intégrer la technologie de l'information dans leur processus d'affaires.

Finalement, au niveau de l'appui à l'innovation des entreprises, des investissements en innovation sont tout autant importants pour augmenter la productivité et la compétitivité des entreprises, particulièrement de nos PME. À ce sujet, le gouvernement a annoncé, dans le budget 2019-2020, trois mesures-phares pour appuyer l'innovation dans les PME.

L'espace stratégique pour les entreprises innovantes. 320 millions seront consacrés notamment à la décontamination de terrains, à la construction d'infrastructures publique ainsi qu'à l'acquisition et la mise en valeur de terrains stratégiquement situés, présentant un potentiel de développement économique déjà démontré dans différentes municipalités. Ces terrains pourraient être utilisés pour favoriser le rapprochement des activités de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat au sein du même environnement attrayant.

L'accélération de l'adoption de l'intelligence artificielle. Le Québec est un leader mondial en recherche fondamentale dans le domaine de l'intelligence artificielle. En favorisant... le développement, le gouvernement permet aux entreprises d'adopter de nouvelles technologies et de devenir plus concurrentielles sur les marchés mondiaux. Alors que les

percées dans ce domaine sont nombreuses, le Québec doit s'assurer de disposer d'équipements de classe mondiale et d'en démocratiser l'usage. De plus, il est nécessaire d'avoir une main-d'oeuvre qualifiée, capable de répondre aux besoins des entreprises souhaitant adopter des solutions basées sur l'intelligence artificielle. Pour ce faire, le gouvernement prévoit plus de 329 millions de dollars pour accélérer l'adoption de l'IA.

Fonds de capital d'investissement. Les fonds de capital d'investissement peuvent répondre aux besoins des entreprises innovantes en leur fournissant des capitaux pour soutenir leur croissance et en leur faisant profiter des conseils et du soutien d'équipes de gestion qui possèdent une grande expérience d'affaires et qui ont accès à des réseaux spécialisés. Le budget prévoit une enveloppe de 85 millions pour soutenir des fonds de capital d'investissement, et d'autres argents sont disponibles chez Investissement Québec. Pas mal tout couvert.

• *(17 h 20)* •

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est bien. Alors, c'est terminé. On y va avec le député de Portneuf, si vous avez d'autres questions.

M. Caron : Moi, ça répond pas mal à ce que j'avais pour l'instant. Est-ce que vous aviez de l'information sur les centres collégiaux de transfert en technologie?

M. Fitzgibbon : CCTT. Des CCTT?

M. Caron : Oui.

M. Fitzgibbon : Des formations. Je n'ai pas d'information additionnelle autre que... Je dois avouer que j'ai découvert cet organe-là depuis que je suis en poste et j'ai été impressionné au point où je pense qu'une partie de la problématique de la main-d'oeuvre, des carences de main-d'oeuvre dans certains postes, vient, je pense, en grande partie du manque de communication ou du manque de connaissance des entreprises sur ce qui existe dans ces centres-là.

Je vais donner un exemple très, très particulier que je connais. Le centre du Québec s'appelle Terrebonne, où je suis député, et j'ai découvert une société qui s'appelle INEDI, qui font du travail de design industriel et qui permet aux entreprises de venir travailler dans leur laboratoire pour faire, via le VR et le ER, faire des produits sur une base de 3D, et il y a beaucoup d'entreprises de Terrebonne qui ne connaissent pas l'existence de ces centres-là et qui recherchent la main-d'oeuvre à l'extérieur.

Alors, je pense qu'on a un exemple, moi, c'est un exemple qui m'a frappé, où l'adéquation ou la formation supérieure technique existe avec des outils extraordinaires, puis les entreprises de l'autre bord, les PME, ne savent pas dans le même territoire que ça existe.

Et j'ai été un de ceux qui, à un moment donné, a mis deux... l'entreprise dans laquelle d'ailleurs j'étais investisseur, où j'ai vendu mes intérêts, je les ai mis en contact avec le centre INEDI, et là j'ai réalisé qu'au Québec, bon, il y a 59 centres CCTT je pense, ils ne sont pas sur la coche, les 59, là, mais il y en a un paquet qui offre le même avantage technologique de former des techniciens qui sont vraiment des postes qui sont à combler.

Alors, je pense qu'on a une partie de la résolution du problème qu'on parlait tantôt avec le député de Nelligan où on doit faire l'adéquation, on veut faire la communication de ce qui existe. Puis je pense qu'on est peut-être pas... on n'est pas où on devrait être.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. C'est terminé pour vous?

M. Caron : Il restait combien de temps?

La Présidente (Mme IsaBelle) : 1 min 26 s.

M. Caron : Est-ce que... parfait.

La Présidente (Mme IsaBelle) : On va le mettre sur le prochain bloc, si vous voulez. C'est bien.

Alors, nous y allons, nous continuons avec l'opposition officielle avec le troisième bloc. Nous laissons la parole à la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne et au député aussi de Nelligan quand il voudra parler. Vous avez un bloc de 20 minutes.

Mme Anglade : Parfait. Je vous remercie, Mme la Présidente. Alors, j'ai plusieurs questions dans l'ordre et le désordre, donc je vais demander au ministre, on va essayer d'y aller un peu rondement.

Lorsqu'on regarde les résultats d'Investissement Québec de la dernière année, on regarde les investissements directs étrangers, donc les résultats de croissance des investissements directs étrangers, quand on regarde les rendements également effectués depuis 2015, 2016, 2017, 2018, une constante progression positive pour culminer à 8,2 % en termes de rendement des capitaux propres d'Investissement Québec, on regarde le chemin qui a été parcouru par l'organisation puis on ne peut que constater qu'il y a des résultats positifs par rapport à ça.

Maintenant, vous me l'avez déjà mentionné, vous avez dit : Bien, on ne peut pas juste regarder les capitaux propres, évidemment, surtout dans un contexte où on souhaite que l'organisation prenne plus de risques. Je suis votre logique par rapport à ça.

Mais ce qui m'intéresse de comprendre, c'est de quelle manière vous allez évaluer la performance de l'organisation. Si ce n'est pas sur le rendement des capitaux propres, j'imagine que vous allez conserver des mesures par rapport à

l'investissement direct étranger. Comment est-ce que vous voyez ça et que vous allez le réconcilier, vous allez pouvoir dire dans un an : J'ai rencontré mes objectifs, on est sur la bonne voie? Quels sont les critères que vous allez utiliser?

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, je pense que, quand on parle de prendre plus de risques, il va falloir un peu copier le modèle que j'ai connu quand j'étais sur le conseil d'administration de la Caisse de dépôt où les dirigeants ont été évalués sur des mesures de performance qui ont été autres que rendements sur des prêts ou de l'investissement... sur un an. Il va falloir commencer à parler en termes triennal, triennal parce que trois ans, c'est un beau chiffre. C'est un chiffre aussi qui permet de permettre que les retombées économiques d'un investissement plus risqué commencent à se matérialiser. Parce que la première année est très difficile.

Donc, c'est sûr qu'aujourd'hui Investissement Québec, qui fait beaucoup de prêts, a une mesure de performance équivalente à une banque. On regarde le capital qui est mis en disposition, les pertes de prêts, puis on a des rendements qui vont être entre 8 %, 9 %, 10 %, ce qu'on voit présentement dans les banques.

Quand on parle d'équité, je pense qu'il faut avoir une autre approche. Alors, premièrement, il y a le filtre quand on investit ou on n'investira pas. Le filtre doit être non seulement le retour sur l'investissement, les répercussions fiscales qui vont se répercuter dans le bilan de M. Girard au niveau des finances sur l'assiette fiscale, sur la création pas d'emplois, mais le rehaussement du niveau des salaires, par exemple. Alors, il y a trois, quatre critères qu'on a commencé à établir. Et je dois avouer que ce que j'ai fait pour nous permettre d'avoir des mesures qui sont rigoureuses, je regarde ce qui se fait à l'extérieur. Puis le meilleur exemple que j'ai trouvé, c'est le BPI en France. Et j'ai la chance de connaître les gens qui sont là, d'anciens de la Caisse de dépôt, entre autres, et je suis en contact avec ces gens-là. Et on regarde déjà à commencer à prendre un peu les meilleures pratiques parce qu'il faut non seulement une reddition de comptes à la population, mais je pense qu'il faut aussi des mesures de performance où les dirigeants d'Investissement Québec vont pouvoir se retrouver.

Alors, il va falloir étirer l'enveloppe de la définition du rendement non pas seulement sur le capital qu'on va investir, mais sur les répercussions sur l'enveloppe fiscale du gouvernement, et de faire une reddition sur une base continuelle, et que la bonification soit sur une base de rendement triennal, non pas sur une base de rendement annuel. Ça va être, en gros, les changements importants qu'on va faire.

Mme Anglade : Les changements qui vont être apportés vont être faits dans un plan, j'imagine, que vous allez déposer...

M. Fitzgibbon : Absolument.

Mme Anglade : ...que vous allez déposer en Chambre. Quand est-ce que vous allez déposer ce plan-là?

M. Fitzgibbon : O.K. Bien, premièrement, au niveau séquence, là, je vois trois choses. La première, ça va être l'annonce de la haute direction. Et ça, on parle de jours ou d'heures. Il va suivre à ça un dépôt d'un projet de loi, parce que la Loi d'Investissement Québec va être modifiée, chose que je travaille avec mon collègue ici. Et je pense qu'on va être en mesure, probablement d'ici un mois, de déposer un nouveau projet de loi pour Investissement Québec, qui va requérir que j'explique de façon plus élaborée ce que je fais présentement, quoique j'en donne pas mal, élaborer la nouvelle mission d'Investissement Québec. On va mettre sur une base assez complète quelles seront les initiatives qui vont être mises en place.

Après ça, via le conseil d'administration, on va établir la mesure de performance qui va servir, entre autres, à la bonification. Et ça, ça va être aussi public. Alors, je dirais l'annonce du dirigeant principal dans les prochaines heures, la nouvelle mission d'Investissement Québec avec le projet de loi qui va être déposé ici, en Chambre, et qui va suivre, je dirais, un mois ou deux après, avec, de la part du conseil d'administration d'Investissement Québec, comment on va évaluer la performance, qui va être présenté ici.

Mme Anglade : Parfait. Je présume que vous n'allez pas complètement exclure, de toute façon, le rendement sur les capitaux propres. Il sera une mesure parmi tant d'autres, mais elle va demeurer, cette mesure-là, parce qu'elle va quand même rester importante. C'est ce que j'entends de la part du ministre.

Lorsque vous parlez des trous que l'on a dans la chaîne de financement, notamment la vallée de la mort, mais également nos entreprises qui ont besoin de croître et de ne pas se faire acheter par les Américains, deux pôles, vous dites, on va prendre plus de risques, certainement, dans ces deux segments-là. Lorsque l'on parle des interventions qui se font pour des centaines de projets qui se font par année, au-delà de ces deux pôles-là, est-ce que vous pensez, est-ce que votre intention est finalement de toujours rester en complémentarité, mais ce n'est pas là que vous allez voir les gros changements? Les gros changements vont se faire au niveau de ces deux secteurs-là? Est-ce que c'est comme ça que vous voyez les choses?

M. Fitzgibbon : Oui, parce que c'est sûr que... Tu sais, ça serait trop facile de dire : Où les banques seront nous ne serons pas, parce que ce n'est pas binaire comme ça. Alors, c'est sûr qu'il va y avoir un chevauchement. Mais, carrément, l'effort des dirigeants d'Investissement Québec va être de pallier à ces carences-là, qui, en passant, pourraient changer dans un an.

Moi, je pense que la complémentarité qu'on a vue de la SGF à l'époque et de la SDI ou d'Investissement Québec, elle a été modulée dans le temps. Alors, je pense qu'à court terme je vois ces deux pôles-là comme étant des pôles importants. Dans le milieu où on est présent avec les banques, bien, ça ne sera pas un retrait complet, c'est sûr, mais on va être moins agressif, peut-être. On ne veut pas... Je pense que c'est illogique qu'Investissement Québec offre un coût au capital plus bas qu'une banque, où la banque va prêter, par exemple. Je pense que ce n'est pas notre rôle.

Mme Anglade : Je poursuis. Lorsque l'on parle d'investissements directs étrangers, vous avez vu la croissance de ces investissements directs étrangers dans les dernières années, où voulez-vous amener le Québec en termes d'attraction?

M. Fitzgibbon : En termes de quantum?

Mme Anglade : Quantum.

• *(17 h 30)* •

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, tu sais, si je veux être «blunt», là, ça a été «flat» depuis quatre, cinq ans. Si je remonte en 2013, là, quand on a commencé à remonter les chiffres, j'ai vu, à un moment donné, 5 milliards, puis on a baissé à 2,3 milliards, mais je réalise que le 5 milliards en 2013, il y avait eu un projet, j'ai oublié lequel, qui avait été un «spike» dans le chiffre. Alors, tu sais, je suis capable d'être honnête intellectuellement, j'enlève ce «spike»-là, on est «flat» depuis quelques années.

Est-ce que... J'ai l'ambition de croître ce chiffre-là. Mais en fait, pour moi, mon focus, mon obsession, ce n'est pas seulement le dollar qu'il faut qui augmente, c'est aussi la qualité du dollar qui doit augmenter. Je pense que, si... je vais dire n'importe quoi, là, si on peut convaincre Airbus de bâtir le A222 à Mirabel au lieu de le faire à Toulouse, bien, pour moi, ce dollar-là, il vaut pas mal plus que d'avoir un autre Starbucks, là.

Alors, je pense qu'on est rendus là au niveau du Québec, où on a des grappes, on a des chantiers dans lesquels, si on peut avoir de l'investissement additionnel des gros donneurs d'ordres, je vais préférer 1 $ de ça que d'avoir 2 $ de quelque chose qui va donner moins de valeur. Alors, j'ai un focus de dollars, mon patron m'a donné un focus de dollars qu'il faut que j'augmente, mais, en même temps, moi, je veux allier à ça un investissement qui va être pertinent pour... où on est performants. On est 8 millions au Québec par rapport à 330 millions dans le reste du Canada puis les États-Unis, on ne peut pas être bons dans tout.

Mme Anglade : Oui, on ne peut pas être bons... oui. Alors, je continue. Bien, on ne peut pas être bons dans tout, et le... De toute façon, la stratégie des grappes, j'en suis, je l'ai toujours été, j'ai toujours été en faveur de ça, qui vient renforcer nos chaînes d'approvisionnement puis nos chaînes de valeur de manière plus large.

Sur la question des sièges sociaux, vous m'avez surprise un peu tout à l'heure, quand vous avez dit : On a un premier ministre qui a décrété à quel point il y avait de mauvaises nouvelles par rapport aux sièges sociaux, et, pendant des années, je peux dire, j'ai mentionné à quel point nous étions davantage des conquérants que des... davantage des prédateurs que des proies, dans le fond, ce qui est le cas au Québec. Vous confirmez aussi en disant qu'une transaction comme Camso est une bonne nouvelle pour le Québec. Donc, la protection des sièges sociaux, pour vous, ce n'est pas des protections de sièges sociaux à tout prix, c'est dépendant des cas, dépendant des circonstances, et vous reconnaissez vous-même que, dans certains cas, ça peut être positif, comme dans le cas que vous avez nommé, qui est Camso?

M. Fitzgibbon : Oui. Par contre... Oui. Je fais une nuance à mon commentaire, par contre. Dans le cas de Camso, j'étais un peu indirectement impliqué, là, mais je n'étais pas en politique, donc je n'étais pas en conflit. Puis la négociation de Camso a été faite de façon telle que Michelin s'engageait à faire des choses qu'il aurait pu ne pas s'engager. Alors, vu que l'engagement a été pris d'avoir un centre laboratoire à Magog, ça a rendu la transaction, à mon avis, beaucoup plus attractive pour le Québec.

Alors, je pense qu'il faut faire attention, parce qu'il y a des sociétés qui sont vendues pour lesquelles il n'y a pas d'engagement de la part de l'acquéreur. Et, je pense, dans ces cas-là, je vais être moins heureux que je l'ai été dans le cas de Camso. Puis, effectivement, on ne peut pas toutes les garder, mais il faut être sélectif dans certaines... En tout cas, je répète, là, mais il y a des bonnes transactions de vente puis il y a des mauvaises transactions de vente d'entreprise. Puis je pense qu'on doit, comme gouvernement, essayer de mettre des incitatifs pour que les acheteurs aient un minimum d'engagement.

Mme Anglade : Très bien. Dans les changements que vous proposez, que vous allez mettre de l'avant, vous avez mentionné le CRIQ tout à l'heure, on peut parler du ministère. Quels sont les changements... Vous avez dit qu'il n'y aurait pas de changements structurels, mais j'ai l'impression qu'il y a quand même une réflexion qui s'est faite, qui s'était faite déjà sous l'ancien gouvernement, qui, j'imagine, se poursuit. Comment voyez-vous le rôle du CRIQ par rapport à Investissement Québec? Comment voyez-vous le rôle du ministère par rapport à Investissement Québec et du fait que, présentement dans le ministère, évidemment, toutes les transactions qui relèvent des fonds du gouvernement directement sont du côté du ministère, et la séparation avec Investissement Québec? Comment voyez-vous la suite des choses?

M. Fitzgibbon : Bien, il y a différentes réponses aux différentes questions. Je pense que, si on parle du CRIQ, pour parler de celui-là, le CRIQ, pour moi, c'est essentiel que ce soit intégré dans Investissement Québec. Le CRIQ, il faut que ça soit intégré dans Investissement Québec. Le CRIQ, c'est notre plateforme de démonstration pour les PME. Et, quand on parle à Denis, puis il parle même à... hier, bien, j'étais à la même place que vous hier soir, la présidente du conseil, tout le monde le réalise. Alors, c'est facile, ça. Ce n'est pas des structures, ça. On prend les gens du CRIQ puis on dit : Bien, vous allez travailler... Votre raison d'être, c'est pour aider Investissement Québec à être performant. Ça, c'est facile.

Quand on parle du ministère puis on parle des fonds propres, parlons du FDE, c'est important, je pense que le côté transactionnel du FDE, une grande partie doit être faite chez Investissement Québec. Le métier d'investisseur doit résider chez Investissement Québec. Et je veux que les gens d'Investissement Québec qui gèrent les FDE ou qui gèrent les fonds propres, une distinction qui peut-être un jour disparaîtra, mais qui existe présentement, n'aient pas d'influence sur comment ils vont

regarder l'investissement. Et je pense qu'avec David, mon collègue ici, à ma droite, on a parlé beaucoup de ça, puis il va y avoir certains changements qui vont être faits, qu'on est en train d'évaluer. Je ne veux pas en parler trop en détail, parce qu'on peut changer d'idée un petit peu, mais c'est clair que la démarcation FDE-fonds propres va devoir s'atténuer un petit peu. Je pense que l'expertise d'investisseur doit être au niveau d'Investissement Québec.

Maintenant, la source des fonds dans du FDE, donc, vient du ministère des Finances. J'ai M. Girard, M. le ministre des Finances à mes côtés qui va vouloir évidemment bien... il n'y a pas de conseil d'administration FDE, c'est le Conseil des ministres. Alors, c'est sûr qu'il va falloir faire attention à ça un petit peu aussi, mais je pense qu'il va y avoir de plus en plus de fusions, si je pourrais dire, en termes de l'expertise qui va faire des transactions. Et je ne veux pas que... je veux que le FDE puis les fonds propres, ce soit un peu dans la même expertise, qu'on puisse valoriser, qu'on puisse synergiser l'expérience qui est pertinente pour ces investissements-là.

Mme Anglade : Est-ce qu'à terme vous voyez qu'il y a une fusion complète FDE-fonds propres, même si, à l'intérieur d'Investissement Québec, il y a des catégories différentes? Est-ce que vous voyez qu'à terme ce volet-là appartiendrait à Investissement Québec, et donc que le gouvernement du Québec n'irait pas directement intervenir dans de nombreux projets de FDE dans lesquels on intervient, que ce serait seulement sur une base exceptionnelle? Comment est-ce que vous l'envisagez?

M. Fitzgibbon : Avant que j'arrive au gouvernement et que je comprenne vraiment c'était quoi, la bibitte, j'aurais eu tendance à dire : FDE, fonds propres, c'est la même affaire, dans la même patente, les mêmes personnes. J'ai changé un peu d'idée puis je pense qu'il va toujours falloir que le gouvernement garde au ministère le côté stratégique et politique. Pas du politique pour politique, ce qu'on fait ici, là, politique en termes de politique de diversification, politique de grappe industrielle. Je ne pense pas qu'on puisse déléguer la détermination, quelles sont les grappes qu'on veut encourager à Investissement Québec, qui a son propre conseil d'administration, ses propres enjeux, même si pas mal relié au ministère, là. Ce n'est pas la Caisse de dépôt, Investissement Québec, là. L'étanchéité d'Investissement Québec ne sera jamais ce que la Caisse de dépôt est. C'est contraire à la raison d'être d'Investissement Québec. Mais, quand même, il y a quand même une distance qui doit quand même se prendre avec le gouvernement. Et, je pense, quand on parle d'investissement, bien, plus c'est le gouvernement qui le fait, plus c'est dangereux. Mais, cela étant dit, donc je suis un peu comme... mais la décision stratégique d'où on doit investir, comment agressif on doit être, doit rester au ministère. Tout ce qui est l'exécution de la transaction et le suivi doivent être chez Investissement Québec, selon moi, selon nous.

Mme Anglade : Je veux bien comprendre. Évidemment, les politiques et la direction générale doivent émaner du ministère, de toute façon. Lorsqu'on parle d'Investissement Québec, il faut bien que ce soit aligné avec les directions du ministère. Cela dit, donc, les décisions d'investissement pourraient émaner directement du gouvernement, dire, bon, par exemple : Dans tel secteur d'activité, telle entreprise, il faut que le gouvernement intervienne, mais maintenant les modalités de ça seraient mandataires chez Investissement Québec, qui, elle, s'occuperait... que la société s'occuperait de gérer ça. C'est de cette manière-là dont vous le voyez.

M. Fitzgibbon : Par exemple, sur les compagnies publiques du Québec, j'ai ma liste, entre guillemets, là, bon, que j'ai partagée avec différentes personnes, elle est sur mon bureau, je pense, cette détermination-là, quelles sociétés du Québec, à tout prix, ne partiront pas du Québec, je pense, c'est une décision du gouvernement, je pense, c'est une décision du ministère.

Investissement Québec, qui aura... qui a ses ressources pourra décider aussi selon... pour d'autres raisons qui veulent que... Mais, je pense, ça, c'est un arrimage avec le ministère et, ultimement, c'est le ministère... c'est le ministre qui va décider, avec la collaboration au Conseil des ministres. Mais tout ce qui est exécution, tout ce qui est transactionnel, tout ce qui est tactique doit être chez Investissement Québec, ce qui est stratégique doit rester au ministère. Je pense que ça, ça doit rester comme ça, sinon, je pense... ou, sinon, on il faudrait qu'Investissement Québec soit dans le ministère carrément. Ça, je pense qu'il y a un danger à faire ça.

Mme Anglade : Ou le ministère dans Investissement Québec, carrément. Ça aussi, c'est un danger.

M. Fitzgibbon : Oui, c'est ça, mais je pense que ça ne marchera pas ça, ça, je pense que ça ne marchera pas.

Mme Anglade : Dans les fonctions qu'occupe présentement le ministère, à un autre niveau, il y a des liens directs avec les entreprises, une interaction directe où on accompagne les entreprises, on les aide dans leur diagnostic, par exemple. Est-ce que vous voyez que ce rôle-là serait maintenu à l'intérieur du ministère ou pas?

• *(17 h 40)* •

M. Fitzgibbon : Premièrement, si on retourne un peu dans l'histoire, vous la savez mieux que moi, je pense, quand les programmes normés existent chez Investissement Québec, généralement, les entreprises vont aller là puis elles vont rester là. Aussitôt qu'on sort du cadre, que ce soit du 9-1-1, que ce soit un projet plus risqué, généralement, ça s'en vient au MEI. Et je pense, je vais revenir à mon point de tantôt, je pense que je veux laisser à Investissement Québec une plus grande latitude dans comment ils vont investir. Il faut greffer des ressources aussi, par contre, pour pouvoir décharger cette responsabilité-là. Alors, je ne dis pas qu'il n'y aura plus de contact d'entreprises avec le ministère directement, mais j'aimerais le transférer le plus possible chez Investissement Québec. Tout le «touchpoint» des entrepreneurs, des entreprises avec le gouvernement, je préférerais que ça se fasse chez Investissement Québec qu'au ministère.

Bon, il y a l'exception. Si, je ne sais pas, moi, si Airbus veut construire son A422 à Mirabel, bien, on comprend qu'on va être impliqués un peu, là, on va travailler avec eux autres puis on va dire à Investissement Québec : On met

1 milliard dedans puis on en met un autre. Il va falloir regarder ça au ministère. Mais, règle générale, j'aimerais le plus possible que l'interaction entreprise et gouvernement soit chez IQ.

Mme Anglade : En fait, question encore plus spécifique que ça. Vous avez des gens qui sont déployés, d'un point de vue régional, à l'intérieur du ministère. Alors, c'est là que je m'en allais. Ces personnes-là, le rôle qu'elles ont à jouer dans un contexte de transformation d'Investissement Québec, où on essaie de concentrer les efforts, quel est le rôle de ces... oui.

M. Fitzgibbon : Je pense que, dans les régions, il est clair pour moi que l'entrepreneur devrait aller chez Investissement Québec. Les ressources du MEI en région accompagnent très bien les entreprises. Je pense que c'est plus approprié que l'entrepreneur se dise : O.K., là, je vais-tu au MEI parce que c'est du conseil pour mes exportations ou je vais-tu à Investissement Québec parce que je veux un prêt? Je pense qu'il faut... Le guichet unique, il faut l'avoir en région aussi.

Alors, est-ce que toutes les ressources du MEI vont transférer dans IQ en région? Peut-être pas. Peut-être que oui. C'est du détail, honnêtement, que, pour l'instant... Je parlais tantôt de structure. Si David me convainc qu'une structure... on ne change pas la structure, ça ne me dérange pas, mais le guichet unique, ça va être Investissement Québec. Moi, je pense que toutes les entreprises doivent rentrer chez Investissement Québec, et c'est à Investissement Québec de dire : Bien là, il faut que tu ailles voir mon collègue au MIDI, à l'Emploi. Je pense que c'est à eux à gérer ça. Et comment les structures vont évoluer, bien, on verra. Puis il est fort probable que... Par exemple, est-ce qu'il va y avoir deux bureaux régionaux, puis on a 17 régions administratives, deux bureaux régionaux par région, MEI puis IQ? Probablement pas. Il y a des baux, là, mais, à un moment donné, on va tous les mettre ensemble.

Mme Anglade : Dans la réflexion que vous allez faire, j'invite... je pense qu'il ne me reste pas beaucoup temps.

La Présidente (Mme IsaBelle) : 40 secondes.

Mme Anglade : Alors, dans la réflexion que vous allez faire, ce qui va être important également, c'est que le rôle de ces personnes-là, qui représentent le ministère, représente également le gouvernement, plusieurs autres... Alors, ça devient... c'est un rôle plus politique, hein? Il y a un élément de ça qui est plus politique et qui va nécessiter un certain arrimage. Alors, peut-être qu'on pourra y revenir, on reprendra le prochain bloc là-dessus pour pouvoir poursuivre sur cet élément-là.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Plus tard, parce qu'il reste 13 secondes.

Mme Anglade : Mais sur son temps, il pourrait le prendre, non?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il reste 12 secondes, 10 secondes.

Mme Anglade : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oui?

Mme Anglade : ...du gouvernement pour y répondre, plutôt que d'avoir... oui?

La Présidente (Mme IsaBelle) : On peut le faire, oui. D'accord, c'est approuvé. Donc, je vais quand même spécifier qu'on est dans le cinquième bloc pour le gouvernement. Nous avons 16 min 30 s. Alors, on va laisser la parole immédiatement au ministre, et ensuite ce sera à la députée de Roberval. Allez-y, M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Non, je suis très sensible à ça pour plusieurs raisons. La première raison, c'est que je ne vais pas faire des annonces ici aujourd'hui que les gens ne savent pas. Deuxièmement, je pense qu'avec David on travaille très étroitement parce qu'il y a des... Vous avez raison, tout ce qui est MEI et régions, qui est plus politique qu'exécution d'entreprises, doit rester au ministère. On ne peut pas transférer à IQ des gens qui ont de l'implication sur les stratégies qu'on va mettre en place. Alors, ce n'est pas binaire, là. Ce n'est pas tout reste là ou tout s'en va là.

Mais je pense que, fondamentalement, je me répète, tout ce qui va être tactique sur le terrain pour aider une entreprise, autant au niveau accompagnement, ressources humaines, 4.0, numérique, accompagnement pour savoir où aller, au ministère de l'Environnement, je pense que je veux l'avoir chez IQ. Je veux que l'entrepreneur ait une place à aller. Et là ça veut dire quoi au niveau du MEI? Bien, il y a des gens qui vont peut-être transférer à IQ, peut-être qu'ils vont rester où ils sont. Encore une fois, ça, c'est un détail qu'on n'a même pas adressé encore, David et moi.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Alors, la députée de Roberval, à vous la parole.

Mme Guillemette : Merci. Donc, merci, Mme la Présidente. M. le ministre, merci de me permettre de vivre ce moment. Avec vous et votre équipe, le Québec est entre bonnes mains. Donc, la taille du Québec fait en sorte que son économie doit être ouverte sur le monde. Ces entreprises doivent saisir les occasions d'affaires offertes sur les marchés étrangers afin de contribuer davantage aux exportations du Québec et à la création de la richesse.

Par ailleurs, les entreprises québécoises évoluent dans un contexte mondial concurrentiel où les changements sont de plus en plus en plus rapides et où la mondialisation atteint toutes les parties des chaînes de valeur des entreprises.

Les entreprises sont également confrontées à une montée du protectionnisme, notamment du côté des États-Unis, qui, malgré une baisse relative de son importance, demeurent, et de loin, le principal client du Québec. Les exportations de biens du Québec vers les États-Unis sont passées de 83 %, en 1998, à 69,8 % en 2018. Mais c'est plus de 17 fois plus important que le deuxième client international du Québec, soit la Chine. On parle de 64 milliards versus 3,6 milliards.

Pour les entreprises, la concurrence internationale se traduit par plusieurs défis, notamment d'accroître leur productivité afin de faire face à une pression de plus en plus forte sur les prix, d'être flexibles et de s'adapter aux nouvelles technologies, notamment au niveau du numérique, de détenir de la main-d'oeuvre suffisante et avec les compétences requises, de développer une planification stratégique soutenue par une intelligence de marchés spécialisés pour cibler les bons marchés, de s'insérer avantageusement dans les chaînes de valeur mondiale et de se prémunir contre les risques autant financiers, environnementaux, politiques, et autres, pour assurer le succès de leurs projets.

Toutefois, en s'ouvrant sur les marchés extérieurs, les entreprises québécoises ont beaucoup à gagner, notamment en termes de profitabilité, d'innovation et d'adaptabilité. Elles peuvent notamment réaliser des économies d'échelle lors de leur approvisionnement, qui peuvent se traduire par des gains de productivité ou par des prix plus concurrentiels, de découvrir de nouvelles idées, relever de nouveaux défis et nourrir l'innovation pour accélérer leur développement, de devenir plus résistantes face aux défis locaux, qu'il s'agisse d'une baisse de l'activité économique, d'une réglementation défavorable ou de l'arrivée de concurrents. Des facteurs externes exercent moins d'influence s'il y a une diversité des sources de revenus. Bref, la prospérité future du Québec, la création d'emplois, et le développement des régions dépendent notamment de la croissance de nos exportations.

Donc, Mme la Présidente, j'aimerais savoir ce que proposent M. le ministre et son équipe pour accompagner de façon adéquate les entrepreneurs, notamment les PME, qui veulent exporter ou qui exportent présentement des produits.

M. Fitzgibbon : Merci pour la question. Alors, c'est effectivement un des trois piliers de notre stratégie de développement économique. Et je vais expliquer ce que le groupe d'Export Québec fait présentement, qu'on veut bonifier, mais qui, néanmoins, est très bien fait. Il y a trois éléments à la plateforme d'Export Québec. Il y a le programme d'exportation, il y a le service aussi en développement des marchés qu'on offre aux entreprises puis il y a toute l'activité de développement des marchés.

Alors, lorsque les entreprises ici... à l'étranger, c'est tout le Québec qui en sort gagnant. Je pense qu'on l'a dit, l'enjeu de la pénurie de main-d'oeuvre, d'après moi, elle va être adressée en grande partie par augmenter l'exportation, même nombre de personnes, plus de produits, on est plus efficace, donc tout le monde y gagne. Et c'est pourquoi le gouvernement offre du financement, offre du soutien personnalisé pour faire croître les parts de marché des exportateurs québécois. Puis je vais mettre une nuance additionnelle, je pense que l'effort qu'on veut faire de plus en plus, c'est de profiter de l'accord de libre-échange en Europe pour, en même temps qu'on exporte plus, d'avoir une plus grande diversification et de diminuer la dépendance que nous avons avec le marché américain.

Donc, au niveau du programme d'exportation, la première question que les PME nous posent toujours c'est : Avez-vous de l'aide financière pour l'entreprise? La réponse, c'est oui. Le programme Exportation offre une aide financière aux entreprises québécoises pour la réalisation de leurs projets axés sur le développement des marchés hors Québec. Il soutient également les organismes partenaires d'Export Québec, notamment les organismes régionaux de promotion des exportations. Le programme a pour objectif de sensibiliser les entreprises québécoises au potentiel de croissance que représentent les exportations et surtout de les soutenir dans la construction... dans la consolidation, je m'excuse, ou la diversification des marchés extérieurs. Il permet notamment de contribuer à l'embauche de spécialistes en développement des marchés étrangers, la conception d'outils promotionnels et la réalisation de missions commerciales à l'étranger.
• *(17 h 50)* •

Le budget du Québec, en 2019-2020, prévoit, pour soutenir les activités de commercialisation internationales d'un nombre maximal d'entreprises, un montant additionnel sur ce que nous avons déjà de 35 millions de dollars sur cinq ans au programme Exportation. Cela porte l'aide annuelle disponible à une moyenne d'environ 24 millions pour un total de 122 millions sur cinq ans.

L'évaluation du programme Exportation réalisée en 2017 a établi qu'il est efficient et pertinent, il est efficace dans les activités, et les effets visés sont atteints. Le programme est très apprécié et donne des résultats concrets. Pour la période du 1er avril 2013 au 31 mars 2017, il y a eu 1 300 projets qui ont été approuvés pour un montant de 38 millions de dollars, il y a près de 1 000 entreprises qui ont été aidées de façon directe, 32 organismes... offrent des services aux entreprises ont été soutenus, puis 98 % des entreprises sondées se sont dites satisfaites du programme et ont confirmé qu'il répond aux besoins. 65 % des entreprises ont augmenté leur capacité d'exportation et plus 80 % ont intensifié leur présence sur les marchés d'exportation actuels.

Ceci étant dit, nous avons quand même un déficit commercial de 5 % du PIB en exportations qu'on veut combler dans les prochaines années. Est-ce qu'on va réussir en quatre ans? Peut-être pas, mais il faut combler cet écart-là, parce que ça va nous permettre d'être encore plus performants.

Au niveau des services en développement des marchés, au-delà du financement, le ministère de l'Économie et de l'Innovation offre également des services spécialisés. Ça se traduit en expertise stratégique d'Export Québec permettant aux entreprises de déceler les occasions d'affaires prometteuses, d'adopter la bonne stratégie d'entrée au marché, de mettre en place un réseau mondial de partenaires et d'éviter les erreurs de parcours que... peuvent s'avérer coûteuses et des faux pas culturels.

Export Québec, c'est une équipe chevronnée formée de conseillers en affaires internationales du ministère et des attachés économiques des bureaux du Québec au Canada et à l'étranger offrant aux entreprises des secteurs... des services, plutôt, conseils personnalisés pour les aider à prendre les meilleures décisions stratégiques et à réussir la mise en oeuvre de

leurs projets sur les marchés internationaux. Export Québec et les équipes économiques des bureaux du Québec à l'étranger fournissent, entre autres, des conseils sur les marchés, par exemple de la validation de marché, de l'information stratégique et des pratiques d'affaires, des services de repérage d'occasions d'affaires, de clients ou de partenaires potentiels, de service de planification de rencontres d'affaires.

La présence des PME à l'international ne s'arrête pas uniquement aux ventes de produits et services. En effet, les exportateurs québécois sont créatifs, ils intègrent aussi les marchés mondiaux par différents partenaires industriels, technologiques et de services.

Les résultats concrets. De nombreuses entreprises peuvent témoigner des impacts concrets de leurs affaires. Par exemple, la Compagnie électrique Lion, qu'on connaît très bien, qui oeuvre dans le secteur du transport lourd électrique, a obtenu l'appui d'Export Québec pour cibler les clients et fournisseurs potentiels lors de rencontres aux États-Unis. Elle a également bénéficié de soutien financier pour certains projets. Récemment, Lion a lancé son premier camion urbain de classe 8 entièrement électrique en Amérique du Nord et a conclu des ententes avec des clients tant au Canada qu'aux États-Unis. R.P.M. Tech, un équipementier de Laval dans le secteur routier, a reçu du support pour réaliser des missions individuelles en Chine afin de rencontrer des importateurs ou distributeurs. Elle a réalisé des ventes fermes de 6 millions de dollars. MECFOR, un important équipementier du Saguenay dans le secteur de l'aluminium, a pu réaliser une vente de 2 millions de dollars à la suite d'un accueil d'acheteurs en mai 2017 dans le Salon de la vallée de l'aluminium en affaires. L'entreprise a aussi participé à une mission en Norvège et en Islande en mars 2018 où des retombées potentielles de 2 à 3 millions de dollars ont été attendues, notamment par des ventes éventuelles de véhicules électriques autonomes pour les alumineries.

Conclusion. Le ministère de l'Économie et de l'Innovation a déjà débuté des travaux pour se doter d'une nouvelle stratégie de la croissance des investissements et des exportations avec une vision de diversification des marchés extérieurs. Cependant, il accomplit dès maintenant de nombreuses actions en lien avec les nouvelles visions de diversification. Des rencontres seront effectuées dans les prochains mois pour identifier les besoins des entreprises et appuyer leurs projets majeurs d'investissement en matière d'exportations, notamment en présence internationale. Des actions de promotion, des occasions d'affaires découlant de nombreux accords de commerce sont en cours et privilégient une approche sectorielle, ce que j'ai fait à Hanovre il y a quelques semaines. Le montant de 35 millions de dollars sur cinq ans pour le programme Exportation permet de continuer à soutenir les activités de commercialisation internationale des entreprises.

Notre gouvernement a également annoncé dans le cadre du budget de 2019-2020 des sommes de 7,5 millions sur cinq ans dans le but d'améliorer l'offre de services des bureaux du Québec au Canada. Les marchés canadiens représentent une possibilité sous-estimée de développement et de diversification, notamment l'Ontario, à démarcher pour les entreprises du Québec. Ces sommes permettront notamment l'ouverture d'un bureau du Québec à Vancouver et d'une antenne à Calgary, ainsi que l'ajout de ressources dans les bureaux de Toronto et de Moncton. Nous sommes donc très proactifs et très fiers du potentiel que ces initiatives vont pouvoir nous donner.

La Présidente (Mme IsaBelle) : La députée de Roberval, si vous voulez poursuivre.

Mme Guillemette : Donc, lorsque vous prenez la parole, M. le ministre, vous nous mentionnez toujours les trois objectifs, donc accélérer les investissements des entreprises, attirer davantage d'investissements étrangers au Québec, et accroître les exportations et diversifier leurs destinations.

Tout à l'heure, suite à une question de ma collègue des Laurentides, j'ai beaucoup aimé votre réponse en lien avec votre préoccupation pour les régions et je vous en remercie parce que le démantèlement des CLD a fait très mal à nos régions. Donc, j'ai vraiment beaucoup aimé qu'est-ce que j'ai entendu.

Puis je prends les quelques minutes qui me restent pour vous remercier, parce que j'ai le bonheur de faire des annonces, à l'occasion, en votre nom dans mon comté, et c'est un plaisir de rencontrer les investisseurs, les entrepreneurs et les gens qui sont présents. Et, en leur nom, bien, je vous dis merci parce qu'ils me disent merci. Donc, je vous retourne le... et ainsi qu'à toute votre équipe, parce que je crois que tout le monde travaille très fort.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est tout? Parfait. Alors, écoutez, en terminant, donc, s'il n'y a pas d'autre question...

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Nous poursuivons, Annick? Parfait. Alors, en terminant, je vous remercie beaucoup, hein, pour vos interventions et les réponses que le ministre a apportées. Merci beaucoup.

Document déposé

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition, que je vous donne.

Et, compte tenu de l'heure, bien, nous allons suspendre nos travaux jusqu'à 19 h 30 afin de poursuivre l'étude du volet Économie. Ça va?

Je vous invite à prendre un bon souper et ne pas oublier de prendre votre café, parce que nous ne pourrons pas en distribuer. Merci.

(Suspension de la séance à 17 h 58)

(Reprise à 19 h 31)

La Présidente (Mme IsaBelle) : À l'ordre, s'il vous plaît! Nous allons reprendre nos travaux. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

(Interruption)

La Présidente (Mme IsaBelle) : Un petit peu de musique, ça va nous réveiller.

Alors, la commission est réunie afin de poursuivre l'étude du volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie et Innovation pour l'exercice financier 2019-2020.

Écoutez, on a une demande pour couper 35 minutes du temps du gouvernement. Est-ce qu'il y a consensus?

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : On a consensus d'un parti. Est-ce qu'on doit avoir... C'est beau? Alors, O.K. Donc, on va couper de 35 minutes dans notre temps, Anik va recalculer le temps.

Économie (suite)

Mais, en attendant, nous pouvons déjà donner la parole au député de Saint-Henri—Sainte-Anne, donc, de l'opposition officielle, pour leur deuxième bloc de temps. Et vous avez 19 minutes. Ça vous va?

Mme Anglade : Alors, merci, Mme la Présidente. Alors, on va reprendre un peu où on s'était laissés la dernière fois. On parlait de... à l'intérieur de la fonction publique, qu'il y avait, donc, des gens qui s'occupaient d'avoir différentes fonctions, et le ministre précisait que le rôle de ces personnes en fait n'avait pas été encore totalement déterminé, que c'était dans le processus de réflexion, notamment avec le sous-ministre, M. Bahan, de voir de quelle manière on allait le faire, mais de prendre en considération que ces rôles-là ont des rôles qui outrepassent souvent simplement le rôle spécifique d'un ministère, et puis c'est plus large que ça.

J'aimerais parler maintenant en plus de détails du Manufacturier innovant, toute l'initiative dont on a entendu parler un peu plus tôt avec Investissement Québec. Il m'apparaît essentiel, si on parle de productivité au Québec, de miser énormément sur ce secteur, j'en suis, je l'ai été dès la première heure où je... bien, avant même de faire de la politique, puisque j'ai moi-même travaillé en usine pendant plusieurs années... mais de voir de quelle manière ça va se poursuivre. Et initialement on avait décidé d'investir grosso modo 500 millions de dollars par année dans la transformation du manufacturier au Québec, et ce qui a commencé... D'ailleurs, la personne qui représentait Investissement Québec en parlait tout à l'heure : des résultats très, très concrets.

Alors, par rapport au Manufacturier innovant, j'aimerais entendre un peu le ministre s'exprimer à ce sujet. Quelles sont ses intentions par rapport à la poursuite des choses? Comment est-ce que ça s'intègre à sa vision? Et comment ça s'intègre aussi aux différents secteurs? Parce que le manufacturier touche tous les secteurs d'activité — je dis «tous les secteurs» grosso modo, là. Comment est-ce qu'il entend poursuivre dans cette direction-là, en plus de détails? Merci.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Oui. Alors, je pense que, quand on parle de grappes ou de clusters, c'est clair dans ma tête qu'on est rendus maintenant à un niveau que j'appellerais à deux dimensions. Nous avons nos grappes : on parle d'aérospatiale, on parle du média, on parle de transport intelligent. Mais il va aussi y avoir des grappes transversales, et c'est clair que pour moi la numérisation, qui va éventuellement aller jusqu'à l'intelligence artificielle, et le 4.0, ça va être transversal parce que ça touche plusieurs industries, même si pas toute l'économie du Québec est manufacturière.

C'est clair que les outils... Bon, 500 millions, je ne me rappelle pas des chiffres exacts, là, mais moi, je vois beaucoup l'intervention d'Investissement Québec dans le 4.0 en prêts et je pense qu'il faut développer une plus grande habileté à pouvoir faire les audits technologiques puis audits pôles technologiques, c'est autant numérisation que manufacturier. Et des exemples comme par exemple Inno-Centre, que je connais relativement bien, déjà depuis quelques mois beaucoup de ces firmes externes viennent nous voir, au ministère, et David est souvent avec moi, puis on regarde quelles sont les entreprises de services qu'on pourrait qualifier comme étant nos aviseurs pour pouvoir bien diagnostiquer quelles sont les PME qui méritent, entre guillemets, aujourd'hui d'avoir une assistance pour faire des projets.

Alors, je pense que dans... bien, pas «je pense», dans le nouveau IQ ou le IQ élargi il va devoir y avoir des ressources qui vont faire plus d'audits qu'on a présentement. On a déjà le principe d'audit 4.0, je veux l'amplifier et je veux même qu'on soit prêts à payer la grande partie de ces consultations-là pour pouvoir, à travers les 250 000 PME du Québec... Je ne sais pas, dans le 250 000, combien sont manufacturières. Peut-être qu'il y en a 60 %, donc 120 000. Il y a peut-être seulement 20 000 entreprises au maximum qui sont éligibles à avoir de l'assistance. Alors, je veux qu'on les filtre, ces unités-là.

Et après on va aller plus loin. Je pense que les auditeurs qui vont faire le travail à l'intérieur des PME, doivent identifier si la compagnie est éligible, quels sont les projets potentiels où on pourrait assister... Et là l'assistance d'IQ, je la verrais beaucoup plus dans un prêt redevance, prêt participatif. Et j'ai même testé à l'effet où je serais prêt à prendre un risque plus grand, ou, si le projet ne matérialise pas des bénéfices, on pourrait même perdre, entre guillemets, le capital investi, donc ce serait une subvention. Par contre, pour ceux qui auraient des profits qui pourraient être générés, on partagerait les profits

pour au moins récupérer le capital et faire un peu de rendement, rendement qui pourrait être égal au coût des fonds, par exemple.

Alors, je pense que... je ne réinventerai rien, mais je mets plus de ressources disponibles, mais autant humaines qu'au niveau financier. Puis au niveau du financier, ça va être des prêts, puis au niveau humain, bien, il faut offrir aux entreprises d'avoir accès à des gens qui peuvent les aider à faire cette reconnaissance-là. Parce que, souvent, malheureusement, on a beau... même les gens qui sont allés à Hanovre, il y en a qui m'ont dit, après : Merci beaucoup d'avoir organisé, puis chapeau au ministère d'avoir organisé des rencontres avec Siemens, par exemple, pour nous expliquer à nous comment on peut implanter le 4.0. On est un peu démunis, quoi faire après, alors je pense qu'on a un besoin, un besoin criant au Québec de donner des ressources humaines à ces gens-là pour pouvoir évaluer le potentiel.

Alors, Investissement Québec, conclusion : ressources humaines, disponibilité, capital pour faire les projets, on sera payé sur les rendements futurs.

Mme Anglade : Allez-vous continuer à faire les tournées manufacturières? Il y a eu deux tournées manufacturières importantes. Est-ce que c'est dans votre intention de poursuivre ces tournées manufacturières là, d'y inclure peut-être un volet de numérisation qui est tout aussi essentiel quand on parle du Manufacturier innovant?

M. Fitzgibbon : La réponse, c'est oui. Ça a été un succès. Il y en a eu deux qui ont été faites, je pense, l'année passée, deux, trois... L'IQ n'est pas ici, là, mais il y en a eu plusieurs, il y en a eu deux ou trois, j'oublie le chiffre, puis il y a eu beaucoup de commentaires positifs, comme il y a eu des commentaires positifs pour Hanovre. L'année prochaine, Hanovre... 200, 250. Mais je pense que Siemens, qui nous aide implanter les quatre centres de recherche industrielle au Québec, sont prêts même à nous aider encore plus parce qu'ils voient le potentiel parce qu'on est ouverts comme gouvernement à aider nos entreprises. Alors, la réponse, c'est oui, je veux accentuer...

Mme Anglade : Des réactions de Siemens par rapport à bien des initiatives gouvernementales qu'il soutenait également. Si l'on parle de manufacturiers, il y a un secteur en particulier qui m'apparaît essentiel, qui n'est pas une grappe telle que définie dans le langage développement économique québécois, mais toute la question de l'agroalimentaire. Donc, dans les ententes que nous avons sur les marchés internationaux, auxquelles vous faisiez d'ailleurs référence un peu plus tôt, le potentiel de croissance du secteur agroalimentaire est fort important. Comment s'inscrit l'agroalimentaire dans votre logique de développement économique et de transformation de notre économie?

M. Fitzgibbon : Il est très embryonnaire. Puis David, en passant, me rappelait, là, c'est vrai, le programme Essor, qu'on a bonifié, va permettre entre autres d'avoir les ressources pour faire le 4.0, largement défini, puis on va pouvoir en faire plus, là, au niveau des missions économiques.

Pour l'agroalimentaire, écoutez, je suis en contact constant avec le collègue ministre de l'Agriculture. Il y a quelques projets que nous réalisons sur une base ad hoc au MEI présentement. On n'a pas structuré de programme, mais c'est évident que, quand on regarde le côté agroalimentaire au Québec, c'est quand même un des piliers. Je pense que, sans avoir de réponse spécifique, sans avoir de programme spécifique qu'on établit, on le fait sur une base ad hoc où il est fort probable qu'on pourrait le structurer. Mais c'est une chose qu'on peut prendre en considération.

Mme Anglade : ...enjeu important avec le programme que vous me parlez, justement, du ministre de l'Agriculture, mais c'est justement ça, l'enjeu, c'est que l'agroalimentaire se retrouve souvent sous le MAPAQ. Et en fait le secteur de l'agroalimentaire, c'est notre plus grand secteur manufacturier — on parle beaucoup de l'aérospatial, mais, dans le fond, c'est l'agroalimentaire qui mène le bal, qui mène la charge — et donc se retrouve très associé au MAPAQ. Est-ce qu'il y a une intention... Donc, ce que je comprends, c'est qu'il n'y a pas d'intention claire présentement de miser sur ce secteur-là, au sein du ministère, c'est davantage au niveau de l'agriculture. C'est ce que j'entends.

Et j'émets une recommandation qui serait de voir de quelle manière ça devrait rentrer sous le chapeau du développement économique. Parce que l'agroalimentaire, sous le MAPAQ, n'a pas les outils ou les leviers nécessaires pour pleinement prendre sa place, et, lorsqu'on parle de transformation de notre économie, il m'apparaît essentiel d'avoir une place importante à donner au secteur de l'agroalimentaire.

• *(19 h 40)* •

M. Fitzgibbon : Non, c'est bien noté. Puis, écoutez, ce que je peux dire, c'est que j'ai une coopération assez proche du ministre de l'Agriculture — puis le MAPAQ, c'est une chose à part, je ne parle même pas du MAPAQ, je parle de lui. Et en fait j'ai deux projets avec lui, j'ai deux projets qu'il m'a apportés. Il reconnaît lui-même qu'il n'a pas les ressources en termes d'investissements pour le faire. Alors, notre proximité fait qu'il... Est-ce qu'on devrait avoir un programme structuré? On verra. Je note le commentaire.

Mme Anglade : Alors, le côté sympathique du ministre de l'Agriculture, je le connais également, puis, c'est très bien quand les ministres s'entendent. C'est encore mieux lorsque nos fonctions publiques peuvent travailler ensemble, puis je pense qu'il y a un défi intéressant à relever, alors je soumets ça bien humblement à M. le ministre pour les machines... la machine gouvernementale.

Parlons un peu de commercialisation. On le sait que c'est le nerf de la guerre, lorsqu'on parle de commercialisation, tant en matière de conquérir de nouveaux marchés que techniquement avoir un marché avec ce que l'on crée. Dans les stratégies qui avaient été mises de l'avant, il y avait le volet en matière d'innovation spécifiquement associé à la commercialisation. Comment évolue ce volet-là de la stratégie en matière de commercialisation? QuébecInnove, comment est-ce que vous... Comment est-ce que ça évolue présentement au sein du ministère?

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, il n'y a aucun programme qui a été éliminé, donc la SQRI, dans l'occurrence que vous... auquel vous référez, je pense, continue. Moi, l'approche que j'ai prise, plus spécifique, c'est le côté exportation, qui revient un peu à la commercialisation mais très ciblé, là. Et à ce moment-ci les directives, les... pas les directives, mais le désir, l'objectif que je me suis fixé, c'est d'augmenter de façon assez considérable l'exportation, donc de permettre, via Export Québec pour l'instant, d'avoir une plus grande assistance pour nos PME pour s'établir à l'international. Indirectement, je pense qu'on touche à la commercialisation, mais entre-temps le programme existait en continu, donc il n'y a pas eu... Je pense qu'il y a une hausse, une légère hausse dans le budget, je pense?

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : ...le même budget, donc on le maintient. Ça n'a pas été un focus, honnêtement, fort à ce moment-ci. Ça ne veut pas dire que ça ne le sera pas, là, il y a des choses qu'on peut faire et ne pas faire en même temps, là, mais...

Mme Anglade : ...par rapport à ça. Je comprends bien le volet de l'exportation puis l'importance que ça a pour la commercialisation. Il reste néanmoins que le transfert technologique de nos universités, nos centres technologiques vers une commercialisation et la capacité de générer des pièces trébuchantes et sonnantes demeurent limités. Et donc, ce volet-là en particulier, est-ce que c'est quelque chose qui va... sur lequel vous allez vous concentrer?

M. Fitzgibbon : O.K. Peut-être que j'avais mal compris la question. Parce que moi, je voyais commercialisation plus en aval que... Mais, si on parle de Aligo, Univalor et l'autre, là, Sovar, j'ai tout rencontré ces gens-là. Est-ce que je suis satisfait des résultats? La réponse est non. La réponse est non. Quand on parle à... Il faut faire attention, évidemment, on parle à différentes personnes, de différentes perspectives. Et on est justement en train de regarder, David, et moi, et d'autres personnes comment on peut redynamiser un peu peut-être... Pas que c'est des mauvaises personnes, je ne veux pas ici en public parler contre ces organes-là, mais je ne pense pas qu'ils sont aussi efficaces qu'ils pourraient être.

Alors, si on parle de transfert technologique, de valorisation de notre innovation, je pense qu'on a beaucoup de travail à faire. Puis je suis définitivement... c'est un sujet qui est primordial pour moi. Marie-Josée, ici présente — elle est encore là, oui, Marie-Josée est encore là — travaille beaucoup sur ça comme vous pouvez imaginer. Alors, on a eu des discussions à Hanovre, justement, et je n'ai pas de réponses à l'interrogation, mais c'est clair que c'est quelque chose... ce bout-là de la chaîne de création de valeur doit, je pense, être optimisé.

Mme Anglade : C'est peut-être des enjeux, au Québec, je crois qu'on n'a pas... Quand on dit «craquer un problème», je pense qu'on n'a pas craqué encore le problème des enjeux de transfert technologique. Dans les... on parle d'exportation, il y avait toute l'initiative du QG100 au sein du conseil consultatif qui avait été mis en place, il y avait une recommandation par rapport au QG200. Est-ce que c'est quelque chose que vous souhaitez poursuivre comme initiative? Et, si oui, dans quels délais, dans quelle mesure et comment ça s'intègre à toute la question des exportations, qui m'apparaît... Parce que l'objectif ultime, c'est ça, c'est que ces entreprises-là puissent exporter de manière...

M. Fitzgibbon : J'ai été un des bénéficiaires de QG100. J'ai été un des premiers membres de QG100 quand Henri-Paul et Charles avaient parti cet organe-là. Et j'ai été interpellé il y a quelques semaines pour parler de notre vision économique, et ils en ont profité pour, évidemment, parler de l'expansion de QG100 à QG200. Considérant qu'ils sont QG70, là, il en manque encore 30 pour arriver à 100, mais le principe étant... Je pense que la contribution de QG100 à des sociétés de moyenne, grosse taille a été extraordinaire.

Moi, quand j'ai bénéficié de QG100, j'avais une entreprise qui avait des ventes de 300, 400 millions, donc c'est une grosse PME. Là, ici, on parle : Est-ce qu'on peut répliquer le bénéfice de la connexion des entreprises de QG100 au niveau plus de la PME? J'ai répondu à Charles puis au nouveau président — je n'ai plus son nom, ce n'est plus M. Ethier, là — que j'étais ouvert à ça, mais ce n'était pas clair dans ma tête comment ça se faisait. Parce que la beauté de QG100, c'est qu'il n'y a pas de compétition au travers des membres, alors les gens peuvent plus ouvertement discuter entre eux. Quand tu arrives à 200, 300, oups! là, il va y avoir des compétiteurs. Est-ce qu'il va y avoir la même ouverture des gens?

Alors, je ne suis pas... Je suis ouvert à ça, c'est sûr, parce que c'est un groupe que je respecte. De façon pratique, j'ai dit que j'étais ouvert. De façon projets, je n'ai rien vu à date, là, de spécifique, mais on est ouverts à ça.

Mme Anglade : Très bien. En fait, dans la stratégie des exportations, est-ce que vous avez l'intention... Quand vous regardez les stratégies qui ont été mises en place, est-ce qu'au-delà du projet de loi, au-delà des nominations puis des trois étapes que vous avez présentées tout à l'heure, est-ce que vous avez l'intention de lancer certaines stratégies spécifiques au sein du développement économique? Vous allez vous concentrer d'abord et avant tout sur la transformation que vous voulez amener chez Investissement Québec?

M. Fitzgibbon : Je ne suis pas sûr d'avoir compris la... Je m'excuse.

Mme Anglade : C'est plus tard de toute façon. Ce que je disais, c'est qu'il y a plusieurs stratégies qui ont été mises de l'avant. Vous avez fait référence à la SQRI. On peut nommer un certain nombre de stratégies. Bon, alors, dans ces stratégies-là, est-ce qu'il y en a certaines que vous voulez... est-ce qu'il y a d'autres stratégies que vous voulez mettre de l'avant dans la prochaine année? Ou si votre plan de match, c'est les trois points que vous avez présentés plus tôt, à savoir, la nomination... la haute direction, le projet de loi plus le plan d'affaires par la suite?

M. Fitzgibbon : Non, mais, dans le deuxième volet qui va être d'annoncer... de déposer le projet de loi et de présenter sur une base plus précise quel va être le modèle d'Investissement Québec dans les trois vecteurs, innovation accrue, l'investissement direct étranger accru, ciblé et le troisième étant exportation, dans exportation, il va y avoir des programmes. Présentement, ce que nous focalisons, c'est de comprendre d'où viennent les importations, comprendre quels secteurs pouvons-nous peut-être cibler au début parce qu'on ne peut pas tout faire en même temps. Et je pense qu'on va... pas «je pense», nous allons avoir quelques secteurs privilégiés où on va vouloir mettre à contribution le MRIF, les autres organismes.

Alors, on va être... ce ne sera pas des programmes, comme des segments industriels pour lesquels on peut peut-être avoir des synergies plus grandes de nos ressources internationales, qui vont connecter nos compagnies québécoises. Je pense que les programmes qui existent sont bons, puis on pourrait y aller sur une base ad hoc au niveau financier parce que... Je n'aime pas mettre trop de programmes normés parce que ça devient compliqué à gérer si on tend à cibler sur des segments où on est peut-être... on a besoin de meilleures performances puis de moduler les programmes pour ça. Donc, on pourrait avoir quatre ou cinq secteurs qu'on a déjà identifiés comme étant possiblement porteurs d'augmenter notre présence internationale, et de réduire, le cas échéant.

Mme Anglade : Ces secteurs-là, ce sont lesquels secteurs?

M. Fitzgibbon : Bien, j'aime autant attendre un petit peu parce que c'est mes idées à date. On en discute. Je veux que le nouveau président soit là. Alors, quand on arrivera au mois de mai, je pense qu'on va devoir avoir quelques projets précis, là. Je ne sais pas quelle date qu'on va...

Mme Anglade : Et là vous allez être en mesure de dire quels sont les secteurs que vous souhaitez cibler?

M. Fitzgibbon : Oui, oui. Aujourd'hui, non, mais je vais être en mesure de le dire...

Mme Anglade : Mais vous avez l'idée dans votre tête, mais vous voulez la partager avec votre nouveau président... Je comprends.

M. Fitzgibbon : Parce que je veux consulter, je veux consulter, je veux consulter. Je n'ai pas toujours la vérité absolue.

Mme Anglade : Je vous entends, je vous entends. Écoutez, il me reste, je pense, peut-être 1 min 30 s?

La Présidente (Mme IsaBelle) : 1 min 7 s.

Mme Anglade : 1 min 7 s? Je préférerais reporter le temps pour que je puisse poser mes questions et qu'il puisse y répondre. Merci.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Pas de souci, c'est parfait. Alors, nous y allons avec le quatrième bloc du gouvernement, avec le député de Beauce-Nord. Vous avez 11 minutes.

• *(19 h 50)* •

M. Provençal : Merci. Alors, Mme la présidence... Présidente, excusez-moi, nous sommes tous en accord que la transformation numérique constitue une véritable occasion de développement des entreprises de tous les secteurs pour accélérer la croissance économique du Québec. Cette transformation numérique, aussi appelée industrie 4.0 ou quatrième révolution industrielle, bouleverse les entreprises et engendre des changements radicaux non seulement aux systèmes et aux processus, mais également aux modes de gestion, aux modèles d'affaires et à la main-d'oeuvre.

L'économie mondiale amène les entreprises à innover, à se moderniser et à renforcer leurs compétences, leur compétitivité en misant sur l'immense potentiel qu'offre l'industrie 4.0.

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation, en collaboration avec le CEFRIO, a réalisé l'enquête sur la perception de l'industrie 4.0 en 2017 auprès de 500 chefs de PME manufacturières au Québec. Je vous présente quelques faits saillants de l'enquête.

Il y a un faible niveau de maturité technologique dans les entreprises manufacturières du Québec, alors qu'environ 75 % des entreprises ont des processus manuels ou soutenus par des outils non intégrés. C'est le cas de plusieurs entreprises de mon comté.

Seulement 8 % des entreprises ont mis en place des processus de production soutenue par un progiciel intégré ou des solutions interconnectées.

On a identifié que 22 % des entreprises ont élaboré un plan ou une stratégie numérique en lien avec l'industrie 4.0. Les intentions d'investissement dans les technologies numériques sont limitées, ce qui est dramatique à mes yeux.

De plus, on y note que les deux tiers des entreprises interrogées, soit 64 %, ont mentionné avoir investi moins de 50 000 $ dans les 12 mois précédant le sondage. La même proportion, 63 %, prévoyaient investir moins de 50 000 $ dans les 12 mois suivants.

Il y a donc urgence d'agir afin de contribuer à améliorer ce portrait et à faire face à plusieurs défis, notamment, un, de modifier les façons de faire, deux, de mettre en place de nouveaux systèmes de nouvelles technologies et de l'équipement pour gérer les opérations et, trois, de passer d'un mode réactif à un mode proactif axé sur l'utilisation des données et d'adapter les contenus de formation.

Mme la Présidente, je formule deux questions : Que fait ou fera le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour accompagner les entreprises dans leur transformation numérique? Et la deuxième question : Que fait ou fera le ministère pour aider financièrement les entreprises à réussir leur transformation numérique? Merci beaucoup.

La Présidente (Mme IsaBelle) : M. le ministre.

M. Fitzgibbon : Oui. Merci, mon collègue, qui a amené ce point important de notre stratégie. Pour assurer la réussite de la transformation numérique, qui est incontournable pour le Québec, on a besoin de toutes les ressources, tout le talent disponible et pouvoir compter sur les entreprises qui sont prêtes à passer à l'action, qui ont l'audace ou le courage et sur un écosystème d'affaires qui a collaboré en toute synergie pour les appuyer.

Le Québec, on s'est doté d'une feuille de route pour devenir une économie d'excellence numérique attrayante, ouverte et reconnue sur les marchés mondiaux pour son savoir, son écosystème et ses innovations, notre facteur attractif.

La transformation numérique des entreprises, c'est une priorité gouvernementale. Nous allons travailler sur les trois enjeux suivants : il faut activer la transformation numérique et rehausser l'intensité numérique des entreprises et des organisations québécoises tous secteurs confondus, c'est une chose qui est transversale; il faut bâtir les secteurs technologies forts, dynamiques et attrayants, attirer le talent; il faut fournir un appui financier aux entreprises pour la transformation numérique.

Activer la transformation numérique et rehausser l'intensité numérique des entreprises et des organisations requière qu'il faut sensibiliser un nombre toujours plus grand de dirigeants d'entreprise et d'organisations québécoises, particulièrement au niveau des PME, et les invitant à passer à l'action en repensant systématiquement à la proposition de valeur et leur fonctionnement et en tirant tout le profit de la numérisation.

Une attention particulière sera portée à la participation et à l'avancement des femmes dans ces entreprises — on parlait de diversité tantôt. Ainsi, un plan de sensibilisation a été élaboré, touchant l'ensemble des acteurs, en utilisant différents outils développés par le ministère de l'Économie et de l'Innovation, dont : la feuille de route industrie 4.0, permettant de démystifier la transformation numérique; l'autodiagnostic numérique 4.0, l'ADN 4.0 permettant de mesurer la maturité numérique de l'entreprise; les webinaires avec des thématiques 4.0, permettant de renforcer les connaissances pour réussir le virage numérique; la formation sur les meilleures pratiques d'affaires industrie 4.0, qui est diffusée partout au Québec et pour sensibiliser les entreprises aux enjeux et aux opportunités du virage 4.0; les visites 4.0, on en parlait tantôt, mettant de l'avant les efforts de transformation numérique des entreprises; les vitrines 4.0, pour reconnaître les entreprises avancées en matière de numérique et faire la démonstration de leurs projets 4.0.

Le ministère accompagne les entreprises souhaitant prendre le virage numérique grâce à des outils-phares qui ont été développés pour l'analyse et la performance globale de l'entreprise et l'évaluation de la maturité numérique, entre autres l'Audit industrie 4.0. Cet outil, caractérisé par une démarche et un modèle uniques au Canada et au monde, permet d'obtenir un plan numérique en cohérence avec les orientations stratégiques et opérationnelles de l'entreprise. À date, plus de 190 entreprises manufacturières ont réalisé un audit industrie 4.0 depuis le lancement de l'outil en 2018.

D'autres outils sont en cours de développement pour assurer la mise en oeuvre des projets numériques et permettre de gérer le niveau de risque lié au choix de la solution et la technologie ainsi que la gestion du changement dans l'entreprise.

Et, enfin, l'accompagnement des entreprises est assuré en collaboration avec des organismes et des firmes privées pour le déploiement des outils d'analyse et de mise en oeuvre, nos consultants, des institutions, pour appuyer le développement de formations afin de répondre aux besoins des entreprises, tant au niveau universitaire que collégial. On parlait tantôt des CCTT. Par la poursuite et le renforcement de ces actions et de sensibilisation et d'accompagnement, le gouvernement vise l'intensification des usagers, la mise à niveau et l'appropriation des nouveaux actifs numériques par les entreprises québécoises de toutes tailles et de tous secteurs confondus.

L'autre élément : il faut bâtir des secteurs technologiques forts, dynamiques et attrayants. Les secteurs des technologies numériques sont stratégiques pour l'économie numérique du Québec en raison de la place prépondérante qu'ils occupent, de leur croissance fulgurante, des atouts dont ils disposent et de l'effet de levier sur tous les autres secteurs et dans tous les milieux. On parle d'un environnement transversal. Les entreprises de ce secteur sont les mieux positionnées pour participer à l'effort d'innovation et pour implanter dans leurs propres activités les nouvelles technologies mises au point.

De façon plus spécifique, le gouvernement du Québec intensifiera ses travaux pour attirer et retenir les talents, développer les compétences numériques de tous, donner des outils adaptés aux femmes, assurer la relève, accroître la capacité de recherche du Québec, soutenir l'innovation sous toutes ses formes, amplifier le transfert et la commercialisation des innovations dans ces secteurs. La création, la croissance et le maintien d'entreprises innovantes, y compris en démarrage, et de champions mondiaux par l'adoption rapide de l'intégration de l'innovation de même que la maximisation de transfert des retombées de l'innovation sociale et technologique seront des priorités d'action au cours des prochaines années.

Dernièrement, il faut fournir un appui financier aux entreprises pour leur transformation numérique. Différents programmes et mesures gouvernementaux d'appui sont disponibles pour aider les entreprises dans leur transformation numérique. Certains vont être accentués, entre autres : le programme Audit industrie 4.0, permettant aux entreprises de doter d'un plan numérique; un programme PME en action, notamment pour supporter les entreprises à accroître leur productivité à travers l'implantation de nouveaux outils numériques ou l'optimisation des processus et procédés existants; le programme Essor, que tout le monde connaît; et le programme Manufacturier innovant pour soutenir des projets d'investissement visant à accroître la compétitivité et la productivité; et finalement le Programme innovation pour appuyer les entreprises dans la réalisation de projets en lien avec le développement de nouvelles technologies ainsi que leur commercialisation.

En conclusion, voici donc un survol rapide de nos trois enjeux importants touchant la transformation numérique des entreprises ainsi que des mesures mises de l'avant par le gouvernement pour y remédier. À moyen terme, ces mesures,

élaborées en concertation avec les principaux intervenants du secteur, devraient permettre à nos entreprises de prendre le virage numérique et de combler leur retard face à leurs compétiteurs en Ontario et aux États-Unis.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. le ministre. Merci. Il reste 52 secondes.

• *(20 heures)* •

M. Provençal : Je vais simplement dire que c'est un contrat audacieux pour le ministère avec tous les objectifs qui ont été ciblés par notre ministre. Et c'est intéressant de voir qu'on est sur la bonne voie pour dire : Il faut progresser, particulièrement dans les 22 % des entreprises qui ont un plan stratégique. Je pense qu'on en a besoin, là, d'augmenter sensiblement ce chiffre. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci au député de Beauce-Nord ainsi qu'au ministre. Nous allons donc avec le troisième groupe d'opposition. Nous laissons la parole au député de René-Lévesque. Vous avez 25 minutes.

M. Ouellet : Donc, je laisserais le ministre répondre à la question sur laquelle on s'est laissés lors du précédent bloc.

M. Fitzgibbon : Ne comptez pas le temps. C'est les sièges sociaux?

M. Ouellet : Sur l'opportunité d'Investissement Québec de former des consortiums avec la Caisse de dépôt puis les fonds de travailleurs, comme XNPD, pour du financement.

M. Fitzgibbon : Alors, la question, c'est : Est-ce qu'on devrait prendre une partie du milliard qu'on a mis de côté pour les sièges sociaux et de faire un «pooling» d'argent avec d'autres intervenants? À ce moment-ci, ce n'est pas dans les cartes, mais je dois avouer qu'il y a beaucoup de gens... Depuis qu'on a annoncé le fameux milliard, puis c'est pour ça qu'on l'a annoncé d'ailleurs, beaucoup de gens arrivent avec des idées, dont vous, d'ailleurs. Vous m'avez donné votre plan, à l'époque, qui avait été fait. Et j'ai beaucoup d'autres bonnes idées aussi. J'ai commencé à analyser ça.

Aujourd'hui, je dirais, je ne suis pas sûr que j'irais là pour la raison suivante. L'alignement d'intérêts, par exemple, de la Caisse de dépôt et du ministère n'est pas totalement aligné. Il n'est pas en cohésion parfaite. Par exemple, la Caisse de dépôt a des projets ou des entreprises qu'ils considèrent peut-être qui ne donneront pas des rendements adéquats à leurs objectifs, alors que nous, on pourrait décider que le rendement, qui va être défini un peu différemment, pourrait être aligné sur nos intérêts. D'autre part, si la Caisse de dépôt, qui a beaucoup plus de moyens que nous autres, 300 milliards, décide d'aider une entreprise, puis elle peut le faire toute seule, bien, moi, j'aime autant ça parce que je garde mon argent pour faire d'autres choses.

Alors, à ce stade-ci, quoiqu'on est très proches de M. Sabia, dans le sens positif, dans le sens non conflictuel, dans le sens de... On se parle régulièrement, quasiment toutes les semaines, de c'est quoi, les enjeux des 15 compagnies. Puis moi, j'ai ma liste, puis là c'est lui qui s'en occupe, puis il va le faire tout seul. Tant mieux, je ne m'en occupe pas. Puis d'autres, je vais m'en occuper, d'autres, on va le faire ensemble, même chose avec le Fonds de solidarité, même chose avec la Banque Nationale.

Alors, à ce moment-ci, je ne suis pas sûr qu'on va devoir faire ça. Mais je ne suis pas fermé à l'idée parce que, s'il y avait assez de territoires fertiles où l'alignement d'intérêts serait le même pour les intervenants, c'est sûr qu'on aurait plus de leviers, parce que, si je mets 100 millions, Michael en met 300, Gaétan en met 100, bien, on se ramasse rapidement... le 200 millions vaut 1 milliard. À ce moment-ci, je ne suis pas sûr, mais je vais rester ouvert à ça.

M. Ouellet : Merci, Mme la Présidente. On va changer un peu de registre, M. le ministre, si vous me permettez.

Chez nous, sur la Côte-Nord, et spécifiquement dans ma circonscription, on vit une décroissance démographique accélérée. L'Institut de la statistique a sorti des chiffres qui sont alarmants pour nous. Les derniers pronostics prévoyaient que, pour 2036, la Côte-Nord atteigne malheureusement tout près de 93 000 de population, et là on est déjà à 91 000 de population en 2018. Donc, tel que les prévisions qui avaient été faites par l'Institut de la statistique, c'est accéléré. Donc, on perd notre monde. On perd nos jeunes. On perd nos plus aînés, en plus.

Du côté du Québec, la moyenne d'âge des 65 ans et plus est de 18,8 %. Quand je regarde la Haute-Côte-Nord et la MRC de Manicouagan, donc les deux MRC qui couvrent mon territoire, du côté de la Haute-Côte-Nord, les 65 ans et plus représentent 25,5 % de la population, et, du côté de la Manicouagan, c'est 20,1 %. Donc, vous avez rapidement compris, M. le ministre, que, chez nous, ça vieillit.

Et pourquoi je parle de ça? Bien, il y a eu des mesures annoncées dans le récent budget pour les travailleurs expérimentés. Pour encourager les travailleurs à demeurer sur le marché du travail, le gouvernement a mis en place des incitatifs fiscaux pour ceux âgés de 60 à 64 ans. En vue de renforcer l'incitation fiscale déjà offerte aux travailleurs d'expérience pour la prolongation de leur carrière, le budget 2019-2020 prévoit deux modifications effectives dès 2019, soit la baisse de l'âge d'admissibilité au crédit d'impôt de 61 à 60 ans et la hausse des plafonds de revenus excédentaires admissibles au crédit d'impôt de 10 000 $ pour les travailleurs de 60 à 64 ans.

Donc, si on regarde les statistiques pour ce qui est du taux d'emploi, puis je sais que le premier ministre adore se comparer avec l'Ontario, pour ce qui est des 55 à 59 ans, le Québec, on a un taux d'emploi de 72,2 % alors que l'Ontario est à 71 %. Donc, on est en avant. Mais, quand je regarde les 60 à 64 ans, le Québec a un taux d'emploi de 48,5 % alors que l'Ontario est à 54,8 %. Et, quand je spécifie pour les 65 ans et plus, le Québec est à 10,3 % alors que l'Ontario est à 13,7 %.

Donc, M. le ministre, on comprend l'importance des mesures pour les 60 à 64 ans. Je pense que ça aura un effet bénéfique pour le marché de l'emploi. Mais, avec les statistiques que je vous ai démontrées tout à l'heure, pour ce qui est de la MRC de la Haute-Côte-Nord et de la Manicouagan, pour les 65 ans et plus, on est un peu en arrière de l'Ontario.

Alors, j'aimerais vous entendre. Au-delà du fait qu'on a bougé pour les 60 à 64 ans, est-ce que vous ne trouvez pas opportun de bouger pour les 65 ans et plus? Parce qu'on tire vraiment de la patte du côté de l'Ontario et dans des régions qui se dévitalisent comme chez nous. Je pense qu'il y aurait peut-être un coup de barre à donner pour aider à nos travailleurs, à nos retraités, dans le fond, à revenir sur le marché du travail. Et, dans certains cas, parce que, dans certains secteurs, dont la Haute-Côte-Nord, chez nous, c'est beaucoup de travail saisonnier, c'est un travail cyclique, ce n'est pas intéressant pour un 65 ans et plus de retourner sur le marché du travail, considérant les pénalités qu'il peut y avoir, notamment sur le revenu.

Donc, êtes-vous ouvert à regarder l'opportunité d'avoir un nouveau programme pour nos travailleurs expérimentés de 65 ans et plus, voyant le bout de chemin que vous avez fait pour les 60 à 64 ans?

M. Fitzgibbon : Écoutez, c'est une très bonne question. Puis on a eu la discussion. Premièrement, c'est mon collègue, M. Girard, aux Finances, qui est responsable des incitatifs fiscaux. Mais, de toute évidence, on travaille étroitement ensemble, avec Jean Boulet, au niveau de l'emploi, avec nous, à l'Économie, puis avec les Finances.

M. Girard, le ministre des Finances, à choisi la catégorie des 60-64 parce que c'est celle qui avait le plus de potentiel à court terme. Il y avait une question de gérer l'allocation des sous. Alors, je pense, c'était une bonne chose. Ils n'avaient pas été exclus, 65 et plus. Il fallait choisir où mettre l'argent. Mais le point est très bien pris en note.

Est-ce que c'est seulement des incitatifs fiscaux qu'il faut mettre en place? Si oui, ça va devoir aller au budget l'année prochaine. Est-ce que qu'il y a d'autres choses que... mises en place? J'ai le même objectif que vous et que le collègue de Nelligan. Nous, on a quand même un nombre important de postes à combler, et les gens de 65 ans et plus, dans pas grand temps, peuvent travailler encore. Alors, je suis d'accord qu'on peut s'en servir si on peut. Alors, il n'y a rien de précis aujourd'hui, mais je suis sensible autant que vous au fait qu'on devrait le considérer.

M. Ouellet : Effectivement, parce que, chez nous, ça peut faire une énorme différence entre ceux et celles qui restent et qui contribuent à la population active versus ceux et celles qui décident de rester à la retraite et, malheureusement, ne s'enrichissent plus. Ils peuvent, effectivement, dans certains cas, décider de quitter et aller retrouver leurs enfants qui sont ailleurs. Donc, c'est important pour moi de vous sensibiliser à cette situation-là. Je comprends qu'on n'annoncera pas des mesures ce matin... cet après-midi... ce soir plutôt, parce que j'ai deux, trois commissions en même temps. Excusez-moi, j'étais où hier puis avant-hier... mais je viens mêlé un peu.

M. Fitzgibbon : Une chose qui m'a frappé, quand je suis allé sur la Côte-Nord avec vous, c'est que je pense qu'un des enjeux aussi, c'est de retenir les jeunes. Et, moi, ce que j'ai vu, avec les quatre programmes qu'on avait annoncés, vous étiez là, je... dans la microbrasserie, de faire du granit... je trouvais qu'il y avait des entreprises là avec beaucoup de jeunes. Et, si on peut créer une diversification économique sur la Côte-Nord, si on peut, peut-être, faire bénéficier les nouvelles écoles d'entrepreneuriat qu'on... On va en mettre quatre nouvelles. Je ne suis pas sûr qu'on va en mettre une sur la Côte-Nord, mais peut-être que ça ne sera pas trop loin, là. Si on peut encourager les jeunes entrepreneurs à aller sur la Côte-Nord, bien, ça va régler une partie du problème aussi.

M. Ouellet : Effectivement. Restons sur la Côte-Nord, M. le ministre. Il y a eu une annonce importante dans le budget concernant une contribution du gouvernement pour le chemin de fer QcRail. Évidemment, ça représente une clé de développement pour nous. On est bien conscients que la contribution du gouvernement du Québec vient pallier un certain montant pour l'étude de préfaisabilité, mais qu'il manque encore d'autres sommes. Mais vous comprendrez que, chez nous, c'est une clé de développement qui permet d'ouvrir, au Québec, une nouvelle route commerciale.

Donc, M. le ministre, au-delà du fait que le gouvernement du Québec a décidé d'aller de l'avant, j'aimerais vous entendre sur l'opportunité pour le Québec de développer cette nouvelle route commerciale. Et de quelle façon on pourrait se positionner si, effectivement, il existe une opportunité intéressante pour le Québec de financer la construction de ce chemin de fer qui permettrait, dans certains cas, de sortir du matériel par le Québec et non plus par les provinces maritimes? Quoique je n'ai rien contre les Maritimes, mais, si on veut faire grandir le Québec, grandir l'est du Québec, ce chemin de fer là pourrait représenter une clé, effectivement, de développement chez nous.

• *(20 h 10)* •

M. Fitzgibbon : Écoutez, je pense qu'avant qu'on soit diversifiés sur la Côte-Nord, avec une économie circulaire ou une économie diversifiée, il est clair que la Côte-Nord va être tributaire des grands donneurs d'ordres qui vont faire faire de l'expansion, et je pense qu'on n'a pas le choix à court terme... Puis il y a quelques projets, comme vous savez sûrement, qui sont sur la table à dessin.

C'est clair que le gouvernement... Quand on parle à ces sociétés-là qui ont des coûts en capitaux plus faibles que le nôtre... Donc, de faire des prêts pas d'intérêts à ArcelorMittal, on s'entend que ce n'est pas ça qui va exciter M. Mittal. Alors, le problème qu'on a au Québec, présentement, dans la Côte-Nord, c'est qu'on a trois ports, un chemin de fer, un pont, une route. À un moment donné, on additionne tout ça ensemble. J'ai vu des gens de Baie-Comeau. Ils sont venus me voir pour me parler du chemin de fer, du pont de Tadoussac, qui... le béluga, en passant, ouvrir la 138 jusqu'à Labrador—Terre-Neuve. À un moment donné, je l'ai fait le calcul, là, ça ne marche pas. On ne peut pas tout faire.

Alors, je pense que... C'est sûr que, pour les grands donneurs d'ordres, de pouvoir sortir puis rentrer le stock, c'est important. Et je pense qu'au niveau portuaire on a des enjeux importants qu'il va falloir régler. Entre Sept-Îles, Baie-Comeau puis Port-Cartier, j'ai vu les trois ports dans la même journée, là, ou dans deux jours, il y a beaucoup à mettre là. Et je pense que ce qu'on va faire... Une société qui est à Baie-Comeau, que vous connaissez, qui considère un projet, nous a dit carrément : On va le faire si vous faites le fameux chemin, une partie du chemin de fer que vous parlez. Dans ce cas-là, c'est le port de Baie-Comeau, c'est le travail du gouvernement. Puis, dans le PQI, avec mon collègue François, on regarde ça, puis ça entre dans le PQI. Puis il va falloir que nous, le ministère de l'Économie, on en fasse un bout aussi.

Alors, je suis sensible au fait qu'il faut augmenter... il faut optimiser nos infrastructures pour pouvoir réussir à avoir d'autres gros projets. Il va falloir le séquencer. Puis elle n'est pas évidente, mais je pense qu'on est capables de marcher et courir en même temps. Alors, il va falloir voir la séquence de ces projets-là. Il y en a plusieurs, hein? Si on en fait la moitié de ceux sur la table à dessin, on va doubler nos investissements étrangers dans un an. Peut-être qu'on va baisser l'année d'après. On a montré une ouverture à tous les donneurs d'ordres qu'on était prêts à le faire, mais on aimerait avoir leur engagement, puis le faire séquentiellement. Et laquelle, séquence, je n'ai pas la réponse aujourd'hui, mais je suis sensible au fait que c'est des boutons qu'il faut presser.

M. Ouellet : Je suis content d'entendre votre intérêt. J'en suis aussi, mais pour lequel... Une chose que je ne suis pas d'accord, c'est que vous additionnez tout ça comme étant une somme totale qui pourrait être dispendieuse pour le Québec. Alors, si vous me permettez, moi et ma collègue de Duplessis, mais tous ceux et celles que ça touche, nous aurons l'opportunité de solliciter le ministère des Transports sur l'opportunité de construire un pont sur le Saguenay, alors que le ministère de l'Économie n'a pas à mettre, honnêtement, de l'argent là-dedans, ce qui est différent du côté du rail, ce qui est différent aussi du côté du port, ce qui est différent aussi du côté de la 138. On a des représentations à faire du côté du gouvernement fédéral.

Donc, le seul bémol que je voudrais vous dire, M. le ministre : Faites attention de dire que, si on les additionne tous, ça coûte cher pour le Québec, alors que nous, on ne fait pas ça juste pour la Côte-Nord. On fait ça pour le Québec en entier. Le pont sur la rivière Saguenay, c'est bénéfique pour la région de Charlevoix, c'est bénéfique pour la Capitale-Nationale. Donc, nous, c'est une demande qui semble légitime, mais c'est une demande pour laquelle le Québec va bénéficier au complet.

Alors, si vous nous laissez vous contaminer de la bonne façon, nous allons être capables de vous démontrer que l'ensemble du Québec y gagne dans l'ensemble de ces dossiers-là. Donc, sur ce dossier-là, on a encore un peu de travail à faire, mais ne les mettez pas en opposition, s'il vous plaît. Ils sont tous aussi importants pour nous. Et, malheureusement, par le passé, on s'est tous divisés à choisir un versus l'autre, alors que, là, aujourd'hui, on fait front commun pour l'ensemble des projets. Alors, laissez-nous vous convaincre que, pour le Québec en entier, tous ces projets-là sont nécessaires et optimaux. Pardon?

M. Fitzgibbon : En bout de piste, c'est la même poche pareil, mais je comprends le point.

M. Ouellet : Oui, c'est le contribuable, mais, si on met des... Puis, tu sais, je ne veux pas faire de débat, mais, si Montréal a son REM, si Québec a son tramway et son troisième lien, je pense que, dans l'ensemble des régions du Québec, tout le monde peut y trouver son compte. Et, pour améliorer les routes commerciales, pour améliorer, effectivement, la fluidité des différents matériaux et donner de l'opportunité au Québec d'ouvrir des marchés, nous, on pense que c'est la façon de faire. Donc, laissez-nous vous convaincre encore de l'opportunité de tous ces projets.

Le temps file, M. le ministre. J'ai eu l'opportunité de vous entendre, cette semaine ou la semaine passée, sur Stornoway. Vous savez que le gouvernement du Québec a mis plusieurs sommes à l'intérieur de ce projet-là. C'était un peu un projet phare du Plan Nord en question. Là, on arrive un peu en bout de course, on manque de liquidités. Et j'ai cru vous entendre, si ne n'est pas cette semaine, c'est la semaine passée, que, considérant que, dans ce projet-là aussi, on avait besoin d'opérateurs, puis je ne fais pas de discrédit à ceux et celles qui sont là, mais il fallait la compétence ou de l'expertise autour du diamant. Donc, qu'est-ce qu'on fait avec Stornoway? Première question.

Et qu'est-ce qu'on fait pour les futurs projets, M. le ministre, que nous allons avoir dans les domaines d'avenir, notamment dans les terres rares? Dans votre radar, là, vous nous avez fait la liste tout à l'heure d'entreprises que vous regardez, importantes à soutenir ou importantes à garder. Quand vous regardez un peu le développement économique du Québec pour les 25 prochaines années, vous savez que l'international a les yeux sur nos ressources naturelles.

Puis je ne veux pas faire le débat sur les redevances, mais le débat qui est important à faire : de quelle façon on est capables de structurer cette industrie-là pour qu'elle soit bénéfique pour tout le Québec, qu'on arrête de mettre de l'argent dans des secteurs d'activité qui, malheureusement, apportent peu ou pas de, je vous dirais, création à long terme? Notamment, dans le cas du diamant, on devait les transformer ici. Finalement, on ne les transforme pas. Donc, Stornoway, votre feeling... mais, pour éviter un peu ce qui s'est passé avec Stornoway, on fait quoi comme stratégie économique pour les autres projets miniers? Vous le savez, il y en a quelques-uns chez nous, mais il y en a ailleurs au Québec. Donc, j'aimerais vous entendre, votre vision là-dessus.

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, j'ai été très critiqué après Stornoway. J'ai eu beaucoup d'e-mails, d'appels pour justifier qu'on avait l'expertise au Québec en diamantaire, ce que je questionne encore, «by the way».

Mais je veux retourner un peu en arrière parce que je pense que, quand on regarde l'histoire du Québec, moi, je suis impressionné qu'on ait pu développer une légitimité dans les aurifères. Les aurifères, le Québec, on est maîtres internationaux. On a des Québécois qui travaillent en Australie, qui travaillent partout. Alors, on arriverait, au Québec, avec l'équipe de management du Québec pour bâtir une aurifère de zéro, j'irais à 100 % avec l'argent du gouvernement. J'ai confiance dans ce segment-là de notre plateforme minière.

D'autre part, l'autre extrême, je regarde le minerai de fer, on est chanceux d'avoir les Tata, d'avoir les ArcelorMittal, qui adorent le Québec, bon, qui critiquent nos ponts, nos chemins de fer, nos routes, mais là on va régler ça tantôt. Moi, je suis très, très attiré par ces gens-là puis j'ai une discussion, au moment où on se parle, avec ces gens-là, qu'est-ce qu'on va faire pour les encourager. Ça, ça marche. Puis, si M. Mittal veut faire une autre usine à Port-Cartier puis il a besoin d'argent, on va en mettre, de l'argent, parce que c'est des jobs payantes, puis c'est des choses intéressantes pour nous, puis il veut faire de la conversion dans le cas des boulettes.

Dans le milieu, on parle des mines orphelines, Stornoway, on parle du minerai industriel : lithium, graphite. Je regrette, ce ne sont pas des opérations où je pense que le Québec, on devrait être le maître d'oeuvre principal. Je retourne en arrière, à M. Landry, celui qui avait, dans les années 90, décidé qu'on était pour bâtir une expertise diamantaire comme dans l'aurifère, et c'était un projet audacieux et noble que... Si je retourne en arrière, je ne l'avais pas réalisé, j'aurais dit : Chapeau, on a une mission, on va y aller. On n'a pas réussi. On a mis 300 millions, puis la caisse en a mis 100, le fonds, on a mis, j'oublie le chiffre, 50, puis on est rendus à 450 de l'argent, la mamelle du gouvernement, et ça ne marche pas encore. Pourquoi ça ne marche pas?

Premièrement, puis juste le... Quand j'ai dit qu'on n'avait pas l'expertise diamantaire, le président m'a appelé puis il a dit : Les diamants, on vend ça sur la bourse de la Belgique, ça fait que pas besoin d'avoir des vendeurs de diamants, ça se fait automatiquement. Peut-être que j'avais peut-être eu tort un peu. Par contre, quand on me dit qu'il n'y a pas assez de gros diamants, puis ceux qu'on trouve, on les casse dans les machines, bien, je me dis : Peut-être qu'on n'est pas sur la coche, là, peut-être qu'il y a du monde qui aurait pu nous aider à mieux exploiter le diamant.

Alors, Stornoway, dans ma tête, s'il n'y a pas de partenaire stratégique qui ne connaisse peut-être pas la vente du diamant, mais comment qu'on machine les gros diamants puis comment que les petits diamants, on en fait des beaux diamants si on ne trouve pas ça? Moi, je pense qu'on ne devrait pas investir dans Stornoway parce qu'on n'a aucune idée comment profond va être le trou.

De l'autre côté, dans le cas du lithium, j'en ai parlé ce matin, tantôt, je ne vais pas me répéter, mais le lithium, on est assis sur une mine d'or, sans jouer avec les mots. Mais le lithium, c'est rendu une ressource que tout le monde veut avoir. Je faisais référence... Je ne sais pas si vous étiez là, j'ai rencontré un fabricant automobile, que je ne nommerai pas parce qu'il y a en plusieurs. Quand je suis arrivé dans le meeting, la personne qui était devant moi, c'était le géologue en chef en charge du lithium pour fabriquer un char. Ça fait que je me suis dit : Wow! Le Québec est intéressant.

Alors, je pense qu'on est capables aujourd'hui de dire, dans ce cas-là précis : Pourquoi ne pas avoir un fabricant automobile, pourquoi ne pas avoir un Coréen ou un Japonais qui fait la conversion du lithium en hydroxyde de... ou en machin-truc, et de faire l'anode après? Je pense qu'on doit aller vers ça. Et je pense qu'il n'est pas inapproprié que, comme gouvernement, on dise : Dans ces produits-là, ça nous prend une expertise que nous n'avons pas pour complémenter. La mine est là. Dans la mesure où on fait la conversion... Présentement, le lithium, bien, je me répète, le spodumène de lithium est envoyé en Chine, puis c'est des Chinois qui le convertissent en batteries, puis je pense que ce n'est pas correct.

Stornoway, pour répondre à la question, ça va prendre un opérateur et de l'expertise, complémenter ce qu'on a. Puis je ne veux pas minimiser l'expertise parce qu'en fait Stornoway, puis c'est David qui m'a dit ça, ils ont été maîtres pour gérer le CAPEX. Tu me disais qu'ils ont dépensé pas mal moins d'argent pour bâtir le pit de mine, qu'ils ont mis ça sur l'autoroute ou sur l'aéroport. Alors, il y a eu des gens qui ont été compétents. Je ne veux pas dire que tout le monde est un imbécile. Mais là on est rendus à 300 millions. Je pense qu'avant de mettre un autre montant d'argent... Puis ça s'en vient, là, au mois de juin, dans deux mois, ils viennent me voir, et je pense qu'ils savent qu'on a passé le message. Il y a un nouveau conseil d'administration, il y a des nouvelles personnes. Mais, s'il y a des gens comme Enerkem, avec Suncor, qui viennent au capital, peu importe ce qu'ils vont mettre, puis ils sont crédibles, on va en mettre, c'est sûr.

• *(20 h 20)* •

M. Ouellet : Donc, si je comprends bien, je ne veux pas vous paraphraser, mais vous cherchez un opérateur qui pourrait bonifier les connaissances dans l'extraction du minerai, oui, complémenter.

Vous avez fait mention tout à l'heure... au graphite. Vous savez que, chez nous, on attend encore l'arrivée de Mason Graphite. Comment vous voyez le marché mondial? Parce que vous savez qu'ils ont des enjeux pour trouver le financement, pour lever le financement final. Il y a eu effectivement des exigences qui sont venues du côté du ministère de l'Environnement pour ce qui est du parc à résidus, pour lequel ils se sont conformés, mais ça a augmenté effectivement le CAPEX pour l'établissement de l'usine. Donc, je sais qu'il faut faire attention de ce qu'on va dire pour laisser des discussions confidentielles, mais vous savez, M. le ministre, que, chez nous, cette première pelletée de terre est attendue, et cette première pelletée de terre va donner aussi le ton sur toute notre diversification, vers quoi la région devrait tendre pour améliorer son sort.

Donc, on attend des nouvelles, effectivement, issues de Mason Graphite. On a eu l'opportunité de vous rencontrer concernant, effectivement, la situation de leur organisation. Donc, est-ce que la situation a évolué? Est-ce que vous avez commencé à regarder des pistes de solution? Bref, est-ce qu'on peut penser... Puis je ne demande pas une garantie de votre part aujourd'hui, mais est-ce qu'on peut penser que Mason Graphite pourrait effectivement commencer une pelletée de terre symbolique pour son établissement ici, au Québec, en Côte-Nord?

M. Fitzgibbon : Un des appels que j'ai eus après ma sortie sur Stornoway, c'était M. Gascon, que je connais très bien parce que c'est un autre ami. On a travaillé ensemble chez Price Waterhouse, d'ailleurs. Et il était un peu... Il était surpris de mon commentaire, puis je lui ai dit que... parce qu'il me disait que l'expertise en graphite, au Québec, elle est présente. J'ai dit : Elle est présente, mais par contre comment on va pouvoir profiter de transformer le graphite en graphène, par exemple, qui est une des composantes intéressantes?

Dans l'équipe qui va financer le projet, j'aimerais voir quelqu'un qui va soit convertir le graphite ou quelqu'un qui est peut-être ailleurs dans le monde... va opérer une usine de graphite. Il est d'accord avec moi. J'ai dit : Le gouvernement du Québec, dans le cas de Mason Graphite, ne peut pas être le seul pourvoyeur de fonds parce qu'on va répéter, je pense... Puis ce n'est rien à enlever à Benoît Gascon et son équipe, je ne veux pas qu'on recommence Stornoway. C'est facile de voir lundi matin quand tu regardes la partie du dimanche, mais je pense qu'on a besoin puis je pense qu'on est capables d'attirer des talents, du capital. J'ai dit : Trouve-moi un actionnaire, à 20 %, 25 %, qui connaît le graphite, dans le monde, je vais mettre le 75 % qui manque. Ça nous prend, à côté de nous, comme actionnaires, des gens qui ont de l'expertise. Il est d'accord.

Alors, il est d'accord. Puis honnêtement je pense que ce serait une erreur d'être le seul pourvoyeur pour partir... Il n'y a pas juste Mason. Il y en a un autre qui n'est pas loin, vous le connaissez, ils sont... aussi. Puis j'ai le même discours avec le monde et je pense qu'on doit... Je pense que le graphite est un minerai industriel qui est très, très en recherche et qui... Présentement, les prix sont questionnables, mais moi, je regarde la conversion en graphène, je suis un gros croyant du graphène. Puis, bon, dans le cas de Mason, vous savez, c'est public, là, ils ont un partenaire dans le graphène. Alors, moi, je trouve ça intéressant. Il ne manque pas grand-chose là-dedans.

M. Ouellet : Bien, ça, effectivement, ils en ont opéré, une mine de graphite, avant. Je veux dire, une fois que le gisement est terminé où est-ce qu'ils sont présentement, ils s'en viennent du côté de la Côte-Nord puis ils vont opérer pour... Mais on a eu... probablement eu les mêmes présentations que moi. Le potentiel à long terme est immense. On sait que, sur les marchés financiers, comme ils sont une compagnie publique, ils ne peuvent pas faire des prévisions en haut de 25 ans, mais, quand on regarde les chiffres qu'ils nous ont fournis, on en aurait pour plus de 25 ans encore à exploiter.

Donc, ce que je comprends bien, M. le ministre, ce que vous cherchez de faire dans ces deals-là, c'est qu'on ne soit pas les seuls, et ça, j'en suis. Moi, je suis d'accord avec vous. Ce n'est pas au gouvernement du Québec de mettre uniquement ses billes pour lancer une industrie et être la partie prenante parce que des fois on va réussir, mais des fois on ne réussira pas. Puis là c'est l'argent des contribuables, puis ils vont demander pourquoi est-ce qu'on a échoué. Ils vont oublier aux endroits où est-ce qu'on a réussi. Ça, je suis d'accord avec vous. Il ne faut pas répéter ces erreurs-là.

Mais là où est-ce que vous amenez la nuance supplémentaire, c'est qu'il va falloir... Est-ce que c'est un démarcheur ou un joueur majeur qui, lui, a déjà dans sa manche un marché pour exploiter le graphène ou il y a déjà une opportunité de faire des «joint ventures» pour l'entreprise? Est-ce que c'est ça que vous avez de besoin, comme certitude, comme bailleur de fonds, comme ministre du Fonds de développement économique, pour dire : Si on embarque, ça me prend un joueur qui n'investit pas juste financièrement, mais que, dans son investissement, il y a aussi tout un réseau qui permet de déployer la suite logique de l'avenir de l'entreprise?

M. Fitzgibbon : Oui, c'est exactement ça. Je vais donner un exemple.

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : Je n'étais pas sûr de ce qui est public, de ce qui n'est pas public, là. Enerkem, vous connaissez Enerkem? Très bon exemple, une compagnie que je connais depuis 15 ans, technologie innovante à l'extrême. Si Enerkem fonctionne, ça va être la révolution dans le domaine de la gestion de nos déchets industriels ou comestibles. Ça fait 15 ans qu'on picosse là-dedans. Ça fait 15 ans. On a mis... J'oublie les chiffres, là, je les mélange dans les projets, on a mis beaucoup d'argent. On arrivait encore à un 9-1-1.

Alors, moi, j'ai dit à l'entreprise : On va faire un petit bout, là, parce qu'on ne va pas fermer ça comme ça après 15 ans, mais là, la prochaine étape, ça nous prend quelqu'un de stratégique. On a mis des gens. Ils sont arrivés avec Suncor. On connaît Suncor. Suncor ont besoin du méthanol pour l'Ouest canadien parce que leurs règles d'éthanol, leurs règles d'essence... Alors, peu importe la raison, Enerkem veut qu'Edmonton... Suncor veut qu'Edmonton fonctionne. Ils ont mis une participation de 10 %, 15 millions. On a mis le double. Pourquoi? Parce que j'ai quelqu'un, un actionnaire, à qui je peux appeler puis dire : Ça ne marche pas, peux-tu nous aider? Et, si Enerkem ne marche pas, parce qu'il pourrait ne pas marcher, avec Suncor au capital, qui va essayer, bien là on va dire : On aura essayé. Si moi, je suis tout seul comme gouvernement, on a zéro expertise, le reste, ça ne marchera pas.

L'exemple de Mason Graphite, c'est la même chose. Benoît Gascon... On s'est mis d'accord. Il y a trois groupes, puis je ne les nommerai pas, qui peuvent investir, puis on est d'accord tous les trois. Un des trois arrive au capital à 10 %, 15 %, 20 %...

La Présidente (Mme IsaBelle) : ...ça soit très intéressant, le temps est terminé. Merci pour cet échange très enrichissant avec le député...

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Est-ce qu'on l'accorde, on le prend sur... On va le prendre sur notre temps parce que c'est la députée de Roberval. Tout le monde est d'accord? On a le consensus? Allons-y donc.

M. Fitzgibbon : On s'est mis d'accord tous les deux. Il y a trois personnes sur la liste. S'il y en a un des trois qui est prêt à mettre 10 %, 15 % du capital, peut-être je mettrais le reste parce que, d'un bord, j'ai une pression de mon patron qui me dit : Il faut doubler les investissements, il faut tout faire, puis, d'un autre côté, j'ai la rigueur financière de dire que je n'irai pas tout seul. Alors, tu sais, pour moi, c'est clair que, si une des trois personnes vient ici, légitimise Benoît et son équipe, on va... parce qu'ils vont être là quand ça va aller mal, il va arriver quelque chose... Je pense qu'on les... En tout cas, dans ce cas précis là, on est alignés, puis je suis confiant qu'il va réussir.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, merci pour l'échange enrichissant avec le député de René-Lévesque et le ministre. Nous poursuivons donc notre cinquième bloc avec la députée de Roberval. Il vous reste 9 min 11 s.

Mme Guillemette : Merci, Mme la Présidente. Donc, M. le ministre, donc, la présence des sièges sociaux contribue à la vitalité économique d'un territoire grâce aux emplois de qualité qu'ils procurent et aussi par leur utilisation des réseaux

de fournisseurs locaux dont dépendent plusieurs emplois indirects. Les sièges sociaux sont également les centres de décision des entreprises, ce qui en font les atouts stratégiques pour toute l'économie. De plus, ils ont des retombées stratégiques importantes, notamment en offrant une rémunération plus élevée, en contribuant à structurer l'économie locale et en favorisant l'intégration des grandes entreprises dans la communauté par l'intermédiaire, entre autres, de la philanthropie.

Dans ma région, on a la chance de compter sur de nombreuses grandes entreprises, et des sièges sociaux, et des bras de sièges sociaux. Donc, je ne fais qu'à penser à Rio Tinto, Rémabec ou Produits forestiers Resolu, des entreprises importantes pour l'économie de ma région, mais aussi pour la fierté des gens de chez nous, parce que, oui, des bons emplois, c'est bon pour l'économie, mais ça rend aussi les gens fiers. Ça crée un sentiment d'appartenance et c'est bon pour la communauté. Ces entreprises créent de bons emplois, donnent de l'ouvrage à des sous-traitants, mais aussi ce sont de bons citoyens corporatifs. Ils aident souvent financièrement différents événements sportifs, culturels, communautaires et autres.

Ça nous rend fiers. Quand on voyage dans un avion qui a été bâti par des Québécois, on est fiers. Quand on regarde le spectacle de la mi-temps du Super Bowl et qu'on sait que les projections ont été créées dans un bureau à Montréal, on est fiers. Quand on prend le métro à New York et qu'on voit, dans le wagon, une petite plaque où est inscrit «Fait à La Pocatière, Québec», on est fiers. Quand on apprend que le jeu vidéo le plus populaire au monde a été créé au Québec, on est fiers. L'oeuvre des grandes entreprises québécoises, ça crée aussi de la fierté, et pas seulement chez les travailleurs de ces entreprises. • *(20 h 30)* •

En fait, les sièges sociaux contribuent à construire une image de réussite sur tout le territoire. On comprend donc que le Québec a intérêt à attirer, mais aussi à maintenir les sièges sociaux. Le contrôle québécois des entreprises a un impact sur les décisions stratégiques de celles-ci, entre autres les investissements et le déploiement des activités de recherche et de développement, mais aussi la compréhension de nos écosystèmes régionaux. La présence de sièges sociaux au Québec, ça permet d'offrir plusieurs bons emplois dans plusieurs domaines, mais aussi d'offrir des postes de haute direction à des Québécoises et des Québécois. Et, quand on crée des leaders compétents et expérimentés, c'est tout le Québec qui en profite. Ces leaders deviennent des modèles pour nos jeunes, et on comprend mieux pourquoi les transactions d'entreprises québécoises reconnues comme des entreprises-phares sont préoccupantes lorsqu'elles affectent les sièges sociaux et les emplois s'y raccordant.

Lorsque vous nous parlez de vos trois objectifs, entre autres, vous nous dites qu'un de ceux-ci sont d'attirer plus d'investissements étrangers au Québec, y compris favoriser l'attraction et la rétention des sièges sociaux. Donc, à cet égard, afin de mieux accompagner la croissance des entreprises et d'assurer la protection des sièges sociaux, le gouvernement a posé des gestes concrets dans le cadre de son récent budget, donc la mise en place d'une enveloppe de 1 milliard pour accompagner le développement des entreprises stratégiques du Québec ainsi que la constitution d'une équipe dont le mandat sera de développer une intelligence d'affaires dans le domaine de la protection des sièges sociaux.

M. le ministre, pouvez-vous nous dire un peu plus sur l'état de la situation des sièges sociaux présentement au Québec?

M. Fitzgibbon : Merci, chère collègue. Peut-être, je vais faire un peu de numérologie, là. J'ai des chiffres devant moi que peut-être qui sont intéressant d'indiquer. Malgré le fait que, comme j'ai dit tantôt, nous sommes plus des prédateurs que des proies, il y a quand même des statistiques intéressantes qu'il faut noter, et c'est ce qui anime aussi le premier ministre.

On a présentement au Québec plus de 550 sièges sociaux. C'était inventorié en 2017. On représente, au Québec, 20 % des sièges sociaux canadiens, au deuxième rang après l'Ontario, qui en compte 1 090, et on est devant l'Alberta, qui en a présentement... ou qui en avait, à l'époque, 388. Évidemment, dans le contexte québécois, la majorité se situe à Montréal, où on a 385 de nos 550 ici, à Montréal. Donc, on a un enjeu qu'il faut redresser au niveau des régions. On occupe le deuxième rang en arrière de Toronto, qui est un des plus grands centres financiers, donc c'est un peu normal.

Ceci étant dit, même si nous sommes de bons prédateurs, il ne demeure pas moins que le nombre de sièges sociaux du Québec a suivi une légère tendance à la baisse au cours des dernières années. On note qu'entre 2012 et 2017 le nombre de sièges sociaux au Québec est passé de 577 à 552, ce qui correspond à une diminution de 25 ou de 4,3 %. Pendant ce temps-là, la Colombie-Britannique a baissé de 3,4 %, l'Alberta, 2,8 %, et l'Ontario en perdait 1,5 %. Donc, tout le monde en a perdu un peu, nous, un peu plus. Les sièges sociaux du Québec, ça regroupe 53 000 employés, dont 42 000 au Québec. Donc, il faut quand même se préoccuper d'augmenter potentiellement les sièges sociaux, tout en restant dans un environnement et une économie libres pour permettre que les transactions aient lieu de part et d'autre.

Alors, il me reste 2 min 40 s, donc les actions du ministère. Je pense qu'un des facteurs qu'on constate, c'est que certaines entreprises ont parfois peine à trouver le financement suffisant pour assurer leur croissance accélérée qui peut leur permettre d'atteindre de nouveaux défis. Souvent, ces entreprises-là, qui ont un manque au niveau du capital, vont regarder à l'extérieur pour trouver du capital, et quelquefois, malheureusement, ça va s'ensuivre avec une prise de participation complète de la part des étrangers.

Donc, il faut, comme j'ai dit tantôt, que les entreprises qui sont de plus grande capitalisation, qui ont besoin de capitaux pour croître, il faut qu'on puisse leur donner du capital ici, au Québec. Alors, la Caisse de dépôt, évidemment, c'est le choix logique, mais des fois ce n'était pas aligné à leur effet de rendement. Alors, moi, je pense qu'il va falloir fédérer via Investissement Québec, via des «family office», du capital patient pour permettre de garder les entreprises plus longtemps au Québec, pour peut-être les rendre publiques ou, le cas échéant, les vendre, mais avec des conditions qui vont pouvoir nous permettre de garder des avantages comparatifs.

Et je pense aussi qu'on a... le Québec, on a très peu de fonds, je me répète un peu, des fonds de grande taille pour suivre la croissance des entreprises au Québec. Je pense aux fonds «buyout», on pense aux fonds américains, les Blackstone, les Permira, les Cornell, on n'en a pas au Québec. Celui qu'on a qui est le plus performant, c'est NOVACAP. Moi, je pense qu'il faut regarder, puis j'ai eu des discussions avec eux autres, est-ce qu'on pourrait faire de NOVACAP, au Québec, le Blackstone québécois, d'avoir des capitaux assez importants. Il faut faire attention, parce que le Québec n'a pas la même

profondeur au niveau des grandes entreprises qu'on a aux États-Unis, par exemple. Je pense qu'on est capables d'y arriver. Je pense qu'on a des... beaucoup d'Américains ou d'Européens qui achètent des compagnies québécoises réalisent qu'ils achètent beaucoup de talent et des choses intéressantes. Alors, moi, je pense qu'on peut peut-être penser un jour qu'on pourrait avoir notre Blackstone ici, au Québec, ou, à tout le moins, travailler avec ces gens-là pour avoir des fonds de larges capitalisations.

En conclusion, nous sommes résolus comme gouvernement, c'est carrément quelque chose que le premier ministre a en tête, qu'il faut soutenir les sièges sociaux, essayer d'en avoir plus. Et je pense qu'il faut pouvoir mettre au capital de ces entreprises-là plus de disponibilité et de permettre d'avoir une croissance de ces entreprises-là ici. J'ai pas mal couvert ce que je voulais couvrir, je pense. Donc, il y a une adéquation à faire, je pense, entre mettre plus de capital tout en restant un terrain fertile pour que les étrangers veuillent venir travailler ici. Je pense qu'on est capables de faire cette adéquation-là puis je pense que les sièges sociaux et tout l'écosystème à l'entour des sièges sociaux, les donneurs d'ordres, avocats, conseillers financiers, on a besoin de ça au Québec.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, M. le ministre. Merci. Alors, nous poursuivons avec le troisième bloc avec l'opposition officielle et nous donnons la parole au député de Nelligan.

M. Derraji : Merci, Mme la Présidente. Première question, M. le ministre, juste en termes de dossiers, juste pour me situer, les dossiers que la députée du Bas-Saint-Laurent... votre ministre déléguée...

Une voix : ...

M. Derraji : Oui. Bien, je n'ai pas le droit... Oui. Juste au niveau des dossiers, qui fait quoi au niveau du ministère? Qui chapeaute...

M. Fitzgibbon : Mme Proulx?

M. Derraji : Oui.

M. Fitzgibbon : Bien, écoutez, quand... Premièrement, on travaille étroitement ensemble. Et, quand on parle d'Investissement Québec, Investissement Québec, il va avoir trois étages à la maison.

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : Trois étages à la maison. Il va avoir le côté national, IQ national, qui va les grosses transactions, il va avoir IQ régional, qui va s'occuper des 17 régions administratives qui vont avoir des ressources du MEI et de IQ, combien... mais qui vont être à l'unisson, il va y avoir tout le côté local, les MRC, les anciens CLD, les tables de préfets.

Alors, Mme la ministre déléguée travaille présentement sur le terrain pour inventorier quelles sont les ressources humaines et financières qui existent dans les 87 MRC au Québec. Ça, ça exclut Montréal.

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : C'est 101. Il y a 101 MRC au groupe. Alors, Mme la ministre déléguée travaille présentement à inventorier et voir où sont les trous. Elle travaille aussi avec moi sur le côté régional, comment allons-nous, avec David ici et son équipe, structurer les équipes régionales pour que nous soyons à l'écoute des gens locaux, que nous ayons les gens du milieu. Je crois beaucoup que, dans les régions, il faut avoir les gens du milieu, pas les élus, les gens de la communauté des affaires. Quand... Sauf nous autres. Quand les gens d'affaires, dans une région, participent au développement économique, participent même à la prise de risques, ça m'excite beaucoup, ça me rend beaucoup plus confortable.

Alors, Mme la ministre déléguée et moi travaillons à établir ça, et d'ailleurs avec M. le député d'Orford, qui est un adjoint parlementaire très actif et très convaincant au niveau économique, et on en profite, de son expertise. Alors, la ministre déléguée travaille principalement, mais c'est beaucoup pour s'occuper de comment bonifier notre offre de services, autant ressources humaines que financières, dans les régions.

M. Derraji : Excellent. Merci beaucoup. Écoutez, je vais vous partager... En fait, l'essence même de ma question, il est dans... juste pour vous aider, c'est la question 56. Donc, si vous avez le document devant vous, en fait, c'est ce document. Comme ça, on va gagner du temps. Et j'ai aimé tout à l'heure votre vision économique et surtout votre échange avec le député de René-Lévesque par rapport à la vision économique régionale et de chaque région. Tout à l'heure, vous avez parlé beaucoup des régions, et je veux vous parler un peu de l'idée derrière, parce que je pense que vous m'avez vu, je me suis levé pas mal de fois, en Chambre, parler de ça. Moi, personnellement, c'est quelque chose qui me tient à coeur, les pôles régionaux. Et, probablement, on va partager le même point de vue, probablement avec notre collègue aussi d'Orford.

C'est qu'il y avait une consultation au niveau de toutes les régions, il y avait un manifeste, les régions se sont mobilisées. Il y a des régions qu'eux-mêmes ils ont proposé des projets. Et, sur la table, M. le ministre, ce qu'on a présentement, il y a 18 régions, il y a un fonds, je pense que vous le connaissez, de 32 millions de dollars, et, sur la table, on a financé uniquement cinq régions sur 18. Vous avez toute l'information parce que les dernières régions financées, le Bas-Saint-Laurent, 29 novembre, Montréal, le 29 novembre, on parle de 280 000 $, mais il y en a d'autres, régions, qui ont été financées.

Ma première question : Pourquoi on retarde le financement à 13 autres régions? Puis c'est notre besoin, c'est vraiment s'occuper des régions.

• *(20 h 40)* •

M. Fitzgibbon : Écoutez, je pense qu'effectivement toute la question des pôles innovation a créé beaucoup d'émotion. Dans mes premières semaines d'entrée en fonction, j'ai rencontré le maire de Shawinigan, qui est une des personnes, évidemment, qui a été très émotive au dossier. Et, peu de temps après lui avoir parlé, je l'ai rassuré qu'en autant que j'étais concerné le pôle d'innovation de Shawinigan est quelque chose que j'aime beaucoup et, je pense, quelque chose qui est un succès.

Vous avez raison, il y a cinq pôles qui ont été signés, authentifiés, je les ai devant moi, il y en a 15 autres à la table à dessin que je ne mentionnerai pas parce que c'est confidentiel. On questionne peut-être la structure nationale des pôles. On a une réflexion, on a une discussion très intense présentement sur ça avec Marie-Ève. Demain soir, d'ailleurs — demain soir? — bien, demain soir, elle va être ici, dans la salle. Alors, je vais être là, je présume, elle va vous en dire plus. Mais je peux vous rassurer que le concept des pôles...

Je dois avouer que, quand j'ai regardé le concours, ça, je l'aurais peut-être fait différemment, mais on s'en fout un peu, là, de comment on arrive à quelque part, mais je pense que le concept des pôles n'est pas étranger à notre désir de créer des centres d'innovation. Nous, on a un nouveau terme, on appelle zone innovation, mais, en bout de piste, je pense qu'on peut... on ne changera pas les mots, là, mais je peux vous rassurer que les pôles innovation que je vois sur la feuille, ceux qui s'en viennent, il y en a plusieurs qui s'insèrent directement avec la continuation de permettre aux régions de s'affirme puis d'avoir les outils pour le faire.

Alors, je n'ai pas la vitesse à laquelle on va le faire. Il y a certains pôles qu'on questionne. C'est normal. Ce sont des projets d'appels d'offres, là. Ça a été fait quand même relativement rapidement avant l'élection, là. C'est au mois de mai, si je me rappelle, ou au mois de mars, mais on n'est pas contre les pôles d'innovation.

M. Derraji : Bien, justement, la question, elle n'est pas là, être contre les pôles d'innovation. C'est que l'information que j'aie et que je vous partage, et sentez-vous bien à l'aise de me dire que ce n'est vraiment pas moi, c'est la ministre déléguée et je... ça va me faire un grand plaisir de lui répéter la question demain, mais l'information que j'aie de plusieurs régions, ça fait retarder parce que l'idée même du concept, c'est qu'il n'y a pas juste l'argent public, il y a l'argent du privé. Donc, il manque un «board» pour la région. Après, la région, ils doivent aller chercher de l'argent du privé. Et, en quelque sorte, on ne voulait pas que ça soit de l'administration. C'est vraiment... le modèle de Shawi est un exemple parfait, et on ne veut pas que ça soit juste une seule ville ou bien le pôle de Montréal qui va... l'idée d'innovation. Chaque région va gérer à sa façon, à sa manière, avec les acteurs locaux, un projet, ou deux, ou trois.

Le gouvernement a mis la table, et je pense que vous avez la même information que j'ai, donc, 200 000 $ pour les Laurentides, 200 000 $ pour Lanaudière, 130 000 $ pour Laval, Montréal, 280 000 $, Bas-Saint-Laurent, 280 000 $. L'information que j'ai, c'est que, dans d'autres régions, les gens se posent la question : Mais pourquoi pas nous? Pourquoi on n'a pas encore reçu cet argent? Surtout, la mission, elle est noble. L'idée même, et je reviens, vous l'avez très bien dit, M. le ministre, c'est qu'on veut s'occuper des régions, mais il ne faut pas être un donneur d'ordres aux régions. Il faut laisser l'innovation immerger de ces régions, donc les accompagner. C'est pour cela, dans le même projet, il y a un financement qui a été dédié au pôle national, donc qui englobe l'ensemble des pôles. Donc, ça, c'est à une autre mission.

Et c'est là où... Écoutez, je ne sais pas si vous êtes d'accord que... En fait ce que je vois dans la date d'appel de projets, ça a été le 5 février 2018. Ils avaient jusqu'au 30 avril 2018 pour déposer. Mais ce que je remarque, c'est qu'en date du 28 février de cette année vous avez sur la table 27 projets.

Donc, moi, mon souhait, hein, et ce n'est pas vraiment une question politique, ça peut être une question économique, j'espère qu'on veut même juste retarder pour donner de l'argent à d'autres partenaires. Je pense que ce n'est pas une bonne décision à mon avis. L'innovation doit rester... vous l'avez dit, ce n'est pas juste les élus qui doivent s'en occuper, du développement économique. On n'est pas dans le développement économique, on est dans la gestion de l'innovation, l'idéation, la création de l'innovation.

Donc, c'est juste... je veux juste savoir votre vision. Probablement, vous allez avoir plus de poids pour faire avancer tous ces dossiers, mais, vraiment, la crainte que je vous partage, c'est vraiment... On a un appel d'urgence de certaines régions qui se voient lésées, et ils sont encore en attente. Ils ne veulent pas ouvrir un front avec le gouvernement, hein? Ce n'est pas le but de certaines régions. La plupart, c'est des gens qui s'occupent vraiment de l'innovation. Ils n'ont pas, probablement l'habileté, je dirais, politique d'aller au front, mais moi, je vous partage en toute sincérité des inquiétudes parce qu'il y a des régions qui attendent encore le financement. C'est juste ça.

M. Fitzgibbon : J'accepte le commentaire et je le prends en note. Puis soyez assuré que la ministre déléguée et moi, nous sommes sur la même longueur d'onde. Je pense que la destination auquel vous référez, on la partage. Je dois avouer que, dans certaines des régions, il y en a quelques-unes que je connais plus que d'autres, là, je ne les connais pas toutes au complet, il y avait un peu de confusion sur le processus d'allocation des pôles. Il y a eu des questionnements, justifiés ou non, sur l'objectivité des allocations des capitaux. Et, quand on a vu ça, Marie-Ève et moi, tous les deux, on a dit : Wo! On devrait peut-être faire prendre un recul, un peu comme l'immigration. On prend un recul un petit peu, là, pour voir ce qui va se passer, mais je pense qu'on va finir à la même place. Et, présentement, je travaille avec la FQM, avec qui on a des bonnes relations, pour voir comment, avec les municipalités, parce que ça vient des enjeux des MRC... Moi, un pôle, c'est plus qu'une MRC. Mais là ça devient un peu mélangeant, là. On a des zones d'innovation, on croit beaucoup à ça, le fleuve Saint-Laurent, on croit beaucoup à la localisation, le local... une MRC, comment est-ce qu'on va allouer des fonds

aussi. On a des zones, on a des régions. À un moment donné, il y a eu, je dois avouer, un peu de notre part, de ma part à moi et de Marie-Ève, de dire : Wo! C'est compliqué un peu, là. Alors, oui, on a pris du recul, mais je pense qu'on va finir à la même place.

Certains projets de pôles, sur la feuille que vous n'avez pas, vont se matérialiser. D'autres, peut-être qu'on va prendre d'autres avenues. Mais je pense que je peux m'engager ici, au nom du gouvernement, que nous allons mettre des sommes d'argent comme ça dans les régions, idéalement pôles si on les continue, mais, si on les arrête, ce sera d'autre chose. Mais les pôles existants et ceux qui vont venir vont demeurer.

M. Derraji : Mme la Présidente, est-ce que je peux considérer ça comme un engagement que certaines régions qui attendent des sommes, elles seront injectées le plus tôt possible sans jouer dans les structures?

M. Fitzgibbon : Comment on définit tôt, on peut avoir une vue différente, mais la réponse est oui.

M. Derraji : Au moins, c'est un message très positif pour l'ensemble des régions. C'est excellent. Merci, M. le ministre. Je ne sais pas combien il me reste de temps.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il vous reste 8 min 30 s.

M. Derraji : Excellent. Bon, on va passer à un autre volet que je n'ai pas eu le temps d'aborder avec vous tout à l'heure, et ça aussi, c'est une des problématiques, que vous l'avez probablement vue, et ça va venir, c'est... on parle beaucoup de relève, mais on parle de manque de patrons, donc, la relève. Et, sérieux, c'est encore une autre inquiétude. Je pense que, dans d'autres régions... le centre, je ne sais pas, ou notre collègue en Beauce, s'il l'entend... Donc, par rapport à la relève au niveau de certaines entreprises. On parle pas mal de PME, mais le problème, c'est le plan d'accompagnement.

Ce qu'on sait, ce que les études nous démontrent, on ne peut pas faire un plan de relève en claquant les doigts, mais ça prend en général un quatre, cinq ans. Dans le passé, il y avait l'embarras du choix, dans une famille, de trouver un des fils pour reprendre. Bien, on fait de moins en moins d'enfants au Québec. C'est notre réalité, malheureusement. Trouver quelqu'un qui va reprendre la business familiale pour rouler de ça plusieurs années, ça devient complexe, l'absence des fonds, etc.

Donc, quand je vois le budget, quand je vois l'étude des crédits, juste rassurez-moi, M. le ministre, que vous avez ça sur le radar. Je sais que le gouvernement précédent, notre gouvernement, a mis sur la table le Centre de transfert d'entreprise du Québec. Bon, c'est une très bonne chose. J'espère que vous partagez le même point de vue que moi. Mais c'est quoi, votre plan réel par rapport à ce phénomène qui est là, qui est présent?

• *(20 h 50)* •

M. Fitzgibbon : Bien, plusieurs choses. Je pense que je suis sensible à cet enjeu-là. J'étais jadis à la Banque Nationale, puis c'est moi qui avais la responsabilité, au niveau de la banque, de donner du capital aux transferts intergénérationnels, et c'est un environnement qui n'est pas encore bien servi au Québec. Puis ça fait 15, 20 ans qu'on en parle.

Il y a plusieurs niveaux d'intervention. Le premier, je pense, c'est le niveau de formation des entrepreneurs. Vous êtes familier, de toute évidence, avec l'école d'entrepreneuriat de la Beauce. Dans le programme du gouvernement, on va en créer quatre autres. Il y a l'école de la Beauce, il y en a trois déjà, puis on va en créer quatre autres. Je pense qu'à la base on aurait donc huit centres de formation entrepreneuriale. Je pense que, là, on commence à la bonne place. Et ces gens-là, vous le savez très bien, ce sont des gens qui sont des entrepreneurs chevronnés, qui sont prêts à redonner leur temps et leur énergie pour permettre aux jeunes de pouvoir progresser. Donc, je pense que, ça, c'est une approche qu'on met en place qui va être bénéfique.

Vous avez effectivement créé le CTEQ. On a 16 millions de prévus cette année pour continuer le programme. Puis c'est un très bon programme. On a le Fonds de transfert d'entreprise, qui est aussi un fonds de 50 millions, et Investissement Québec, avec le milliard de dollars que nous avons pour les sièges sociaux, c'est de l'argent qui est disponible aussi au besoin pour le transfert d'entreprise.

Je pense qu'il y avait, au Québec jadis, un enjeu d'enrichir des propriétaires. Hein, on disait : On ne peut pas enrichir un propriétaire avec de l'argent de l'entreprise. On a montré beaucoup... une très grande évolution au Québec depuis quelques années de ce côté-là. Alors, nous, on est ouverts à donner de l'argent dans les poches du fondateur pour que l'entreprise puisse passer dans des mains du management ou des mains intergénérationnelles.

M. Derraji : Je le dis juste pour que je le saisisse bien, parce que ce que j'ai entendu, que CTEQ, et les gens peuvent le confirmer, je pense qu'en termes de financement c'est la dernière année. Est-ce que vous pouvez juste le confirmer?

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : C'est ça. Il y a un décret annuel, là. Je comprends, là, on continue en 2019-2020. On n'a pas... On ne s'est pas... Je ne me suis pas attardé à la pérennité comme telle du programme, mais, si le programme fonctionne, on va le reconduire. S'il ne fonctionne pas, on va le changer.

M. Derraji : Donc, votre vision, c'est continuer à appuyer le Centre de transfert d'entreprise du Québec pour les prochaines années.

M. Fitzgibbon : Oui. Écoutez, là, pour être honnête, je ne suis pas familier avec beaucoup de détails du CTEQ, là, mais, pour moi, un programme pour permettre au transfert intergénérationnel, un programme pour permettre aussi de la formation, je pense, qu'il y a un peu là-dedans aussi, c'est sûr qu'on ne peut pas être contre la vertu.

M. Derraji : Vous jouez sur le volet de la formation, vous jouez sur le volet de l'accompagnement avec le CTEQ. Moi, j'ai une idée que je veux explorer avec vous. Sérieusement, quand j'ai vu l'enveloppe de 1 milliard de dollars pour la croissance des entreprises et le maintien des sièges sociaux, j'étais un des premiers qui ont applaudi l'initiative. Et d'ailleurs j'ai posé la question à votre collègue le ministre des Finances, mais il m'a dit que je vais avoir plus de réponses avec vous. Mais j'ai été un peu refroidi quand j'ai vu «accompagner le développement des entreprises stratégiques du Québec».

Ma suggestion, je ne sais pas si vous voyez la même chose que moi, c'est que, pour moi, des entreprises stratégiques, c'est aussi l'entreprise en Beauce, dans une région, qui emploie une cinquantaine, une centaine d'employés, c'est aussi stratégique pour la région. Est-ce que vous ne voyez pas que ce 1 milliard pour la croissance des entreprises et le maintien des sièges sociaux, ça peut aussi aider le fait qu'on ne trouve pas de la relève pour une entreprise x?

M. Fitzgibbon : Vous voulez dire que le milliard devrait servir aussi à la formation, un investissement dans l'entreprise?

M. Derraji : En fait, oui. Ce qu'on a sur l'échiquier maintenant, on a probablement... pour les cinq prochaines années, le CTEQ donne 30 000, à peu près, si ma mémoire, elle est bonne. On parle de 30 000 entreprises à risque de perdre le patron. Donc, les options que ces entreprises ont, bien, soit la vente à partenaire étranger, fermer les portes et mettre tout le monde dehors. Et je me dis : C'est névralgique quand même.

Là, je vois une très bonne proposition d'assurer la croissance des entreprises et le maintien des sièges sociaux. La seule phrase que je vous ai dit que ça sonne pour moi autre chose, et non pas les petites PME, c'est «accompagner le développement des entreprises dites stratégiques».

Donc, est-ce que, dans votre vision, vous dites : Bon, écoutez, j'ai un problème, j'ai une problématique de relève, je vais aussi intervenir dans le cas où il n'y a pas de patron qui va reprendre l'entreprise?

M. Fitzgibbon : Écoutez, non, je comprends. C'est clair que le mot «stratégiques» dans la phrase que vous m'avez lue a été mis là pour dire que, sur les 550 sièges sociaux québécois, on ne peut pas intervenir dans chacun des sièges sociaux. Il y a des sièges sociaux, honnêtement, de compagnies publiques, présentement, qui sont en voie peut-être d'être achetés à l'extérieur, et on ne fera rien. Alors, le mot «stratégiques» était plus dans ce contexte-là.

Vous amenez une autre discussion où vous dites : Pour une région donnée... Bien la Côte-Nord, c'est un bon exemple, le député de... M. Ouellet. La Côte-Nord n'a pas d'entrepreneurs, n'en a pas assez. Alors, est-ce que le milliard de dollars pourrait servir à encourager l'entrepreneuriat de nouvelles entreprises pour diversifier l'économie qui est déficiente, je pense, par rapport à la dépendance des... La réponse, c'est stratégique. Dans ce cas-là, peut-être qu'effectivement une PME qui a besoin de 200 000 $ va devenir très stratégique, considérant peut-être la faiblesse du maillon de l'écosystème. Alors, je suis ouvert à dire que, oui, le mot «stratégiques» peut être... On peut étirer l'élastique, et la définition qui avait été originalement établie peut être...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il reste 51 secondes.

M. Derraji : Combien? 31?

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est... 44.

M. Derraji : O.K. Dernière question. Secteur touristique.

M. Fitzgibbon : Secteur quoi?

M. Derraji : Le secteur touristique aussi, ce qu'on constate, il y a aussi des souffrances en termes de repreneurs. Avez-vous ça aussi sur le radar?

M. Fitzgibbon : Absolument. Mme Proulx... D'ailleurs, on a un projet — il n'est pas public, là — où le ministère de l'Agriculture, bioalimentaire, le ministère de l'Économie et le ministère de la Culture, on s'en va tous les trois ensemble, dans trois semaines, pour un projet sur la rive nord, je vais arrêter là, où on peut faire de l'écotouristique, du bioalimentaire touristique. J'oublie le mot, là. Alors, oui, le touristique passe par l'économie, c'est sûr, parce que c'est... On va attirer de la main-d'oeuvre comme ça, peut-être. Les touristes vont devenir permanents.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci, donc, pour cet échange. Nous y allons, nous, avec le sixième bloc du gouvernement, avec le député d'Orford. Vous avez 10 minutes.

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. J'ai trois sujets. J'ai un sujet qui me passionne, qui est l'aéronautique, parce que j'y ai passé... au moment où Bombardier a fait l'acquisition de Canadair jusqu'à la fin des années 90. Je vais le garder pour la fin. J'ai aussi l'intelligence artificielle, mais, d'entrée de jeu, je voudrais souligner l'enthousiasme du député de

Nelligan pour les régions. Je trouve ça vraiment, vraiment intéressant parce que ça vient bonifier, là, au niveau des besoins des régions.

Je voulais aussi parler de Camso. Camso, parce que ça s'est passé dans ma circonscription. Camso, je crois que c'est une excellente transaction. Puis la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne y a participé, je crois. C'est une transaction qui approche 2 milliards de dollars. La caisse a fait 700 millions, FTQ, à peu près 500 millions, et puis je peux quand même... c'est public, là, le management, là, Pierre Marcouiller, a fait à peu près 200. Je peux vous dire, sur le prêt de 2 milliards de la transaction, il y a à peu près 1,5 milliard, et plus, qui va être réinvesti au Québec. Donc, c'est intéressant. Puis, vous le savez, Pierre Marcouiller a déjà commencé à investir dans des entreprises. Ça fait que ce type de transaction là, même si on croit qu'on parle de siège social, c'est quand même devenu le centre mondial du hors route de Michelin au Québec, puis c'est basé à Magog.

J'avais une question avant de toucher l'intelligence artificielle. Ce n'était pas clair pour moi au niveau de la réorganisation. M. le ministre, vous avez parlé de réorganisation dans Investissement Québec, le MEI. Pas que ça m'inquiète, là, mais je voulais peut-être mieux le comprendre, parce que je n'ai peut-être pas porté correctement attention. Ça fait que j'aimerais ça si vous pouviez préciser à ce niveau-là. Merci.

M. Fitzgibbon : Écoutez, bien, je pense... C'est ça, je n'ai peut-être pas été clair non plus. Ce que j'ai dit à la question de ma collègue, c'est que nous avons, dans l'écosystème, IQ, MEI et d'autres organismes, on parlait de Montréal International, entre autres, on parlait du CRIQ, on parlait de choses, que ces gens-là doivent mieux travailler ensemble. Mon objectif, c'est de créer... on parlait de protocoles, moi, je parlais de mandats, créer des mandats clairs. Alors, je veux juste être clair qu'à ce moment-ci les structures...

J'ai parlé du CRIQ, par exemple. Bon, le CRIQ, pour moi, ça fait partie d'Investissement Québec, mais ce n'est pas dans Investissement Québec formellement. Est-ce qu'ils vont le devenir un jour? Peut-être. Mais, honnêtement, ça m'importe peu dans la mesure où le CRIQ doit avoir comme mission unique d'aider Investissement Québec régional à pouvoir montrer aux entreprises locales qu'est-ce que peut avoir l'air un robot ou qu'est-ce que peut avoir l'air une machine automatisée, qu'est-ce que peut avoir l'air des applications d'intelligence artificielle, vu qu'ils commencent à en faire.

Alors, peut-être que je n'ai pas été clair, mais je pense qu'à ce moment-ci mon focus principal est de m'assurer que les gens travaillent ensemble, avec des mandats clairs, et après les structures vont évoluer. Elles vont peut-être se fusionner ou s'ajuster, au besoin. Mais ce n'est pas l'objectif primaire. C'est plus clair?

• *(21 heures)* •

M. Bélanger : Merci, M. le ministre. Bon, je vais pouvoir attaquer au niveau de l'intelligence artificielle. L'intelligence artificielle, j'ai essayé d'y donner une définition, là. Ce serait l'ensemble des mécanismes qui visent à reproduire des formes et des raisonnements humains ou animaux. Donc, c'est quand même assez général. Mais on parle d'automatisation. Si on a uniquement de l'automatisation sans intelligence artificielle, l'impact n'est pas si grand. Je crois que l'intelligence artificielle va être la clé du succès économique du Québec. On y investit plus de 300 millions. Les objectifs vont être à quel niveau? Les objectifs vont être de faciliter la vie des citoyens, mais c'est beaucoup des objectifs de productivité. Quels en sont les risques? Bien, évidemment, il y a toujours la criminalité qui peut l'utiliser. L'usage du «big data», parce que ça crée énormément d'information, cet usage-là, il doit être sécurisé, il y a une importance au niveau de sécuriser toute l'information qui va être accessible. Des algorithmes peuvent être bâclés, hein, si on ne pousse pas assez l'apprentissage profond, tout ce qui est développé... On peut prendre, exemple, Tesla, hein? Tesla, quand ils ont développé leur pilote automatique, bon, bien, il y en a qui se sont cassé la margoulette, peut-être parce que, justement, les paramètres puis les algorithmes n'étaient pas développés à fond. Il peut y avoir du profilage social, il y a un risque au niveau du profilage social. Vous pouvez penser aux compagnies d'assurance. Si les compagnies d'assurance ont accès à une base de données qui donne des informations sur les maladies héréditaires ou sur l'âge, on peut accéder à ces informations-là, puis il peut y avoir des risques.

Moi, ce que j'aime, par contre, c'est les applications. Si on pense, au niveau des applications, on peut penser aux feux de circulation, on peut penser aux véhicules automobiles, tout ce qui crée un peu les gaz à effet de serre. Mais, si on investit au niveau de l'intelligence artificielle, on peut penser à des feux de circulation intelligents, hein? Si on arrive à un feu de circulation, il n'y a personne sur les autres axes, puis oups! ça devient vert, on pense qu'il est intelligent. Bien ça, c'est de l'intelligence artificielle à son minimum. Par contre, quand on commence à parler des véhicules qui sont guidés, bien là, le niveau d'intelligence artificielle est beaucoup plus élevé, on parle de niveaux d'algorithmes.

Et on a l'expertise ici, à Montréal, ça vaut la peine d'investir parce qu'on va avoir des économies significatives. Je vous l'ai dit, tantôt, 60 % des tâches vont avoir un impact au niveau des investissements en automatisation et intelligence artificielle. Ça, ça veut dire qu'il va y avoir des jobs qui vont se perdre. S'il y a des jobs qui se perdent à 15 $ de l'heure, mais qu'il y a des nouvelles jobs qui se créent à 40 $ de l'heure, notre premier ministre va être très content, et puis probablement que l'Alberta va être contente aussi parce que ça va coûter moins cher au niveau de la péréquation.

Si on parle en santé. Santé, j'avais donné l'exemple au Dr Barrette... au député de Lotbinière, je crois...

Une voix : ...

M. Bélanger : La Pinière, député de La Pinière. Au niveau de la radiologie, il y a des études qui sont faites, il y a un impact vraiment important au niveau de l'intelligence artificielle.

Vente détail. Vente détail, c'est un exemple qui est fascinant pour moi, il faut que je vous conte cette anecdote-là. Un de mes clients... bien, j'avais deux clients, j'avais Barnes & Noble et j'avais Amazon, à la fin des années 90, puis j'avais un mandat avec eux d'automatisation. On ne parlait pas d'intelligence artificielle. Ils investissaient énormément dans l'automatisation au niveau de leurs centres de distribution parce qu'ils étaient improductifs. Quand on fait une commande

par le Web, c'est une ligne, un item. Normalement, si tu vas dans un magasin, tu achètes plus d'items. Je mets ça simple. Mais moi, je trouvais ça un peu insensé. J'ai quand même fait le mandat, c'était plusieurs millions de dollars. Puis il y a même un de mes «partners», chez Anderson, qui disait : «You should buy this stock, I think it's going to be good.» Mais je ne l'ai pas acheté. Mais regardez aujourd'hui Amazon, l'investissement qu'ils ont fait au niveau de l'automatisation, et je peux vous dire qu'il y a beaucoup d'intelligence artificielle au niveau d'Amazon, ça a porté fruit. Donc, des investissements vente détail, c'est un exemple.

Centres de ski. J'ai été impliqué au cours des dernières années. On pense qu'un centre de ski, il n'y a pas d'intelligence artificielle. Le gouvernement du Québec a investi plusieurs millions dans un centre de ski. Je peux vous dire que les surfaceuses maintenant utilisent le satellite, ils utilisent la profondeur de neige avec des fichiers LiDAR et ils sont capables d'automatiser. Il y a des rendements, au niveau de l'augmentation de la productivité, vraiment importants.

Je passe des centres de ski, je vais passer au niveau des communications, hein, communications au niveau des téléphones. Les téléphones vont être capables de capter et de stocker l'information nécessaire à probablement simuler votre conversation et répondre à votre place.

Il y a un autre investissement que j'ai appris aujourd'hui, parce que je questionne, dans différents ministères, puis le ministère Faune, Forêts m'ont appris que, justement, il y a des investissements qui se font au niveau de l'intelligence artificielle pour la coupe de bois. Qu'est-ce que ça fait? Ça fait qu'en utilisant les satellites, l'automatisation et l'intelligence artificielle, ils ne sont plus obligés d'enrubanner. Vous vous promenez dans les bois, vous voyez les petits «flags» orange. Ils ne sont plus obligés de faire ça parce que les machines y vont de façon automatique, et ils peuvent optimiser au niveau de la cueillette, et c'est beaucoup plus rentable.

Je vais en arriver avec ma question au niveau du ministre — ce ne sera pas long : Qu'est-ce que fait le ministère au niveau de l'innovation pour être capable d'accompagner les entreprises en termes d'intelligence artificielle? Qu'est-ce que vous faites pour assister les entreprises au niveau de l'intelligence artificielle?

La Présidente (Mme IsaBelle) : ...secondes.

M. Fitzgibbon : Mon engagement au député d'Orford est le suivant : J'espère qu'avant la fin du mandat pour la révision des crédits budgétaires il y aura des robots assis ici. Non, je pense qu'on ne pourra pas répondre à la question en 26 secondes, mais je vais prendre...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Vous pourrez répondre au prochain bloc, puisque le prochain bloc...

M. Fitzgibbon : Parfait. Parfait. Alors, merci, merci, Gilles.

La Présidente (Mme IsaBelle) : ...c'est le député d'Orford qui doit prendre la parole. Alors, nous poursuivons avec l'opposition officielle pour son quatrième bloc.

Mme Anglade : Merci, Mme la Présidente. Alors, le député d'Orford remerciait le député de Nelligan. À mon tour de remercier le député d'Orford d'égayer notre soirée, ce soir, avec les commentaires qu'il amène et surtout l'élément sur l'intelligence artificielle, que j'ai apprécié, quand on dit que l'intelligence artificielle est peut-être la reproduction de l'intelligence animale, hein? Ça, c'est la première fois que j'entendais parler de ça de cette manière-là. Donc, vous m'avez bien fait sourire...

Une voix : ...

Mme Anglade : Les deux, bien sûr, les deux, bien sûr, mais le fait que vous avez mentionné les deux. Alors, merci de votre contribution.

Écoutez, on poursuit les échanges. J'aimerais revenir sur un élément qui a été mentionné par le ministre, plus tôt, pas directement lié à Investissement Québec, mais certainement lié au développement économique, c'est toute la question de la main-d'oeuvre. Et dans les préoccupations que nous avons par rapport à la main-d'oeuvre, parce que je crois pertinemment que c'est le nerf de la guerre, c'est vraiment l'enjeu avec un grand E en termes de développement économique, bien au-delà des emplois payants, c'est : comment est-ce qu'on va trouver la main-d'oeuvre pour répondre aux enjeux économiques? Et le ministre a fait un commentaire en disant : Bien, moi, je me suis assuré d'aller voir le ministre de l'Immigration puis de parler d'immigration temporaire. Puis avec l'immigration temporaire on va pouvoir régler un certain nombre de choses — je sais qu'il y a des enjeux avec le fédéral — on pourra régler un certain nombre de choses.

Un élément qui a été très clair dans la présentation, dans... tout le milieu patronal représentant des entreprises dans les consultations que nous avons eues, c'est que l'immigration temporaire ne règle en rien nos problèmes, à termes, de main-d'oeuvre. Et donc j'ai de la difficulté à réconcilier le lien entre cette immigration temporaire et le fait que, d'un point de vue économique, il faut s'attendre à ce que les pénuries de main-d'oeuvre augmentent cette année, augmentent l'année prochaine. L'immigration temporaire n'est pas une solution, plusieurs groupes l'ont mentionné. Pourtant, le ministre nous dit : Bien, j'ai parlé puis je pense qu'avec ça ça va être pas si mal. Alors, j'aimerais qu'il élabore un peu sur ce volet-là par rapport à l'immigration temporaire.

M. Fitzgibbon : Je pense qu'il y a définitivement quelques créneaux de la pénurie de main-d'oeuvre, particulièrement au niveau des programmeurs jeux vidéo, particulièrement au niveau même des personnes qui pourraient travailler chez

Mila ou Ivado en recherche fondamentale, où nous pouvons recruter des gens de l'extérieur qui vont avoir un permis temporaire d'un ou deux ans — deux ans dans bien des cas. Et moi, j'assume. Et, de toute façon, une hypothèse, je pense, qui peut être corroborée : que ces gens-là vont être plus intégrables, donc pourraient satisfaire les critères qui seraient établis pour la permanence.

Alors, je pense, dans certains cas particuliers, nous allons pouvoir recruter à l'extérieur sur une base d'immigrant économique, sous le visa temporaire, des gens qui vont pouvoir venir combler les carences au niveau de certains postes que nous avons à combler, et qui devraient normalement obtenir le statut de permanent par après. Parce que la limite est une limite que nous nous imposons nous-mêmes. Alors, si on a des gens qui sont mieux intégrés, pourquoi ne pas les garder?

Mme Anglade : La limite est la limite que nous nous imposons nous-mêmes. La limite à laquelle vous faites référence, ce sont les seuils?

M. Fitzgibbon : Les seuils...

• *(21 h 10)* •

Mme Anglade : Oui, c'est ça, c'est ça que voulez dire par «limite». Parce que, lorsque vous faisiez référence tout à l'heure à votre voyage à Las Vegas pour CES et puis une entreprise qui est intéressée à venir s'implanter ici, c'était au mois de janvier, c'était bien avant le dépôt du projet de loi n° 9 et des répercussions que ça a. Aujourd'hui, il y a des gens qui travaillent dans ce domaine-là qui, justement, sont frappés par les discussions que nous avons aujourd'hui sur les pénuries de main-d'oeuvre et sur les dossiers qui ne sont pas traités avec un système qui ne fonctionne pas. Je ne veux pas vous rentrer dans le débat de l'immigration directement, parce que ce n'est pas votre dossier, j'en conviens. Néanmoins, on ne peut pas ne pas être sensibilisé à cet enjeu-là.

Donc, est-ce que, pour vous, l'immigration temporaire, ce n'est qu'un remède de très court terme parce qu'il y a un objectif de 40 000 à très court terme puis ça vous permet de naviguer à travers ça ou est-ce que vous le voyez sur du long terme?

M. Fitzgibbon : Non, carrément pas long terme. Et je pense qu'évidemment vous savez plus que moi, vous êtes dans le dossier depuis plusieurs mois, vous en connaissez plus que moi dans le détail. Par contre, je pense... je suis convaincu, parce que le mot «temporaire» a été utilisé par le gouvernement sur les seuils, et je pense que nous allons rapidement — à définir si c'est un an, deux ans — être capables de monter ces seuils-là. Pour moi, l'horizon temporel d'un an ou deux ans est très court terme. Je ne pense pas qu'on puisse compter sur l'immigration économique temporaire à moyen terme ou à long terme. Ce n'est pas sur le... Puis, je pense que je parle au nom du gouvernement, pas juste en mon nom personnel.

Mme Anglade : Donc, selon vous, cette immigration temporaire n'est pas quelque chose que l'on veut faire à long terme. Donc, techniquement parlant, il va falloir remonter les seuils pour pouvoir répondre à ces besoins de main-d'oeuvre.

M. Fitzgibbon : Et on a été vocal sur ça, hein? Ça va se faire quand? Ça peut prendre 18 mois, 24 mois. Mais on a été clair sur ça, au niveau du gouvernement, on a été clair sur ça que c'est un enjeu temporaire, les seuils sont temporaires. La question de la définition du court terme, on ne sait pas, ce n'est peut-être pas trois mois, ça va peut-être être 18 mois. Je n'ai pas l'habileté de répondre à ça, parce qu'on a des critères très précis, mais je pense que collectivement comme gouvernement le mot «temporaire» est dans notre vocabulaire.

Mme Anglade : Et donc, vous... Puis je vais juste terminer là-dessus puis après ça je vais passer à un autre volet. Mais, juste pour être bien claire, à ce moment-là il y a des options, d'un point de vue économique, qui pourraient dire : Peu importe les seuils dont on se dote, l'immigration temporaire est une immigration qu'on aimerait voir plus importante à long terme. Ce que vous dites, c'est que ce n'est pas une solution. Donc, vous êtes d'accord avec le milieu des affaires qui est venu nous présenter en disant que ça ne peut pas être une solution de long terme?

M. Fitzgibbon : Entièrement d'accord.

Mme Anglade : Entièrement d'accord avec ça. Très bien. Je vais poursuivre sur quelques enjeux qui m'apparaissent importants. Vous avez mentionné tout à l'heure toute la question des importations, la substitution des importations, puis je pense qu'un des députés en a également parlé du côté du gouvernement. Quelles sont les initiatives, en matière de substitution des importations, que l'on veut mettre de l'avant? Je pense qu'une personne d'Investissement Québec l'avait d'ailleurs soulevé : Est-ce que c'est un enjeu important pour vous? Dans quelle mesure il est? Dans quel secteur il serait? Comment est-ce que vous voyez les questions de substitution des importations?

M. Fitzgibbon : Bien, je pense... je vais donner les mêmes réponses que dans le cas de l'exportation. On a commencé, j'ai commencé, avec des collègues, à inventorier la source géographique et la source industrielle des importations de Chine principalement, je dois avouer, et de regarder quels sont les produits qu'on pourrait substituer avec des entreprises québécoises et qu'est-ce qu'il faudrait faire pour les rendre plus performantes. Je ne veux pas ici ce soir lancer ça comme ça, j'ai ma liste. Comme pour l'exportation, j'aimerais ça avoir le... pas le mérite, mais d'avoir le bénéfice, plutôt, de consulter les gens d'Investissement Québec, ce que je n'ai pas encore fait. Mais, encore une fois, je pense que dans le courant du mois de mai on va être capables de donner certaines pistes qu'on pourrait élaborer plus précisément sur des substitutions parce que je pense c'est une opportunité qui est plus facile à évaluer que de travailler dans l'abstrait.

Mme Anglade : Très bien. On va attendre ce mois de mai impatiemment, hein, qui arrive déjà dans deux semaines. Quand on parle de développement économique, de développement économique régional, on ne peut pas passer sous silence toute l'importance de l'Internet haute vitesse. Il y a eu différents projets qui ont été présentés. J'aimerais avoir une mise à jour sur les projets qui ont été présentés, dans un premier temps, pour répondre... les 82 projets, si je ne m'abuse, dans ce volet-là. Puis après ça j'aimerais qu'on parle de la suite des choses pour Internet haute vitesse et des différents plans d'action que vous avez. Alors, peut-être un...

M. Fitzgibbon : Alors, je pense que... je m'attendais à la question, j'ai même mes notes. Alors, écoutez, vous aviez évidemment, sous votre gouvernement, lancé Québec branché 1, il y avait eu 247 projets, je pense, qui avaient été reçus, 85... Les chiffres peuvent avoir... on dit : 85 ont été sélectionnés, du Québec branché 1. Il y avait six projets ad hoc qui incluaient le SPL, Société du Plan Nord, puis il y avait aussi les Laurentides, je pense. Donc, il y avait un total d'à peu près 91 projets.

Comme vous l'avez constaté, sous votre gouvernement, de signer ces projets-là est un processus assez douloureux. Et à ce jour, aujourd'hui, il y a 18 projets qui ont été signés sur les 91. Par contre, dans le cas d'un des gros telcos — sans le nommer, on peut le deviner — il y a 40 projets qui vont être signés, dans les prochaines semaines, parce qu'ils ont décidé de les faire en bloc. Donc, on aurait en gros 60 des 91 projets qui vont être signés, dans les prochaines semaines, donc le déploiement va pouvoir commencer incessamment.

Quand on regarde au niveau du nombre de personnes qui vont être couvertes par ces projets-là, les 91 projets devraient couvrir 110 000 personnes sur les 340 000, qui est le nombre de connexions qui n'existent pas présentement. Sur ces projets-là, 110 000 personnes, un total de déploiement de 500 millions va être requis, duquel, le Québec, on en paie 216 millions, le reste venant du fédéral et venant des telcos qui vont absorber une partie.

Quand on regarde, donc, les sous disponibles pour le gouvernement provincial, on a à peu près 276 millions, qui était le Québec branché 1 et les projets ad hoc pour lesquels ils avaient eu des décrets ministériels, plus le 400 millions que nous avons mis dans le budget pour les prochains quatre ou cinq ans, on a un total d'à peu près 676 millions, moins 216, on a à peu près 460 millions disponibles pour les 240 000 non-branchés.

L'évaluation faite par le gouvernement du Canada, parce que... leur fameux hexagone, donne un ordre de grandeur de 1,1 milliard que ça va coûter pour faire le 240 000 résiduel. Alors, les chiffres sont que, si on assume 20 % du privé, 220 millions, il y aurait 440 millions pour le fédéral et 440 millions pour le provincial. Donc, les chiffres fonctionnent. Personnellement, je pense que le 20 % du privé est un peu agressif parce qu'on est rendus dans des régions plus difficiles à couvrir, alors il est possible qu'on manque un peu d'argent, mais je ne suis pas trop préoccupé par ça.

Où je suis préoccupé, c'est le processus que nous allons suivre pour le reste du déploiement des... ou le reste des contrats qu'il faut donner. Et ce qu'on a décidé de faire... là, je vais répondre à la question du futur, ce qu'on a décidé de faire, c'est que... Moi, j'étais très, très, très inquiet de voir les municipalités et les MRC perdre patience avec le gouvernement, tous confondus, on remonte à 2003, et certaines des MRC se sont lancées eux-mêmes dans leur propre déploiement de télécoms, ce que je suis complètement contre. J'ai passé trop de temps dans cette industrie-là pour apprécier que laisser à un maire le déploiement d'un réseau cellulaire ou d'un réseau Internet est voué à un échec éventuellement. Si les telcos ne le font pas parce que ce n'est pas rentable, comment une municipalité peut le faire et le rendre rentable?

Conséquemment, l'enjeu que nous avons, c'est : comment on va créer une tension, au niveau des telcos ou au niveau des gens qui vont déployer la fibre, pour avoir un plan d'ici un an maximum pour un déploiement complet du Québec dans les prochaines années? Heureusement, puis ça, je l'ai dit ce matin rapidement, là, en troisième question complémentaire, puis j'avais 45 secondes — là, je suis fier d'avoir plus de temps — heureusement, la technologie évolue plus rapidement que nos habiletés à déployer. Alors, aujourd'hui, je suis heureux de constater qu'une place comme l'Île-du-Prince-Édouard, qui est évidemment plus petite que le Québec, mais qui a les mêmes caractéristiques que le Québec, ont réussi, à travers un processus que j'ai compris maintenant, d'avoir un plan de déploiement en trois ans. Donc, l'Île-du-Prince-Édouard, dans trois ans, tout le monde va être connecté.

Alors, je suis heureux d'annoncer ou... d'annoncer, de dire que je pense qu'on a un plan, un plan qui va marcher. Parce que la technologie, rapidement, c'est satellite, c'est la fibre à la maison ou c'est ce qu'on appelle le «fixed wireless», je n'ai pas la traduction française. Cette technologie-là, elle est disponible à des coûts qui sont... bien, pas probablement, beaucoup moins chers que la fibre à la maison... et plus efficace que le satellite.

Alors, conclusion, je pense que je suis confiant qu'avec les ressources qu'on embauche présentement... Parce que la FQM, on a décidé de mettre des ressources, au FQM, pour faire le «mapping» québécois non pas avec l'hexagone du fédéral, mais selon nos besoins avec les MRC, de voir où sont les trous, où sont les 240 000 qui manquent et les 350 000 qui sont mal connectés, parce qu'on a probablement 700 000, 800 000 foyers à s'occuper. Et, je pense, la technologie qui est disponible maintenant va nous permettre de donner dans une phase... la deuxième phase de Québec branché 2 — ou il y a un autre nom qu'on a trouvé, je l'oublie, là — on va être capables, je pense, de pouvoir... des faits économiques, à l'intérieur des budgets qu'on a, d'avoir un plan pour donner accès à l'Internet sur une période de trois, quatre ans.

• *(21 h 20)* •

Mme Anglade : J'ai deux questions pour rebondir avec les informations que vous avez partagées avec nous. La première : Le plan de déploiement de la première phase, vous parlez de 40 projets en plus des 18 qui vont être signés prochainement, 18 signés, 40 qui s'en viennent très prochainement, avec un telcos qu'on ne nommera pas, est-ce que vous êtes en mesure de déposer le plan avec les dates pour cette première partie? Est-ce que vous êtes en mesure de déposer ce plan-là, dans un premier temps? Et, dans un second temps, j'aimerais que vous nous parliez des relations avec le fédéral. Parce que, de ce que je comprends, à supposer que les telcos viennent à 20 %, que le privé soit là à 20 %, les relations avec le fédéral vont être critiques là-dedans. Où en êtes-vous dans les relations avec le fédéral? Donc, j'ai deux questions.

M. Fitzgibbon : Première question, j'ai la liste ici de tous les 85 projets. Il n'y a pas de date, malheureusement, parce qu'un des problèmes qu'on a, c'est que certaines telcos font le travail partout au Canada. Alors, le problème qu'on a, ce n'est pas le goulot d'étranglement du gouvernement ou des fonctionnaires, c'est plutôt la capacité des telcos de livrer en temps. Mais nous avons évidemment les 85 ou les 91 projets, et les 58 qui vont être ici d'ici deux semaines, et les autres qui vont suivre après. Mais je suis confortable qu'on va pouvoir annoncer... bien, annoncer, les projets vont être signés. On parle, je pense, de 12 à 18 mois... réaliste, avant que ça soit implanté dans les régions. Bien, au moins, il y en aura 100 000, 110 000 qui vont être faits.

Pour le fédéral, c'est complexe. Comme vous savez, il y a deux programmes. Il y a le programme, le fameux 1,7 milliard, que M. Bains a annoncé. Alors, si on fait la mécanique... puis je lui ai parlé, si on fait la mécanique du 25 % démographique, bien, ça fitte avec le chiffre qui manque. D'autant plus que le CRTC a un montant, je pense, qui est de 700 millions disponibles. Ils peuvent aller en direct. D'ailleurs, vous en avez profité dans les projets qui ne sont pas dans Québec branché. Cet argent-là est disponible aujourd'hui. On n'est pas obligés d'attendre l'élection, au mois d'octobre l'année prochaine, on a accès à cet argent-là dans la mesure où les projets vont respecter le fameux hexagone que le fédéral a mis en place.

Honnêtement, je pense qu'aujourd'hui ce n'est même pas ma préoccupation parce que, premier objectif du ministère, puis c'est Philippe qui s'en occupe ici, là, c'est de signer ceux qui manquent. Ça, c'est sine qua non. Deuxième objectif, nous avons décidé d'embaucher sur le «payroll» du MEI une ressource qui va travailler pour la FQM, qui va faire l'inventaire des zones pas juste non branchées, mais mal branchées. Parce qu'il y en a pas mal qui sont mal branchées parce qu'ils sont satellitaires, puis ce n'est pas le satellite qui peut permettre l'efficience, considérant le manque d'espace. Alors, on en a probablement encore pour un autre six mois avant de finir l'inventaire, six, sept mois.

Alors, quand on arrivera à la fin de ça, on va avoir la cartographie du Québec. C'est là que je vais vouloir... puis évidemment, mardi, je rencontre toutes les telcos avec Gilles puis avec d'autres personnes, puis on va leur dire : Il va y avoir à un moment donné une plateforme, là, puis on va... la table du Québec... la carte du Québec, plutôt, puis on va vouloir que les telcos compétitionnent entre eux autres, et l'habileté qu'on va avoir à créer une compétition va faire qu'on va aller plus vite. Je pense que, quand on sera rendus là, de façon réaliste, on parle de la fin de l'année, on aura un nouveau gouvernement.

Alors, je ne pense pas que... le vide électoral ne causera pas de problème parce qu'à la rigueur, au besoin, il y a le CRTC. Il y a certaines municipalités qui m'interpellent pour me dire : On aimerait by-passer le processus parce que dans notre cas on a une telcos qui est prête à nous aider à un prix raisonnable. Alors, peut-être qu'on va les laisser passer — Gilles, c'est le travail qu'il fait présentement — qu'on va en laisser passer une couple, on va les passer au fédéral directement, et je pense qu'ils vont être là pour nous aider.

Mme Anglade : C'est bon.

La Présidente (Mme IsaBelle) : ...24 s.

Mme Anglade : Est-ce que je peux le reporter, tout simplement?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oui.

Mme Anglade : Parce que j'ai un autre bloc.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Lors de votre dernier bloc, oui.

Mme Anglade : Oui, comme ça, je vais pouvoir réagir. Merci.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Oui, alors, nous allons prendre le dernier bloc, le septième bloc du gouvernement avec 10 minutes, et la parole est au député d'Orford.

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. Je vais commencer par une petite phrase : «L'idée peut faire sourire : une intelligence artificielle qui apprend du comportement animal[...]. C'est pourtant ce qu'a démontré une étude menée aux États-Unis par[...], doctorante [à] l'Université de Washington .» Mais je ne veux pas aller plus loin. Mais au niveau des véhicules autonomes, si on pense à un véhicule autonome sur l'autoroute 10 des Cantons-de-l'Est, s'il y a un chevreuil qui veut traverser, il faut connaître le raisonnement et le comportement animal, ça fait partie de l'intelligence artificielle. Ça fait que c'est pour ça que dans ma définition ce n'est pas uniquement humain, c'est animal aussi. C'était ma petite parenthèse.

Maintenant, je voudrais couvrir le secteur aéronautique. Je ne passerai pas tout en détail parce que j'ai plusieurs questions. Mais la première question, parce que c'est quand même un élément important, effectivement, j'y ai été impliqué pendant presque 20 ans, c'est un secteur qui, je crois, a contribué énormément au niveau de l'économie. J'aimerais savoir, M. le ministre, quelle mesure le gouvernement a mise en oeuvre afin d'assurer la croissance du secteur aérospatial québécois. Quelles sont les mesures actuelles et quelles sont les mesures projetées, les mesures prochaines au niveau de ce secteur-là qui est, selon moi, crucial pour le Québec?

M. Fitzgibbon : Oui. Merci. Effectivement, je pense qu'on est tous d'accord que c'est un secteur qui est névralgique. C'est un secteur qui est très porteur. Et je dois avouer que, s'il y a un élément, avec nos collègues du fédéral, où je ne suis pas en harmonie, c'est que je pense que la déficience d'avoir une stratégie nationale aérospatiale du gouvernement fédéral fait en sorte que nous devons se prendre en main nous-mêmes avec des moyens plus limités évidemment.

Et ce qu'on a fait, c'est des projets mobilisateurs qui ont commencé sous l'ancien gouvernement, qu'on a accentués et qu'on a bonifiés pour pouvoir permettre... Parce que, dans l'aérospatiale, on s'entend que, la recherche et développement, les subventions du gouvernement sont requises pour alimenter l'industrie. Et nous avons annoncé... j'ai annoncé en début de semaine trois projets, on a annoncé au mois de janvier quatre projets SAJE, et ainsi de suite. Alors, je pense qu'on est assez actifs, considérant nos moyens, de pouvoir donner une certaine poussée, je devrais dire, au niveau recherche et développement, qui est importante parce que beaucoup des sociétés qui vont recevoir cet argent-là sont des grands donneurs d'ordres. Ça peut être Pratt, ça peut être Bombardier, ça peut être Airbus. Et il n'y a rien de mauvais à ça, parce que ces sociétés-là, à l'appui d'un gouvernement, vont être pas mal plus enclines à considérer d'ouvrir une usine ou d'ouvrir des nouveaux laboratoires.

Alors, malgré les moyens limités que nous avons, on est capables, je pense, de continuer à avoir... 70 % de la recherche et développement aérospatial se fait au Québec, présentement, 50 % des revenus est au Québec et 40 % des emplois, alors je pense qu'on est capables de bonifier ça.

Et je dois avouer que les donneurs d'ordres principaux, les quatre, cinq, sont très heureux de voir notre approche et même nous demandent d'avoir une plus grande influence au niveau du gouvernement fédéral, ce que... je dois avouer, n'est pas nécessairement facile. Mais, avec l'aide de notre premier ministre, qui y croit beaucoup, avec l'aide des gens au ministère de l'Économie, et je regarde David, je regarde Philippe ici puis ses collaborateurs, on pousse beaucoup cette enveloppe-là parce que, si on peut réussir à convaincre le fédéral de se servir du fameux contrat de défense qui s'en vient, pour 15 milliards de dollars, et qu'on n'a pas seulement des «offset» qui ne donnent absolument rien, mais qu'on ait au Canada, pas juste au Québec, qu'on ait au Canada des répercussions plus tangibles pour les avions de chasse qui vont être donnés à contrat, bien, on peut bénéficier de ça, et le Québec pourrait se démarquer encore plus et, un jour, peut-être, d'aspirer à être un compétiteur à Seattle.

M. Bélanger : Merci, M. le ministre. J'ai peut-être une dernière question au niveau du secteur aéronautique. C'est une industrie qui a énormément décentralisé, c'est-à-dire que le focus était souvent sur l'assemblage final au niveau des lignes d'assemblage, que ça soit à Mirabel, que ça soit à ville Saint-Laurent. Est-ce que ce n'est pas une industrie où on devrait essayer de récupérer certaines composantes au niveau de la production de façon à mieux intégrer? Si on se retrouve avec des compétiteurs, que ça soit aux États-Unis, que ça soit, je ne sais pas, Embraer au Brésil, souvent on peut se retrouver dans une situation où on peut avoir des délais au niveau de la production. Si on avait la mainmise au niveau de plus de composantes sur l'appareil, est-ce que ça serait une stratégie qui serait intéressante pour le Québec?

• *(21 h 30)* •

M. Fitzgibbon : La réponse, c'est oui. Et, dans la stratégie d'attraction québécoise pour les grands donneurs d'ordres, et je ne pense pas seulement à Airbus, je pense à Pratt, je pense à Bell-Textron, je pense que ces gens-là commencent à réaliser que notre chaîne d'approvisionnement se solidifie, se sophistique, investit. La plupart ont fait la migration au 4.0, pas toutes. Et clairement l'arrivée d'Airbus nous permet de remonter l'efficience de notre chaîne d'approvisionnement parce qu'Airbus, évidemment, aimerait le plus possible avoir des composantes faites au Québec pour l'A220. Et la capacité de nos entrepreneurs, je pense à DMR, je pense à plusieurs, je ne vais pas tous les nommer, de pouvoir servir Airbus à des coûts adéquats va carrément exciter, peut-être, les MDA de ce monde, les Pratt, de dire : Bien, on va en faire plus au Québec, parce que, justement, les petits joueurs d'écosystèmes ont réussi.

La France a un avantage sur nous autres lié par rapport à ça. Des compagnies comme Safran, que je connais maintenant assez bien, se font un devoir, dans leur environnement, de s'occuper de leurs PME, de s'occuper de leurs petits fournisseurs, parce que leur succès est dépendant, en grande partie, de l'habileté de l'écosystème à côté de pouvoir performer. Et je pense qu'Airbus va nous amener cette valeur-là et, oui, j'espère qu'on va être capable de faire... même, j'aspire même qu'on puisse faire des composantes d'A220 qui vont être envoyées à Mobile, en Alabama, éventuellement.

M. Bélanger : Merci, M. le ministre. C'est musique à mes oreilles. Je pense que Bombardier, entre autres, a quand même une belle niche aussi au niveau des avions d'affaires. Ça fait plusieurs années, que ce soient les Air Jets, que ce soit le Challenger, mais c'est une niche, et je pense que c'est une industrie qu'il faut continuer à soutenir. Puis j'aime beaucoup ce que j'ai entendu du ministre.

Moi, je n'aurai pas d'autres points, il reste, je pense, deux minutes, c'est ça? Ça fait que deux minutes, je serais... ça ne veut pas dire que je le laisse, là, à l'opposition, mais, par après, je pourrais l'utiliser sur un bloc. C'est comme vous voulez ou je peux m'éterniser pour un deux minutes, là.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Nous n'avons plus de bloc ensuite. Je ne sais pas s'il y a quelqu'un d'autre qui veut intervenir.

Une voix : ...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Vous allez le prendre? Allez-y.

M. Bélanger : Je peux vous le laisser...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Je laisse la parole au ministre.

M. Fitzgibbon : Ah! je veux juste corriger, tantôt... je veux juste finir... j'ai fait deux erreurs tantôt, quand j'ai répondu à ma collègue. J'ai parlé du CRTC, le projet de 750 millions. Il n'est pas disponible là, il va l'être cet été. Bon, je suis un peu...

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : Pardon?

Une voix : ...

M. Fitzgibbon : Cet été. Alors, il n'est pas disponible au moment où se parle, mais il le sera cet été.

L'autre chose que j'ai dite, qu'on aurait 18 mois pour déployer les projets de la première phase des 96 projets, c'est 24 mois. On me dit que ça va être fait...

Une voix : Fin 2021.

M. Fitzgibbon : ...fin 2021 pour les 100 000 du Québec, non pas 18 mois.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est bien. C'est beau? Alors, nous poursuivons avec l'opposition officielle le dernier bloc, le cinquième. Vous avez le droit à 19 minutes, et ça va terminer l'échange.

Mme Anglade : Je vous remercie...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, le député est à... la parole est à la députée de Saint-Henri—Sainte-Anne. C'est bien ça?

Mme Anglade : Parfait, je vous remercie. Alors, je voulais revenir sur les discussions que nous avions, donc, au sujet justement d'Internet haute vitesse. Et vous avez présenté le fait que le déploiement se fera sur 24 mois pour les premiers 100 000. Je veux bien comprendre une chose pour les autres projets. Premièrement, est-ce qu'on s'entend... est-ce que le ministre s'engage à déposer le plan avec les dates quand il les aura pour les projets, les 82 projets? Il se pose la question : Est-ce qu'il peut faire ça? Oui, vous pouvez faire ça, M. le ministre. Je vous en prie.

M. Fitzgibbon : ...pas les dates présentement.

Mme Anglade : Non, je sais que vous n'avez pas les dates. Ma question, c'est : Lorsque vous aurez les dates, pouvez-vous les déposer, le plan?

M. Fitzgibbon : Bon, O.K. Quand on va les signer, on va les annoncer. Non, mais le...

Mme Anglade : Une fois qu'ils sont signés, ce n'est plus un plan.

M. Fitzgibbon : Pardon?

Mme Anglade : Une fois que c'est signé, ce n'est plus un plan. La question que je vous pose, c'est : Est-ce que vous êtes en mesure de déposer le plan de match avec les dates au moment où vous pensez que vous êtes en mesure de les signer? Donc, vous en avez 40 qui vont être signés dans les trois prochaines semaines, quel est le plan de déploiement avec les dates?

M. Fitzgibbon : Bien, premièrement, le déploiement, ils peuvent commencer, hein, avant qu'on ait fini. Alors, je pense qu'on peut s'engager... bien, d'une part, quand le plan du CRTC va être finalisé, il va être disponible à l'été. Ça, c'est un... D'autre part, les 96 projets... 85 plus... vont être signés, on pense, le 30 juin. Alors, le 30 juin, on sera en mesure de parler des projets signés puis d'avoir une date approximative de déploiement. Si on l'a, on va la donner.

Mme Anglade : Ça prend un plan, oui, très sonnant.

M. Fitzgibbon : Si on l'a, on va le donner, mais la question c'est que... les telcos, je ne suis pas sûr que les dates sont... on ne pourra pas augmenter les dates qu'ils nous ont dit qu'ils vont faire...

Mme Anglade : L'idée là-dedans... l'idée dans la demande, ce n'est pas d'avoir une date précise, c'est d'avoir un plan de match sur lequel on peut se fier puis on peut se dire : O.K., on a 100 000 personnes qui vont être couvertes. Voici quand est-ce qu'on s'attend à avoir les dates signées. Si vous dites qu'au 30 juin c'est ça que vous allez avoir, bien, disons qu'au 30 juin vous déposez ce que vous avez à ce moment-là, on regarde à ce moment-là où on en est. C'est ça, la question qui est posée.

M. Fitzgibbon : Oui, puis de, toute façon, la pression va être plus grande des MRC que de l'opposition. Alors, on va avoir la pression de le divulguer de toute façon.

Mme Anglade : Donc, question facile pour vous à laquelle répondre.

M. Fitzgibbon : Bien, si on l'information, on va la divulguer. Je n'ai pas de raison de cacher l'information. Ça, c'est clair.

Mme Anglade : Très bon. Très bien. Dans la nouvelle mouture, alors, dans les négociations que vous avez avec le fédéral, vous avez parlé, donc, des discussions par rapport au montant d'argent qui devrait être soumis. Le montant n'est pas disponible présentement, sera disponible à partir de l'été. C'est ça que vous avez...

M. Fitzgibbon : Il y a deux montants. Il y a le 1,7 milliard du budget de M. Bains. Mais ça, on va attendre après les élections pour voir qui va être au pouvoir. Dans ce 1,7 milliard-là, c'est la continuation du premier plan, donc on devrait en avoir 20 %, 25 %, qui serait suffisant pour les chiffres que j'ai mentionnés tantôt. Et, en plus de ça, le CRTC a un plan de 750 millions que je pensais qui était disponible, mais qui est en train de se négocier. M. Dubuisson, qui me regarde avec un gros sourire, est en train de négocier ça. Il pense qu'à la fin juin, on... D'ici à la fin de juin on a hâte d'avoir la confirmation que l'argent est disponible. Il faut appliquer pour les projets, évidemment, là.

Mme Anglade : Lorsque vous faisiez référence, un peu plus tôt, aux telcos puis au fait que, bien, il y avait de nouvelles technologies qui étaient disponibles puis que les technologies évoluent rapidement, j'ai ouï dire également que, dans les questions sur Hydro-Québec, il y avait encore des questionnements par rapport à des projets éventuels avec Hydro-Québec, qui pourraient utiliser sa fibre.

Est-ce que c'est quelque chose qui est encore dans vos cartons ou qui n'est pas dans vos cartons par rapport aux projets que vous anticipez pour combler les... pour brancher les 250 000 personnes et pour améliorer le cas des 350 000... en fait, pas personnes, mais foyers, plutôt?

M. Fitzgibbon : Non, mais la réponse, c'est qu'il n'est pas sur mon radar, mais mon collègue à l'Énergie a des discussions avec Hydro-Québec. Honnêtement, je ne compte pas sur ça pour le plan 2 de connecter les 240 000 qui manquent et les gens qui sont mal connectés. Si ça arrive, tant mieux, ça va résoudre une partie du problème. Je sais qu'on l'a vu à Fermont, par exemple. À Fermont, il y a le... le câble suit le chemin de fer dans ce cas-là. Alors, c'est sûr que ça pourrait être intéressant. Mais, honnêtement, attendre... le plan que nous avons présentement ne considère pas cette possibilité-là.

Mme Anglade : D'accord. Très bien.

M. Fitzgibbon : Je préfère le laisser comme ça.

Mme Anglade : Il y a un sujet qu'on n'a pas du tout abordé jusqu'à présent et qui m'est très cher. En fait, j'ai été franchement déçue lorsque... puis ce n'est pas de votre faute, M. le ministre, mais, je veux dire, lorsque j'ai appris que le ministère, on avait enlevé le mot «science», parce que c'est quelque chose qui m'interpelle particulièrement et que je valorise beaucoup. Et on a besoin d'avoir plus de scientifiques, et plus de science en général, et plus de science en politique, vous en conviendrez avec moi.

Les fonds de recherche sont toujours sous votre responsabilité. Vous avez peu parlé de votre vision par rapport à la recherche au Québec, qu'elle soit la recherche fondamentale, qu'elle soit la recherche industrielle, une recherche également tant dans le domaine des sciences plus dures que dans les domaines des sciences humaines. Quelles sont vos intentions par rapport aux fonds de recherche actuellement? Quelle est votre vision pour la suite des choses?

M. Fitzgibbon : Premièrement, je vous demanderais d'être un peu patiente, parce que, le 3 mai, on va être encore ensemble en soirée avec Rémi Quirion, qui va être... puis on a une session, si je me rappelle bien, sur les crédits sur les fonds de recherche. Mais, cela étant dit, même si le S est parti du ministère, il demeure encore partie du ministère chez moi. Et, écoutez, les trois fonds de recherche, on a continué à faire le financement, on l'a même augmenté cette année d'un certain montant, on a acquiescé l'augmentation prévue. M. Quirion et son groupe sont satisfaits de ce que... le support que nous lui donnons. Quand on parle, par exemple, de la valorisation des technologies, transferts technologiques, on parlait tantôt d'Aligo, Sovar, alors j'ai travaillé 30 ans avec lui pour perfectionner, je pense, certaines, peut-être, déficiences, carences dans la science appliquée, l'intelligence artificielle, qui fait partie de ça, je pense. Quand on considère Mila et Ivado, que vous avez vus dans le budget, non seulement on a continué à mettre de l'argent dans les deux organismes, instituts fondamentaux, on a mis beaucoup d'argent aussi dans la recherche appliquée. On a mis de l'argent dans PROMPT, on a mis de l'argent dans Ivado Labs. Scale.IA, vous étiez là, évidemment, on a mis de l'argent aussi là-dedans.

Alors, je pense que la communauté scientifique ne devrait pas être inquiète du support gouvernemental et de l'importance que la science va jouer dans l'évolution, parce qu'on commence avec la science, l'innovation, évidemment, et les commercialisations après. Alors, je ne pense pas que... Il va carrément y avoir une continuité dans ce qui a été fait, et on est très supporteurs de la contribution qui est faite par les trois fonds de recherche, entre autres.

• *(21 h 40)* •

Mme Anglade : On a parlé beaucoup, grâce à vous, grâce au député d'Orford également, d'intelligence artificielle, ce soir, tous les enjeux d'intelligence artificielle, vous avez lu les rapports, comme moi, qui font état de la nécessité pour nous de réfléchir sérieusement aux impacts humains, de réfléchir sérieusement à la question éthique associée à l'intelligence artificielle, d'autant plus qu'on a une certaine longueur d'avance dans ce domaine, mais on n'en a pas le monopole, certainement pas. Donc, quelle est votre perspective par rapport au travail qui devrait être fait sur les impacts humains, la recherche en matière d'éthique, sur les enjeux de l'intelligence artificielle?

M. Fitzgibbon : Écoutez, on est en voie, ça va se faire peut-être à l'été, je pense, d'annoncer un peu une structure qui va chapeauter la recherche fondamentale et qui va avoir comme mission de s'assurer qu'on déploie l'intelligence artificielle dans nos entreprises, parce qu'un des enjeux que moi, j'ai, c'est que la marche est haute entre Mila et la PME de la Beauce. Alors, on a fait des progrès, je regarde Element AI, je regarde ce que Scale va faire, je regarde ce que Ivado Labs est en train de faire, ce que PROMPT fait, qu'Imagia... et il y en a d'autres. Mais on est encore loin.

Alors, je pense qu'il va falloir commencer à être beaucoup plus sur le terrain. Et, pour faire ça, pour démystifier beaucoup de risques associés à l'intelligence artificielle, on a été... j'ai été très, très favorable à supporter la Déclaration de Montréal, la Déclaration de Montréal, qui a été l'instigateur du cadre d'éthique, d'un cadre d'éthique qu'au gouvernement on a supporté. Il n'a pas été annoncé comme tel. Alors, on est très fiers d'avoir des gens au Québec, qui sont maintenant en Belgique pour... à Bruxelles, je m'excuse, pour s'assurer que le cadre international d'éthique va s'appuyer peut-être sur des choses que la Déclaration de Montréal a faites l'automne passé.

Alors, il est clair que, pour permettre aux données, par exemple, du gouvernement, que ce soit en santé, en transport ou autre... il faut avoir au préalable établi un cadre d'éthique qui va rendre les gens confortables à pouvoir donner leurs données. Et, même au niveau des PME, on a même un souci à ce niveau-là. Alors, je suis parfaitement conscient et carrément supporteur de promouvoir l'adhésion le plus possible de l'international sur les données. Alors, je pense que ça être un prérequis pour appliquer l'intelligence artificielle dans nos PME du Québec, d'avoir un cadre très clair d'éthique. On l'a vu avec Facebook, on l'a vu avec les autres, il y a beaucoup de problématiques, beaucoup de scepticisme, et, tant que ça va demeurer, bien, les gens vont être moins ouverts à donner leur data, incluant les PME.

Mme Anglade : Les micros fonctionnent moins, on n'entend plus.

M. Fitzgibbon : ...

Mme Anglade : Je n'ai pas... on n'a pas entendu la fin.

La Présidente (Mme IsaBelle) : On commence à être fatigués, probablement, la voix est plus basse.

M. Fitzgibbon : Non, en conclusion, je disais que j'étais très, très, très favorable à supporter Déclaration de Montréal, tous les gens qui travaillent à Montréal pour bâtir un cadre d'éthique, un cadre d'éthique qui commence à être utilisé par les gens à Bruxelles pour avoir un cadre plus international. On en a parlé en France au mois de janvier. Mais je pense que c'est un prérequis pour que les gens soient plus ouverts à donner accès leurs données quand on parle de la santé, particulièrement, puis on parle du transport dans le cas du gouvernement du Québec.

Mme Anglade : Très bien. J'espère... L'aspect données, vous avez bien raison là-dessus, M. le ministre, et j'espère que ce volet des sciences va demeurer important pour vous, parce que, je suis très candide quand je le dis, je ne pense pas que ce soit une... je n'ai pas senti que c'était une grande priorité gouvernementale, je n'ai pas senti qu'on en parlait beaucoup, je n'ai pas senti que c'était un élément essentiel de la part du gouvernement. Alors, votre intérêt pour la question va être important, d'un point de vue général, pour le Québec.

Écoutez, avant de céder la parole à mon collègue, puisqu'on termine sur les crédits, j'aimerais simplement prendre le temps de remercier toutes les personnes ce soir... bien, il va rester quelques minutes, quand même, au député d'Orford, donc vous allez devoir patienter encore, mais remercier toutes les personnes qui ont été... Mme la Présidente, je vous remercie, vous, et je tiens à remercier les gens de la fonction publique. Je sais que la période des crédits est une période exigeante pour l'ensemble de la fonction publique. Alors, je remercie tous ceux qui y ont participé et je cède la parole, Mme la Présidente, si vous me permettez, à mon collègue pour une dernière question sur...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Oui. Alors, la parole est au député de Nelligan.

M. Derraji : Il reste combien, à peu près?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Il vous reste 7 min 32 s.

M. Derraji : O.K. Merci, Mme la Présidente. M. le ministre, le dernier volet que j'aimerais aborder avec vous, c'est le Plan d'action en économie numérique, donc le PAEN. J'ai vu, il y a des paramètres qui sont en cours, un degré de réalisation de 52 %. J'aimerais bien, si vous pouvez me partager c'est quoi votre point de vue par rapport à l'état d'avancement de ce plan.

M. Fitzgibbon : Je n'ai pas de réponse précise. Là, on parle de l'implantation du numérique dans l'entreprise, en mots simples?

M. Derraji : Mais je vais aller droit au but.

M. Fitzgibbon : Allez-y.

M. Derraji : C'est que je sens votre volonté aussi par rapport au commerce électronique, mais un des indicateurs... au fait, c'est l'indicateur le plus, je dirais, mauvais, c'est quatre mesures sur cinq sont en retard. Et ça concerne accélérer la

transformation numérique des entreprises et l'adoption du commerce électronique. Donc, je pense que vous êtes aussi sensible à cette question et vous partagez mes mêmes inquiétudes.

Ma question : C'est quoi le plan de match pour atteindre les résultats escomptés pour ce plan de transition numérique... de transformation numérique?

M. Fitzgibbon : De mon évaluation de la situation sur le terrain, je pense que les enjeux qu'on a, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui pensent que la numérisation des entreprises passe par prendre des processus qu'ils ont actuellement et les numériser, alors que ce n'est pas tout à fait ce qui se passe. Dans bien des cas, on a un problème de ressources, de consultation, parce que de passer d'un système manuel à la numérisation, je pense, toutes les questions de «process control» dans le manufacturier que je connais un peu plus, bien, ça requiert souvent de revoir des procédés, même sur une base manuelle.

Alors, je pense qu'on a un manque au niveau des gens qui font des audits, on a un manque au niveau des gens qui peuvent accompagner les PME, parce que plus la PME est dans le côté P de PME, moins il y a de ressources internes.

Alors, je reviens à mon point un peu plus tôt dans la discussion. Dans les sommes d'argent qu'on a mises au ministère, que ce soit dans le Plan d'action en économie numérique, là, le PAEN, ou que ce soient des fonds génériques, je pense qu'on doit mettre plus de ressources disponibles aux PME et je m'engage à faire ça. Et plus on aura de ressources, plus on est prêt à les financer, bien, l'habileté de pouvoir accélérer la numérisation va être une fonction du désir des entreprises.

M. Derraji : Et de vous.

M. Fitzgibbon : Je ne réponds pas aux questions.

M. Derraji : Et je vais vous le dire honnêtement, hein, vous avez pris beaucoup d'engagements ce soir. Mais cet engagement, parlant d'impact, c'est énorme. C'est qu'on ne peut pas concevoir qu'en 2019 la transformation numérique ou le commerce électronique, il est très important pour notre économie. Encore une fois, on revient à la petite et moyenne entreprise en région, que le retard était là, c'est très problématique.

Donc, je suis quand même rassuré, mais un bout de votre réponse que vous avez dite au niveau de l'audit, probablement on va revenir à la même case de départ. Qui va faire l'audit? Qui va faire l'audit? La disponibilité de la main-d'oeuvre, où on va aller chercher ces gens, c'est une main-d'oeuvre très qualifiée? Nos universités n'arrivent plus à remplir les besoins en marché du travail.

Donc, le plan de match, concrètement, je pense que ça traîne et je n'ai pas envie qu'on va revenir l'année prochaine et on a encore une fois quatre critères négatifs sur cinq. Je pense que ça va être problématique.

M. Fitzgibbon : Je vais cynique un peu. J'avais dit ça à votre collègue au mois d'octobre passé : Jean Charest, en 2003, avait promis la connexion de tout le Québec en deux, trois ans. Je suis ministre d'économie 19 ans après, puis on travaille encore sur ça. Est-ce qu'il avait tort? Non. Est-ce que c'était possible de faire ce qu'il voulait faire? Non. Même chose pour la numérisation.

Je pense que la bonne nouvelle, je vais donner ici quelques bons points. Le plan d'Investissement Québec va être annoncé au mois de mai, mais, bon, en réalité, je l'ai annoncé pas mal depuis quelques mois. Tu sais, j'envoie des messages. Pourquoi j'envoie des messages sur ce point-là, entre autres? J'ai envoyé des messages que je voulais qu'Investissement Québec finance l'audit 4.0 ou l'audit numérique. Moi, c'est un peu la même chose, là. Bien, «guess what». Depuis quelques mois, Yan a une liste, moi, j'en ai une, liste. Pierre-Gabriel a une liste de gens qui se réclament des consultants experts. Alors, au moins, on a les gens qui viennent nous voir. La moitié ne sont pas qualifiés, mais, au moins, on a des gens qui viennent nous, veulent offrir leurs services. On va aider, surtout quand... ceux qu'on paie. On va aider les entreprises.

Alors, je pense que tout ce que je peux faire, c'est exciter le monde puis de... je ne peux pas... Est-ce qu'on va numériser les PME du Québec en quatre ans? La réponse, c'est non. Il y a 250 000 PME, incluant les salons de coiffure, les Starbucks, c'est sûr qu'on n'ira pas là. Et, moi, la seule promesse que je peux faire, c'est de m'engager à mettre des ressources, financières, c'est facile parce qu'on a l'argent, les ressources humaines, bien, j'essaie d'attirer le plus possible les entreprises puis j'en ai une couple qui sont venues me voir, autant au niveau des conseillers ressources humaines qui vont aider à faire les audits, autant financièrement aussi. Il y a des gens qui sont venus me voir : On est prêts à faire du capital de risque, on est prêts à mettre de l'argent. Alors, moi, ma job, c'est de s'assurer qu'on incite le monde, puis qu'ils viennent, puis qu'on les stimule. La job de David, c'est de m'aider à mettre des programmes en place.

• *(21 h 50)* •

M. Derraji : Je n'ai aucun doute dans votre volonté. Et, à mon tour, merci beaucoup pour vos réponses. Je vais commencer à remercier Mme la présidente, qui a géré ça d'une extrême efficacité. Je veux aussi remercier les gens qui vous accompagnent. Je ne suis pas à ma première étude de crédits, je pense que je suis à la deuxième ou à la troisième. Je suis aussi, avec ma collègue, dans d'autres commissions, mais je tiens à vous féliciter. Je pense que c'est rare qu'on le fait, mais je tiens à vous féliciter pour votre travail, et vous nous avez facilité la tâche. Vous nous facilitez la tâche avec vos petits bouts de papier.

Je tiens aussi à remercier les collègues de la CAQ, avec leurs questions. Je vais toujours retenir la question sur l'intelligence artificielle. Je remercie l'équipe du ministère. J'ai eu l'occasion, dans le passé, de travailler avec quelques membres. Merci pour votre travail, merci d'être là. C'est de longues heures, parfois des questions qui sortent parfois de nulle part, mais parfois des questions pertinentes. J'espère qu'on a posé que des questions pertinentes aujourd'hui. Merci à vous et à votre équipe, M. le ministre, et bonne chance dans la mise en place de votre plan.

M. Fitzgibbon : ...me rappeler à l'ordre de temps en temps. Puis, si ce que... Je dois avouer, je n'appréhendais pas les crédits parce que je ne connaissais pas ça puis je n'avais pas d'idée. Mais, si le sentiment de coopération que j'ai senti, autant de vous que de ceux qui ne sont pas ici maintenant, continue, je pense qu'on peut y arriver, parce qu'on n'a pas seuls les réponses, mais, si l'harmonie peut continuer, bien ça va être plaisant de travailler ensemble.

M. Derraji : ...je l'ai vu hier. J'ai dû venir à une commission, mais juste vous assurer que ce n'est pas la même chose.

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Fitzgibbon : Puis je donne écho à vos commentaires. L'équipe qui est ici a fait un travail extraordinaire. Alors, merci beaucoup à tout le monde.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, je tiens à remercier les députés de l'opposition officielle et le ministre pour les échanges pertinents tout au long, là, de la journée.

Adoption des crédits

Écoutez, le temps alloué à l'étude du volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie et Innovation étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Alors, le programme 1, intitulé Direction et administration, est-il adopté?

Une voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division.
Le programme 4, intitulé Interventions relatives au Fonds du développement économique, est-il adopté?

Une voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division.
Le programme 5, intitulé Organismes dédiés à la recherche à et l'innovation, est-il adopté?

Une voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division.

Documents déposés

Alors, en terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Voici, Anik. Merci.

Écoutez, je tiens quand même... on en a un peu parlé tantôt, mais je tiens à nous féliciter pour les échanges constructifs que nous avons eus tout au long de la journée.

Et, compte tenu de l'heure, la commission ajourne ses travaux au jeudi 18 avril, à 19 h 30, où elle procédera à l'étude du volet Développement régional. Alors, merci à tous. Et je vous souhaite une bonne nuit.

(Fin de la séance à 21 h 54)